HISTOIRE

de la

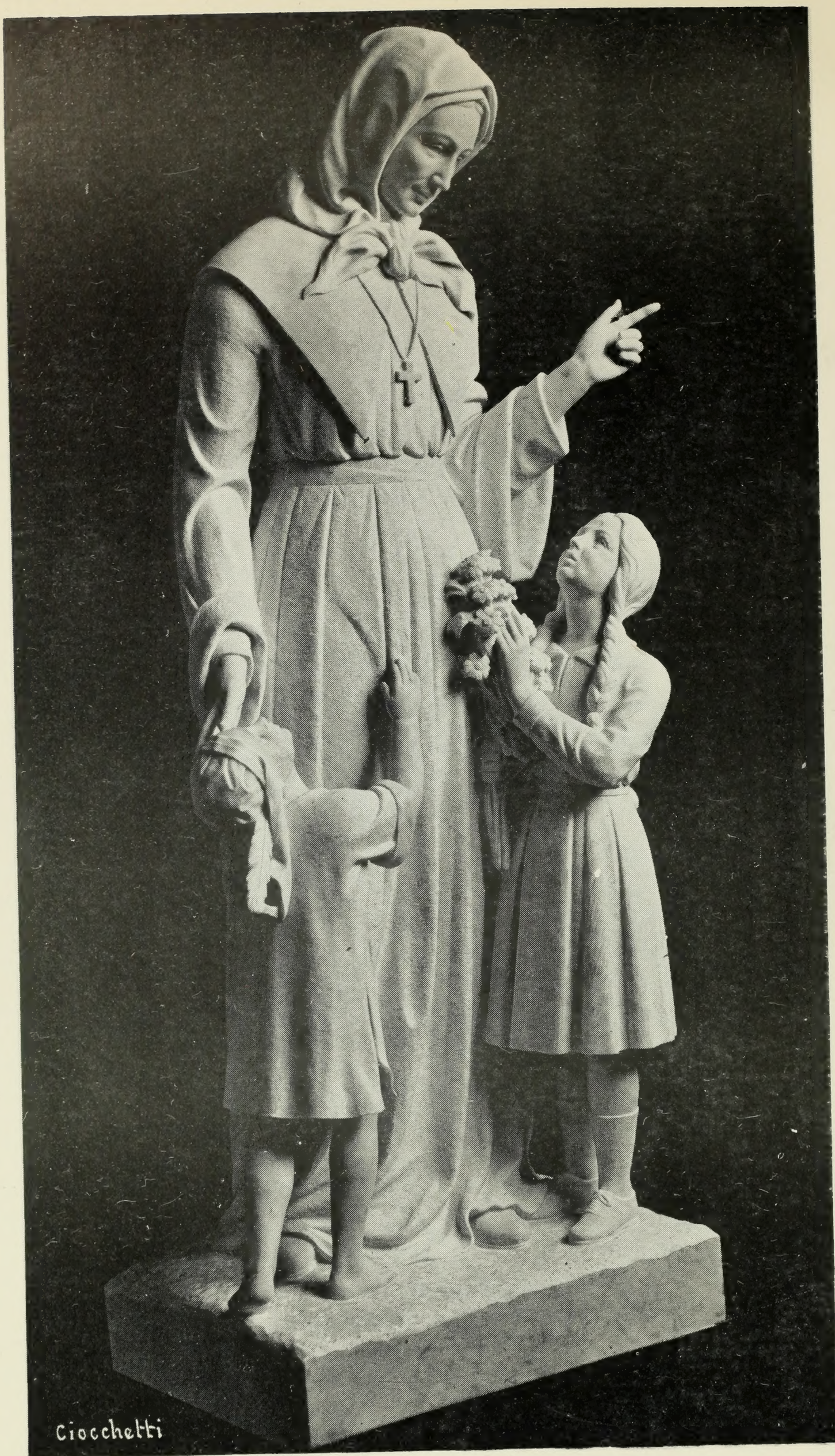
Congrégation de Notre-Dame

de Montréal



HISTOIRE
de la
Congrégation de Notre-Dame
de Montréal

HISTOIRE
de la
Congrégation de Notre-Dame
de Montréal



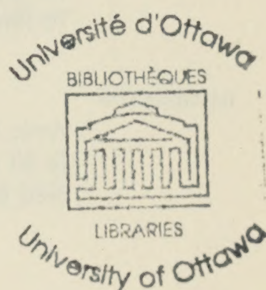
Groupe représentant Mère Bourgeoys et deux enfants: une indigène et une Française.
Sculpture en marbre de Carrare, Rome, 1952

THÉRÈSE LAMBERT
C.N.D.

HISTOIRE
de la
Congrégation de Notre-Dame
de Montréal

VOLUME XI
1900-1950
Tome II





CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME
DE MONTRÉAL
1974



NIHIL OBSTAT

Lucien Campeau, S.J.
St-Jérôme, le 25 avril 1973

IMPRIMATUR

Avec l'autorisation de l'Ordinaire de Montréal
le 30 novembre 1973
Neil E. Willard, prêtre, vice-chancelier - Archidiocèse de Montréal

TOME II

Expansion nouvelle de la C.N.D.

Vie religieuse (1900-1950)

Éducation (1900-1950)

TABLE DES MATIÈRES

IV EXPANSION NOUVELLE DE LA CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME

V VIE RELIGIEUSE — ÉDUCATION

LISTE DES PORTRAITS ET ILLUSTRATIONS

DOCUMENTS

APPENDICES

CHAPITRE TREIZIÈME

EXPANSION NOUVELLE DE LA CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME JAPON

Le projet: idée — développement — Fukushima (1932) — Tobata (1949) Hachinohé (1935)

La Congrégation de Notre-Dame s'établit d'abord à Ville-Marie, aujourd'hui Montréal. Du vivant même de la Fondatrice, sept missions surgirent en dehors du centre primitif. Peu à peu, la province d'Ontario, les Provinces Maritimes, les États-Unis connurent le dévouement des Filles de Marguerite Bourgeoys. De 1657 à 1932, la mission enseignante et apostolique de la Communauté s'inscrit dans ces cadres.

Mais l'appel pressant de l'Église exprimé par Pie XI, le Pape des Missions, fit s'élargir le champ de labeur de la Congrégation de Notre-Dame jusqu'en des régions très lointaines. La flamme venue de France allumerait un brasier en Asie: Marguerite Bourgeoys elle-même tient le feu symbolique!

Comment l'idée des missions lointaines avait-elle cheminé à la C.N.D.? Pourquoi le Japon avait-il été la terre d'élection?

Le 24 novembre 1927, Mgr Jean-Alexis Chambon, évêque de Tokyo, s'était rendu à la maison mère pour exposer

les besoins de son diocèse. Il avait démontré qu'il y avait là-bas une place pour les Sœurs de Notre-Dame et, rappelant la parole de saint François-Xavier: «Les Japonais font les délices de mon cœur», il avait exprimé le souhait que les Sœurs de la Congrégation puissent dire un jour la même chose.

C'est surtout au zèle du R.P. E.-A. Langlais, O.P., ancien supérieur provincial des Dominicains du Canada, Grand Pénitencier à Sainte-Marie-Majeure en 1927, que la C.N.D. doit d'avoir été choisie pour collaboratrice des Dominicains au Japon. À la fin de 1927, le Père Provincial avait mis la province canadienne des Dominicains au service du Saint-Siège et il avait eu sur le champ la mission d'évangéliser le diocèse de Hakodate. À maintes reprises, dans ses visites et sa correspondance, le Père avait adressé à la Communauté des appels pour sa terre de prédilection.[1]

En septembre 1930, il se rendit à Montréal pour exposer son projet apostolique: obtenir des Sœurs de la C.N.D. pour la jeune mission dominicaine au Japon. Sa demande fut prise en considération. La supérieure générale ayant soumis la question à Monsieur René Labelle, P.S.S., supérieur provincial de Saint-Sulpice, en reçut une sincère approbation:

> Je pense avec vous et votre Conseil que la C.N.D. doit accepter l'appel si pressant qui lui arrive du Japon. Rien, vraiment, ne s'y oppose, ni dans l'ordre temporel, ni dans l'ordre spirituel. Au contraire, tout vous y engage, votre vocation, votre mission, le nombre et le zèle de vos sœurs, les traditions de votre Communauté, l'exemple même de votre Vénérable Fondatrice qui a consacré sa jeunesse, ses forces et sa vie en terre étrangère et infidèle.

Après cet encouragement, les Mères de l'Administration générale soumirent le projet à Mgr Georges Gauthier,

1. AMC 1932, p. 415, 516.

archevêque de Montréal, qui se montra réticent. On crut que la demande du Très Révérend Père Hutt, vicaire capitulaire de Hakodate, d'assumer la fondation d'un lycée de filles dans la ville épiscopale ne pouvait avoir de solution par la Communauté, «faute de sujets qualifiés assez nombreux et de ressources suffisantes pour soutenir l'œuvre». Le R.P. Langlais fut averti de la décision de la Communauté, mais ne se découragea pas; il présenta l'œuvre sous un autre angle:

> L'œuvre dont il s'agit dans les débuts, c'est l'école maternelle pour les enfants païens. Elle est utile et même nécessaire dans tous les postes pour l'apostolat missionnaire. On peut y joindre sans beaucoup tarder, le dispensaire; ces deux œuvres permettront aux Sœurs missionnaires de commencer bientôt leur apostolat tout en continuant de s'initier, et elles peuvent leur suffire pendant plusieurs années, en attendant l'heure et les ressources providentielles pour l'entreprise d'une école secondaire.

Une correspondance suivie avec les autorités religieuses des divers endroits où l'on réclamait des Sœurs de la C.N.D., soit Kagoshima au sud du Japon, Hakodate au nord, Séoul en Corée, Galilée en Terre sainte, Nord canadien... activait le feu sacré, mais le choix restait à faire. Où Marguerite Bourgeoys voulait-elle ses Filles en mission lointaine?

Le Chapitre général allait s'ouvrir. Les Supérieures Majeures sortant de charge avaient préparé la réponse dans le silence et la prière. Le Japon fut préféré à tous les autres pays qui avaient réclamé des Sœurs. Et le 19 mai 1932, le nouveau Conseil général qui avait à sa tête Mère Saint-Valérien, proclama la fondation d'une mission de la C.N.D. au Japon. S.S.-Arcadius, ex-assistante-générale, s'offrit pour ouvrir ce nouveau champ d'action, malgré ses soixante-huit ans et une santé fragile. L'enthousiasme de la Communauté fut très grand. Mgr André Dumas, O.P., Administrateur

apostolique du diocèse de Hakodate, écrivit à Mère St-Valérien :

> Nul doute que ce geste de confiance en la Providence ne fasse descendre sur vous-même et sur votre belle Congrégation la surabondance des grâces célestes.
>
> (...) Je me plais à entrevoir tout le bien que vous êtes appelées à faire dans ce pays : les jeunes filles japonaises formées à la vie chrétienne, les malades consolés, soignés, guéris. Tout cela sera votre œuvre et celle de vos chères filles.

De Rome, le Très Révérend Père Langlais, O.P., écrivait à son tour :

> J'ai le plaisir et l'honneur de vous transmettre l'Indult de la Sacrée Congrégation de la Propagande qui vous permet de faire une fondation au Japon. Il porte en même temps la bénédiction du Vicaire de Jésus-Christ à votre Congrégation, à sa nouvelle Mère générale et, tout particulièrement à cette mission importante que votre grand esprit apostolique vient d'accepter.

Mgr Dumas désigna Fukushima comme futur lieu d'action des Sœurs de la C.N.D.

Fukushima

Les cinq premières missionnaires du Japon furent: S.S.-Arcadius, supérieure-fondatrice, S.S.-Marie-Damase, infirmière, S.S.-Jeanne-d'Aza, professeur, S.S.-Marguerite-de-l'Enfant-Jésus, musicienne, Sœur Ponton, cuisinière. Leur départ fut fixé au dimanche 2 octobre 1932. Les élues sortirent de la maison mère au chant de l'Ave Maris Stella entonné par les sœurs professes, les sœurs novices et postulantes, et les normaliennes. Le temps était beau. À sept heures précises, le signal du départ fut donné. Quatre Frères des Écoles Chrétiennes se dirigeaient vers Hakodate. À dix heures du soir, à Ottawa, quatre Dominicains se joignirent

au groupe. Mgr Guillaume Forbes monta sur le train pour donner sa bénédiction. La foule entonna: O Canada. Le pèlerinage commençait en vérité. Le voyage fut long comme à cette époque: Montréal, dimanche 2 octobre au soir — Vancouver, jeudi 6 octobre au matin; arrêt de quarante-cinq minutes à Winnipeg le 4 octobre; halte de deux jours à Vancouver chez les Sœurs de l'Immaculée-Conception. Le 8 octobre, à onze heures quinze de l'avant-midi, au départ de l'Empress of Asia, quelques missionnaires prirent rang parmi ceux du groupe: deux Jésuites, un Franciscain, deux Sœurs des SS. NN. de Jésus-Marie en route pour le Japon. Cette fois, dix-huit missionnaires chantèrent l'Ave Maris Stella et l'hymne national. Le long périple va se poursuivre lentement.

Enfin, le 19 octobre, on aperçoit le Japon; Les sœurs passent leur première nuit à Tokyo chez les Sœurs de St-Paul de Chartres. Après un voyage de dix-huit jours, elles se rendent par train à Fukushima où elles arrivent vers trois heures de l'après-midi. Mgr André Dumas et le Père Paul-M. Laporte les accompagnent. L'abbé Raphaël Ebi, curé, accueille les sœurs. On se rend à l'église où l'évêque prononce un chaleureux discours et les sœurs se dirigent vers leur mission de «Notre-Dame-du-Levant». Après le souper, il y eut la bénédiction du St Sacrement à l'église et réception à la salle paroissiale. Ainsi, s'établit le premier contact des Sœurs de la C.N.D. avec les chers Japonais.

Le 13 octobre, le Père Paul-M. Laporte, O.P. avait écrit à la supérieure générale pour dire quel accueil les chrétiens feraient aux sœurs: les prévisions étaient parfaitement réalisées. Jeudi, le 20 octobre, un câblogramme reçu chez les Frères des Écoles Chrétiennes mit fin aux inquiétudes de

la Communauté : Heureuse arrivée.[2] Première phase d'une épopée apostolique à la manière de Mère Bourgeoys, dans un pays de soleil et de beauté. Le 23 octobre 1932, S.S.-Arcadius adressait une longue lettre à Mère Saint-Valérien, supérieure générale : elle avait recueilli mille faits savoureux et édifiants concernant l'arrivée et l'installation des sœurs au pays nippon. Les autres missionnaires complétèrent le récit que l'Histoire veut fixer.[3] Le lundi, 7 novembre, des lettres portant un timbre japonais racontaient les divers incidents survenus depuis le départ.[4] De Hakodate, le 8 novembre 1932, Mgr André Dumas exprima sa reconnaissance à la supérieure générale pour l'envoi des Sœurs de la C.N.D. au Japon.[5]

Fukushima, capitale de la Préfecture de Fukushima, compte environ 40 000 habitants. C'est le centre intellectuel de la Préfecture. Une Haute École de Commerce, une École Normale, deux Écoles supérieures dont celle des filles de renommée nationale, Écoles primaires et moyennes en grand nombre. Une seule famille étrangère dans la ville : Monsieur H.F. Escott, un Anglais catholique, professeur à l'École de Commerce. La population est sympathique, mais elle redoute les étrangers, et l'arrivée subite de cinq femmes canadiennes cause assez d'émoi.

Les sœurs ont loué d'un ministre protestant parti à Tokyo une maison mi-style européen, mi-style japonais. La partie européenne est assez spacieuse, confortable et pratique. Il y a un beau jardin, et une magnifique roseraie en forme d'éventail fait face à l'entrée principale de la maison. La partie japonaise est occupée par une famille chargée par le ministre du soin de sa propriété pendant son absence. La famille Ito, la mère, ses deux filles et ses deux garçons sont donc les plus proches voisins des sœurs et elle leur rendra des services très appréciés,

2. AMC 1932, p. 446.
3. AMC 1932, p. 482, 494.
4. AMC 1932, p. 448, 467.
5. AMC 1932, p. 536.

surtout à l'heure de l'installation. Le premier soir, on ouvrit les caisses pour y prendre ce qui est nécessaire pour préparer la messe, car le saint Sacrement habitera avec les Sœurs dès l'arrivée en terre bouddhiste.

Le premier mois se passe à meubler la maison, à apprendre les noms des voisins, à sourire à ceux d'entre eux qui viennent souhaiter la bienvenue à la famille nouvellement arrivée: la mère (S.S.-Arcadius) et ses quatre filles! !...

Le Père R. Ebi avait présenté aux Sœurs une jeune fille catholique, graduée du Collège des Dames du Sacré-Cœur à Tokyo, Mademoiselle Yoneko Abe. Cette jeune fille fut la première maîtresse de japonais de nos Sœurs et aussi une aide très précieuse comme interprète. Plus tard, elle entra dans notre noviciat, mais sa santé ne lui permit pas de persévérer.

Le premier geste apostolique fut réclamé par le Père Ebi, curé de la paroisse, qui pour préparer la fête de Noël amenait quelques-uns de ses paroissiens au couvent chaque dimanche pour un exercice de chant sacré. La deuxième occasion d'un service missionnaire fut indiquée par la Providence. S.S.-Arcadius eut une maladie causée par le climat humide du pays. Elle appela un médecin qui avait pratiqué la médecine aux États-Unis, le seul en ville capable de communiquer en anglais. La femme de ce médecin ne fut pas lente à demander des cours de cuisine européenne; elle venait chaque semaine avec trois ou quatre amies pour apprendre quelque mets nouveau sous la direction de Sœur Ponton. Suivirent des leçons de piano, d'anglais et, peu à peu, à mesure qu'on pouvait maîtriser la langue, des cours de catéchisme aux catéchumènes. L'étude de la langue occupait alors la majeure partie du temps.

Bientôt, on dut entreprendre des démarches pour l'achat d'un terrain: commencées le 23 janvier 1933, elles eurent une solution le 1er mai 1934 par l'enregistrement à l'Hôtel de Ville des terrains acquis en vue de la construction d'une résidence pour les sœurs, et d'une école. S.S.-Arcadius s'assura les services d'un catholique de la paroisse, Monsieur Ryo Hishikura, et pour la construction du couvent, d'un habile architecte tchèque, Monsieur J.J. Swagr. La solide construction put soutenir le choc des tremblements

de terre et l'occupation des ennemis prisonniers pendant la guerre. Le couvent a trois ailes qui se dégagent du corps principal: l'aile de la chapelle, au centre; à gauche, une aile aménagée en vue d'un dispensaire, et à droite, une aile pour une École Maternelle avec, au deuxième étage, les locaux du noviciat.[6]

Le 18 mai 1935, les sœurs s'installèrent dans leur couvent. Le 23, Mgr André Dumas bénit ce couvent en présence de dix-neuf Pères Dominicains, de prêtres japonais, de huit représentants des Communautés religieuses du diocèse. Ce jour-là, on était vraiment dans «l'Ile du Bonheur». La *grande maison* intriguait les Japonais et le fait d'être sujets britanniques posait un problème. On résolut donc de permettre aux gens de se rendre compte par eux-mêmes. Durant deux jours, il y eut «open house» et des milliers de visiteurs purent se renseigner.

Malgré les hésitations de Mgr Georges Gauthier qui craignait une scission future, S.S.-Arcadius avait fait poursuivre les procédures pour obtenir de Rome un Indult autorisant l'ouverture d'un second noviciat, et la permission de participer aux œuvres ordinaires propres aux pays de mission, en plus de l'enseignement. Le 12 juin 1934, un câblogramme de la supérieure générale comblait de joie les exilées: «Noviciat permis — indult reçu de Rome le 17 avril».[7] Coïncidence chère, cette date du 17 avril est celle de la naissance de Mère Bourgeoys. Les documents relatifs à l'érection du noviciat à Notre-Dame-du-Levant parvinrent à la C.N.D. par le R.P. Langlais qui écrivit à la supérieure générale:

Vous trouverez ci-joint les deux Rescrits de la Congrégation de la Propagande et de la Congrégation des Religieux relatifs

6. Sœur Rose Cauchon, C.N.D., *Notes manuscrites*, 1972.
7. AMC 1934, p. 305, Fiche d'idées.

à l'érection d'un noviciat de votre Communauté à Fukushima. Vous serez heureuse de les recevoir comme j'ai moi-même la joie de vous les transmettre.

Vous remarquerez dans le Rescrit de la Sacrée Congrégation des Religieux que l'exécution de la faculté pour l'érection du noviciat a été confiée au Maître Général de l'Ordre et que celui-ci en vertu de ce pouvoir, l'a érigé le 28 mai 1934, comme il est écrit au verso (...).

La teneur des Rescrits offre une documentation précieuse qui laisse voir comment l'Église dirige elle-même la vie religieuse qui apparaît, dès lors, auréolée, protégée, service d'Église, avec un accent qui n'est pas toujours remarqué.

Rome, 17 avril 1934

SACRÉE CONGRÉGATION
DE LA PROPAGANDE

Révérendissime Père,

Récemment, Votre Révérence a présenté à cette Sacrée Congrégation une demande de la Supérieure générale des Sœurs de Notre-Dame de Montréal pour obtenir la permission d'ériger au Japon dans le Vicariat de Hakodate, un noviciat de leur Congrégation.

Ce Sacré Dicastère, au cours de la présente, accorde bien volontiers, le Consentement Apostolique, lequel est au Canon 496,1. Pour ce qui s'agit d'un Institut Religieux ne dépendant pas de la Propagande, il importe de plus que l'autorisation apostolique demandée par le canon 544,1 pour l'érection d'un noviciat soit demandée aussi à la Congrégation des Religieux, à laquelle il appartient de décider ce qui concerne la prolongation du postulat et du noviciat dont il est fait mention dans la supplique en question.

Avec les sentiments de haute estime je me dis,
de Votre Révérence,
le très dévoué dans le Seigneur,

P. Card. Fumasoni-Biondi, Préfet
Carlo Salotti
arch. de Philoppopolis
secrétaire.

Au Révérendissime Père Pierre Gagnor
Secrétaire des missions Dominicaines

Deuxième Rescrit portant le sceau de la SACRÉE CONGRÉGATION DES RELIGIEUX No 2694 34 F 48a

Beatissime Pater,

La Supérieure Générale des Sœurs de la Congrégation de «Notre-Dame de Montréal» sollicite humblement la faculté d'ériger canoniquement un noviciat dans leur Mission située à «Fukushima», diocèse de Hakodate, au Japon.

En vertu des pouvoirs accordés par le Souverain Pontife, la Sacrée Congrégation des Religieux accorde la faculté au Révérendissime Père Maître Général de l'Ordre des Prêcheurs, de procéder à l'érection canonique du Noviciat, selon la demande, pourvu que soient réalisées toutes les conditions requises par le droit, selon la teneur des SS Canons 554 et 564 du Code de Droit Canonique.

Nonobstant toutes choses contraires,
Donné à Rome, 18 mai 1934
Henricus Caiazzo, Sous-secrétaire
Auguste Fidecicchi
aide de Bureau.

Au verso du Document, on lit:

En vertu de l'Autorité Apostolique qui nous est confiée par Rescrit de la Sacrée Congrégation des Religieux le 18 mai 1934, No 2694 34, nous accordons la grâce demandée selon la teneur du dit Rescrit et toutes conditions de droit étant observées.

Donné à Rome, 28 mai 1934
P.M.S. Gillet, O.P.
M.G.[8]

8. AMC 1934, p. 352

Un beau jour luira bientôt: celui de la première Prise d'Habit à la C.N.D., en terre étrangère. Mgr André Dumas, O.P. entreprit un voyage de vingt-quatre heures pour la présider, et le Père Jean-Marie Dionne, alors curé à Fukushima, contribua largement à donner à la cérémonie le cachet particulier de la Prise d'Habit à la maison mère de Montréal. Les sœurs oubliaient leurs sacrifices en cette heure de moisson. Ce jour-là, dimanche le 24 juin 1934, Mgr Dumas, Administrateur Apostolique de Hakodate, érigea canoniquement à Notre-Dame-du-Levant le noviciat japonais de la C.N.D.[9]

Le 27 novembre 1936, acquiesçant enfin à des demandes répétées, la Préfecture accordait le permis pour le dispensaire en lui gardant le nom de la rue: KASUMI UCHI. En 1936, donc, la C.N.D. entrevoyait plusieurs sphères de rayonnement: catéchisme, cours privés de français, cours d'anglais, cours de piano, travaux à l'aiguille, chant sacré, sacristie à la paroisse, Société des Enfants de Marie, participation à Shimai Kai qui est une association féminine fondée par les Pères du Verbe divin, groupant dix mille membres catholiques et non catholiques; école du dimanche pour enfants païens, dispensaire, visites bihebdomadaires dans un Refuge de vieillards. Entre 1936 et 1941, il y eut quarante et un baptêmes in articulo mortis. Un immense champ de labeur est offert aux missionnaires de la C.N.D.

La mission du Japon est isolée, mais essentiellement reliée au cœur de la Communauté. En novembre 1936, S.S.-Marie-Eugène, supérieure provinciale, se rendit au Japon pour une visite officielle. Depuis quatre ans, le poste du Japon était fondé, et aucune des Mères du Conseil ou

9. AMC 1934, p. 352.

du Provincialat n'avait eu l'occasion de visiter le lointain Orient.

Avec quelle joie et quelle émotion inexprimables, S.S.-Arcadius et S.S.-Marie-Damase accueillirent-elles S.S.-Marie-Eugène au quai de Yokohama! Elle était en compagnie de l'ardent missionnaire sulpicien qu'était alors le futur cardinal et archevêque de Montréal, M. Paul-Émile Léger, P.S.S. Elle se rendit à Fukushima où la reçut la petite famille religieuse de sept Sœurs canadiennes et de deux Sœurs japonaises. Les Sœurs avaient hâte de faire connaître leurs projets, leurs essais, leurs difficultés et leurs joies. Après avoir tout examiné, S.S.-Marie-Eugène se déclara si satisfaite et si compréhensive qu'on l'aurait crue missionnaire au Japon depuis longtemps. Même si elle ne pouvait pas s'exprimer en japonais, elle avait le don de communiquer par le regard, le large geste, qu'elle comprenait et suivait avec son cœur.

Mgr Marie-Joseph Lemieux, O.P., évêque de Sendaï venait d'être sacré évêque. Entre lui et la Provinciale des Missions lointaines, s'établit une compréhension mutuelle sur les besoins de l'œuvre à accomplir. En attendant l'heure où l'on pourrait ouvrir une grande école à Fukushima, il offrit à la C.N.D., à HACHINOHE, une école appartenant au diocèse et nommée WA-YO, c'est-à-dire «japonaise-étrangère».

Hachinohe

Le nouveau centre d'apostolat des Sœurs était une œuvre restée modeste, sans direction précise, sans ressources assurées. Mgr Dumas, Préfet apostolique de Hakodate, avait eu l'occasion de l'acquérir avec son permis d'existence qui

est d'une grande importance au Japon. En ce pays, les élèves qui terminent leur 8e année de classe obligatoire étaient alors libres de continuer ou non leur cours classique dans les écoles supérieures, ou d'entrer dans les écoles spécialisées : art, commerce, musique, économie domestique ou autres disciplines scolaires. Outre la couture, l'école de Hachinohé avait à son programme des heures de cuisine, de calcul, de morale, d'écriture, de littérature, d'arrangement de fleurs, d'étiquette japonaise ou étrangère. Jusqu'à l'arrivée des Sœurs de la C.N.D. représentées par S.S.-Marie-Damase et S.S.-Jeanne-d'Aza, l'école n'avait eu que des professeurs païens. La directrice, femme de médecin, était pourtant large de vues et fréquentait volontiers l'église catholique sans être catholique.

Mgr avait recommandé :

> À Hachinohé, faites-vous connaître, faites-vous voir. La population n'est pas hostile, mais indifférente. On n'y a jamais vu de religieuses. Quand la directrice vous invitera, entrez dans l'école, pour des cours de broderie, de cuisine étrangère, d'anglais peut-être. Enfin, faites du nouveau, enseignez des matières qui ne sont pas introduites dans le programme actuel.

À Hachinohé, il n'y avait pas de couvent et l'église menaçait ruine. Les deux fondatrices étaient parties, n'ayant pas même cent yens, c'est-à-dire moins de trente-cinq dollars. Elles arrivèrent à la mission le 16 avril 1937. Il faisait froid dans la maison sans feu que le si bon Père Lebel, curé, avait réussi à trouver près de l'église. On les accueillit avec sympathie et des secours leur vinrent de la part des chrétiens. Dans une ville païenne de 130 000 habitants, les deux sœurs et le Père Louis-Marie Lebel étaient les seuls étrangers. Près de l'église, quelques jeunes chrétiennes tenaient une école maternelle appartenant au diocèse ; le

Père curé en était le directeur. C'est là que S.S.-Jeanne-d'Aza passait de belles heures à enseigner la religion aux petits païens, sous forme d'histoire. L'école de couture progressait aussi: les douze élèves du début étaient maintenant cent dix.[10]

En septembre 1938, trois sœurs furent envoyées à Hachinohé: S.S.-Claire-de-la-Providence, S.S.-Augustin-du-Sauveur et S.S.-Alphonse-de-Valence; il fallut chercher et louer une maison plus grande. Monsieur Roméo Neveu, supérieur provincial de Saint-Sulpice et supérieur ecclésiastique de la C.N.D., alla visiter le Grand Séminaire de Fukuoka en 1938. Les sœurs de Hachinohé et de Fukushima eurent le bonheur de le recevoir. Il était piloté à travers le Japon par le supérieur de Séminaire, Monsieur Paul-Émile Léger, P.S.S. En tête de la liste des bienfaiteurs de l'autel on lit: «Y 100.00... M. Léger, P.S.S., Fukuoka». Grosse somme pour l'époque, mais M. Léger, c'était déjà le «Cardinal de la charité», écrivit l'annaliste. Quelques jours après l'arrivée de la nouvelle recrue, Mgr Joseph Lemieux allait bénir une statue de Notre-Dame-de-la-Merci, la Vierge titulaire de la paroisse. La modeste maison des Sœurs prit le nom de couvent de Notre-Dame-de-la-Merci.[11] Les choses en étaient là, quand les relations devinrent tendues entre le Japon et les États-Unis. Rome remplaça les évêques étrangers par des prélats autochtones. Mgr Lemieux dut quitter son siège épiscopal. On conseilla aux missionnaires des pays alliés de retirer l'argent des banques, de se rapatrier. Alors les supérieures de Fukushima et de Hachinohé décidèrent que quatre sœurs profiteraient des places libres sur un bateau qui partait: S.S.-Jeanne-d'Aza, S.S.-Augustin-du-Sauveur,

10. S.S.-Marie-Damase, C.N.D., Vingt-cinq ans au Japon, Montréal 1956, p. 93-102.
11. S.Marguerite St-Hilaire, *Notes manuscrites.*

S.S.-Claire-de-la-Providence et Sœur Lefebvre. Dur sacrifice de part et d'autre.

Dans une lettre à S.S.-Marie-Eugène, supérieure provinciale, S.S.-Louis-du-Sacré-Cœur relata les faits et ses impressions à la suite d'un voyage à Hachinohé. Une simple citation laisse percevoir le climat de joie austère qui régnait parmi les sœurs.

> (...) Sans doute, il y a du bon mérite à lever sa tente tous les matins, à la dresser tous les soirs, à coucher sur le plancher, à se laver à genoux, à toujours être en chaussettes, à n'avoir pas d'eau dans la maison, pas de feu dans la cuisine, à voyager par tous les temps à l'église et à l'école. Mais c'est de la mission, ça, de la vraie mission et ça nous fait tressaillir du plus exquis des bonheurs.
>
> Cette fondation, c'est un vrai porte-bonheur, un premier prix mérité par nos courageuses missionnaires de Fukushima. Leurs cinq années de souffrance dans l'attente sont magnifiquement couronnées.[12]

La mission de Hachinohé dura d'avril 1937 à décembre 1941. Les Sœurs de la C.N.D. n'ont pas fermé l'École, elles l'ont quittée, forcées par la guerre; l'enseignement s'est continué par les professeurs japonais. Le 10 décembre, S.S.-Marie-Damase et S.S.-Alphonse-de-Valence furent internées chez les Sœurs de l'Assomption de Nicolet, à Aamori. Elles ne s'en doutaient pas, mais c'était pour la Congrégation la fin de la mission à Hachinohé. L'internement dura deux ans. Les Sœurs espéraient toujours reprendre l'œuvre, mais la paix revenue, la Communauté décida de ne plus se charger de cette mission. Hachinohé était très éloigné de Fukushima et cette dernière maison avait besoin de missionnaires. Providentiellement, les Ursulines de Rimouski s'installèrent

12. AMC 1938, p. 448.

à la place de la C.N.D. L'œuvre a progressé; une école nouvelle fut construite par des aviateurs américains et, bientôt, on dut élever un édifice plus vaste pour l'école supérieure qui recevra six cents jeunes filles. Le témoignage des Ursulines s'exprima fraternellement ainsi: «Vous avez semé, nous récoltons». Après la guerre, il fallait donc fortifier la mission de Fukushima et réunir les effectifs religieux; les sœurs ne retournèrent pas à Hachinohé, malgré les espoirs de Monsieur Nakamura, père de S.S.-Maria-Théré-sia-Rosa qui s'était constitué le gardien de l'École pendant les jours d'épreuve. L'œuvre du Japon se confinera, alors, à Fukushima pour quelques années.

En avril 1938, l'École Maternelle de Fukushima avait pu s'ouvrir enfin, après une longue attente du Bureau d'éducation hostile aux étrangers.

> La Providence délégua au secours des Sœurs un prêtre-médecin décoré de l'Empereur qui, par le poids de sa renommée obtint enfin le permis nécessaire. Le R.P. Bunkei Vincent Totsuka est un des grands bienfaiteurs de la C.N.D. au Japon. L'École porte le nom de Hinagiku Yochien (École des pâquerettes). Il y eut 16 élèves au début, mais le nombre augmentait et, à la fermeture, lors de la guerre, il y avait 52 élèves.
>
> En 1939, les hostilités déclarées entre le Japon et la Chine furent le commencement d'une guerre des nerfs qui dura jusqu'à la déclaration de la deuxième guerre mondiale. Pendant ces deux années, nos Sœurs eurent à supporter la visite quotidienne de la police, les soupçons, la privation d'une partie de leur liberté d'action. Impossible de penser à quelque nouveau projet: toute l'énergie allait à maintenir les œuvres commencées.
>
> Le 8 décembre 1941, le Canada devenant ennemi du Japon, les Sœurs furent faites prisonnières dans leur propre couvent, sous la garde des policiers. On ferma le dispensaire et l'École Maternelle. Le couvent fut entièrement visité et fouillé, et la police s'empara de tous les écrits personnels des sœurs. Les trois

postulantes, Sœur Anna Saito, Theresia Sasamori et Angéline Ogata eurent l'ordre de retourner dans leurs familles. Mais elles refusèrent et demandèrent la permission de demeurer avec les sœurs canadiennes. On les amena à la station de police où on leur fit prêter serment de fidélité à l'Empereur et au pays; après quoi, elles revinrent au couvent pour continuer leur formation religieuse.

Les sœurs restèrent ainsi dans leur couvent jusqu'au 9 juillet 1942, alors que le gouvernement japonais réclama l'établissement pour y loger 140 prisonniers de guerre de divers pays. Le couvent était bâti pour 40 personnes. Les sœurs durent partir: S.S.-Louis-du-Sacré-Cœur, supérieure, S.S.-Marie-Anne, S.S.-Marguerite-de-l'Enfant-Jésus, S.S.-Gonzalve et Sœur Beauregard, ainsi que les trois sœurs postulantes japonaises furent alors internées à Aizu-Wakamatsu, dans les montagnes, à 5 heures de train de Fukushima, dans un couvent des Sœurs de l'Immaculée-Conception qui les accueillirent comme leurs propres sœurs. Elles mirent le 3e étage à la disposition du noviciat, puis les locaux de l'École Maternelle au premier étage à l'usage des sœurs professes, gardant pour elles le 2e étage où était leur résidence proprement dite. Les deux Communautés n'en faisaient qu'une à la chapelle et au réfectoire. La vie reprit une allure monotone, chacune ayant charge de la propreté d'une partie de la propriété. Les sœurs s'occupaient de lecture, d'étude, de couture, de jardinage, et surtout de prière. Toute communication avec l'extérieur était interdite: ni journaux, ni radio. Les Sœurs de l'Immaculée-Conception avaient une bibliothèque où les internées puisaient nourriture spirituelle ou passe-temps. L'église paroissiale était située tout près du couvent et le curé, un prêtre japonais, avait la permission de dire la messe dans la chapelle chaque jour de la semaine. Les sœurs avaient donc la Présence réelle pour les fortifier et les rasséréner dans les moments d'inquiétude et de danger.

Un petit parloir était à l'usage de la police qui gardait les sœurs jour et nuit. Pour remplacer les hommes partis à la guerre, les femmes étaient tenues de faire les exercices de l'entraînement militaire et de prendre en charge les différents services publics de la localité: tournée pour l'annonce du couvre-feu, sentinelle

de nuit, récolte de blé, de riz, de patates, extinction des incendies. Les trois sœurs postulantes comme leurs compatriotes, sortaient donc, chaque matin, pour remplir leur devoir de citoyenne. Pour cela, elles s'affublaient du «mompei», grand pantalon serré aux chevilles. Le soir, elles revenaient exténuées, et alors commençaient les «exercices du noviciat». Rude noviciat que celui des trois internées de la guerre 1941-1945. S.S.-Louis-du-Sacré-Cœur était maîtresse du noviciat. Le 8 décembre 1942, eut lieu la cérémonie de Prise d'Habit présidée par Mgr Michel Urakawa et les novices reçurent les noms de S.S.-Marie-Hostia, S.S.-Thérèse-de-Marie, S.S.-Angéline-de-Jésus.

La vie d'internement continuait son cours quand en 1943, les Sœurs de l'Immaculée-Conception qui avaient exprimé le désir d'être rapatriées eurent l'occasion de retourner au Canada. Nos sœurs, ayant refusé le rapatriement, demeurèrent gardiennes de leur couvent jusqu'à la fin de la guerre.[13].

La même année, S.S.-Marie-Damase et S.S.-Alphonse-de-Valence furent rapatriées sur le bateau Grispsholm. Le voyage de retour est certes inoubliable! Il devait durer 85 jours. Le 9 septembre 1943, à trois heures du soir, sous la garde de deux policiers en civil, les sœurs prenaient le chemin de la gare. Parties à cinq heures, elles descendirent à Tokyo le lendemain à 7h. 30. On fit un arrêt à l'École Sumiré des Dames de Saint-Maur où elles furent reçues par la matrone du camp, une internée protestante. Le 13 septembre, à 8h 30 du matin, 72 internées dirent adieu aux cinquante et une restantes. Le chef de police fit un discours: «Je vous souhaite un bon voyage. N'oubliez pas que si les pays sont ennemis, les individus ne le sont pas» (...) Et le voyage se poursuivit longtemps. Pour l'Histoire, nous fixons l'itinéraire maintenant connu, mais ignoré au départ:

Départ: Aamori, au nord du Japon
Embarquement sur le Teia Maru à Yokohama

13. Sœur Rose Cauchon, *Notes manuscrites.*

> Arrêts à : Osaka — Shemonoseki — Moji — Shangaï — Hong-Kong, en Chine — San Fernando aux Philippines — Saïgon, en Indochine; Singapore — Mormugao dans l'Inde, où se fit l'échange des internés. À partir de ce moment, l'internement était fini, aussi l'on pouvait descendre lorsque le bateau arrêtait. Port-Élizabeth, au sud de l'Afrique — Rio de Janeiro au Brésil — New York — Montréal.

Les péripéties des quatre années de guerre en ce qui concerne Fukushima se situent entre le 9 décembre 1941 et la reddition du Japon, le 15 août 1945. La guerre se poursuivait et les vivres diminuaient. La maladie visitait les sœurs à tour de rôle et la situation restait tendue.

> Il devenait impossible de sortir au jardin, parce que la population sentant venir la défaite aimait de moins en moins les étrangers. À la tombée de la nuit, les gamins s'amusaient à lancer des pierres fracassant les fenêtres du couvent. Un jour de juillet 1945, la police avertit les sœurs que la ville de Wakamatsu serait bombardée par les Américains, et qu'il était bon de songer à préparer la fuite. «Fuir où? Ne sommes-nous pas prisonnières?» de répartir les Sœurs; «Oh!... dans les champs de blé... autour d'ici!» fut la réponse. Les internées comprirent que dans le désarroi d'un bombardement, c'est à chacun de sauver sa peau, et elles s'organisèrent en conséquence. Mais la reddition du Japon eut lieu pendant que les B-29 se promenaient dans le ciel... ils durent s'arrêter à la voix de l'Empereur et Wakamatsu fut épargné.[14]

La défaite du Japon fut une grande épreuve pour les sœurs japonaises qui croyaient à la victoire finale de l'invincible Japon. Les Sœurs canadiennes et américaines comprirent leur peine avec amitié et respect. Les liens fraternels créés par les souffrances communes endurées pendant la guerre se trouvèrent renforcés: il n'y avait vraiment plus

14. Sœur Rose Cauchon, *Notes manuscrites.*

que des sœurs en Notre-Dame et Mère Bourgeoys. Les sœurs retournèrent à Fukushima dès que les prisonniers eurent évacué le couvent. La maison était dans un état indescriptible, l'eau ayant manqué durant les trois dernières semaines. Elle était totalement envahie par les blattes et les punaises. Le toit du dispensaire avait été troué par une caisse tombée d'un avion de secours et l'eau des pluies avait détérioré les murs et les plafonds. Il fallait reprendre la vie de la C.N.D. et songer à donner suite aux projets mûris durant la longue retraite intercommunautaire de l'internement!

> L'un de ces projets était d'adopter les orphelines de guerre: S.S.-Louis-du-Sacré-Cœur en avait fait la promesse. Vingt orphelines de 5 à 10 ans furent recueillies et confiées aux sœurs de la C.N.D. par les autorités civiles. Et les vocations religieuses affluèrent. Ces jeunes filles qu'on appelait «aspirantes» étaient chargées avec les trois novices de l'éducation des orphelines. S.S.-Gonzalve ouvrit une classe d'anglais qui fut très achalandée. Le dispensaire rouvrit ses portes et S.S.-Marie-Anne se donna de nouveau au soin des malades. S.S.-Marguerite-de-l'Enfant-Jésus reprit ses cours de religion et de piano. Sœur Beauregard était plus qu'occupée à préparer les repas pour une famille qui grandissait sans cesse. Cette vaillante Sœur Beauregard mourut le 5 juin 1947, victime de la tuberculose, suite des privations de la guerre. Elle repose dans le cimetière de la montagne Shinobu à Fukushima.[15]

S.S.-Louis-du-Sacré-Cœur fut remplacée par S.S.-Marie-Anne en janvier 1946. Une date inoubliable allait s'inscrire dans l'Histoire de Fukushima: le 24 mai 1946, les trois sœurs japonaises qui avaient suivi le Christ d'une manière si héroïque se consacrèrent au Seigneur par les vœux religieux à la C.N.D. La joie des missionnaires était si profonde qu'elle échappait à l'expression. Au-delà des mers et des continents, au Canada, l'allégresse était très grande. Le secteur mission-

15. Sœur Rose Cauchon, *Notes manuscrites.*

naire désigné par l'Église aux Sœurs de la Congrégation était relié au cœur de la Communauté par une amitié dont Marguerite Bourgeoys est le lien infrangible. En septembre 1946, S.S.-Alphonse-de-Valence reprenait la route du Japon sur un bateau de guerre, avec S.S.-Sylvestre.

Le 1er septembre 1946, les Sœurs reçurent le permis pour l'ouverture de l'École primaire; les premières élèves furent les orphelines de guerre.

> Le local de l'École Maternelle Hinagiku, divisé en quatre classes, reçoit les élèves en attendant l'arrivée des «Quonset Huts», huttes militaires, que S.S.-Marie-Anne acheta d'un camp de l'armée américaine. Ces Huttes arrivées à Fukushima le 23 novembre 1947, furent vraiment le berceau de l'École primaire Sakura no Seibo, berceau qui ne cédait en rien à la pauvreté de l'étable de Marguerite Bourgeoys. Le 8 décembre de la même année eut lieu la bénédiction de la première pierre de l'École primaire qui fut bénite le 26 juin 1948. En avril précédent, l'École Maternelle avait rouvert ses portes à 70 élèves, cette fois sous le nom de Sakura no Seibo (Notre-Dame-des-Cerisiers).[16]

Le 5 novembre 1948, Mère St-Ignace, supérieure générale, et S.S.-Albert-de-Sion, dépositaire générale, se rendaient au Japon pour une visite officielle; S.S.-Marie-Damase les accompagnait. Avec les Sœurs, les deux visiteuses vécurent simplement les divers aspects de la vie missionnaire; elles partagèrent la peine des Sœurs lors de l'incendie de trois des tentes militaires qui abritaient les classes du cours primaire. L'année suivante, le feu endommagera l'École que S.S.-Marie-Anne avait fait construire *sans sou ni maille,* avec la foi de Mère Bourgeoys.

Mère Saint-Ignace décida de fermer le dispensaire pour concentrer les forces et le travail sur l'enseignement. Au

16. Sœur Rose Cauchon, *Notes manuscrites.*

deuxième étage, on avait accueilli des patients internes; on ferma la clinique.

> Le nombre des élèves de l'École augmentait d'année en année et les parents pressaient la Congrégation d'ouvrir l'École Moyenne pour que leurs enfants puissent continuer de bénéficier de l'éducation des Sœurs de la C.N.D. Cette École moyenne débuta en avril 1949 dans ce qui restait des tentes militaires, mais une construction s'imposait. Les travaux commencèrent le 5 juin pour se terminer le 21 novembre 1950.[17]

Au nombre des maîtresses séculières de l'École qui jetèrent les fondations de Sakura no Seibo, cinq firent profession à la C.N.D.; d'autres, venant d'ailleurs, demandèrent leur entrée à la Congrégation. En décembre 1949, le noviciat comptait six aspirantes, deux postulantes, neuf novices et cinq sœurs professes.

Durant sa visite officielle, Mère Saint-Ignace avait dit à ses filles qu'elle entrevoyait Fukushima comme une *petite maison mère* qui étendrait ses rameaux. Moins d'un an plus tard, la mission de Tobata fut ouverte. Il s'agissait là d'une école primaire, annexe d'un Collège technique appartenant à la famille Yasukawa. Les enfants des professeurs du Collège formaient le personnel étudiant. La C.N.D. en devint propriétaire par l'intervention du Père René Roullier, P.M.E.P., curé de Tobata. Les Sulpiciens approuvaient cette fondation et Mgr Dominique Fukahori, évêque de Fukuoka, désirait voir les Sœurs de la C.N.D. dans son diocèse.[18]

Tobata

Voici le cheminement de la question. En 1948, Mère Saint-Ignace avait dû refuser la demande du Père Émile

17. Sœur Rose Cauchon, *Notes manuscrites*.
18. AMC 1932-1950 *Fiche d'idées*. S.S.-Marie-Damase, *Vingt-cinq ans au Japon*.



Réception d'arrivée des Soeurs de la C. N. D. au Japon, en1932



Les cinq fondatrices de la première mission japonaise: S. S.-Arcadius, supérieure, S. S.-Marie-Damase, S. S.-Marguerite-de-l'Enfant-Jésus, S. S.-Jeanne-d'Aza, Soeur Ponton.

Deux autres missionnaires au Japon :
S. S.-Jean-d'Avila, S. S.-Marie-Anne.

S. Térésia Utsumi, la première Japonaise entrée à la Congrégation de Notre-Dame; elle n'est demeurée que trois ans, mais reste très attachée aux Soeurs.



L'une des orphelines de guerre dont les Soeurs prirent soin à Fukushima,, Setsuko Deguchi. Elle devint Carmélite à Fukuoka.

航空郵便

AIR MAIL



Sakura no Seibo Junior College
3-6 Hanazono Chō
Fukushima Shi, Japan

桜の聖母短期大学
福島市花園町3番6号
郵便番号 960

TO:

SISTER THERESE LAMBERT, C.N.D.
701 AVENUE CLAREMONT
MONTREAL 217, Que.
CANADA

航空郵便

航空郵便

¥150

AIR-MAIL

Enveloppe avec adresse de Fukushima. (L'un des envois de S. Frances Kirwan)

Cérémonie de graduation à Hachinohé, en 1940. Etaient présents: le R.P. Lebel, O.P., S. S.-Marie-Damase, S. S.-Claire-de-la-Providence, S. S.-Augustin-du-Sauveur.

Benoît, supérieur des Prêtres des Missions Étrangères de Paris, qui voulait des Sœurs de la C.N.D. dans l'Ile de Kyushu. En décembre, le Père Benoît revenant à la charge, S.S.-Marie-Damase et S.S.-Alphonse-de-Valence furent déléguées pour visiter les lieux. L'affaire allait prendre une tournure inattendue. Monsieur Hiroshi Yasukawa, propriétaire de l'école privée primaire et moyenne «Meiji Gakuen» de Tobata ne pouvait plus assumer les frais d'administration de son institution. Il était païen, mais sa femme était devenue catholique. D'après ses conseils, il consentit à remettre l'école à l'Église catholique. L'école comprenait neuf classes, une salle de réception détachée; neuf maisons avec jardinets pour le logement des professeurs, un terrain mesurant 13 800 stubos ou environ 82800 pieds carrés. Monsieur Yasukawa avait mis des conditions à son don:

- Ne pas changer le nom de l'école: Meiji Gakuen
- Conserver la tradition: école primaire et moyenne mixte
- Lui donner une orientation morale catholique, sans obligation
- Les élèves ne sont pas tenus d'étudier la religion ou d'assister aux offices religieux.

Le Conseil général donna une réponse affirmative au Père Benoît. Celui-ci répondit par avion: «Vive Notre Dame! Vive la fondation Marguerite-Bourgeoys!» Ce Père eut la joie d'accueillir les Sœurs, mais il mourut peu de temps après leur arrivée. S.S.-Marguerite-de-l'Enfant-Jésus, supérieure-fondatrice, se rendit à Tobata, le 7 juillet 1949, avec S.S.-Marie-Damase, S.S.-Marie-Hostia et S.S.-Marie-Théophane-Vénard. Les Sulpiciens de Fukuoka furent de grands bienfaiteurs. Le colonel Robert Hearn, C.SS.R., aumônier militaire du camp de Viokura, Father Hearn, comme les sœurs l'appelaient, les épouses des officiers catholiques, Madame Yasukawa, multiplièrent leurs secours opportuns.

L'immense propriété était située sur une petite colline de verdure, belle encore de toute sa beauté naturelle. En la parcourant, les sœurs découvrirent deux petits monuments funéraires, mais elles ne purent déchiffrer le sens des caractères qui y étaient gravés. Elles demandèrent à Madame Yasukawa si ces monuments avaient été élevés pour quelques membres de la famille, mais Madame ignorait même l'existence de ces monuments. Plus tard, Monsieur Yasukawa informa les sœurs que ces monuments étaient à la mémoire des serpents, lézards, lapins, oiseaux, insectes morts dans cette forêt, et il donna gracieusement la permission d'en disposer à notre guise le jour où il serait nécessaire de les enlever pour bâtir quelque département de l'école.

Le bâtiment de l'école, construction en bois, avait déjà 39 ans d'existence et il menaçait ruine. Le toit coulait de partout, plus de la moitié des vitres étaient cassées. Pas de toilettes à eau... l'école, cependant, était bien organisée et le matériel scolaire adéquat : bibliothèque, musée, collection de pierres et d'oiseaux, un herbier. Le principal de l'école et un professeur à tendance communiste furent remerciés par Monsieur Yasukawa.

Pour leur résidence privée, les sœurs eurent l'usage de la bibliothèque où il n'y avait pas d'électricité. Il fallait aussi aller puiser l'eau au puits de l'école. On s'installa comme on put, mais des améliorations s'imposaient : on construisit une aile de 9 pieds par 30 pieds pour cuisine, bain et débarras ; on ajouta une annexe de cinq chambres à coucher, sans chauffage ; le Père Roullier prêta un autel pour y déposer le saint Sacrement. Durant deux ans, chaque matin, les sœurs marchaient environ 25 minutes pour se rendre à l'église. Les sœurs habitèrent ce logis des plus incommodes jusqu'en 1953, alors qu'elles purent enfin s'installer dans un couvent bâti à proximité de l'école.[19]

Dans le récit du Docteur Nagaï sur Nagasaki, on lit que la premièbe bombe atomique devait être lancée sur Hiroshima et que la seconde devait l'être sur Kokura, ville située à douze minutes de Tobata. S'il en eût été ainsi,

19. Sœur Rose Cauchon, C.N.D., Notes manuscrites.

les deux villes eussent été détruites et les sœurs n'auraient pas connu Tobata!

Les Sœurs entrèrent officiellement dans l'École, le 5 septembre 1949. La principale était S.S.-Marguerite-de-l'Enfant-Jésus; S.S.-Marie-Damase était disponible pour les cours qui seraient exigés, tout en jouant le rôle de maîtresse de maison; S.S.-Marie-Hostia était titulaire des cours de religion; S.S.-Marie-Théophane-Vénard était chargée de la tenue des livres. Il fallut bientôt penser à construire l'École supérieure. On posa la première pierre, en décembre 1949, et tout fut terminé en avril 1950: six classes régulières, des classes de couture, d'art culinaire, des laboratoires, une bibliothèque et une salle de chant. On put admettre 80 élèves en première année du cours supérieur, soit en 10e année du cours. Quand les sœurs japonaises faisaient profession, l'École les accueillait avec grande joie et profit, et les parents étaient ravis.

Le projet initial s'était amplement développé depuis 1932. En décembre 1949, les œuvres pouvaient inscrire les chiffres suivants:

École Sakura no Seibo Fukushima		Maternelle Primaire Moyenne	*École Meiji Gakuen* Tobata	*Primaire* Moyenne
4		Sœurs enseignantes	3	
7		Professeurs laïques	14	
260	personnes	Cours de religion	0	
34	"	Enfants de Marie	0	
120	"	Enfants de Marie (Shimai Kai)	0	
156	"	Catéchismes (villages, 2)	0	
350	"	Cours privés d'anglais	0	
45	"	Cours privés de français	0	
		Au dispensaire-hôpital, durant l'année:	0	
40	"	Baptême in articulo mortis		

3 195	”	Consultations
2 189	”	Journées d’hospitalisation
35	”	Malades instruits de la religion catholique
100	”	École du dimanche
		Visite bihebdomadaire dans un Refuge de vieillards
30	”	Cours de piano[20].

Les sœurs missionnaires avaient étudié la langue avec application. Au cours des années, elles ont traduit ou fait traduire ce qui pouvait leur servir d’instruments d’apostolat; elles ont écrit des pages qui expriment leurs expériences en Orient.

Le livre de prières de la C.N.D.
La vie de Marguerite Bourgeoys (Sausseret)
Les maximes de Marguerite Bourgeoys
Les méditations du triduum de la Visitation
Les Méditations de la C.N.D. (S.S.-Louis-Bertrand)
Livre des Constitutions traduit par le Père Watanabe, O.P.
Voyage en Orient, de S.S.-Marie-Eugène
Journal d’internement de S.S.-Louis-du-Sacré-Cœur
Compositions musicales (S.S.-Marguerite-de-l’Enfant-Jésus)

Pour la période s’inscrivant entre 1900 et 1950, trois noms brillent sur la carte du Japon C.N.D.: *Fukushima, Hachinohé, Tobata.* Premier appel de l’Église en terre lointaine. Réponse apostolique. Dans sa prière et sa contemplation, Marguerite Bourgeoys qui était venue de France, avait-elle vu sa famille religieuse briser les frontières et parcourir le monde? Avait-elle pressenti que, souvent, ses filles devraient se montrer intrépides comme elle, l’audacieuse Marguerite au cœur de feu?

20. id.

CHAPITRE QUATORZIÈME

RAYONNEMENT APOSTOLIQUE PARTICULIER DE LA C.N.D.

Oeuvre Notre-Dame-des-Écoles
Amicales
Oeuvre Marguerite-Bourgeoys

Oeuvre Notre-Dame-des-Écoles

En France, au Canada
Développement de l'Oeuvre
Couronnement de la statue
Divers faits

Outre l'enseignement qui, entre 1900 et 1950 apparaissait comme l'œuvre unique de la Communauté, un rayonnement apostolique particulier s'inscrivit en trois secteurs: l'Oeuvre de Notre-Dame-des-Écoles, les Amicales, l'Oeuvre Marguerite-Bourgeoys. De près ou de loin, ces activités se rattachaient au zèle, au service d'Église, aux œuvres sociales, à la diffusion du message d'apôtre de la Fondatrice.

En 1944, on célébra le Jubilé d'Or de la dévotion à Notre-Dame-des-Écoles. L'École normale de Montréal, foyer du culte envers Notre-Dame-des-Écoles au Canada, commémora ce cinquantenaire par une grand-messe solennelle. On rappela alors l'origine de cette dévotion mariale.

> Le trait principal du renouveau religieux qui se manifesta après la Révolution française et pendant presque tout le XIX[e] siècle fut, aux dires de Georges Goyau «la multiplication des

> initiatives scolaires.» Bien qu'il y eut d'autres ruines à réparer, tous ces chrétiens et toutes ces chrétiennes sentaient le besoin d'une action morale pédagogique qui devait s'exercer d'urgence sur les jeunes générations. Et l'on vit ce spectacle d'une Église décapitée de son ancien épiscopat, dépossédée de ses anciens privilèges, frustrée de ses anciennces richesses, décimée par l'échafaud, par les pontons, par la disette des vocations durant les années de tourmente, et préoccupée surtout de reprendre élan vers la jeunesse, pour réparer sans vains regrets du passé, l'avenir d'une France chrétienne.[1]

L'une de ces initiatives scolaires de France fut l'Oeuvre de Notre-Dame-des-Écoles. Avec l'encouragement et l'approbation de Léon XIII, elle fut érigée en 1894 par le pieux prêtre A. Guyot, curé de la paroisse Laroche, dans le diocèse de l'Yonne, évêché de Sens. Il avait réussi à créer dans sa paroisse des écoles libres. Pour assurer leur succès, il les avait consacrées à Marie et, en plus, faisant appel à l'appui du Souverain Pontife, il avait eu l'inspiration de fonder une œuvre qu'il plaça sous le patronage de la Vierge: Notre-Dame-des-Écoles. Or, peu après cette fondation, l'anticlérical Émile Combes faisait voter les lois sectaires qui signifiaient l'arrêt de mort des écoles religieuses. L'Oeuvre tombait sous les coups de la libre-pensée.

Mais la Providence veillait. Dès l'année suivante, l'Oeuvre de Notre-Dame-des-Écoles fut adoptée au Canada par le cardinal Taschereau et confiée aux Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal. Le Canada catholique la ferait revivre. L'École normale de Montréal ouverte en 1899 fut placée sous le vocable et le patronage de Notre-Dame-des-Écoles. En France, M. Guyot avait considéré deux

---

1. Maurice Dejonghe, S.M.M., *Notre-Dame des Écoles*, article publié dans *Sanctuaires et pèlerinages*, avec citation de Georges Goyau, *La Vie Catholique*, no 85, parue dans l'ouvrage de Person, *l'abbé Guy Homery*, Paris, 1928, p. 131-132.

objectifs: honorer la sainte Vierge sous ce gracieux vocable afin que cette bonne Mère veuille protéger les écoles; travailler au salut de la société par la prière des enfants organisés en une immense croisade. Un grand nombre de cardinaux, d'archevêques et de prélats avaient approuvé l'œuvre que le Souverain Pontife avait bénie. Les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame accueillirent le mandat de continuer l'œuvre au-delà des mers. Nous en avons la preuve dans une lettre signée de S.S.-Jean-du-Calvaire, assistante générale:

> Monsieur l'abbé,
>
> Le numéro des Annales de Notre-Dame-des-Écoles que vous avez bien voulu nous adresser a été lu avec le plus grand intérêt. Notre Révérende Mère Supérieure me charge de vous offrir ses remerciements avec ses respectueuses félicitations, et l'expression des vœux ardents de toute notre Communauté pour que votre noble et sainte entreprise soit couronnée du succès le plus complet.
>
> L'Oeuvre de Notre-Dame-des-Écoles ne pouvait manquer de rencontrer les plus vives sympathies chez les Filles de la vénérable Marguerite Bourgeoys, dans cette Congrégation de Notre-Dame de Montréal vouée à l'enseignement, sous la direction et dépendance de la Très sainte Vierge reconnue et proclamée par notre Mère fondatrice, comme l'institutrice, la première et perpétuelle supérieure de son Institut. Je vous prie, M. l'abbé, de nous faire la faveur de placer sous la protection de Notre-Dame-des-Écoles, notre institut avec ses établissements, les religieuses et les élèves, en recommandant à cette bonne Mère tous nos besoins qui sont très pressants dans ce temps d'épreuve que nous traversons: notre maison mère a été détruite par un terrible incendie le 8 juin 1893. (...).

Sœur Saint-Anaclet, maîtresse générale des études, écrivit au fondateur de l'œuvre, au nom de Villa-Maria et du Mont Sainte-Marie:

> Je m'empresse de répondre à votre appel en vous envoyant la liste de nos élèves pensionnaires de Villa-Maria qui, toutes, veulent appartenir à votre belle association (...).
>
> Ci-joint la liste des 292 élèves du Mont Sainte-Marie qui ont voulu appartenir elles aussi à la belle armée de Notre-Dame-des-Écoles. Elles ont fait quelques compositions que je me permets de vous envoyer, comptant sur votre indulgence.[2]

En France, l'abbé Guyot avait publié dans les Annales de l'Oeuvre, en juin 1897:

> Aujourd'hui encore, il nous arrive des bords du Saint-Laurent, de la terre bien-aimée de la Jeune France, une lettre sympathique. Elle est adressée à l'Oeuvre par la nouvelle Maîtresse générale des études à la belle Congrégation de Notre-Dame. (...)

Il avoue qu'il ne peut la reproduire en entier, faute d'espace:

> Vous aurez du moins le mot de la fin, un véritable cri de foi et d'enthousiasme: «Il faut que Notre-Dame-des-Écoles protège les 25000 élèves confiées à la Congrégation de Notre-Dame. Il faut que cette bonne Mère soit partout honorée, invoquée, tendrement aimée! C'est mon vœu le plus cher. Priez pour qu'il se réalise.

En 1903, Monsieur Pierre Boucher de la Bruère, Surintendant de l'Instruction Publique, disait après l'inauguration de la bannière de Notre-Dame-des-Écoles: «Je voudrais que ce drapeau fût adopté par toutes nos Écoles normales». Monsieur C.-J. Magnan, Inspecteur général des écoles catholiques du Québec, écrivait en septembre 1904:

> Vous ne sauriez croire combien j'ai hâte de faire pénétrer dans chacune des six mille écoles de la province, l'image de Notre-Dame-des-Écoles. Par cette image, la dévotion à la sainte Vierge sera augmentée si possible. Notre-Dame-des-Écoles! Oh! que ce

2. AMC, 1944, p. 495, fiche d'idées.

titre sonne agréablement à l'oreille du maître chrétien! Quelle belle invocation dans la bouche des trois cent mille enfants de nos écoles!

En 1906, Pie X approuva par une lettre autographe l'image de Notre-Dame-des-Écoles qui commençait à se répandre. Le 12 juillet 1911, Monseigneur Paul Bruchési, archevêque de Montréal, obtenait de Pie X l'autorisation écrite de dédier la chapelle de l'école normale à la Bienheureuse Vierge Marie, patronne des écoles.

Le 7 octobre 1915, Monseigneur Bruchési bénit solennellement la statue de Notre-Dame-des-Écoles. Cette statue de marbre sculptée par les artistes italiens Giacomini et Balducci fut installée dans une niche au-dessus du maître-autel de l'École normale. Bientôt, des reproductions, images, médailles, statues répandent la dévotion à Notre-Dame-des-Écoles.[3] À partir du 7 octobre 1938, plus de cent mille images furent distribuées aux professeurs et aux élèves des écoles de la province et même de l'étranger. La dévotion a franchi les espaces: les enfants de partout invoquent Marie sous un nouveau vocable cher: Terre-Neuve, Afrique, Japon, Territoires du Nord-Ouest canadien, Guadeloupe, Haïti, Texas, Mexique, Chili, Saint-Domingue ouvrent la liste des centres lointains qui, peu à peu, seront intéressés à la cause dont le centre, désormais, est à l'École normale des Sœurs de la C.N.D. de Montréal.

Le 16 octobre 1943, Monseigneur Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, inaugurait l'année jubilaire de l'Oeuvre Notre-Dame-des-Écoles: il en bénit l'image et y apposa sa signature. Le 2 juin 1944, il accorda la permission d'imprimer la prière officielle.

---

3. Gérard Yelle, P.S.S., *Notre-Dame-des-Écoles*, Montréal 1951, cité dans l'article cité de Maurice Dejonghe, S.M.M.

Prière à Notre-Dame-des-Écoles

O Vierge immaculée, vous que la jeunesse étudiante invoque sous le beau titre de Notre-Dame-des-Écoles, nous vous choisissons pour notre Patronne et notre bien-aimée Souveraine. Éloignez de notre vie scolaire tout ce qui peut nuire à notre formation intellectuelle, morale et religieuse. Enseignez-nous à marcher sur les traces de Jésus, notre divin Frère, par la pratique des vertus propres à notre âge : la charité, l'obéissance, la pureté, l'amour de l'étude et du sacrifice, la joie chrétienne et conquérante. O Notre-Dame-des-Écoles, couvrez-nous de votre maternelle protection afin que votre doux Fils Jésus soit toujours la lumière de notre esprit et l'Amour de nos cœurs. Ainsi-soit-il.

Un décret de la Sacrée Congrégation des Rites, en janvier 1947, concéda aux Sœurs de la C.N.D. la faveur de fixer de façon perpétuelle au troisième samedi d'octobre ou l'un des huit jours suivants, la fête de Notre-Dame-des-Écoles, et de célébrer ce jour-là une messe votive solennelle de la sainte Vierge dans toutes les maisons de l'Institut. Le 24 octobre suivant, Pie XII étendit cette faveur à toutes les maisons d'enseignement de la Province de Québec.

À la réunion du 7 mai 1947, les membres du Conseil de l'Instruction Publique demandent à Mgr Joseph Charbonneau de porter au Pape la requête des Frères enseignants et des Sœurs enseignantes du Québec, à savoir «que Notre-Dame des Écoles soit proclamée officiellement la patronne des écoles catholiques et de la jeunesse étudiante du Québec».[4]

La réponse de Rome présentée par Mgr Alphonse Carinci, secrétaire de la Sacrée Congrégation des Rites, exprima que Pie XII accueillait favorablement la supplique

4. Comité Catholique du Conseil de l'Instruction Publique, procès-verbal, 7 mai 1947.

et accordait les demandes de la requête, moyennant certaines conditions. La reconnaissance publique et officielle de la dévotion à Notre-Dame-des-Écoles au Canada date du 12 novembre 1952. Pie XII, agréant la requête des évêques canadiens, proclama alors Notre-Dame-des-Écoles patronne des écoles et de la jeunesse étudiante, pour tout le Canada, et concédait les privilèges liturgiques attachés à ce patronage. Il y eut un grand élan dans la dévotion à la Vierge; la prière est récitée au Canada et traduite en 15 langues.

En l'année mariale 1954, toutes les écoles du Canada et de nombreuses maisons d'enseignement des autres pays se consacrèrent officiellement à Notre-Dame-des-Écoles. Les Commissions scolaires de la Province de Québec donnèrent l'exemple: à leur réunion annuelle à Chicoutimi, le 10 octobre 1954, leur Président lut au nom de toutes la formule de consécration à Notre-Dame-des-Écoles.[5]

Une lettre de l'Autorité Majeure de la C.N.D. invitait les Sœurs à placer officiellement les couvents et écoles sous le patronage de Notre-Dame-des-Écoles.

8 septembre 1954

Mes honorées et bien chères Sœurs,

L'un des vocables de la sainte Vierge qui ont profondément touché Son Éminence le Cardinal Légat, au Congrès marial national, c'est celui de Notre-Dame-des-Écoles. «On a compris depuis longtemps, au Canada, dit Son Éminence le Cardinal Valerio Valeri, l'importance de la valeur des écoles. Tant que l'École sera sous la garde de Dieu et de Notre-Dame, le Canada sera préservé de l'athéisme, du communisme et de tous les maux qui accablent les peuples impies».

Il me semble que nous ferions bien plaisir à la sainte Vierge, en cette année mariale, si nous profitions de la fête de Notre-

Dame-des-Écoles pour lui consacrer sous ce vocable toutes les maisons de l'Institut et les nombreuses élèves qu'elles abritent. Daigne Mère Bourgeoys, la première Institutrice de la petite École de Ville-Marie bénir nos désirs et nos réalisations, en vue de glorifier la Très Sainte Vierge qu'elle a tant aimée et qu'elle a choisie elle-même comme première et perpétuelle Supérieure de son Institut!

(signé) Sœur Sainte-Marie-Consolatrice, C.N.D.
supérieure générale[6]

Le 26 février 1955, un samedi, en l'église Notre-Dame de Montréal, le cardinal Léger décora la bannière du santuaire de la médaille commémorative de l'année mariale, c'est-à-dire de la proclamation de la Royauté de Marie, en présence de plusieurs milliers d'étudiants, de leurs professeurs et des autorités scolaires. Cette bannière était présente à Rome le 1er novembre 1954, pour répondre à l'appel lancé par Mgr Pierre-M. Théas, évêque de Lourdes et Tarbes, aux sanctuaires marials du monde entier. Elle figura près de la grotte de Massabielle, pendant le Congrès marial international de septembre: «Auriez-vous la bonté, avait écrit le cardinal Léger, de donner à notre porte-étendard une place de choix et de le faire déployer devant la grotte? Nous enveloppons nos cœurs dans les plis de cette bannière afin de les offrir à Notre douce Mère du ciel».[7]

La dévotion à Notre-Dame-des-Écoles reçut la plus magnifique approbation de l'Église par le Couronnement solennel de la statue le 30 avril 1958. Ce sommet fut longuement préparé. Le 9 mai 1957, Mgr Dell'Acqua fit parvenir au cardinal Paul-Émile Léger l'autorisation de couronner solennellement la statue de Notre-Dame-des-

6. Archives de l'Oeuvre.
7. Archives de l'Oeuvre (ANDE).

Écoles, Patronne de la jeunesse étudiante du Canada. À partir d'octobre, la croisade s'organisa dans les écoles: préparation spirituelle et matérielle de la précieuse couronne. La célébration de cent cinquante messes commença le 2 décembre 1957; ces messes furent dites dans certaines écoles de chacune des dix provinces du Canada et des cinq parties du monde. L'une de ces messes fut célébrée dans la Grotte de Lourdes. La messe pontificale du cardinal Léger à l'église Notre-Dame de Montréal, le jour du couronnement était la 150e des dix rosaires de messes.[8]

Le cardinal Léger avait annoncé à Mère Sainte-Marie-Consolatrice, supérieure générale, dès le 3 juillet 1957, le couronnement solennel de Notre-Dame-des-Écoles pour la fin d'avril 1958.

Montréal, le 3 juillet 1957

Ma chère Mère,

Le Saint-Père a acquiescé à notre demande avec sa coutumière condescendance et Notre-Dame-des-Écoles sera solennellement couronnée à la fin d'avril 1958.

Je sais que toutes vos filles de la Congrégation seront dans l'allégresse lorsqu'elles apprendront cette nouvelle. Mais Notre-Dame-des-Écoles est une Reine et son Empire est vaste comme le monde. En un siècle qui a perdu le sens du surnaturel, il est urgent que l'école, tout en distribuant l'instruction, soit la voie qui mène à Dieu, et que les maîtres affirment la vérité et initient les enfants à la vraie vie.

Notre-Dame-des-Écoles sera leur guide et leur modèle. Le geste que nous poserons aura donc des répercussions à la dimension de l'Église. Il fait bon de penser que le trône de cette Reine Universelle sera placé dans l'École Normale Notre-Dame. Jamais Reine n'aura eu cour si noble et si fidèle!

8. Archives de l'Oeuvre.

Veuillez agréer, ma Très Révérende Mère, l'expression de mes sentiments respectueux et soyez assurée de mon entier dévouement en Jésus et Marie.

signé: Paul-Émile Cardinal Léger,
Archevêque de Montréal.[9]

Les Autorités scolaires du Québec intéressèrent le personnel enseignant à l'événement:

Hommage à Notre-Dame-des-Écoles

Afin de répondre au désir exprimé par les reponsables de l'Oeuvre de Notre-Dame-des-Écoles au pays, il me fait plaisir d'attirer l'attention de tout le personnel enseignant sur l'importance de cette dévotion recommandée par Léon XIII, puis par S.S. Pie XII. Comme plusieurs d'entre vous le savez, nous devons la fondation de cette œuvre à M. l'abbé Guyot, de France, et aux Révérendes Sœurs de la Congrégation de N.D. chargées du rayonnement de cette dévotion au Canada. Grâce à l'approbation et à l'encouragement de N.N.S.S. les évêques, elles poursuivent leur travail avec un dévouement qui n'a d'égal que leur foi en la Dame des Écoles. La revue du Département n'a pas ignoré cette louable initiative puisqu'en 1904, ce fut par l'intermédiaire de cette publication que fut lancée une croisade de prières à Notre-Dame-des-Écoles parmi la jeunesse étudiante. Depuis 1947, surtout, l'Enseignement primaire, aujourd'hui l'Instruction Publique, se fait un devoir d'assumer les responsabilités qu'on lui confiait dès le début de l'Oeuvre: propager la dévotion et faire de la fête de Notre-Dame-des-Écoles un événement religieux spectaculaire dont la gent écolière se souviendra toute sa vie.

À titre de Surintendant de l'Instruction Publique, je ne puis rester indifférent à ce culte. Aussi, est-ce avec zèle et amour que je vous recommande de préparer les esprits et les cœurs à la célébration de cette fête: préparation basée sur l'appui des autorités religieuses et leurs sages recommandations; préparation intensifiée par les exercices de la neuvaine, alors que vous pourrez faire ressortir les faveurs accordées déjà à la jeunesse étudiante,

9. Copie de la lettre authentique, ANDE.

comme les bienfaits qu'elle est en droit d'attendre du Ciel par l'intermédiaire de Notre-Dame-des-Écoles. (...)

Puissent ces exercices de la neuvaine être une préparation au Couronnement solennel de Notre-Dame-des-Écoles qui aura lieu à Montréal, le 30 avril prochain et qui commémorera en même temps le Centenaire des apparitions de Lourdes et le troisième centenaire de l'ouverture de la première école à Ville-Marie par la bienheureuse Marguerite Bourgeoys.

Omer-Jules Désaulniers[10]

Une formule de consécration de la jeunesse à Notre-Dame-des-Écoles, en français et en anglais, a reçu l'Imprimatur et a été enrichie de deux cents jours d'indulgences par le cardinal Léger le 30 mars 1958. La neuvaine préparant la fête du couronnement fut traduite en braille à l'Institution des Sourdes-Muettes, en 1958.

En ce 30 avril 1958, donc, dans des cérémonies grandioses, le cardinal Léger, avec l'autorisation spéciale de Pie XII et en son nom, couronna solennellement la statue de Notre-Dame-des-Écoles: «Le trône de cette Reine Universelle est placé dans l'École Normale Notre-Dame de Montréal». Jour d'action de grâces et de joie. «Fait avec l'autorisation de Pie XII, le couronnement n'était pas seulement une cérémonie liturgique, mais la consécration officielle du culte à Notre-Dame-des-Écoles, et donc de son Sanctuaire et de son Oeuvre».[11]

Le Sanctuaire de Notre-Dame-des-Écoles est un temple votif dont la décoration est don et collaboration des anciennes élèves, des professeurs et étudiants, des amis de l'Oeuvre par l'offrande de vingt-cinq mille dollars.[12]

10. Omer-Jules Désaulniers, cité dans l'Instruction Primaire, revue pédagogique officielle.
11. Moïse Roy, S.S.S., lettre du 10 septembre 1971.
12. ANDE, 21 juin 1971.

À la réception de trois heures à la maison mère, il y eut des hommages à Marguerite Bourgeoys: anciennes élèves, institutrices, Commission Scolaire de Montréal, Universités, écoles de la Province, et une brillante allocution du cardinal Léger exprima la valeur du geste posé et l'immense joie de ce jour. À l'École normale, plus de cinquante prêtres résidant dans toutes les parties du Canada, des représentants de diverses communautés, des personnalités civiles et scolaires, dont Monsieur Omer-Jules Désaulniers, Surintendant de l'Instruction Publique, trois évêques, furent les heureux témoins du Couronnement solennel inoubliable. Les deux diadèmes ont été offerts par les étudiants du Canada entier.[13]

Pour l'Histoire, la description des couronnes doit être conservée: de loin, les détails sont difficiles à saisir.

> Les motifs ciselés dans l'or des couronnes de la Vierge et de l'Enfant présentent une synthèse de la dévotion à Notre-Dame-des-Écoles au point de vue spirituel et historique.
>
> Les quinze mystères du Rosaire résument la doctrine évangélique, base de toute éducation chrétienne. Ils sont là comme une réponse de la jeunesse étudiante à la Vierge. Roses et lis figurent la charité et la pureté, vertus essentielles de l'étudiant.
>
> Les étoiles (25) illustrent le labeur du maître et de l'élève: la conquête de la vérité, lumière pour les esprits et chaleur pour les cœurs, sous la protection de la Vierge nommée par l'Église «Étoile du Matin».
>
> Dans les deux couronnes sont insérées des perles (100) proclamant à leur manière la dignité du divin petit Roi et de sa Mère, la glorieuse Reine des Écoles. Dans son ensemble, la couronne de la Vierge avec ses pointes élancées symbolise le travail de l'éducation qui est essentiellement un appel vers les hauteurs. Enseigner, c'est élever et éduquer.

13. ANDE, fiche d'idées.

Rapport du principal de l'E. N. de Sherbrooke, le 1er juillet 1924.

ÉCOLE NORMALE DE SHERBROOKE

Sherbrooke, 1er juillet 1924.

Monsieur le Surintendant,

Deux brevets supérieurs et cinq brevets élémentaires, c'est tout ce que l'École normale de Sherbrooke a recommandé, cette année, 1923-24, pour ses élèves. Celles-ci ne sont pas nombreuses, vingt-cinq en tout, et ne peuvent pas l'être davantage dans notre local provisoire. Nous avons dû refuser une cinquantaine de jeunes filles. L'année précédente, dix-neuf diplômes avaient été décernés: il ne restait donc que peu d'élèves en leur deuxième année de séjour. Et cela prouve qu'il est sage le règlement exigeant deux années d'étude avant l'octroi d'un brevet.

Le seul événement important de l'année est le commencement de la construction de notre nouvelle école. Le terrain a été difficile à choisir et à acquérir. Au centre de la ville, il n'y avait rien de convenable. Par ailleurs, nous ne pouvions pas nous placer complètement à la campagne à cause du recrutement nécessaire de notre école d'application. Enfin nous avons trouvé une douzaine d'acres de terre dans le quartier nord de la ville, sa partie la plus coquette, et dans un site pittoresque dominant toute la vallée de la rivière St-François. Nous pourrons y avoir un grand jardin potager et un parterre assez vaste. Un bocage considérable pour servir de cour de récréation à nos futures normaliennes ajoute une note poétique et utilitaire à ce terrain.

Dès l'automne de 1923, le creusage préparatoire se fit, et, au petit printemps de 1924, le béton armé, la pierre, la brique commencèrent à s'empiler. Cette maison sera une réplique de l'École normale des filles de Montréal, qui, selon les Dames de la Congrégation, est construite sur un plan idéal.

Quand habiterons-nous cette École ? En septembre 1925, paraît-il. C'est donc une année encore à passer à l'Académie Ste-Marie de Sherbrooke-Est. Et nous commençons déjà à refuser des élèves pour 1924-25. C'est vous dire notre hâte d'entrer dans la nouvelle construction. Il est vrai qu'alors nous aurons à payer des intérêts fabuleux, puisque l'École va coûter trois cent cinquante mille piastres: ce sera le revers de la médaille. Mais la Providence y pourvoira, et peut-être aussi le Gouvernement. Les prix n'étant plus les mêmes, il ne serait que juste que le Gouvernement aidât spécialement les écoles non bâties avant la guerre.

Le présent rapport n'est donc qu'un cri d'espérance. Vous hâterez de vos vœux, Monsieur le Surintendant, la réalisation de cette espérance.

Veuillez croire à tout le dévouement de

Votre très humble serviteur,

Octave Martin, ptre,

Principal.

Rapport du principal de l'E. N. de Sherbrooke, le 30 juin 1926.

ÉCOLE NORMALE DE SHERBROOKE

École normale Marguerite-Bourgeoys,
Sherbrooke, 30 juin 1926.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre l'exposé du travail accompli à l'École normale de Sherbrooke au cours de l'année scolaire qui vient de se terminer.

Cette année scolaire restera mémorable dans nos annales. Il est vrai que notre école normale est déjà vieille de plusieurs années, mais jusqu'au mois de septembre dernier, elle était installée dans un local si restreint que le nombre total de ses élèves ne pouvait dépasser vingt-cinq.

Nous sommes entrés à cette date dans une maison construite spécialement pour répondre aux exigences d'une institution comme la nôtre, et nous avons pu recevoir toutes les jeunes personnes qui se sont présentées avec les qualifications exigées par les règlements.

Nous croyons pouvoir promettre que l'École normale de Sherbrooke répondra à l'avenir à ce que le département de l'Instruction publique de la Province a le droit d'attendre d'elle.

Le nombre des élèves inscrites au cours de l'année scolaire a été de 82 et le jour de la collation des diplômes nous avions présentes 72.

Nous avons délivré, cette année, six brevets élémentaires et onze brevets supérieurs.

Sherbrooke est le centre d'un district habité par une population mixte au point de vue de la langue. Il est vrai que les catholiques de langue française sont devenus la grande majorité dans presque tous les centres. Cependant nous comptons dans notre district des centres nombreux où il y a une importante proportion de catholiques dont la langue est l'anglais.

L'École normale de Sherbrooke ne répondrait pas à ce que l'on a le droit d'attendre d'elle si elle ne fournissait pas des institutrices capables de converser dans les deux langues usuelles et capables de donner l'enseignement à des enfants appartenant à ces deux races.

Nous avons cru qu'il nous était nécessaire d'avoir deux catégories d'élèves: les élèves suivant le cours d'enseignement français et celles suivant le cours d'enseignement anglais. Chaque catégorie a ses classes et ses maîtresses distinctes et suit le programme des écoles normales en français ou en anglais. Les élèves au cours anglais n'étaient pas très nombreuses cette année; cependant les résultats ont été suffisants pour nous permettre de croire que cette décision était vraiment pour le bien de notre région. (...)

Je vous prie, Monsieur le Surintendant, de me croire,

Votre tout dévoué serviteur,

H.-A. SIMARD, ptre,
Principal.

Dans la couronne de la Vierge sont gravées les armoiries (10) des personnages et des institutions qui ont concouru, soit à l'approbation, soit au développement de la dévotion à Notre-Dame-des-Écoles. *Léon XIII* qui bénit la dévotion à ses origines, en France. *Pie X* qui permit l'érection du sanctuaire de Notre-Dame-des-Écoles à l'école normale de Montréal. *Pie XII* qui autorisa le couronnement solennel de la statue de NDE. Le *cardinal Léger* qui couronna la statue. Le *Département de l'Instruction Publique*, le plus haut organisme scolaire du Québec, dont les membres ont choisi officiellement NDE comme Patronne des écoles de la province. La *Compagnie de Saint-Sulpice* dont les membres, pionniers de l'éducation à Ville-Marie, dirigent l'École de Théologie. L'*Université de Montréal* qui symbolise le haut enseignement donné dans les universités et les écoles affiliées dont NDE est la Patronne. La *ville de Sens* pour rappeler que c'est l'archevêque de cette ville qui bénit la dévotion à ses origines. La *C.N.D.* qui accueille et propage la dévotion au Canada. L'*École normale de Montréal*, centre international de la dévotion, où fut couronnée solennellement la statue, au nom du Saint-Père.

La feuille d'érable et la marguerite ornent les deux couronnes en symbolisant le Canada, l'éducatrice canadienne, la Bienheureuse Marguerite Bourgeoys qui, il y a trois siècles, ouvrait la première école de Ville-Marie.

Sur le globe surmontant la couronne de l'Enfant Jésus sont gravées les cinq parties du monde, lesquelles figurent l'universalité de la dévotion. L'exécution des couronnes fut confiée à la maison Lorioli Fratelli, Milan. La statue est l'œuvre de Balducci et Giacomini.[14]

La faveur du couronnement solennel de NDE accordée par Pie XII appelait un hommage spécial de gratitude: un album renfermant les signatures des membres du Département de l'Instruction Publique, des Chanceliers, Recteurs et Doyens des Facultés de nos universités, des membres

14. ANDE, feuilles manuscrites.

de l'exécutif des divers organismes scolaires, avec les noms et adresses des écoles du Canada et des autres pays qui ont participé à la préparation des couronnes fut présenté au Saint-Père.

En 1958, en union avec les célébrations de Montréal, Mgr Delisle, C.S.SP. couronna une statue de Notre-Dame-des-Écoles donnée par les Sœurs de la C.N.D. en 1951, et consacra officiellement toutes les écoles de la Préfecture de Kabba, Afrique: «Spectacle impressionnant (...) C'était la nouvelle Reine qui donnait audience à ses enfants noirs, grands et petits, vieux et jeunes, païens, musulmans et protestants» (...)[15]

La Bannière du sanctuaire effectua un voyage en Europe du 27 août 1958 au 27 octobre 1961. Sanctuaires et institutions l'accueillirent dans les villes suivantes; douze cités la décorèrent.

Lourdes	*Décoration*
Troyes	Patrie de Marguerite Bourgeoys
Paris	Notre-Dame des Victoires, église St-Sulpice, chapelle de la Médaille miraculeuse, *décoration,* église St-Vincent de Paul, *décoration*
Nevers	Châsse de sainte Bernadette
St-Laurent-sur-Sèvres	Châsse de saint Louis de Montfort, *décoration*
Bourg St-Andéol	Maison mère des Sœurs de la Présentation de Marie
Lyon	Basilique de Notre-Dame de Fourvières
Lisieux	Congrès marial national. *Décoration.*
Rome	Le Vatican, les grandes basiliques, institutions d'enseignement, *décoration*

15. *Spiritains*, avril-mai, 1959, p. 17.

Milan	*Décoration*
Bolzano	Maisons d'enseignement
Bergame	Écoles
Sotto il Monte	Maison familiale de Jean XXIII
Brescia	Châsse de sainte Angèle de Mérici, *Décoration*
Turin	Institutions de saint Jean Bosco, *décoration*
Bruges	Congrès des Enseignants catholiques du monde entier
Malines	Congrès des Écoles normales de Belgique. *Décoration.*
Beauraing	*Décoration*[16]

Le jeudi, 15 octobre 1959, après le chapelet de sept heures radiodiffusé, le cardinal Léger bénit 7 bannières de Notre-Dame-des-Écoles, dont cinq pour les cinq parties du monde et deux pour l'Archidiocèse de Montréal. Un programme de prières était indiqué pour la journée d'accueil dans chaque école et, d'abord, la récitation du chapelet sans interruption de neuf heures de l'avant-midi à quatre heures de l'après-midi. La prière du Rosaire occupa toujours une place primordiale dans la dévotion à Notre-Dame-des-Écoles: mystères du Rosaire dans la neuvaine préparatoire à la fête annuelle; les quinze mystères du Rosaire sculptés dans la couronne de la Vierge et de l'Enfant; récitation hebdomadaire du Rosaire dans la chapelle; érection de la Confrérie du Rosaire dans le sanctuaire de Notre-Dame-des-Écoles, le 12 décembre 1961. Le chapelet de nacre de la Vierge vient de Lourdes; il fut offert le 24 août 1962 par le cardinal Léger.

Des hommages sont offerts régulièrement à Notre-Dame-des-Écoles, titulaire du Sanctuaire:

16. ANDE, feuilles manuscrites.

Récitation quotidienne d'une invocation après Vêpres.
Récitation hebdomadaire du Rosaire le samedi par les Sœurs de la Communauté locale, récitation jamais interrompue depuis 17 ans.
Célébration mensuelle de la messe de Notre-Dame-des-Écoles le 3e samedi du mois, célébration maintenue depuis 10 ans.
Célébration de l'anniversaire de la messe de NDE le 30 avril, par une messe solennelle de NDE, parce que la liturgie du couronnement implique la célébration de l'anniversaire.

Des messes doivent être célébrées chaque année dans le sanctuaire de NDE, aux intentions des bienfaiteurs vivants; ils ont choisi eux-mêmes la date:

7 avril	Les anciennes élèves pour le don des vitraux du Sanctuaire
11 avril	Monsieur Vincent Poggi
18 mai	Les familles Bertrand et Garneau
12 octobre	Messieurs Décarie et Asselin
18 octobre	Monsieur Joseph Guardo[17]

Le pape Jean XXIII, désirant promouvoir le culte de cette Madone accorda, en 1961, de nombreux privilèges à ceux qui visitent le Sanctuaire: «Le sanctuaire de NDE est devenu le lieu de pèlerinage de toute la jeunesse étudiante du Canada, des États-Unis et de l'Europe.[18]

La statue en bois de NDE offerte à Jean XXIII fut sculptée par Giuseppe Runggaldier, Ortisei (Bolzano) Italie. Elle occupe maintenant une place dans les appartements pontificaux.

Le drapeau de NDE sortit des ateliers en 1962. Sa composition héraldique est due à Mgr Olivier Maurault, P.S.S., P.A.

---

17. ANDE, feuilles manuscrites.
18. La Patrie, édition du dimanche, 1er juillet 1962, p. 22.

Lecture de l'écusson

Écu en forme d'amande;
D'azur, bordé d'un azur plus foncé;
A un soleil d'argent posé en chef, dont les 11 rayons du même touchent la bordure de l'écu;
Sous le soleil, une lampe d'or, en forme de calice large et surbaissé, d'où s'échappent sur le soleil, des flammes de gueules surmontées d'un ☧ du même;
Le tout posé sur un M d'argent, dont les jambages s'incurvent en pointe comme la bordure;
Sous l'écu, un listel d'azur, portant la devise d'argent: MATER SCIENTIAE ET AMORIS.

Légende de l'écusson
Le blason de NDE a la forme de l'amande mystique, symbole de la virginité de la sainte Vierge.
La flamme et les lettres grecques représentent le Christ, source de lumière et d'amour.
Le socle sur lequel la lampe repose est en forme de M pour symboliser Marie qui nous donne Jésus, Lumière du monde.
Le contour sombre représente les âmes non éclairéee, mais cependant avides de lumière.
Le Christ par Marie éclaire nos intelligences et embrase nos cœurs.
La devise est: MATER SCIENTIAE ET AMORIS.[19]

Au début, la messe Salve sancta parens fut utilisée. Elle parut dans Prie avec l'Église depuis 1947, pour la Province de Québec; de 1952 à 1963, elle parut dans la même publication liturgique qui changea de nom et devint Prie en Église; elle parut pour tout le Canada, en français ou en anglais.

La messe de 1963, venue de Rome en latin, fut mise en grégorien par l'Abbaye Saint-Pierre de Solesmes (Sarthe,

19. Mgr Olivier Maurault, P.S.S., P.A.
Notes recueillies par Mgr Maurault dans *Histoire générale de l'Art* par George Huisman, École des Beaux-Arts, Paris.

France). Elle fut approuvée par la Sacrée Congrégation des Rites et porte la signature de Mgr Henri Dante. L'accompagnement fut préparé par un artiste sous le pseudo d'Étienne Bergault. Monsieur Clément Morin, P.S.S., Doyen de la Faculté de Musique de l'Université de Montréal, s'était constitué l'interprète du Centre pour faire composer la messe de NDE par Solesmes. Dom Georges Mercure, O.S.B., de l'Abbaye Saint-Benoît-du-Lac, a mis en musique la messe traduite en français, note et accompagnement.

L'Imprimatur et l'approbation de l'Ordinaire, essentiels à l'usage liturgique des textes, furent donnés par Mgr André Ouellette, évêque de Mont-Laurier, en janvier 1966. Les Éditions des Moniales Bénédictines de Mont-Laurier ont participé à la diffusion de la liturgie de Notre-Dame-des-Écoles.

Une lettre fut adressée aux évêques réunis au Concile Vatican II, le 22 août 1964, pour obtenir qu'une messe privilégiée en l'honneur de NDE fût utilisée dans tous les pays du monde. Certains évêques d'autres pays l'ont réclamée et obtenue «dans leur langue».

Pour témoigner une sincère gratitude au Souverain Pontife qui avait accordé la nouvelle messe de NDE, le cardinal Léger avait remis lui-même l'offrande spirituelle des étudiants catholiques du Canada. Le pape envoya par le cardinal une bénédiction apostolique aux étudiants du Canada:

> (...) Aussi, est-ce bien volontiers que nous confions le soin de vous faire auprès des étudiants catholiques du Canada, l'interprète de Notre paternelle reconnaissance. Et c'est de grand cœur que Nous leur accordons, et en premier lieu à vous, cher Fils, en gage de la particulière abondance de grâces que par l'interces-

sion de la glorieuse et céleste patronne des écoles catholiques Nous invoquons sur tous, une large bénédiction apostolique.

Paulus PP. VI

Du Vatican, le 26 novembre 1964.[21]

Plusieurs papes se sont intéressés à l'Oeuvre de Notre-Dame-des-Écoles: Léon XIII bénit l'Oeuvre en 1894; Pie X autorise l'érection du Sanctuaire à Montréal, 12 juillet 1961; Pie XII proclame NDE Patronne des écoles du Canada le 12 novembre 1952 et autorise le Couronnement solennel de la statue le 9 mai 1957; Jean XXIII place sa statue dans les appartements pontificaux, accueille sa bannière au Vatican, accorde les privilèges octroyés aux lieux de pèlerinage, le 17 avril 1961; Paul VI accorde la messe propre de Notre-Dame-des-Écoles, le 11 septembre 1963; il la nomme «Céleste et glorieuse Patronne des Écoles catholiques» dans une lettre autographe adressée au cardinal Paul-Émile Léger, le 10 octobre 1964.[21]

Divers moyens furent employés pour propager la dévotion à NDE:

1. Apôtres dans les différentes parties du monde;
2. Recours dans toutes les circonstances favorisant l'intercession de NDE.
3. Diffusion de la neuvaine préparatoire à la fête.
4. Textes de la messe de NDE adressés aux curés, aux aumôniers, aux maisons du Canada et à un grand

20. ANDE, feuilles manuscrites.
21. ANDE, feuilles manuscrites.
Note: L'exposé de l'Oeuvre N.D.E. montre une vue d'ensemble jusqu'à 1971, inclusivement parce que ce qui fut réalisé et réalisable à une époque donnée ne saurait exister tel quel, en ce moment. Il appartiendra à l'Histoire qui suivra de reprendre le problème à 1971.

nombre d'apôtres à l'étranger : évêques, missionnaires, direction d'écoles.

5. Célébrations de la Parole sous divers thèmes : le Christ, la Vierge éducatrice, des faits d'actualité.
6. Propagande d'images avec prières appropriées en 15 langues et dialectes — chants divers — cantiques.
7. Statues de NDE pour classes, cour d'écoles, médailles, boutons.
8. Voyages de plusieurs bannières. A Montréal, la pérégrination de la bannière dura quatre ans: occasion de fêtes, de prières. Plusieurs bannières furent envoyées à l'étranger, jusqu'aux Indes, en 1959.
9. La Bannière du Sanctuaire fut accueillie en France, en Italie, en Belgique et porte 15 décorations.
10. Environ 90 drapeaux de NDE ont été distribués au Canada et à l'étranger ; le symbole héraldique met en lumière la médiation de Marie, Mère de la Science et de l'Amour «Mater Scientiae et amoris».
11. Le Couronnement solennel de la statue, le 30 avril 1958.
12. Les pèlerinages au Sanctuaire de Notre-Dame-des-Écoles.
13. La journée papale mensuelle dans les écoles.
14. La messe de NDE le 3e samedi du mois dans son Sanctuaire.

Les informations de Centre se transmettaient par radio et télévision, par les journaux, par les revues en divers pays,

par le Semainier paroissial, par le biais de l'Enseignement Primaire ou autre organe de l'Instruction Publique.

À l'occasion de l'Année Internationale de l'Éducation, en 1970, une requête fut adressée par le Centre NDE aux principaux responsables de l'éducation de tous les pays: évêques, associations de religieux et de religieuses, associations de Parents, Universités, Recteurs de Basiliques mariales. Elle avait été suggérée par l'Unesco aux Nations Unies pour étendre la royauté de NDE au monde entier. Les 500 réponses furent remises au cardinal Gabriel-Marie Garrone, Préfet de la Sacrée Congrégation pour l'Éducation Chrétienne. La Sacrée Congrégation pour le Culte divin fit savoir à Mgr Paul Grégoire, archevêque de Montréal dans une lettre qui lui fut adressée de Rome, le 21 juin 1971, qu'elle ne jugeait pas opportun de faire cette proclamation pour le moment. Mais elle accordait une messe propre de NDE conforme aux nouvelles règles liturgiques, pouvant être célébrée partout dans le monde.

Le 18 décembre 1971, les textes de la nouvelle messe furent expédiés par la Sacrée Congrégation du Culte divin et ils furent traduits par des experts en diverses langues: français, anglais, espagnol, portugais, italien, allemand, chinois, japonais et en plusieurs dialectes. La messe propre de 1963, texte latin, avait été traduite en 10 langues.

Les prières à NDE ont été traduites en polonais, flamand, espagnol, italien, arabe, anglais, français, portugais et japonais.

Le Sanctuaire de NDE renferme des valeurs artistiques: pour l'Histoire, il est bon de les noter afin d'en fixer le souvenir à la mémoire des bienfaiteurs et comme rappel des différents moments de l'Oeuvre au Canada:

1. *Statue de Notre-Dame des Écoles,* monolithe en marbre blanc de Carrare, d'une valeur de mille dollars environ, lors de l'achat; don de M. Courval, professeur, oncle de S.S.-Liguori, l'une des fondatrices de l'École normale de Montréal;

2. *Chemin de croix* en véritable mosaïque de Venise, avec encadrement de marbre, estimé à $1750.

3. *Vitraux artistiques* (15) coulés dans le plomb, avec symboles des Mystères du Rosaire, fabriqués par un maître-verrier, Vincent Poggi (1958), au coût de six mille dollars, environ, don des anciennes élèves.

4. *Table de communion* avec appui-mains en marbre de Carrare, au coût de mille dollars.

5. *Vitraux artistiques* coulés dans le plomb, par Vincent Poggi: Pie X, Mgr Bruchési, deux autres représentant le symbole de la dévotion à NDE, au coût de $475. Le vitrail de saint Pie X, outre son effigie, présente une inscription classique ou un «Nihil obstat» pour l'érection du sanctuaire de NDE, 12 juillet 1911.

6. Ornements sacerdotaux avec symbole de la dévotion à NDE, au coût de $600.

7. Urne en argent près de la statue, pour recevoir offrandes et suppliques, au coût de cent vingt-cinq dollars.

8. Bannière de NDE attachée au sanctuaire, au coût de deux cents dollars, don des anciennes élèves de 1949. Elle est à peu près seule dans le monde à avoir été accueillie à la fois aux grands sanctuaires d'Europe, aux grands Congrès pédagogiques et à nombre d'insti-

tutions d'enseignement; plusieurs reproductions ont été portées en divers pays: États-Unis, France, Pérou, Brésil, Nigéria, Malaisie, et d'autres.

9. Le grand ostensoir de la chapelle NDE est celui de l'église Notre-Dame-de-Pitié, don d'un Sulpicien. Très grande valeur.

10. Rochet précieux offert par Mère Sainte-Marie-Consolatrice, à l'occasion du Jubilé d'Or du sanctuaire de la Reine de l'Enseignement Catholique, en mai 1962.

On lit dans Lumen Gentium (VII, 63), que la Vierge coopère à engendrer et à éduquer les fidèles. Marie est donc parfaitement dans son rôle à l'école. Et l'Oeuvre de Notre-Dame-des-Écoles reste liée au rayonnement éducatif de la Congrégation de Notre-Dame.[21]

Amicales

Origine des «Notre-Dame»
Litanie des «Notre-Dame»
Développement de l'Oeuvre
Réalisations
Insertion dans «l'aujourd'hui de l'Église».

Qu'est-ce que les «Notre-Dame»? Quelle est la genèse de leur existence? Lorsqu'en février 1929, eut lieu à Montréal le Congrès qui devait faire éclore les A.F.A.C.C., c'est-à-dire la Fédération des Amicales de nos couvents catholiques, chaque Communauté dut faire le relevé de ses associations du genre. La C.N.D. constata que leur nombre était plutôt restreint. Les plus importantes maisons avaient leur Alumnae: Bourbonnais (1909), Kankakee (1910) Saint-

Louis, Chicago (1915), Académie Villa-Maria, New York, Notre-Dame du Saint-Sacrement, Staten Island, Saint-Louis de Kent, Ottawa (1910). Dans la Province de Québec: Pensionnat de Sainte-Thérèse (1915), Mont Notre-Dame, Sherbrooke (1921), Pensionnat Sainte-Catherine, Montréal (1922), École normale Jacques-Cartier et Villa-Maria, Montréal (1926).

Mère Sainte-Marie-du-Cénacle, supérieure générale, qui avait organisé et vu prospérer l'Amicale de Bourbonnais, forma le projet de voir les Anciennes de chaque couvent se grouper en Amicale. À ce moment-là, fut déclenché le grand mouvement dont l'honneur revient à madame Aurélien Bélanger d'Ottawa qui fut fondatrice et présidente générale de l'A.F.A.C.C. La supérieure générale nomma une directrice générale des Amicales et décida que les Amicales de la Communauté porteraient le nom générique de «Notre-Dame», laissant à chaque couvent le choix d'un vocable spécial attribuable à Notre Dame. On aurait partout les mêmes constitutions et règlements, le même chant de ralliement, la même insigne. La maison mère serait le centre d'une Fédération de famille; une fête annuelle réunirait à la maison mère les déléguées des «Notre-Dame», et les Anciennes qui seraient affiliées; cette fête serait fixée au samedi qui précède la fête de l'Ascension.

Le mot d'ordre était lancé. Bientôt, les Amicales des couvents de la C.N.D. surgirent. Dans les annales de la maison mère, on réserva le «Coin des Notre-Dame». Dans quelques couvents, il existait un cercle d'études: Collège Marguerite-Bourgeoys, Pensionnat de St-Roch, Québec, Mont Notre-Dame, Sherbrooke. Depuis la fondation des Amicales, d'autres Cercles s'organisèrent: Ste-Thérèse de Blainville, Ste-Anne de Bellevue, Berthierville, Bellevue, Jacques-Cartier, Québec.

En plus des cercles d'études, chaque Amicale assigne un but précis à ses activités, détermine l'emploi de ses ressources au profit des œuvres de charité proprement dites ou d'action sociale catholique. Ainsi, au choix: ouvroir pour les missions, pour les tabernacles pauvres du diocèse, pour l'église paroissiale, entretien d'un prêtre indigène, aide aux œuvres du pensionnat, aide aux enfants pauvres, à l'assistance maternelle, bourses pour pensionnaires pauvres, œuvre de la Béatification de Marguerite Bourgeoys. Des parties de cartes, des conférences, des séances littéraires et musicales sont organisées pour augmenter les ressources du groupe.

L'affiliation à la maison mère était accessible à toutes les Amicales, lien de famille congréganiste; l'affiliation à l'A.F.A.C.C. exigeait certaines conditions particulières. Le «Coin des Notre-Dame» donnait chaque mois les nouvelles des diverses Amicales qui existaient, qui se renouvelaient, qui se créaient. Un souffle de vie animait tous les milieux; l'armée pacifique des Anciennes devenait une unité importante au service de l'Église, dans le prolongement de l'œuvre éducatrice de la C.N.D. La longue litanie des Notre-Dame émaillera de noms charmants le jardin fleuri de la Reine de la Congrégation. Il convient de l'inscrire dans l'Histoire:

1910	Notre-Dame-des-Anges	Ottawa
1915	Notre-Dame-du-Bon-Accueil	Ste-Thérèse de Blainville
1921	Notre-Dame-de-la-Congrégation	Mont Notre-Dame, Sherbrooke
1922	N.-D. de-l'Immaculée-Conception	Pensionnat Ste-Catherine, Montréal
1924	Notre-Dame-des-Français	St-Louis de Kent
1926	Notre-Dame-de-la-Villa	Villa-Maria, Montréal
1926	Notre-Dame-des-Écoles	E.N. Jacques-Cartier
1929	Notre-Dame-du-Bocage	Berthier
1929	Notre-Dame-de-l'Espérance	Sacré-Cœur, Québec
1929	Notre-Dame-de-Persévérance	Jacques-Cartier, Québec
1929	Notre-Dame-des-Grands-Cœurs	Sorel
1929	Notre-Dame-de-Fourvières	Académie Saint-Denis
1929	Notre-Dame-de-la-Prière	Pensionnat de Joliette

1929	Notre-Dame-de-Liesse	Rivière-Ouelle
1929	Notre-Dame-du-Bon-Conseil	Bellevue, Québec
1929	Notre-Dame-des-Lys	École normale de Joliette
1929	Notre-Dame-des-Cèdres	Les Cèdres
1929	Notre-Dame-de-l'Assomption	L'Assomption
1929	Notre-Dame-de-la-Lumière	Iberville
1929	Notre-Dame-des-Prés	Laprairie
1929	Notre-Dame-de-la-Visitation	Ste-Anne de Bellevue
1929	Notre-Dame-des-Champs	Châteauguay
1929	Notre-Dame-des-Missions	École Ignace-Bourget
1929	Notre-Dame-du-Souvenir	Sainte-Croix, Québec
1929	Notre-Dame-des-Croisades	Ste-Marie de Beauce
1929	Notre-Dame-du-Saint-Rosaire	Côte Saint-Paul
1929	Notre-Dame-de-la-Réparation	Pointe-aux-Trembles, Montréal
1929	Notre-Dame-de-Souvenance	École Jeanne-LeBer
1929	Notre-Dame-Médiatrice	Saint-Malo, Québec
1929	Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	Pensionnat de St-Roch, Québec
1929	Notre-Dame-de-la-Nativité	Beauport, Québec
1929	Notre-Dame-de-l'Immaculée	Montmagny
1929	Notre-Dame-du-Canada	Saint-Sauveur, Québec
1929	Notre-Dame-du-Mont	Mont Ste-Marie
1929	Notre-Dame-du-Retour	École Ste-Philomène, Rosemont
1929	Notre-Dame-de-la-Garde	St-François de Montmagny
1929	Notre-Dame-de-Lourdes	École normale Marguerite-Bourgeoys
1929	N.-D. du S.-C.-de-Jésus	École Sup. Marguerite-B. Montréal
1929	Notre-Dame-de-Montréal	École Marguerite-Lemoyne
1930	Notre-Dame-de-la-Fidélité	Académie Saint-Urbain
1930	Notre-Dame-du-Revoir	École N.-D. des Sept-Douleurs
1930	Notre-Dame	Collège Marguerite-Bourgeoys
1930	Notre-Dame-de-la-Paix	École N.-D.-de-la-Paix, Verdun
1930	Notre-Dame-de-Ville-Marie	École Ville-Marie (Ac. Visitation)
1930	Notre-Dame-du-Vieux-Moulin	Pointe-Claire
1930	Notre-Dame-de-St-Jean	Pensionnat de St-Jean
1930	N.-D.-Auxiliatrice	Éc. N.-D.-Auxiliatrice, St-Jean
1930	Notre-Dame-de-Nazareth	Chambly
1930	Notre-Dame-de-Sabrevois	Boucherville
1930	Notre-Dame-du-Richelieu	Saint-Denis
1930	Notre-Dame-de-la-Victoire	Victoriaville
1930	Notre-Dame-de-l'Étoile	Yamachiche
1930	Notre-Dame-des-Apôtres	Saint-Romuald
1930	Notre-Dame-de-Troyes	Saint-Augustin
1930	Notre-Dame-du-Foyer	Saint-Pascal
1930	Notre-Dame-d'Hébron	École Sup. Ste-Marie, Sherbrooke
1930	Notre-Dame-des-Vallons	Danville
1930	Notre-Dame-de-la-Joie	École St-Joseph, Montréal
1931	N.-D. des-Bonnes-Études	Institut Pédagogique
1931	Notre-Dame-du-Sourire	Ste-Anne de la Pérade

1932	N.-D. du-St-Sacrement	Terrebonne
1932	Notre-Dame-de-la-Persévérance	Neuville
1932	Notre-Dame-de-la-Grâce	Éc. sup. de l'Imm.-Conception
1933	Notre-Dame-des-Neiges	Mégantic
1933	Notre-Dame-de-l'Acadie	Caraquet, N.B.
1933	Notre-Dame-des-Flots	Iles de la Madeleine
1935	N.-D.-de-la-Rédemption	Éc. N.-D. de Lourdes, Verdun
1935	N.-D.-de-la-Ste-Famille	Ile d'Orléans
1935	N.-D.-du Mont-Royal	École St-Eusèbe, Montréal
1935	N.-D.-de-Bon-Secours	École Jeanne-Mance, Montréal
1939	Notre-Dame-du-Cénacle	Éc. des Sts-Martyrs, Québec
1940	Notre-Dame-de-Westmount	Académie Saint-Paul
1942	N.-D.-du-Perpétuel-Secours	Ville-Émard, Montréal
1945	N.-D.-de-l'Annonciation	Éc. Ste-Claire, Tétraultville
1945	Notre-Dame-du-Bonheur	Académie St-Léon
1945	N.-D.-des-Laurentides	École normale, Baie St-Paul
1946	N.-D.-des-Deux-Montagnes	St-Eustache
1947	Notre-Dame-de-Fatima	Windsor Mills
1948	Notre-Dame-du-Cap	Richmond
1949	Notre-Dame-du-Lac	Alma
1949	Notre-Dame-de-Montfort	École Ste-Hélène, Montréal
1949	Notre-Dame-de-l'Idéal	École normale de St-Jean
1949	Notre-Dame-des-Bois-Francs	Arthabaska
1949	Notre-Dame-de-Beauvoir	Bromptonville
1952	Notre-Dame-de-Sherbrooke	École Sylvestre, Sherbrooke
1952	Notre-Dame-des-Mines	Asbestos
1953	Notre-Dame-des-Pins	Oka
1953	Notre-Dame-de-l'Espoir	Huntingdon
1954	Notre-Dame-de-l'Ave	École Ste-Marie, Tétraultville
1954	Notre-Dame-des-Arts	École normale de Musique —

Les Archives des Amicales conservent fidèlement le nom des Amicales, la devise, le but des activités, le nombre des membres, le Président d'honneur, le nom des membres du premier conseil et la date de la fondation. On y trouve aussi le compte rendu de plusieurs réunions, avec la couleur locale. Les sujets généraux suggérés comme travail apostolique à toutes les Amicales sont adoptés partout avec les nuances qui caractérisent les divers groupes, et c'est char-

Note: Un grand nombre d'Amicales ont été créées dans la suite: on trouve leur vocable dans l'historique des couvents, mais aucun nom d'Amicale ne figure dans l'Index onomastique.

mant! Les Constitutions des «Notre-Dame» furent approuvées par l'Ordinaire en 1934.

Le 31 décembre 1929, la directrice générale des Amicales, S.S.-Marie-Odile, adressait à Mère Ste-Marie-du-Cénacle, supérieure générale, les résultats des activités en cours:

> 8 Amicales qui existaient avant 1929 se sont placées sous la protection des Notre-Dame et affiliées à la maison mère.
> 33 Amicales furent fondées en 1929
> Les 41 Associations régulièrement formées comptent 6800 associées.

Le «Coin des Notre-Dame» a expliqué le but de l'A.F.A.C.C.:

> Établir l'union et la solidarité entre les associations des anciennes élèves des couvents catholiques du Canada;
> Favoriser en éducation dans la presse et le livre, dans la vie individuelle, la famille et les organismes sociaux et nationaux la réalisation, le développement et la propagation des principes catholiques. Donc, ligue des femmes catholiques canadiennes, dans un but d'apostolat et d'action sociale. Le Saint-Père a béni l'œuvre dès le début; elle a reçu l'approbation des archevêques de Québec, de Montréal et d'Ottawa. La Fédération est placée sous le patronage de Marie-Médiatrice et a pour devise: «Le rayonnement du foyer par le Christ».

Le «Coin des Notre-Dame», dans l'ensemble de ses chroniques, représente un volume inédit où sont inscrites les activités locales des Amicales, en réponse aux appels et aux directives de la Directrice générale et de son Conseil, sous la première direction de la Supérieure générale et des Mères de l'Administration générale. En 1930, les Amicales de la C.N.D. participèrent à l'exposition missionnaire de Montréal, dans la salle du manège militaire de la rue Craig, à Montréal. Sœur St-Pierre-Martyr fut chargée des cercles d'études des Amicales, en 1932.

Le 11 décembre 1933, la directrice générale écrivait aux Amicales de la C.N.D.:

> (...) Vous n'ignorez pas que par une déclaration de S.E. le cardinal Villeneuve, de la mi-novembre, l'association des A.F.C.C. est dissoute, et l'organe de cette Fédération, AMICA, suspendu. En conséquence, aucun envoi d'argent ne doit être fait ni à Ottawa, ni à Montréal. Nos obligations cessent. Aucun commentaire peu charitable ne devra se faire sur cette question.
>
> Nos Amicales deviennent diocésaines, et nous attendrons de Nos Seigneurs les Évêques des directives qui devront nous placer dans l'Action Catholique diocésaine.

En 1935, l'A.F.A.C.C. fut remplacée par la F.D.A.C. (Fédération diocésaine des Amicales des couvents). Les directives seront données aux Amicales par les diocèses: lutte contre le communisme, lutte pour le bon cinéma, lutte pour la bonne littérature, lutte contre les modes inconvenantes, et autres objectifs, au rythme des problèmes rencontrés dans la société, et que l'Église voulait embrasser comme travail apostolique à confier au zèle des laïques. Les statuts de l'association furent imprimés en 1935; des modifications furent approuvées en 1941; d'autres, en 1944. Mgr Conrad Chaumont, évêque auxiliaire de Montréal, en était le président.

La correspondance des Amicales, conservée aux Archives de l'Oeuvre, est riche de détails inédits. On y trouve des témoignages touchants d'appréciation de l'éducation reçue, d'attachement à l'Église, de dévotion à la Sainte Vierge, d'amour pour Mère Bourgeoys et d'amitié pour ses Filles. Chaque groupe apparaît dans un cadre précis, avec un but et des réalisations qui lui sont propres: personnes, site, souvenirs, programme particulier. C'était vraiment une aube et une espérance! Il ne manque quelquefois qu'une

signature à la main, pour inscrire le compte rendu parmi les trésors littéraires identifiés. Signer: la Présidente, la Trésorière, la Secrétaire C.N.D.; parler de Sœur Supérieure, de Madame la Présidente n'est pas utilisable dans l'Histoire; omettre la date des pièces fournies est aussi une réelle lacune pour l'Histoire.

En parcourant les messages des Amicales, on a une vue d'ensemble des réalisations des divers milieux, de la valeur des réunions annuelles, de l'intérêt accordé par le curé et parfois par les notables de l'endroit. Partout, les pauvres sont l'objet de l'attention des Amicalistes ainsi que l'Oeuvre des Tabernacles: paroisse locale ou pays de mission. En additionnant les sommes versées aux défavorisés et aux missions, on est vraiment étonné et heureusement surpris. Et ce, à travers les couvents dispersés de la C.N.D. Dans les Cercles d'études, on étudie la doctrine sociale de l'Église et la manière de rayonner l'esprit chrétien dans le foyer, à l'école et dans la société. En certains endroits, les autorités ecclésiastiques exprimèrent le désir de voir le cercle d'Études se changer en section jiciste. Le mouvement bien amorcé avait donc rayonné: autre est le semeur, autre, le moissonneur, c'est évangélique!

À mesure que les pensionnats fermèrent leurs portes, que les écoles secondaires publiques, les Régionales et les CEGEPS accueillirent les élèves, les élèves du cours secondaire perdirent de vue leur Amicale et le nombre de présences à la réunion fut modifié, mais l'Oeuvre demeure avec son but et sa valeur de rayonnement. Les Amicales de la C.N.D. restent à l'avant-garde; elles donnent l'information sur les grands problèmes de l'heure. En 1962, le compte rendu de la 33e journée de l'Amitié, exprimait ceci:

À date, $25 876. avaient été affectés aux bourses d'études.

36 000 cartes d'appréciation et de critique sur les programmes présentés à la Radio et à la Télévision furent diffusées par les Anciennes.

18 Amicales avaient organisé des retraites fermées; 34, des Cercles d'études sur les Conciles, les sectes dissidentes et autres problèmes de l'époque.

$22 211. avaient été offerts à Mère Générale pour le Foyer de l'Amitié (Tokyo) 1956.

La chapelle de l'Hôpital, chapelle Marguerite-Bourgeoys, a reçu des dons appréciables de la part des Anciennes: les bancs portent le nom de chaque Amicale donatrice. Une plaque commémorative (1953) rappellera la sollicitude et les démarches du Conseil Exécutif de la Fédération, en vue d'obtenir cette chapelle.

Plusieurs personnes ont été liées à l'Oeuvre des Amicales entre autres: S.S.-Marie-Odile, fondatrice des Amicales Notre-Dame; S.S.-Pierre-Martyr, fondatrice des Cercles d'études; S.S.-Marthe-du-Sauveur, directrice générale des Amicales Notre-Dame; S.S.-Madeleine-des-Anges, secrétaire permanente; Madame Louis-Philippe Lussier, Présidente générale; Madame Pierre Ricour; Madame Ernestine Pineault-Léveillé, première Présidente générale; Mesdemoiselles Pauline Désy, Simone Beaulieu, pour ne nommer que celles qui sont connues du plus grand nombre.

Parmi les grandes réalisations de la Fédération des Amicales Notre-Dame, on doit noter: *les Congrès* tenus à Montréal, à Sherbrooke, à Québec; *l'opération Toile d'araignée* (étude des églises, confessions et sectes); *Feux croisés sur la question 3* de la fiche-enquête adressée aux présidentes: Avez-vous réalisé avec vos Amicalistes une heure d'étude sur les Conciles ou sur les sectes, sous-produits des Églises protestantes? Quel genre de présentation avez-vous choisi?

Faut-il souligner que le Congrès de Sherbrooke avait suscité une prière œcuménique? Depuis ces assises, 24 922

chapelets de l'Unité, partis du Secrétariat de la Fédération, rue Stanley, à Montréal, ont rejoint 24 922 Anciennes et lancé un pont de prière vers Notre Dame pour le succès du 2e Concile du Vatican et la lutte contre les avances du communisme? Les grains de diverses couleurs rappelaient les parties du monde: jaune, Asie; bleu, Océanie; blanc, Europe; rouge, les deux Amériques; vert, Afrique.

Le chant de ralliement des Notre-Dame est dû à la plume de S.S.-Marie-Odile qui l'avait composé sur la musique de «Reviens Dollard», avec la permission de l'auteur, le R.P. Georges Boileau, O.M.I.

Trois présidentes générales se sont succédé à la tête des Notre-Dame: Madame Pineault-Léveillé, Madame Louis-Philippe Lussier, Madame Pierre Ricour.

De 1929 à 1954, 2763 conférences culturelles, sociologiques;
1682 bourses d'études;
247 trousseaux blancs;
Des milliers de vêtements: pauvres et missions;
14 875 paniers de Noël;
3622 messes pour les Anciennes élèves.

Dans l'histoire des Amicales C.N.D., il faut souligner l'inoubliable Seder vécu à la maison mère de la C.N.D., présidé par le Père Vincent-Marie Goldstein, O.M.I., Juif converti au catholicisme; le Seder fut complété par la non moins inoubliable messe de minuit. «Étude et Amitié» semble bien résumer le but initial et permanent des Amicales C.N.D. Les Amicalistes de toutes les régions vibrent dans un même climat d'amitié dès les premières notes de leur chant de ralliement:

Nous revenons, enfants de Notre-Dame
Le cœur ému vibrant d'un noble espoir

Du souvenir la bienfaisante flamme
Ravive encor le charme du revoir
Au doux appel d'une voix toujours chère
Nous accourons au foyer du bonheur
Comme revient l'enfant près de sa mère
Comme le lierre au vieux tronc protecteur.

Rallions-nous pour former l'avant-garde
D'une milice aux élans généreux
En haut les cœurs! La Vierge nous regarde
Elle bénit nos désirs et nos vœux
Heureuses fleurs du champ de Marguerite
Que cultivait un amour sans égal
Dieu fit de nous une race d'élite
Noblesse oblige, allons vers l'idéal.

Foyer béni des jours de la jeunesse
Des frais matins et des soirs radieux
De te revoir fait naître l'allégresse
Et rajeunit plus d'un front soucieux
Le cœur trempé d'une sainte vaillance
Nous reprendrons du devoir le sentier
Notre devise est un chant d'espérance:
Que par le Christ rayonne le Foyer![22 et 23]

L'Oeuvre Marguerite-Bourgeoys

Genèse de l'Oeuvre
Étapes de l'Oeuvre
Réalisations du Centre Marguerite-Bourgeoys
Prospective

Les Annales manuscrites de la Communauté avaient été consumées en 1893. Pour y suppléer un peu, onze cahiers manuscrits fixèrent les faits importants situés entre le 30

22. Archives des Amicales
23. Sr Ste-Marie-Odile, les «Notre-Dame» (fiche d'idées).

juillet 1885 et le 16 novembre 1896. Le 1er janvier 1895, parut le premier numéro des «petites annales» publiées par la maison mère à l'intention des missions.[24]

Dans ces pages, on trouvait des textes relatifs à Mère Bourgeoys et à sa Cause de canonisation introduite en cour de Rome en 1878. C'étaient là des écrits spontanés incluant des documents ou des faits reliés à une grande pensée directrice. On pourrait les classer sous un titre général: hommages à Mère Bourgeoys.

Plusieurs Sœurs ont travaillé depuis lors à la promotion de la Cause: Mère Saint-Victor (Chénier), Mère St-Jean-Baptiste (Pelchat), Sr Ste-Alphonsine (Bélanger). Sr Ste-Eulalie-de-Barcelone (Jacques) fut chargée de *l'Œuvre de la Vénérable Marguerite Bourgeoys* après 1900.

Elle rédigea les Annales de la Cause, indépendamment des Annales de la maison mère, relatant tout ce qui avait trait à l'espoir de la glorification de la Fondatrice, à partir des initiatives de Mgr Bourget en 1868. Elle recueillit et fit publier en 1925, avec l'approbation de l'Ordinaire de Montréal, un recueil des guérisons et faveurs obtenues par l'intervention de Marguerite Bourgeoys.[25]

L'attention était éveillée. On recourait à Mère Bourgeoys pour obtenir des faveurs spirituelles et temporelles. Des poésies, des chants, des exposés littéraires et historiques firent connaître cette grande âme dans les couvents et les écoles. On trouvait dans les bibliothèques la *Vie illustrée de Mère Bourgeoys* éditée par la Maison des Éditions Faillart à Abbeville, en 1896. On ne peut pas mesurer l'intensité

24. HCND X, tome II, p. 43
25. Courrier Marguerite-Bourgeoys, 1, 1971, p. 1, 2 (fiche d'idées).

de la prière adressée, alors, à la Mère de la Colonie. Peu à peu, Mère Bourgeoys réapparaissait à Ville-Marie pour influencer l'œuvre de l'éducation à l'école et dans les familles. On ne pensait peut-être pas toujours à imiter ses vertus, mais on avait retrouvé son sourire et sa protection, et l'on recourait à elle comme on va simplement à une Mère compréhensive et puissante.

En février 1927, la direction de *l'Oeuvre de la Vénérable Marguerite Bourgeoys* voulut imprimer une nouvelle orientation au mouvement. Dans les Annales de la maison mère, publication mensuelle, une large place fut réservée à la Cause: chronique relatant les faveurs obtenues, cheminement de la Cause de Béatification à Rome, liste des dons offerts à la Bienfaitrice céleste. La nouvelle Directrice de l'Oeuvre ouvrit

le Bureau Marguerite-Bourgeoys

en s'adjoignant des Sœurs qui manifestaient le désir de propager la dévotion à Mère Bourgeoys. L'Équipe était soutenue par le Comité des Fondateurs de l'Église du Canada inauguré en 1942, sous l'impulsion du Cardinal J.M.R. Villeneuve, O.M.I. Ce Comité avait été confié aux Jésuites, et le Père Émile Gervais en fut le représentant durant plus de 25 ans.

La Congrégation de Notre-Dame entrevoyait d'une façon précise que la Béatification de Marguerite Bourgeoys devenait possible dans un avenir assez rapproché. Un grand courant de prières et de sacrifices parcourut tous les milieux: religieuses et élèves se firent les apôtres de la Cause. Au Bureau Marguerite-Bourgeoys, on suivait avec ferveur l'étude des miracles en Cour de Rome pour tenir les Sœurs au fait de tout ce qui pouvait aviver l'espérance. L'humble S.S.-Marie-Alexina restait penchée sur les docu-

ments, scrutant à la loupe tous les détails, les dates, la ponctuation, afin que rien ne puisse faire obstacle à l'authenticité parfaite qui assure l'acceptation des témoignages.

Après des mois et des années d'attente, de prières et de sacrifices, 1868-1950, le jour de la Béatification de Marguerite Bourgeoys luit au ciel de l'Église. Le 12 novembre 1950, dans le climat d'allégresse de la proclamation du dogme de l'Assomption de Marie, Pie XII déclarait Bienheureuse la Fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame.

S.S.-Marie-Alexina, directrice du Bureau Marguerite-Bourgeoys fut l'âme des fêtes de la maison mère qui coïncidaient avec celles de Rome où les Mères de l'Administration générale représentaient la Communauté. Le Seigneur avait béni l'intelligent labeur réalisé par la Directrice depuis 1927, mais les plus belles célébrations de la terre pâlissent devant celles du ciel où l'ardente Ouvrière fut conviée dès janvier 1951. Elle avait eu l'immense joie de prier «Marguerite Bourgeoys Bienheureuse» avant de mourir. Son œuvre terrestre était achevée. Quelle rencontre de Marguerite avec celle qui, pendant plus de vingt ans avait entrevu le jour où se poserait le nimbe des Bienheureuses au front d'une Mère!

À travers le Québec, l'Ontario, les Provinces Maritimes, les États-Unis, et même au Japon, partout où missionnaient les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, les âmes étaient tournées vers la nouvelle Bienheureuse. Il fallait canaliser ces élans, les comprendre, les analyser comme des chemins de lumière et de vie conduisant au Christ et à sa Mère. Il fallait une âme de feu pour prendre le flambeau: en février 1951, S.S.-Damase-de-Rome assumait la direction

du Bureau. À ce moment-là, à la demande du Comité des Fondateurs de l'Église du Canada que représente un évêque au sein même du Comité, le Bureau Marguerite-Bourgeoys devenait en 1953

le Centre Marguerite-Bourgeoys

Depuis lors, s'inaugure une ère nouvelle. Le passé qui a connu la montée de l'Oeuvre jusqu'au jour radieux couronnant la Fondatrice, deviendra un présent dynamique.

La première réalisation du Centre Marguerite-Bourgeoys fut l'entreprise d'un précieux et volumineux ouvrage de 320 pages: *La Bienheureuse Marguerite Bourgeoys, Sa Béatification.* Compilation et rédaction de S.S.-Damase-de-Rome, gravures de choix. L'appréciation de Mgr Julien Le Couëdic, évêque de Troyes, est digne de l'œuvre et la met en lumière:

> Ce volume est un monument auquel ne manque ni une pierre, ni une dentelle sur la façade, et qui fait honneur à ceux et à celles qui l'ont conçu, qui l'ont composé et qui l'ont imprimé.[26]

Une autre publication fut l'impression de dix brochures différentes représentant chaque province religieuse: *Échos des fêtes de la Béatification.*

Le film de la Béatification fixa par l'image l'inoubliable souvenir. Comment fut-il préparé?

Le 21 janvier 1952, l'abbé Maurice Proulx, écrivait à S.S.-Damase-de-Rome au sujet d'une visite au Centre Marguerite-Bourgeoys, en vue d'un film sur la Béatification.

> Révérende Mère,
> Pour faire suite à notre entretien au sujet du film «Marguerite

26. HCND, X, II, p. 28 , 33

Bourgeoys» je vous confirme par cette lettre qu'en raison du paiement de $3000. qui m'avait d'abord été promis, mais qui n'a pas été payé par le Comité des Fondateurs, je m'engage à terminer le film, commencé lors du pèlerinage et de la Béatification de Marguerite Bourgeoys.

J'utiliserai le matériel déjà pris en Europe, et j'y ajouterai quelques scènes que je devrai prendre au pays.

Le film sera sonore et en couleur, à l'exception des scènes prises dans Saint-Pierre de Rome, et durera vingt minutes.

Il est entendu qu'en raison du paiement de $8000, le Gouvernement de la Province de Québec restera propriétaire du film, lequel sera distribué gratuitement par le service de Ciné-Photo provincial.

Ceci est plutôt un avantage pour la C.N.D. parce que cette distribution, avec l'achat de copies, coûtera d'ici quelques années, plusieurs milliers de dollars à la Province.

Je fournirai aussi une copie du film à la Congrégation de Notre-Dame qui en outre pourra se procurer, si elle le désire, toutes les copies additionnelles dont elle pourra avoir besoin au prix ordinaire (soit 178.00 aujourd'hui. (...)

Maurice Proulx, ptre[27]

Le 6 mars, l'abbé Proulx partait pour Troyes dans le but de compléter le film de la Béatification. Le voyage était aux frais du Gouvernement.

Le 6 novembre 1953, l'abbé M. Proulx écrivait:

Ma Révérende Mère,

C'est avec grand plaisir que je puis vous annoncer que le film de M.B. est terminé, que j'ai remis une première copie au Service de Ciné-Photo à Québec qui l'a acceptée et que j'ai une autre copie corrigée et améliorée qui vous est destinée. J'envoie aujourd'hui même cette copie à Radio-Canada pour que le

27. Annales du Centre, 12 mai 1952, p. 266, 267.

> Service de T.V. en prenne connaissance afin de préparer les émissions de 9 h. à C.B.F.T., Montréal, et de 11 h à C.B.O.T. Ottawa, lundi le 16 novembre (...).

La C.N.D. a fourni $3000. pour le film. Monsieur Guy Dufresne a composé le texte, un petit chef-d'œuvre. M. Guy Maufette l'a présenté avec une perfection rare. M. l'abbé Proulx a mis tout son art et son esprit religieux dans la réalisation.[28]

La distribution des reliques insignes et des reliques secondaires (objets ayant touché aux ossements de Mère Bourgeoys), la préparation des reliquaires et des moyens de propagande; les neuvaines, les visites et pèlerinages au Tombeau; l'accueil des malades et des visiteurs; les processions, les chants, les célébrations liturgiques en l'honneur de la Bienheureuse; les conférences, une correspondance volumineuse; la décoration de la salle du Tombeau; les intentions de prières à recueillir et à faire connaître; le climat de prières et de ferveur à établir autour du nom et de l'Oeuvre de Marguerite Bourgeoys; le Courrier publié dans les Annales de la maison mère depuis 1927 et, en tiré à part depuis 1971: autant de réalisations du Centre, et bien particulièrement de sa Directrice, durant des années! Des milliers de médailles, de feuillets, d'images ont propagé la dévotion à la première Bienheureuse canadienne.

Des centaines de documents précieux ont été recueillis, identifiés, classifiés, de manière à constituer les Archives du Centre. Dans cet ordre de pensée, collection et classification de tous les écrits concernant M.B. depuis 1701 (Charles Glandelet) et 1728 (Michel-F. Ransonet); préparation de la bibliographie M.B.; transcription d'œuvres au dactylo,

28. AMB, 1954, p. 14.

photocopies, microfilms; enregistrement de bandes sonores; recherches se rattachant directement ou indirectement à l'histoire de Marguerite Bourgeoys, aux procès de la Cause; albums de photos précieuses et variées intéressant l'Oeuvre depuis la plus lointaine époque.

Une Équipe de Sœurs a travaillé ferme en collaboration avec le chef indéniable qui avait voué sa vie à la Cause de la Fondatrice, après une carrière fructueuse et magnifique dans l'enseignement, comme préfète d'études, supérieure et directrice. S.S.-Damase-de-Rome avait le don de faire connaître et aimer Mère Bourgeoys. Des diapositives, des projections expliquées avec ferveur et authenticité, en un français impeccable, faisaient partie du rayonnement du Centre et s'inscrivaient comme le prolongement de l'Oeuvre éducatrice d'une âme claire et forte qui a connu la souffrance et l'a assumée dans la foi.

Elle avait formé le projet de conserver en un même endroit divers objets et documents concernant M.B.; de là est née l'idée du Mémorial situé près de la chapelle Marguerite-Bourgeoys. Que renferme-t-il exactement? de bien précieuses choses, entre autres:

1. Index des manuscrits contenus dans les casiers des 5 tiroirs de documents concernant la Bienheureuse.
2. Testament de Pierre LeBer.
3. Inventaire de ses biens (peintre du vrai portrait de M.B. 12. 1. 1700)
4. Bouquet présenté à Pie XII par M. Edgar Peltier, P.S.S., le 12 novembre '50.
5. Le coffret en bois de rose qui a contenu les ossements de M.B.
6. La malle qui contenait les papiers d'affaires de M.B. Le revêtement est de peau de veau mort-né. En-dessus, on peut voir «les semences», petits clous forgés à la main. La serrure et la poignée ne sont pas de la même époque.

7. Croix d'argent ayant appartenu à M.B. et léguée à la famille Cadieux de Courville qui s'est transmis le trésor de génération en génération jusqu'à 1904 où l'une des descendantes, Mère Marie-Paul, religieuse du Précieux-Sang, l'a léguée à la C.N.D.
8. Burettes d'argent, fin du 17e siècle. Don de Mlle Le Ber aux Sœurs de la C.N.D. pour la première messe dite dans leur église le 6 août 1695.
9. Plateau d'argent des burettes.
10. Ciboire d'argent donné à la C.N.D. du vivant de M.B. (Paris, 1684)
11. Calice donné à la C.N.D. du vivant de M.B. (Paris, 1681)
12. Partie supérieure du monument placé au bas du sanctuaire NDP, rue St-Laurent, au-dessus de la crypte où furent inhumés les restes mortels de M.B. après l'incendie de la M.M. de Villa-Maria, le 8 juin 1893.
13. Vaisselle d'étain en usage à la C.N.D. au 17e siècle et jusqu'au début du 20e.
14. Coupe et écuelle d'argent en usage dans la Communauté au début.
15. Photos et historique des diverses maisons mères — église Bon-Secours.
16. Nom des collaboratrices de M.B.: 1653 à 1700: «les premières».

En 1964, Mère Ste-Marie-Consolatrice, supérieure générale, voulut offrir à chaque sœur de la Congrégation, *les Écrits autographes de Mère Bourgeoys.* Immense préparation de la part de S.S.-Damase-de-Rome qui exécuta l'œuvre en perfection, avec le concours de l'Équipe pour les recherches et les corrections.

La Directrice du Centre a dressé la table onomastique des 9 volumes déjà parus de l'Histoire de la Congrégation de Notre-Dame: elle en fit le plan, y travailla personnellement et engagea les Sœurs novices et l'Équipe du Centre dans l'entreprise d'envergure. S.S.-Maurice-de-Rome y œuvra très spécialement.

Quel lien existe-t-il entre cet index et l'Oeuvre de Mère Bourgeoys? On sait que les deux premiers volumes de notre Histoire relatent la vie de la Fondatrice; que les 7 autres y sont reliés plus ou moins directement; que d'ailleurs, l'Histoire de la Congrégation de Notre-Dame est toujours le développement du projet de Marguerite Bourgeoys.

Sur tant de labeur intelligent et fervent, le Seigneur fit luire des joies profondes. Deux de ces bonheurs ont été particulièrement appréciés: un voyage en Europe qui permit de visiter Troyes; l'inscription officielle dans le Comité des Fondateurs. Dans les Annales du Centre, le 16 août 1964, la Directrice avait noté son message à Mgr Joseph Géraud, Postulateur de la Cause:

> Je quitte Montréal, vendredi 21 août. Je pars en paquebot et je serai à Paris le 28. À Troyes, du 5 au 16 septembre. Après être passée par Tours, La Flèche, Angers, Nantes, La Rochelle (la route de Mère Bourgeoys), je serai à Lourdes le 19 septembre. À Rome, le 22. J'en partirai le 27.

Au retour, les Annales portent la note suivante à la date du 14 octobre:

> Je suis revenue très contente de mon voyage pourtant très court. À Troyes seulement, j'ai eu le temps de respirer. Du 15 septembre au 3 octobre, j'ai vu Orléans, Tours, La Flèche (à Angers, je n'ai fait que passer), Nantes, La Rochelle, Lourdes, Gênes, Rome, Assise, Florence, Venise, Milan, Fribourg.
>
> Mais vraiment, c'est dans la patrie de Mère Bourgeoys que se fixeront mes souvenirs.

Plus tard, le 26 mai 1967, l'Assemblée épiscopale de la province civile de Québec réunie à l'Archevêché de Québec les 18 et 19 mai 1967, nommait S.S.-Damase-de-Rome «Membre du Comité des Fondateurs». Grande joie intérieure après 16 ans de service d'après les directives du

Comité dont le Père Émile Gervais fut l'animateur dévoué et compétent. La nouvelle fut communiquée par l'abbé Jean-Marie Lafontaine.

Le Centre Marguerite-Bourgeoys est devenu le cœur d'une Oeuvre: il a pour premier objectif de relier toutes les générations de Sœurs à la Fondatrice et à son charisme. Organisé scientifiquement, il conserve les documents relatifs à la Cause. Il a des antennes pour apercevoir le fil conducteur des événements et saisir les indications divines dans les divers moments de l'Histoire, afin de poursuivre avec sagesse, dans l'optique du temps, le projet de Canonisation de Marguerite Bourgeoys: relations avec Troyes, avec Rome; miracles et procédures officielles; organisation continuée des Archives; correspondance ininterrompue pour l'Oeuvre; chronique tenue à date; publication des faveurs reçues par l'intercession de la Bienheureuse; inscription d'action de grâces et de dons.

Quelle que soit la forme de l'œuvre accomplie au Centre, il reste qu'on n'a jamais oublié, depuis la première heure, qu'il s'agit de l'Oeuvre de Mère Bourgeoys. Les initiatives suivent les personnalités et l'époque, mais elles se résument à ceci: *connaître* Mère Bourgeoys pour l'admirer, l'aimer et l'imiter; *faire prier* Mère Bourgeoys afin d'obtenir les miracles exigés pour sa Canonisation; *faire prier* Mère Bourgeoys *par ses Filles* pour implorer par son crédit céleste une clarté exigeante sur la nature et le but précis de la Congrégation de Notre-Dame comme sur les implications austères «reliées aux sources». Que *serait,* que *ferait,* que *dirait* Marguerite Bourgeoys, au 20e siècle?

Le Centre Marguerite-Bourgeoys, sous la direction de l'Autorité, n'est-il pas appelé à propager la flamme perma-

nente allumée en 1620, en 1653, en 1700, en 1950? N'a-t-il pas à réaliser une œuvre de pensée, de dynamisme, d'authenticité, de ferveur communautaire par la contemplation du Modèle? Qu'attend le groupe communautaire de l'Oeuvre du Centre, en cette période d'après-Concile? La réponse formule le véritable programme et la mission du Centre Marguerite-Bourgeoys.[29]

Ce long regard jeté sur trois sphères d'action particulière de la C.N.D. inspire un Magnificat. *Notre-Dame des Écoles,* accueillie à la C.N.D., a été honorée dans l'école de chez nous; elle a étendu son domaine à travers le monde, grâce au dévouement des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, spécialement de S.S.-Léonard qui a voué un culte extraordinaire à la Vierge, Reine des écoles.

Les Amicales ont fait œuvre d'Église et œuvre sociale; elles ont mis sur pied une armée pacifique qui a suivi les besoins de l'heure avec attention et esprit apostolique. Elles ont centuplé l'œuvre de nos maisons d'éducation en orientant les richesses variées des anciennes élèves.

L'Oeuvre Marguerite-Bourgeoys prolonge la présence bienfaisante de la Fondatrice, à travers les milieux et les époques. Elle assure une réflexion profonde autour du Message de Marguerite Bourgeoys à la colonie naissante, à la Congrégation du 20e siècle. «L'amour fait chanter la vie comme la lumière fait chanter les couleurs (Dom Chautard)».

---

29. *Note:* Le volume renferme la période 1900-1950 de HCND. Comme la tranche suivante de l'Histoire ne reprendra pas l'historique du Centre, des faits postérieurs sont inscrits pour tracer un tableau assez complet *qui est fixé*; la *période actuelle* inaugure une autre phase de la glorification de Mère Bourgeoys. Depuis octobre 1972, après le décès de S.S.-Damase-de-Rome, Sr Hélène Tremblay est devenue la Directrice du Centre et, déjà, brillent les premiers feux de la Canonisation de la Bienheureuse. L'histoire reliera donc le récit à cette date.

Photocopie du premier permis d'ouvrir une Ecole Maternelle au Japon. Ce permis fut accordé à la fondatrice de la mission de Fukushima, S. S.-Arcadius, en 1938.

Les trois premières missions de la C. N. D. au Japon. Fukushima, Hachinohé, Tobata.



福島縣指令學第四六一號

櫻の聖母學院初等學校設立者
コングレガシオン・ド・ノートルダム・修道院
代表者

昭和二十一年七月十七日附申請其の私立「櫻の聖母學院初等學校」設立の件 私立學校令第二條に據り認可する
尚國民學校令施行規則第七十四條第二號に據り其の學校の課程を國民學校令第十一條に規定する課程として認定する
昭和二十一年八月十五日
福島縣知事 石原幹市郎

Photocopie du permis de l'ouverture de l'Ecole Elementaire au Japon accordé à Sr Ste-Marie-Anne en 1946.



Photocopie du premier sceau officiel de l'Ecole Elémentaire au Japon en 1946.

CHAPITRE QUINZIÈME

POLITIQUE DE LA C.N.D. EN ÉDUCATION: 1900-1950

L'œuvre de l'enseignement: jalons successifs
Évolution pédagogique — Manuels didactiques
Figures de proue dans l'œuvre:
Mère Sainte-Anne-Marie —
Mère Sainte-Théophante — Mère Ste-Madeleine-du-Sacré-Cœur
Vue d'ensemble

L'œuvre: jalons successifs

La pensée initiale de Marguerite Bourgeoys concernant l'œuvre spécifique de la Communauté s'est conservée à travers les époques comme un précieux facteur de solidarité dans l'Institut. Au début, le souvenir des petites écoles de France a inspiré les programmes: l'accent était mis sur l'éducation chrétienne et sociale. Marguerite Bourgeoys sut s'adapter aux exigences de son pays d'adoption. Elle regarde, observe,

> (elle) n'impose pas une formule nouvelle d'enseignement. Ce ne sont pas non plus les routines creuses qu'elle suit. Elle a hérité d'une tradition, encore toute jeune, mais déjà vivante et fertile. Elle la transplante à Montréal et essaie de l'y acclimater. Mais là, tout est à prendre par la base, car Montréal n'est ni Troyes, ni aucune autre des bonnes villes des provinces de France.[1]

On sait que, malgré les difficultés, l'œuvre a cheminé jusqu'à la conquête en 1760. L'incendie de 1768 a fait

1. Dom Albert Jamet, *Marguerite Bourgeoys*, tome II, 1942, p. 466, 467.

disparaître les documents écrits; on peut reconstituer en partie l'organisation primitive par la tradition. Dans la suite, au 19e siècle, des initiatives privées ont modifié et enrichi les cadres premiers: une instruction beaucoup plus élaborée, une éducation supérieure furent offertes aux élèves. Même en 1899, on inaugura l'école normale pour préparer adéquatement des institutrices.

De 1900 à 1925, la Communauté par la maîtresse générale des études, par les supérieures majeures, s'intéresse vivement au développement intellectuel des élèves. On réservait une place importante à l'étude des sciences, de l'art ménager, de la musique vocale et instrumentale, de la culture physique, de la peinture, de l'art dramatique et de tout ce que réclamait la formation intégrale de la jeune fille, de l'épouse et de la mère.

De 1925 à 1950, on assiste au perfectionnement des méthodes et à la qualification plus marquée des professeurs; malgré l'évolution des idées, les écoles privées gardent encore leur autonomie. Au Québec, les couvents suivent le cours régulier du Bureau des études ou le cours Lettres-Sciences affilié à une Université; les élèves subissent les examens du Bureau Central des Examinateurs pour obtenir un diplôme d'enseignement. Les écoles de Montréal ou de Québec fonctionnent sous la juridiction de la Commission Scolaire ainsi que les écoles paroissiales. En Ontario, dans les Provinces Maritimes, aux États-Unis, l'œuvre de la C.N.D. obéit aux directives des Ministères d'Éducation et des diocèses. Cependant, les Sœurs conservent fidèlement un lien avec l'objectif incarnant l'idéal de leur Communauté. Mais même alors, on s'achemine sans le savoir clairement vers une évolution plus grande encore qui changera radicalement le mouvement de l'éducation. Plus tard, l'État

assumera la direction de l'enseignement et les institutions privées devront se plier partiellement devant le régime à plus ou moins brève échéance. Les pensionnats seront réduits en nombre; ils deviendront des internats de semaine et disparaîtront graduellement vers 1953. L'heure viendra où les Sœurs travailleront dans le secteur public à l'élémentaire, dans les écoles régionales ou dans un cegep, mêlées à la foule des éducateurs, soumises aux normes nouvelles et souvent à une direction laïque. Elles ne seront plus celles qui dirigent ici ou là, mais celles qui, presque sous l'anonymat, collaborent pleinement à l'entreprise merveilleuse de l'éducation des jeunes au 20e siècle. Compétence plus exigeante encore, concurrence sur le marché du travail. L'éducatrice rayonne sans imposer son mandat; l'apôtre convaincue, discrète, effacée, traduit à la manière du 20e siècle le message de la Fondatrice.

> À la Communauté ou en mission, comme Notre Dame au Temple, à la Visitation, au Cénacle et ailleurs après la Pentecôte, les Sœurs n'auront qu'un emploi: enseigner et former les âmes, et une destinée: celle de porteuses de la lumière de Dieu.[2]

Cette pensée interprète bien les idées de la Fondatrice sur l'éducation et sur le zèle qui doit marquer la vocation de la fille de la Congrégation. Le rôle important de fonction sociale dans l'éducation qu'avaient rempli les Sœurs de la C.N.D. leur était alors reconnu sans discussions, même si cette condition a changé. Que de noms oubliés ou inconnus dans ce groupe imposant de religieuses qui tinrent le flambeau durant plus de deux siècles, en se donnant efficacement à l'instruction et à l'éducation de la foi, avec les moyens inspirés par leurs coutumes de Communauté et leur fidélité à la pensée pédagogique de Marguerite Bourgeoys. «De

2. Dom Albert Jamet, O.S.B., *Marguerite Bourgeoys*, Montréal, 1942, p. 468.

cierge en cierge, elles ont communiqué la lumière à toute une procession» (Claudel).

Comment la politique de la Congrégation de Notre-Dame à l'égard de l'enseignement s'était-elle établie? Comment s'était-elle maintenue? Des notes communautaires inédites fournissent quelques pistes de réflexion et permettent d'entrevoir comme en un tableau panoramique les appels de la Communauté et la réponse de vie des centres où œuvraient dans une même perspective les Sœurs de la Congrégation. Ces aperçus présentés sans autre commune mesure que la relation à la Communauté constituent une sorte de fresque vivante qui sous-entend une direction, une collaboration, un don total au développement du charisme apostolique de la Fondatrice, un véritable travail d'équipe inspiré par l'attachement profond au Christ, aux âmes, à la Congrégation de Notre-Dame, au bien du pays: Canada, États-Unis, Japon. Il est difficile d'y découvrir un système d'éducation au sens actuel; il est merveilleux d'y trouver un esprit qui formait une véritable «unité dans la diversité», un esprit qui identifiait la Sœur de la C.N.D. sous tous les cieux.

Les fragments de notes embrassent des sujets variés: matières au programme, perfectionnement des professeurs, réunions pédagogiques, visites actives ou passives à caractère culturel ou pédagogique, publication de manuels, appréciation et utilisation de ces manuels, succès des élèves, méthodologie, éducation religieuse, éducation sociale, arts, enseignement ménager, étude des langues. Chronologiquement agencées, ces lignes semblent offrir une image et une vue d'ensemble de la pédagogie du temps à la C.N.D.

Évolution pédagogique

Le 8 janvier 1900, Mère Saint-Anaclet, maîtresse générale des études, écrivait:

> (...) afin d'établir pour le travail manuel la même uniformité que pour les études, un programme approuvé par le Conseil général a été dressé et vous sera expédié aussitôt qu'il sera imprimé.
>
> Je demande aux supérieures locales de m'adresser pour avril un tracé de corsage tel qu'exécuté dans chaque classe, sur papier très mince, non découpé, avec le nom et l'âge de l'élève qui aura fait ce tracé. Joindre une note qui me donnera le nombre d'élèves qui étudient la coupe dans chaque maison. Je dois avoir ce dernier détail pour le transmettre au Surintendant.
>
> Sœur Saint-Anaclet,
> maîtresse générale des études.[3]

En 1901, une circonstance favorable permit à S.S.-Anaclet d'inviter à l'École normale Monsieur Klecskowski, consul général de France. À la salle de réception, il n'y eut pas d'adresse. La maîtresse générale des études présenta les élèves au distingué visiteur en disant:

> Monsieur le Consul, les élèves-institutrices de l'École normale que vous voyez ici réunies sont très honorées de votre visite. En étudiant notre histoire nationale, elles ont appris à aimer la France et elles sont heureuses en ce moment de saluer un de ses dignes représentants au Canada. Ces jeunes filles se destinent à l'enseignement: elles diront plus tard à leurs élèves, en leur parlant de la mère-patrie, le bienveillant encouragement que vous voulez bien leur donner aujourd'hui par votre visite.

Monsieur le Consul répondit avec finesse «en louant l'Institution, son personnel et l'œuvre sainte et féconde inaugurée à Montréal par Marguerite Bourgeoys.»[4]

---

3. AMC, 1901, p. 43.
4 AMC, 1901, p. 102.

Des notes préparées par S.S.-Thérèse-de-Jésus pour l'enseignement du *solfège* précisent les points suivants: Tenue de l'élève — manière de donner les sons — intonation juste — accord parfait — mode majeur — mode mineur — dièses et bémols.[5] On constate que les leçons étaient sérieusement orientées.

Le compte rendu de la visite à Villa-Maria du fils d'Édouard VII, l'héritier présomptif du trône d'Angleterre et de son épouse, leurs Altesses royales le duc et la duchesse d'York, en septembre 1901, projette un reflet de la haute éducation qui y était donnée et le climat de l'époque à la Villa.

> Le 65e bataillon, sous le commandement de Monsieur le capitaine Desnoyers s'était chargé de faire une garde d'honneur sur le domaine. Monseigneur Bruchési alla recevoir les hôtes distingués sous le portique; il présenta à leurs Altesses la Mère Provinciale et la Supérieure de la Maison.
>
> La salle était éclairée au gaz. On l'avait décorée de verdure rehaussée de la rose blanche, fleur de la maison d'York. L'écusson royal d'Angleterre et celui de leurs Altesses occupaient les places d'honneur. Les armoiries du Dominion, de Montréal, de nos gouverneurs, de Mgr l'Archevêque et de la Congrégation de Notre-Dame posées sur des faisceaux de drapeaux ornaient les fenêtres. Deux cents jeunes filles accueillirent leurs Altesses.
>
> Une adresse en anglais et en français furent présentées. À propos de l'adresse lue par Yvonne Beaubien, M. le Consul français, Monsieur Kleczkowsky dit qu'au théâtre français où les directeurs sont si sévères pour conserver la belle langue française, on n'aurait pas mieux dit que cette jeune fille. Ce témoignage est précieux.[6]

En 1901, S.S.-Fabien et S.S.-Jean-Chrysostome, diplô-

---

5. AMC 1901, p. 247.
6. AMC 1901, p. 260, 269.

mées comme professeurs de diction, inaugurèrent des cours réguliers de *diction* pour les sœurs de langue française.

S.S.-Théotiste éclaire l'enseignement du *dessin* en préparant un manuel intitulé: *Les premières leçons de dessin.* Elle y insiste sur deux points: l'adresse de la main — une grande application à l'observation.[7]

S.S.-Thérèse-de-Jésus note de précieux conseils pour l'enseignement du *solfège* aux élèves qui n'étudient pas le piano: étendue de la voix humaine — intonation — notes naturelles — notes portant dièses ou bémols —silences — signe d'articulation, de prolongation ou de silence.

La contribution pédagogique déborde les cadres de la Communauté. En octobre 1901, S.S.-Fabien reçut l'appréciation d'un livre de lecture qu'elle avait fait publier:

Québec, 11 octobre 1901

Révérende Sœur Saint-Fabien
Congrégation de Notre-Dame, Montréal

Ma révérende Sœur,

Laissez-moi vous remercier sincèrement de votre aimable empressement à m'adresser la deuxième édition de votre beau cours de lecture. Grâce aux additions que vous y avez faites, vous en avez fait un manuel encore plus précieux et plus efficace.

Je reviens d'une visite au vénérable couvent de St-François de Montmagny où, comme dans les autres maisons de votre Institut, j'ai entendu, entre belles choses, une lecture distincte, intelligible et distinguée, grâce toujours à la bonne formation de vos maîtresses et à l'excellent manuel dont votre zèle et votre savoir-faire les a dotées.

7. AMC 1901, p. 312.

Veuillez agréer, ma révérende Sœur, avec mes vœux de bonheur et de succès, l'assurance de mon respectueux dévouement.

L. Lindsay, ptre.[8]

S.S.-Fabien présente l'enseignement de la lecture au cours élémentaire et au cours supérieur:

Un enfant ne lit bien que ce qu'il comprend. Un texte bien lu est déjà à moitié expliqué. Voilà pourquoi la maîtresse lit elle-même le sujet au début de la leçon de lecture. Si les élèves sont jeunes, peu intelligentes, elle ne lira de suite que quelques phrases, qu'un court alinéa, s'interrompant pour s'assurer par des interrogations que cette partie est bien comprise.

Au cours supérieur, la leçon sera donnée avec fruit si l'on suit la méthode exposée dans l'introduction du Cours de lecture. Veuillez l'étudier avec soin; elle a été vue et approuvée par des professeurs compétents... Les questionnaires constituent une revue générale de littérature, des connaissances variées.

Une fiche pédagogique signée encore de S.S.-Fabien explique la marche d'une leçon de lecture:

La lecture s'enseigne comme toute autre matière. Il faut, de la part de la maîtresse: 1. une préparation soignée, une étude détaillée de la leçon. 2. un plan bien arrêté. 3. Un résultat bien défini à obtenir.

Comment expliquer la leçon? La maîtresse, après avoir lu le sujet correctement et d'un ton naturel et convenable, le reprend oralement. Elle relève les circonstances, les phrases principales, les personnages, l'enseignement pratique à déduire. Il faut définir presque tous les mots brièvement, mais clairement, se mettant toujours à la portée de l'élève, le titre du livre, l'épigraphe, le nom de l'auteur, etc. Les gravures doivent être expliquées et données comme sujets de rédaction.

Le tact de la maîtresse l'avertit que pour un texte de Bossuet, Fénelon, et d'autres, il faut surtout s'attacher à faire valoir *le*

---

8. AMC, 1901, p. 314.

> *fond* de la pensée; que pour un texte de Louis Veuillot, de Mme de Sévigné, Châteaubriand, Victor Hugo, il est bon de s'arrêter surtout à *la forme,* au style. Attacher un grand soin pour le choix des morceaux à étudier.
>
> En résumé, un cours de *lecture expliquée* et la *récitation* sont les exercices éducatifs par excellence: ils accoutument les enfants à raisonner, à parler avec justesse, à s'exprimer facilement et correctement. Le langage doit être suivi avec méthode.[9]

On se rend compte que, même alors, on avait une méthode sérieuse d'explication française. Tout ne se construit pas dans le présent; on peut interpréter le développement actuel de la pédagogie comme la suite logique du labeur intelligent d'un grand nombre d'éducateurs et de chercheurs.

S.S.-Marie-Madeleine publie à l'intention des sœurs des missions des notes de pédagogie sur les *devoirs en anglais* aux élèves de langue anglaise.

Subjects for Home Lessons

Class I a) Mechanical work in Arithmetic
b) Transcribing
c) Spelling after you have taught it. Time not to exceed 30 minutes

Class II a) Arithmetic, mechanical work
b) Practice in multiplication, addition, multiplication table.
c) Spelling words in lessons
d) Committing to memory: gems of thought, a stanza repeated every day. Time not to exceed 40 minutes.

Class III In addition to the work of the Second Class, written work in English grammar. Time: one hour or one hour and a quarter.[10]

---

9. AMC, 1901, p. 308, 340, 342.
10. AMC, 1901, p. 310.

En janvier 1902, S.S.-Fabien fait parvenir aux enseignantes des notes ayant pour titre: *diction et langage.* Elle énonce la manière de dire, de débiter un discours, de présenter la poésie. Elle souligne la nécessité du travail de correction de l'expression.[11]

S.S.-Marie-Madeleine guide les professeurs de langue anglaise dans l'enseignement de la religion: *Extracts from Spirago's Method of Christian Doctrine.* C'est un engagement à développer la foi pratique chez les élèves, à faire pénétrer dans l'âme des convictions qui transformeront leur vie. Admirable preuve du labeur pédagogique et apostolique des sœurs! Dans leur sillage, il fait bon mettre le pas avec fierté.

S.S.-Cordule donne des conseils pratiques sous le titre: *Occupations pour les plus jeunes élèves.*[12]

Les mêmes sœurs poursuivent leurs avis judicieux pour le bénéfice du groupe entier: ainsi, en janvier 1902, S.S.-Fabien oriente l'enseignement de la diction et du langage: prononcer purement — travailler la voix. Elle écrit à l'appui:

> En dépit des plus brillantes qualités naturelles, en dépit de l'instruction, de la culture intellectuelle la plus variée, certaines personnes restent fatalement par un côté des personnes communes: sans la pureté et la correction du langage, il n'y a pas de distinction véritable.[13]

On voit par là combien les anciennes sœurs avaient mis d'accent sur cette partie du programme.

S.S.-Marie-Madeleine explique que le *catéchisme,* l'*histoire sainte,* l'*histoire de l'Église* et la *Liturgie* ne sont pas

11. AMC, 1902, p. 377.
12. AMC, 1902, p. 378, 381, 384.
13. AMC, 1902, p. 409.

séparés, que dans l'enseignement religieux, ils doivent apporter chacun leur part de lumière. Ce sont différents aspects de la Doctrine chrétienne.[14]

S.S.-Cordule indique la méthode pour montrer le *tressage du papier* aux jeunes enfants, ainsi que l'*enlacement des bandes de couleurs différentes*. Ces exercices préparent la confection d'objets usuels. Elle enseigne aussi comment réaliser le *travail des perles*: enfilage des perles de couleurs variées pour obtenir des dessins — enfilage au fil double, enfilage aux fils croisés. Compliquer les modèles — Insister sur l'heureux assemblage des couleurs.[15] De nos jours, à la Maternelle, on exécute de semblables travaux. Quelle joie de penser que nos devancières avaient trouvé dans leur seul désir d'aimer l'enfant pour le former... le secret de ces trouvailles du 20e siècle. Le passé a, sans doute, posé des jalons. Dans la lettre ci-jointe, on découvre encore des aspects de la politique en cours dans l'éducation à la C.N.D. à cette époque:

Archevêché de Québec, 2 février 1902.

Révérende Sœur Saint-Fabien,
à Montréal

Ma révérende Sœur,

Encore une gracieuse attention de votre part! L'envoi du dictionnaire de prononciation est également un indice de cette vitalité intellectuelle dont Montréal et particulièrement votre Congrégation donne depuis quelques années surtout des preuves manifestes.

Le bien opéré par la croisade de la bonne prononciation est facile à constater. Votre *Cours de Lecture* y a sa large part.

14. AMC, 1902, p. 417.
15. AMC, 1902, p. 417.

> C'est un vrai régal pour moi dans mes visites scolaires de faire lire les enfants des classes de vos couvents...
>
> Lionel St-George Lindsay, ptre[16]

S.S.-Cordule a présenté une leçon de *tissage de papier* pour que les jeunes élèves puissent imiter le travail du tisseur d'étoffes qui entrelace des fils. Elle y ajoute plus tard une leçon sur la *confection des fleurs* comme travail manuel: le coquelicot — la rose mignonnette — les boules de neige — les liserons — Vraiment extraordinaire pour l'époque!

De remarquables conseils pour la récitation et le contrôle des leçons sont donnés par S.S.-Marie-Madeleine pour les professeurs de langue anglaise: *Points picked up on recitation.*[17] Ces avis pédagogiques sont aussi applicables par les élèves et les professeurs de langue française, dans l'optique de ce temps.

S.S.-Fabien revient sur le sujet de la *lecture*: «1. que le ton indique nettement le sentiment que l'on éprouve. 2. Que le ton change dès que l'on passe d'un sentiment à l'autre. 3. Que la tonalité moyenne est celle à laquelle on doit toujours revenir. 4. Que les élèves sachent que les intonations vraies mettent en relief les beautés d'un discours et lui donnent l'âme et la vie.»[18] Magnifique encore et, pourtant, vieux conseils de 1902... Non, l'époque actuelle n'a pas tout trouvé, elle va de l'avant.

S.S.-Sabine, maîtresse générale des études, recommande aux sœurs de se procurer le Dictionnaire de la prononciation moderne de M.V. Delahaye et de l'introduire dans les classes dès qu'il sera augmenté de la partie canadienne de Larousse.

---

16. AMC, 1902, p. 432.
17. AMC, 1902, p. 458, 529, 491.
18. AMC, 1902, p. 565.

Cet excellent ouvrage complète notre cours de lecture, dit-elle. Elle suggère l'emploi du livre de dessin préparé par S.S.-Théotiste pour être enseigné dans tout l'Institut, ajoutant que le livre du maître est prêt pour aider les professeurs.[19]

Merveille que cet effort dans tous les domaines de l'instruction, par la seule initiative de celles qui ont donné leur vie à la cause de la jeunesse! Elles veulent former et n'épargnent rien, sans autre aide que l'esprit communautaire qui soutient l'équipe enseignante.

Une médaille et un diplôme furent accordés à la C.N.D. pour les travaux scolaires envoyés à l'Exposition de Paris en 1900. Toutes les maisons de l'Institut avaient travaillé de concert pour la mériter. S.S.-Marie-Madeleine reçut de M. Orban, du Séminaire Saint-Sulpice de Paris, des lignes pleines d'encouragement au sujet de cette participation:

> J'ai vu par trois fois l'Exposition de Paris, où je me trouvais comme chez moi. Vous ne sauriez croire comme il m'était agréable d'y entendre l'accent du Canada, les expressions canadiennes de la part des personnes préposées à la surveillance du Pavillon, ou des visiteurs, évidemment du pays.
>
> L'Exposition des Sœurs de la Congrégation était bien ce qui m'a paru le plus remarquable ou ce qui était le plus remarqué de tous les connaisseurs, surtout l'album de botanique, un vrai chef-d'œuvre. Comme exposition de cours de jeunes filles, vous avez certainement fait très bonne figure, et j'espère que votre gouvernement aura été fier de vous. J'en étais heureux pour la chère Congrégation de Notre-Dame et pour la religion. Le Pavillon canadien était bien placé sur les bords de la Seine, à côté des colonies françaises. Il avait l'air d'en faire partie. Tout y était arrangé avec goût.[20]

19. AMC, 1902, p. 588.
20. AMC, 1902, p. 588.

L'*Étoile du Nord* de Joliette de mai 1902 soulignait le succès des élèves au couvent de Joliette:

> Séance musicale au couvent de Joliette: nous avons été étonnés de la précision, de l'élégante exécution, du sens artistique de toutes les élèves, même des plus petites, et c'est avec la plus sincère admiration que nous avons applaudi à leur savoir.
>
> Un citoyen de Joliette.[21]

Dans les pensionnats de la C.N.D. depuis 1834 environ, l'étude du *piano* et du *chant* accompagnait et complétait le cours d'études régulier.[22]

En 1905, des *cours de littérature* s'organisèrent en faveur des élèves de Montréal: cent quarante élèves suivirent ces cours donnés au Mont Sainte-Marie par M. Léger, professeur à l'Université Laval. Le 13 avril, après le dernier cours, S.S.-Euphrosyne, maîtresse générale des études, exprimait sa satisfaction dans les annales:

> Au Mont Sainte-Marie, nous avons été accueillies avec une touchante cordialité par S.S.-Anne-Marie, supérieure, et ses compagnes. Destinées à développer le goût littéraire, ces conférences ont parfaitement atteint leur but, et toutes les sœurs qui ont eu l'avantage d'y assister reconnaissent que ces leçons ont été d'une utilité incontestable.[23]

A l'école normale, trois diplômes académiques, vingt diplômes modèles et vingt-cinq diplômes élémentaires ont couronné le travail des élèves durant l'année académique 1905-1906. «Gloire à Dieu et à Notre Dame», écrit l'annaliste.

La C.N.D. poursuit son œuvre de collaboration à la pédagogie. En 1905, elle édite un *Manuel de géographie*

21. AMC, 1902, p. 596.
22. HCND X, II, p. 468.
23. AMC, 1905, p. 195.

et une *Histoire de l'Église du Canada* qui furent appréciés, comme le prouvent la lettre de Mgr L.-N. Bégin, archevêque de Québec, et l'extrait d'une lettre de Mgr C.-A. Marois, Vicaire général.

Archevêché de Québec, le 15 novembre 1905.

Révérende Sœur Saint-Fabien, c.n.d. Montréal

Révérende et chère Sœur,

J'ai reçu par l'entremise de monsieur l'abbé Lindsay, vos deux excellents ouvrages Géographie-Atlas et Histoire de l'Église que vous avez eu la délicatesse de m'adresser.

Ces deux ouvrages m'ont produit une très favorable impression et me paraissent bien propres à produire d'excellents résultats dans nos écoles. On y trouve de la méthode, de la clarté, de l'exactitude, tout ce qu'il faut pour que le travail de l'élève soit rendu plus attrayant et plus facile. La partie matérielle de l'ouvrage — typographie et gravures — n'a pas été non plus négligée. Vous avez droit à nos sincères félicitations.

Je voudrais que ceux qui se livrent à l'enseignement dans nos communautés religieuses eussent le temps, le courage et le savoir nécessaires pour publier des ouvrages analogues aux vôtres sur les diverses branches de notre programme d'études, cela donnerait un grand prestige à nos Instituts, aux yeux du public et réduirait au silence les ignares chevaliers du progrès dans nos écoles.

°L.N. Arch. de Québec.[24]

Archevêché de Québec, 1er novembre 1905.

Révérende Sœur Saint-Fabien, C.N.D. Montréal

Ma révérende Sœur,

(...) Pour ma part, j'ai été étonné de la multitude de connaissances que vous y avez assemblées. L'agencement des matières est clair, tout y est bien coordonné, facile à retenir. Les cartes bien exécutées se gravent aisément dans la mémoire, les vignettes

24. AMC, 1905, p. 460.

sont intéressantes et les tableaux synoptiques à la fin de chaque section de pays favorisent l'étude de la géographie.

Une nouvelle fois, je suis fier des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame qui, par leurs travaux, honorent leur famille religieuse et servent aussi efficacement la sainte Église et notre cher Canada.

C.A. Marois, V.G.[25]

La maîtresse générale des études, sœur Sainte-Euphrosyne, avait recommandé le manuscrit de S.S.-Louis-Bertrand sur l'Histoire de l'Église du Canada:

Cette laborieuse et intéressante compilation rencontrera les sympathies et répondra aux besoins de notre cours d'études. Toute notre reconnaissance est acquise à notre chère sœur; qu'elle soit persuadée que ce travail, fruit de ses longues heures de solitude, d'où se dégage un si doux parfum de piété, ne saurait manquer d'atteindre le but qu'elle s'est proposé: faire du bien. Que cette pensée, avec la bénédiction qui féconde les œuvres de zèle et de silencieux dévouement, l'encourage à préparer le cours supérieur.[26]

En mars 1906, S.S.-Marie-Ananie présentait une brochure intitulée: *Théorie de la musique et du solfège,* en soulignant que S.S.-Thérèse-de-Jésus en avait dressé le plan et que le travail avait été soumis à l'examen d'un grand nombre de sœurs compétentes qui en avaient encouragé la publication.[27]

Cette même année, des avis pédagogiques étaient donnés aux sœurs pour établir et garder une unité à la C.N.D. dans le domaine de l'éducation:

Attacher une importance majeure à la discipline et à la bonne organisation des classes, lesquelles ne doivent jamais être déran-

25. AMC, 1905, p. 461.
26. AMC, 1905, p. 224.
27. AMC, 1906, p. 588.

CHAP. 40

Loi relative à l'établissement d'un institut pédagogique à Montréal

14 Georges V (*Sanctionnée le 15 mars 1924*)

Préambule. ATTENDU que les dames religieuses de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal sont disposées à établir et à maintenir un institut pédagogique ou école normale supérieure, pour la formation plus complète du personnel enseignant féminin, tant religieux que laïque;

Attendu qu'une telle école normale supérieure assurerait à l'enseignement primaire un personnel de premier ordre, et élèverait, par le fait même, le niveau des études dans cette province;

Attendu que lesdites dames religieuses de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal ont sollicité l'appui et la collaboration du gouvernement, pour l'établissement et le maintien de cette école normale supérieure; et

Attendu qu'il convient d'aider à l'établissement de cette école normale supérieure;

En conséquence, Sa Majesté, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit:

1. Il est loisible au lieutenant-gouverneur en conseil d'attribuer annuellement, pour une période de quinze années, à même le fonds consolidé du revenu, aux dames religieuses de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal, une somme de vingt-cinq mille dollars, pour les aider à établir et à maintenir un institut pédagogique ou école normale supérieure en la cité de Montréal. Octroi autorisé.

2. Le secrétaire de la province est chargé de l'exécution de la présente loi, et il est autorisé à s'entendre avec le conseil des dames religieuses de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal, à ce sujet. Exécution de la loi.

3. La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction. Entrée en vigueur.

Rapport du Surintendant de l'Instruction publique 1925-1926 au sujet de l'ouverture de l'Institut Pédagogique de la C. N. D. à Montréal.

L'Institut Pédagogique à Montréal

Dans mes rapports de 1918-19 et de 1920-21, j'attirais votre favorable attention sur une louable initiative d'un caractère privé: l'ouverture par la Commission scolaire des écoles catholiques de Montréal, intelligemment secondée par les Sœurs de la Congrégation Notre-Dame et l'Université de Montréal, de cours ayant pour objet de perfectionner la formation pédagogique chez les professeurs de l'enseignement primaire.

Une école normale supérieure assure à l'enseignement primaire un personnel de premier ordre et contribue, par le fait même, à l'élévation du niveau des études.

Votre oreille n'est pas restée sourde et votre réponse n'a pas été lente.

Les religieuses de la Congrégation Notre-Dame de Montréal ayant déclaré qu'elles étaient disposées à établir et à maintenir une telle institution, complément de nos écoles normales et couronnement de notre enseignement primaire, et comme il était opportun d'en favoriser immédiatement l'ouverture, vous avez, dès la session de 1924, présenté et fait adopter un projet de loi vous autorisant à conclure une entente à ce sujet et d'attribuer annuellement, pour cette fin, une somme de $25,000 pendant une période de 15 ans.

Une entente fut facilement conclue avec ces pionnières de l'instruction qui se mirent de suite à l'œuvre.

Et le 8 octobre 1925, Sa Grandeur Monseigneur G. Gauthier, Archevêque et Administrateur du diocèse de Montréal, a béni, en votre présence, la pierre angulaire du nouvel institut et exposé son but avec clarté dans une magistrale allocution.

... mois d'octobre dernier, ses portes s'ouvraient dans un édifice d'une tenue architecturale qui fait honneur au talent des nôtres.

L'événement méritait une mention spéciale car il marque un [illegible]nant vers les sommets dans la marche de notre enseignement pri[illegible] [illegible]s conteste, le gouvernement qui a assuré l'existence de cette œu[illegible] [illegible] des titres à l'admiration et à la reconnaissance.

Rapport du Surintendant de l'Instruction Publique 1925-1926

p. XI et XII

gées pour ménages, promenades, etc. Traiter les élèves avec politesse et charité. Les élèves pauvres, surtout, demandent des attentions délicates ; voyons en elles plus encore que dans celles qui sont favorisées de la fortune, notre divin Sauveur. Parler bas en classe, surtout s'il s'agit de réprimander, parler peu et faire parler les élèves, exciter leur curiosité, développer chez elles le goût de l'étude, les persuader qu'elles peuvent réussir, rendre le travail attrayant : voilà autant de conditions de succès dans notre œuvre d'éducatrices. Donner aux élèves la lumière nécessaire durant les études. Se conformer à ce que demande dans ses visites l'inspecteur d'hygiène. Pourvoir chaque classe du mobilier nécessaire, des cartes géographiques, etc. Classer les élèves selon leur degré de capacité. Faire chaque semaine un examen de récapitulation de la semaine. Ne pas négliger les examens de chaque mois.

Ces conseils ont une portée générale qui peut convenir à plusieurs années subséquentes ; ils révèlent l'effort réel des communautés pour répondre aux justes désirs des parents. Le développement prestigieux actuel dans les sciences de l'éducation ne peut ignorer ces essais généreux qui correspondaient à l'esprit de l'époque. Il reste que la science est glorieuse quand elle s'allie aux valeurs authentiques ; l'éducation devrait tenir compte de la destinée éternelle de l'enfant.

L'école ménagère de Saint-Pascal créait un rayonnement particulier de l'enseignement des Sœurs de la C.N.D. En 1906, Monsieur Auguste Tessier, Ministre provincial de l'Agriculture, et Monsieur Rodolphe Roy, secrétaire de la Province de Québec, présidaient la première clôture des travaux et examens des élèves.

La visite fut un succès : tissage, filage, science ménagère, tenue d'une maison, blanchissage du linge, repassage, comptabilité ; soins à donner à la laiterie, à la basse-cour, au jardin ; apiculture,

---

28. AMC, 1906, p. 787.

arboriculture: théorie et pratique, tout fut charmant et parfait, dit la relation.[29]

En ce temps-là, s'inaugurait une œuvre qui connut l'expansion jusqu'aux études universitaires. Des femmes très cultivées ont pris leur éducation dans cette ruche de travail et firent grande figure dans la société, comme religieuses ou comme laïques. «L'école ménagère accoutume les filles à réfléchir en leur offrant un complément de formation qui est dans la ligne de leur vocation féminine». (Mère St-Anaclet, Circulaire, 1909)

En 1907, dix-sept sœurs s'étaient inscrites à l'École normale d'Ottawa pour suivre le cours de Pédagogie pendant cinq semaines, à raison de cinq heures par jour, afin de mieux répondre aux exigences de l'Ontario, face aux écoles catholiques séparées. Elles subirent les examens avec succès. D'où l'on voit que le cercle fermé s'ouvre de plus en plus et que la Communauté favorise le perfectionnement professionnel des professeurs. À Joliette, durant ce temps, soixante sœurs de diverses communautés se joignirent aux sœurs de la C.N.D. pour participer à cinq jours de conférences pédagogiques présidées par le Surintendant de l'Instruction Publique. Mgr Joseph-Alfred Archambault y assista et complétait la richesse des séances par des avis opportuns.[30]

La collaboration à la préparation de manuels didactiques revêtait toujours de l'importance. Les livres étaient d'abord destinés aux élèves de la C.N.D. mais, suivant l'approbation du service provincial des études, ils contribuaient à l'œuvre générale. Au sujet du manuel *Histoire de l'Église du Canada* par S.S.-Louis-Bertrand, une lettre sympathique fut adressée

29. AMC, 1906, p. 798.
30. AMC, 1907, p. 261, 278.

à S.S.-Euphrosyne, alors maîtresse générale des études, par un éminent Oblat de Marie-Immaculée, le Père J.-M. Rodrigue Villeneuve qui devint cardinal et archevêque de Québec.

> (...) Votre «Histoire de l'Église du Canada» comble une lacune marquante dans notre enseignement scolaire. Et au jour qui ne peut tarder où une grande «Histoire ecclésiastique du Canada» mettra à jour, comme pour les contrées anciennes, tous les glorieux secrets de nos annales religieuses, les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame auront eu l'honneur d'en écrire la première page. Ce sera juste. Parmi les premières à suivre les Fondatrices dont elles perpétuent les saintes œuvres, leur voix ne peut être que respectueusement et heureusement accueillie.
>
> Laissez-moi vous dire au nom de nos chers Oblats de l'Ouest surtout la reconnaissance que nous éprouvons pour la part que vous faites dans vos pages, à leurs œuvres et à leurs travaux. (...)
>
> Je n'insiste pas sur le bon goût, l'esprit pratique, l'expérience éducationnelle que manifestent et l'impression et les résumés, tout le matériel, en un mot de l'ouvrage. Les professeurs seront à même de l'apprécier. (...)[31]

L'École normale de Montréal, créée, orientée, dirigée dans ses structures et programmes par la C.N.D., quoique soumise à la dépendance du Conseil de l'Instruction Publique du Québec et aux décisions du Gouvernement provincial, terminait en 1909 sa dixième année d'existence. Au cours de cette décennie, elle avait reçu 510 élèves et octroyé 417 diplômes; 293 élèves avaient effectivement choisi la carrière de l'enseignement.

---

31. AMC, 1907, p. 708 – Note: la liste entière des publications pédagogiques de la C.N.D., 1900-1950, est en appendice.

À l'ouverture de l'École d'Enseignement supérieur, le 8 octobre 1908, on lit dans les annales de la maison mère:

> L'École supérieure n'est pas une œuvre isolée, c'est le complément de l'œuvre de Marguerite Bourgeoys. Si elle était vivante au milieu de nous, la vénérable Fondatrice répondrait aux besoins du temps, et notre empressement à le faire prouve que son esprit est demeuré dans sa Congrégation.[32]

Le cours *régulier* de l'École d'Enseignement Supérieur comprenait deux, trois ou quatre années d'études, selon la préparation antérieure des élèves. L'École fut affiliée à l'Université Laval qui gardait le contrôle des examens et devait conférer les grades universitaires. Les élèves qui désiraient se spécialiser dans une matière particulière pouvaient recevoir un diplôme ou un certificat analogues à ceux que l'Université Laval décernait chaque année au cours de Littérature française.

Des professeurs de grande valeur formèrent la première Équipe: leurs cours indiquent le programme adopté et suivi par l'École:

M. Louis Gillet	Littérature, Histoire de l'art
M. J. Flahault	Chimie, Mathématiques
M. Dulieu	Minéralogie, Géologie
MM. les abbés Charles Lamarche, Philippe Perrier, Oscar Gauthier, A. Archambault	Apologétique, Philosophie
L'abbé Elie Auclair	Littérature canadienne
L'abbé Adélard Desrosiers	Géographie, Histoire nationale
M. Dyonnet	Arts du dessin
MM. Pelletier et Kowalski	Piano
MM. les docteurs Aubry, Dubé, St-Jacques,	Hygiène, Médecine domestique
MM. V. Désaulniers, Édouard Montpetit	Économie domestique et sociale

32. AMC, 1908, p. 519, HCND X, t.I, p. 313-317.

Mme Gérin-Lajoie	Droit civil
15 religieuses	Différentes matières Attention spéciale aux travaux à l'aiguille

La *section du commerce* exigeait au moins deux années d'études. La *section classique anglaise* fut organisée: douze professeurs de langue anglaise se partageaient les matières. Sur demande, l'italien, l'allemand et l'espagnol étaient enseignés. Le latin faisait partie du cours régulier. On présenta ainsi l'ouverture de cet enseignement supérieur:

Notre Dame Collegiate Institute – affiliated to Laval University – for the Higher Education of Catholic Young Women, conducted by the Sisters of the Congregation de Notre-Dame, the pioneer educators in Montreal.

> The idea which took concrete form in the establishment of an institution in Montreal for the higher education of Catholic young women originated in the mind of the Congregation de Notre-Dame some years ago. Then, however, the time was judged inopportune for such a work. Later on, the matter received ecclesiastical consideration which resulted in the Prelates' formally recognizing the necessity of a School for Collegiate Studies, and in their heartily encouraging the religious to take steps towards its inauguration.
>
> The aim of Notre Dame Collegiate Institute is to train students who, in their future sphere, will be distinguished for scholarship and womanly culture and emphatically for firm and uncompromising Catholicity combined with the attractive grace of virtue.
>
> The Collegiate Institute occupies a portion of the new Mother-House on Sherbrooke St. West, and contains well-lighted and well appointed lecture-halls and recitation-rooms.
>
> The Course of Study leading to the degree of Bachelor of Arts extends over three or four years according to the qualifications of the candidate at entrance.

> Religion and Philosophy hold a prominent place in the Curriculum and are in the charge of distinguished clerics. In truth the Collegiate Institute would fall short of an essential purpose did not those sciences form the groundwork of its educational system. Literature, the languages, Mathematics, the Natural Sciences, and Latin will be taught by efficient professors.
>
> Students who do do not wish to follow the regular Course leading to a degree may specialize.
>
> The departments of Music, Art, and Needlework will be under competent teachers.
>
> The courses of Study will be inaugurated in October.[33]

Le 17 juin 1909, l'École d'Enseignement Supérieur terminait sa première année académique. Le compte rendu de l'année lu en français par S.S.-Anne-Marie et en anglais par S.S.-Agnès-de-Rome illustra fidèlement l'œuvre accomplie depuis le début : cinquante jeunes filles étaient inscrites. Douze d'entre elles avaient suivi les cours réguliers ; les autres avaient participé à des cours spéciaux ou assisté aux conférences en qualité d'auditrices libres.

Les Honorables Juges Loranger et Doherty, messieurs les abbés Mc Shane et Perrier félicitèrent les étudiantes et remercièrent la Communauté de faire une part toujours plus large pour la formation chrétienne et sérieuse des familles de demain.[34] C'était un projet prometteur ; en effet, l'œuvre prit une grande extension et préparera les femmes supérieures sur qui l'Église et la société doivent pouvoir compter. L'abbé Perrier présenta l'École à l'auditoire. Remarquable discours qui donne une idée juste et claire de l'œuvre qui se créait. Monsieur le Chanoine Dauth,

---

33. AMC, 1907, p. 650, 651, 652.
34. AMC, 1909, p. 184.

Vice-Recteur de l'Université Laval, prononça une allocution qui jetait une lumière sur les examens de l'École.:

> Nous venons d'entendre le compte rendu de la première année de l'École d'Enseignement Supérieur des jeunes filles. Ce compte rendu détaillé, en somme, une suite de succès, et ces succès sont d'une grande valeur.
>
> D'abord, les questions ont toutes été choisies par moi, sauf quelques exceptions, dont j'étais sûr, d'ailleurs; puis, j'ai disséminé les copies un peu partout dans la province ecclésiastique de Montréal et confié leur correction à des personnes que je savais capables de farder même des jeunes filles.
>
> Au retour des copies, un charmant billet attestait toujours, une fois exceptée, la haute appréciation du correcteur. Alors, pourquoi ne pas accorder les degrés universitaires? J'ai pensé avec les autorités, ou plutôt les autorités m'ont fait penser comme elles de prolonger à deux ans le cours normal du premier baccalauréat et cela pour l'avantage des étudiantes et pour la réputation de l'École.
>
> Donc, à celles qui cette année, en toute justice et conscience pouvaient devenir bachelières, la Faculté des Arts décerne un Diplôme d'Études Scientifiques et Littéraires. Pour le public, qu'aurait valu le baccalauréat conféré après une seule année d'études? Voilà pourquoi l'Université n'a aujourd'hui que des Diplômes et des Bachelières futures. (...)[35]

L'élan était donné, il rejoindra tous les secteurs de l'enseignement. Ainsi, en septembre 1909, deux Sœurs furent déléguées pour visiter les centres ménagers de la Suisse, de l'Allemagne et de la Belgique. Grâce à la magnifique lettre de recommandation de Mgr Marois, V.G., par mandement de Mgr l'Archevêque de Québec, elles reçurent partout le meilleur accueil. Voici la teneur de cette lettre:

---

35. AMC, 1909, p. 196.

Ludovicus-Nazarius Bégin
Par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique
Archevêque de Québec

À tous ceux qui les présentes verront, Nous faisons savoir que les révérendes sœurs Marie-Vitaline et Marie-Armand, de la Congrégation de Notre-Dame, appartiennent à un établissement important fondé, il y a quelques années dans la paroisse de Saint-Pascal, en ce diocèse de Québec, et confié à la direction de leur communauté pour donner aux jeunes filles, avec l'enseignement primaire, modèle et académique, un cours spécial et pratique qui porte le nom d'école ménagère. Les jeunes filles puisent dans cette école ménagère les notions de la vie pratique qui en feront au foyer domestique des femmes éminemment préparées à y jouer le rôle que la Providence leur réserve.

Désireuses de répondre à la confiance du Gouvernement de notre province et d'acquérir par l'étude et la visite des établissements de ce genre, une compétence encore plus complète, les Sœurs directrices de l'école ménagère de Saint-Pascal ont résolu d'envoyer en Europe et, en particulier, en Suisse, en Allemagne et en Belgique, les révérendes sœurs Marie-Vitaline et Marie-Armand, visiter les écoles ménagères et par des études comparatives, voir ce qu'il serait à propos d'adopter pour rendre l'école ménagère de St-Pascal aussi parfaite que possible.

En conséquence, nous recommandons vivement les dites révérendes sœurs à tous ceux et celles auxquels elles s'adresseront dans l'intérêt et pour le succès de leur mission importante, déclarant ces religieuses dignes de tous les égards, et priant, en particulier les personnes ecclésiastiques et religieuses de leur faciliter leur mission, de leur faire le bienveillant accueil qu'elles méritent et qui est si nécessaire au succès de leur voyage d'étude.

Nous les confions à la divine Providence et Nous prions Dieu de bénir tous ceux qui exerceront envers elles le moindre acte de bienveillance et de charité.

Donné à Québec, sous le seing de Notre Vicaire Général, le sceau de l'archidiocèse et le contre-seing de Notre Assistant

Secrétaire, le septième jour de juillet, mil neuf cent neuf.
C.-A. Marois, V.G. Par mandement de Monseigneur,
Jules Laberge, ptre, Ass. Secrét.[36]

Chaque année, en octobre, la séance d'ouverture des cours à l'École d'Enseignement Supérieur prenait un cachet solennel. Des personnalités religieuses et civiles rehaussaient de leur présence cette grandiose réunion. Le compte rendu détaillé faisait connaître les programmes et les professeurs, en même temps que les succès des élèves et les progrès de l'École. En 1911, on y trouve des noms connus et d'autres qui apparaissent pour la première fois.

Littérature française	M. de Roys du Roure
Littérature grecque	Dr W.H. Atherton
Littérature XVIIe siècle	L'abbé Hector Filiatrault
Derniers temps de la Nouvelle-France	L'abbé Adélard Desrosiers
Latin	L'abbé Oscar Maurice
Allemand	Mlle Weger
Italien	Mme d'Émareze-Bourget
Anglais et Français (cours particuliers)	S.S.-Zénaïde, S.S.-James
Métaphysique générale et spéciale	L'abbé Perrier
Philosophie (section anglaise)	L'abbé Brophy
Économie sociale	M. Édouard Montpetit
Physique	M. le Chanoine Sylvestre
Histoire des Sciences	M. Jean Flahault
Physique (anglais)	S.S.-Agnès-de-Rome
Géométrie, Trigonométrie	S.S.-Théophanie
Algèbre, Arithmétique	S.S.-Alphonsine
Piano	S.S.-Lutgarde-du-Sacré-Cœur
Dessin, peinture	S.S.-Jeanne-de-Jésus
Matières commerciales	S.S.-Catherine-du-Rosaire

Faut-il mentionner encore la cinquième séance d'ouverture de l'École en 1912? Le Rapport Académique, pièce

36. AMC, 1909, p. 253.
37. AMC, 1911, p. 281-289.

du genre, était dû à la plume de S.S.-Anne-Marie; il montrait l'École établie définitivement, et en voie de progrès constants. Quatre élèves reçurent le grade de Bachelière ès arts. M. Charles Ramsay Devlin, Honorable Ministre de la colonisation, des Mines et des Pêcheries, prononça un remarquable discours où il montra sa haute satisfaction pour l'École et son développement. M. le Vice-recteur, M. le Chanoine Dauth, ajoutait: «Quel est le Vice-recteur qui aurait pu rêver qu'après quatre années seulement, des jeunes filles obtiendraient le baccalauréat décerné aux meilleurs devoirs des meilleurs élèves des meilleurs collèges classiques? Eh bien! oui, ces grades universitaires ont la même valeur et donnent les mêmes droits que ceux des collèges et séminaires. Qu'on le dise bien haut».[38]

Parmi les professeurs de la C.N.D. qui travaillèrent ferme au début du Collège Marguerite-Bourgeoys, connu d'abord sous le nom d'École d'Enseignement Supérieur, et qui y œuvrèrent durant de longues années, il convient de mentionner trois noms qui émergent particulièrement:

S.S.-Alphonsine: collaboratrice qui fut brillante maîtresse de classe, naturaliste réputée et éducatrice au dévouement éclairé.

S.S.-Théophanie: qui enseigna avec une égale maîtrise l'apologétique, le grec, les mathématiques, la physique et la chimie. Elle prépara, sans jamais abandonner tout à fait l'enseignement, la Licence ès Lettres et la Licence en Pédagogie. Elle succéda à S.S.-Anne-Marie comme directrice. Comme sa devancière, elle fut membre du Conseil Pédagogique de la Commission des Écoles Catholiques de

38. AMC, 1911, p. 683.
39. AMC, 1912, p. 664.

Montréal. L'Université de Montréal, reconnaissant son exceptionnel mérite, lui décerna en 1944 un Doctorat Honoris Causa à sa Collation solennelle des grades universitaires.

S.S.-Marie-des-Lys: éminent professeur de latin, d'espagnol et d'italien. Suivant les exigences du programme des jeunes filles, elle a enseigné chaque année deux ou trois langues aux élèves de rhétorique, pendant dix-sept ans. Elle avait acquis pour la bibliothèque de véritables trésors.

En 1913, S.S.-Anne-Marie, maîtresse générale des études, commenta le programme d'études en usage à la C.N.D. Elle insista sur la lecture à haute voix, la mémorisation de vers bien frappés, l'étude de morceaux littéraires de valeur. Elle désire qu'on fasse l'*enseignement intelligent* et *systématique* de la *composition française* ou *anglaise* suivant le groupe d'élèves.

Dès cette époque, elle proposa l'*analyse des textes*

> pour apprécier la richesse du fond et la qualité de la forme; pour signaler, en passant, les faits historiques ou mythologiques, les étymologies, les tournures poétiques, les questions littéraires et grammaticales, pour mettre en lumière la pensée de l'auteur.
>
> (...) Mais ce travail passif ne suffit pas, dit-elle. Il faut habituer les enfants à trouver, par elles-mêmes, au prix de patients efforts, ce que l'institutrice pourrait leur dire en quelques minutes.
>
> (...) C'est l'instant fécond de la formation intellectuelle.[40]

La même année, S.S.-Joseph-des-Séraphins explique longuement ce qui regarde l'*enseignement du catéchisme.* Elle indique les sources où les professeurs doivent puiser leur information religieuse: catéchisme du Concile de Trente, apologétique, Écriture sainte, Pères de l'Église, liturgie,

40. AMC, 1913, p. 222-232.

Histoire de l'Église, vie des saints. Elle recommande une sérieuse préparation des leçons, incluant la motivation basée sur les principes et la marche à suivre pour chaque leçon. Elle fait considérer deux points importants: *climat de la classe* de catéchisme, *chant* comme moyen puissant de formation.[41]

En 1913 encore, S.S.-Louis-Bertrand qui avait préparé un manuel d'Histoire de l'Église donna une conférence pédagogique pour en éclairer l'utilisation et préciser le but de l'enseignement de cette branche du savoir. Magnifique synthèse de l'Histoire de l'Église par l'abbé E. Bourlier — Histoire de l'Église par l'abbé L. Marion, sulpicien — Petite Histoire de l'Église par Mgr Bourquard. Elle recommanda la lecture des ouvrages de Mgr Gay et de Mgr Bougaud. «Le grand secret pour rendre intéressant l'enseignement de cette histoire, c'est d'aimer beaucoup la sainte Église», précise-t-elle.[42]

En janvier 1914, S.S.-Euphrosyne, maîtresse des novices, communiquait à la Communauté par les annales mensuelles deux conférences sur la pédagogie qui étaient destinées aux sœurs novices. Elle y met en valeur la grandeur de la vocation d'institutrice, les qualités extérieures et intérieures qu'elle suppose et exige. Novices et sœurs professes poursuivaient les mêmes buts. Elle y recommande l'acquisition de la science suffisante «entretenue et augmentée par un travail incessant». Elle explique que l'institutrice doit connaître aussi les meilleurs procédés pédagogiques et savoir les appliquer.[43] Elle veut que les vues surnaturelles puissent s'allier au bon sens pratique. Des points de psychologie sont

41. AMC, 1913, p. 270-282.
42. AMC, 1913, p. 318-327.
43. AMC, 1914, p. 356-363 — AMC, 1914, p. 428-435.

présentés comme étant très utiles pour la formation morale et spirituelle des élèves. Il y a cinquante ans, on pouvait encore proposer ces aspects, tout en respectant les opinions personnelles.

Dès 1913, il y avait un cheminement vers ce qui s'appellera d'abord le cours universitaire et, plus tard, cours Lettres-Sciences. En 1916, ce cours prit une forme plus stable et plus systématique. On décerna alors des certificats qui ouvraient l'accès au Collège. Les notes du cours Lettres-Sciences comptaient pour les collégiales du Baccalauréat; les matières universitaires étaient réparties sur une durée de deux ans, pour donner droit au baccalauréat ès arts.

Le cours complémentaire du système éclectique d'écriture fut recommandé par S.S.-Marie-Archange: compendium de soixante-quatre pages; il pouvait être avantageusement suivi par les élèves.[44] Ces aspects variés couvrent des horizons divers sur le plan de la culture, de l'enseignement élémentaire, classique, spécialisé. Différents, en réalité, ils sont unis dans la pensée de celles qui, à la C.N.D., sont chargées d'animer l'évolution de l'enseignement et de l'éducation.

Dans l'optique du perfectionnement des institutrices, les cours préparèrent, dès 1916, au renouveau pédagogique.

> Quand S.S.-Anne-Marie était jeune religieuse, elle avait compris, dit-on, qu'il deviendrait nécessaire d'établir un vaste établissement où les sœurs pourraient se former à l'art d'instruire les enfants. En 1916, le moment lui semble venu de réaliser ce projet.
>
> La Commission Scolaire de Montréal qui rémunérait elle-même ces professeurs, parla de retirer aux écoles de la ville

44. AMC, 1914, p. 553.

les allocations qu'elles recevaient du Département de l'Instruction Publique. Mère Ste-Anne-Marie obtint du Département qu'on lui laissât ces sommes pour fonder un cours de pédagogie en faveur des sœurs enseignantes, et dès lors, elle se mit à préparer cette nouvelle organisation.

Le cours consista d'abord en une série de conférences sur les différentes matières indiquées dans les Règlements du Comité catholique. Bientôt, un programme comprenant trois années d'études régulières fut élaboré. Ce cours fut rattaché à l'Université qui consentit à relever de son prestige la valeur des certificats et des diplômes.[45]

C'est en 1917 que Sœur Sainte-Anne-Marie inaugura le cours de pédagogie dans la salle de communauté de la maison mère de la Congrégation de Notre-Dame, à l'intention des sœurs enseignantes des diverses communautés. Les conférences hebdomadaires du samedi groupèrent ainsi plus de trois cents religieuses qui eurent le privilège d'entendre d'éminents pédagogues commenter le programme d'études des cours élémentaire, moyen et supérieur, et bénéficièrent de leçons pratiques. Les abbés Philippe Perrier, Émile Chartier, Oscar Maurice, Adélard Desrosiers et d'autres présentèrent des conférences didactiques sur l'histoire, la géographie, l'arithmétique, les sciences naturelles, sur l'enseignement du français, particulièrement au sujet de la composition et de l'analyse littéraire. Cet apport pédagogique marqua profondément les sœurs et les stimula pour l'amélioration de plus en plus scientifique de leurs méthodes.[46]

Pour sa part, l'École Ménagère de Notre-Dame, rue Atwater, présenta une exposition en 1920. On put y admirer une délicieuse collection de produits de toutes sortes:

45. Notes de S.S.-Théophanie sur S.S.-Anne-Marie, 1938, p. 48-64.
46. AMC, 1917, p. 45, 178, 229, 321.

confitures, conserves, gelées, fruits et légumes, marinades, potage, ris de veau, poulet. On devine la valeur de l'exposition par le fait que dix-sept variétés de légumes y furent représentés, avec dix espèces de fruits et que chacune était préparée par les meilleurs procédés connus des experts en l'art culinaire. En tout, quarante variétés dans mille cinq cents bocaux.[47]

Cette École existait depuis sept ans; cependant, ce n'est qu'en 1920 que les élèves eurent une fête de graduation. Les sept élèves avaient réussi la sévère épreuve de l'examen théorique et pratique. L'objet de ce cours était de former des maîtresses de maison et de prouver que le travail de tenue de maison peut s'accomplir facilement dans un milieu où l'on peut garder une exquise propreté. Ces classes étaient une facette du cours de pédagogie.

Chaque année, en septembre, la Maîtresse générale des études faisait parvenir des directives pédagogiques à toutes les maisons d'enseignement de la C.N.D. Elle indiquait les matières d'études dans chaque cours, les examens à subir, les difficultés à prévoir, la priorité de certains cours, les manuels en usage et la manière de les utiliser.

En 1923, des préfètes d'études avaient été choisies par le Conseil général pour visiter les maisons au point de vue scolaire. Leur règlement fut dactylographié, d'abord, et imprimé en 1934. Ces sœurs devaient établir le lien entre la supérieure provinciale, la supérieure locale et le Bureau des études et présenter un rapport de leur visite dans chaque maison, selon un ordre prévu.

C'est en 1924, le 15 mai, que la maîtresse générale des études dressa le programme et l'horaire des examens écrits

47. AMC, 1920, p. 484.

dits «du Bureau des études», pour les classes de la 3e à la 6e année inclusivement, et pour la 7e et la 9e années. C'était un pas considérable en avant: les examens viendront du Bureau des études, créant une valeur semblable aux promotions données dans les divers couvents de la C.N.D.

L'hospitalité de la maison mère ne pouvait longtemps suffire au développement de l'œuvre entrevue. Pour établir un cours fermé de pédagogie, une maison devint essentielle, mais où prendre les capitaux? La maîtresse générale des études eut recours aux octrois gouvernementaux. D'étape en étape, grâce à des protections puissantes, dont celle de Mgr Georges Gauthier, archevêque de Montréal, grâce à l'aide et au prestige de l'Honorable Athanase David, secrétaire de la Province de Québec, la maison s'éleva «sur le fond vert de la montagne», sous le profil d'un édifice au style classique: l'Institut Pédagogique était né.

Il restait à prévoir les programmes. Comme aucune institution du genre n'existait encore au pays, les autorités admirent qu'un voyage en Europe s'imposait. S.S.-Anne-Marie s'embarqua donc, le 3 décembre 1925, sur l'Empress of Scotland, avec S.S.-Éliza, directrice de la section anglaise. Elles visitèrent des Universités, des Instituts, des Écoles normales, des Écoles enfantines en France, en Angleterre, en Allemagne, en Italie, en Suisse et en Belgique, au Luxembourg. Même à Paris, on leur permit l'accession aux écoles de l'État. Elles tenaient note de tout et se rendirent compte de l'organisation des écoles primaires, secondaires et supérieures de l'Europe. Au Vatican, le Pape Pie XI donna lui-même la devise du futur Institut Pédagogique: DOCETE.

Au retour, les deux visiteuses rédigèrent des programmes et mettront au bénéfice de la C.N.D. les documents

et renseignements recueillis. En octobre 1926, trente-quatre jeunes filles s'inscrivirent au cours régulier. La maison reçut aussi les élèves de l'École d'Enseignement Supérieur qui, à partir de cette date, porta le nom de Collège Marguerite-Bourgeoys.

Les sections d'art ne furent pas oubliées; les sœurs prirent le cours des Beaux-Arts où enseignaient Messieurs Charles Maillard et Henri Charpentier; elles subirent les examens et reçurent les diplômes. Dans la suite, des cours de samedi furent organisés par Mère Ste-Anne-Marie pour les religieuses et les professeurs laïques qui devaient enseigner le programme de dessin imposé aux écoles primaires. On enregistra une moyenne de trois cents présences et l'on eut la preuve que le cours répondait à un besoin.

L'École normale de musique prit naissance et connut un grand élan sous la direction de Monsieur Robert Schmitz, maître incontesté, de M. Jean Riddez, professeur de musique vocale. Le chant grégorien recommandé par Pie X et par Pie XI retint l'attention de Mère Ste-Anne-Marie qui fonda une école de chant liturgique à l'Institut Pédagogique, sous le patronage de Mgr Georges Gauthier et la direction de M. Henri Garrouteigt, P.S.S.

Aux matières du programme régulier s'ajouta le cours d'Économie domestique sous le nom d'École Supérieure des Arts et Métiers. Les activités portaient sur les arts du dessin appliqués à l'industrie, le tissage des étoffes, la confection des tapis, l'enseignement ménager. C'était encore dans le plan général d'éducation de Mère Ste-Anne-Marie. Son génie créateur envisageait tous les secteurs possibles.

Puis vint l'organisation du cours normal spécial destiné à former des professeurs pour les classes auxiliaires ou classes

d'arriérés mentaux: Mère Ste-Anne-Marie en conféra avec l'abbé Irénée Lussier, directeur des classes auxiliaires à Montréal; à cette fin, un cours fermé s'ouvrit à l'Institut Pédagogique pour favoriser les étudiants. Vu sa réelle compétence pédagogique, en 1928, Mère Ste-Anne-Marie fut choisie comme membre du Conseil Pédagogique de la Commission Scolaire de Montréal.

Mère Ste-Anne-Marie et Sœur Marie Gérin-Lajoie, l'une des premières bachelières du Collège Marguerite-Bourgeoys, fondatrice de l'Institut Notre-Dame du Bon-Conseil de Montréal, désiraient une Ecole d'Action Sociale. On élabora le programme. Les élèves furent nombreuses: Le cours rejoignait une nécessité. S.S.-Anne-Marie fournit le local; l'Institut Pédagogique rehaussait de son prestige les diplômes qui étaient décernés en même temps que les diplômes de l'Institut Pédagogique.[48]

Le cours d'extension pour les professeurs s'inaugura dès le mois de décembre; les examens eurent lieu à l'Institut, de même que la soutenance des mémoires pédagogiques pour les Sœurs de la C.N.D. et les sœurs des autres communautés.

En 1927, Mère Ste-Anne-Marie obtint une allocation gouvernementale pour des cours de vacances en faveur des institutrices laïques: quarante et une se présentèrent. L'Honorable Cyrille Delâge, Surintendant de l'Instruction Publique, présida lui-même l'ouverture de la session. L'année suivante, le nombre était doublé. Mère Ste-Anne-Marie tenait à cette œuvre des cours de vacances qui lui permettaient d'atteindre l'école rurale et ses milliers d'enfants. Les

48. Notes de S.-Théophanie sur Mère Ste-Anne-Marie, p. 48-64 — AMC, 1926, p. 224.

religieuses d'une vingtaine de communautés différentes suivirent aussi les cours de vacances; on compta des sœurs américaines dès le début.

En janvier 1926, Mère Ste-Anne-Marie avait écrit quelques notes au sujet des examens qu'elle désirait prendre sous sa direction afin de créer une uniformité et une valeur égale de promotions:

> 1. Toutes les élèves de la Province de Québec prendront part aux examens de 1926, sauf les élèves de la Commission des Écoles catholiques de Montréal;
>
> 2. Les copies des élèves de 7e, 8e et 9e années seront corrigées au Bureau des études; les copies des 5e et 6e années par les préfètes des études; celles des 3e et 4e années, par les premières maîtresses de chaque maison ou par des sœurs désignées par les préfètes d'études.[49]

S.S.-Anne-Marie poursuit inlassablement son œuvre en s'occupant de tous les secteurs et de tous les points de vue. Le 26 juillet 1928, dans une lettre à Monsieur Victor Doré, Président général de la Commission des Écoles catholiques de Montréal, elle réclamait le privilège de continuer à préparer les élèves à subir les examens du Bureau Central en 9e année, même si ce diplôme est inférieur à celui des écoles normales qui travaillent dans une atmosphère pédagogique.

Sur tant de labeur intelligent, sur tant de soucis en faveur de l'œuvre éducatrice de la C.N.D., s'inscrivirent des joies inattendues qui semblaient être un appel à plus de courage pour le développement des projets. En avril 1925, la Communauté s'est réjouie du titre d'Officier d'Académie que le Ministère de l'Instruction Publique des Beaux-Arts de

---

49. Archives C.N.D., Notes manuscrites.

France décernait à Mère Ste-Anne-Marie, Maîtresse générale des études, Directrice des études d'enseignement supérieur des jeunes filles à Montréal. Ce brevet de haute distinction était une récompense et une appréciation du long et infatigable don à l'œuvre de l'éducation de cette brillante religieuse qui fut une figure de proue.

À cette époque, le 23 septembre 1925, à une session du Comité de l'Instruction Publique, le manuel: *L'Economie Domestique à l'École Primaire* par S.S.-Marie-Vitaline, a été approuvé à l'unanimité comme étant très utile et très bien présenté.[50] Cet effort pédagogique de la composition de livres didactiques était dans la ligne de la politique de la C.N.D. à l'égard de l'enseignement.

Il faut mentionner ici, qu'après l'École normale de Montréal ouverte en 1899, on vit plus tard une floraison d'écoles normales régionales dans les communautés d'hommes et de femmes. Pour la C.N.D., ce fut Sherbrooke, Saint-Jean, Mégantic, Québec, Baie Saint-Paul, Joliette, Victoriaville, Saint-Pascal, Iles de la Madeleine. Chacune eut sa raison d'être reliée à un contexte: nécessité suggérée par le milieu, les circonstances variées, des influences même politiques et par la suppressiòn du Bureau Central des Examinateurs qui décernait les permis d'enseignement. Chaque école normale suscita un intérêt local et régional considérable. Chacune préparait les institutrices d'un milieu géographique donné, à quelques exceptions près. Chacune a rayonné sur des centaines d'enfants confiés aux diplômées. L'œuvre a joué un rôle important sur une période de dix à trente ans.

---

50. AMC, 1925, p. 145.

Pourquoi ces Écoles normales sont-elles disparues? Il appartiendra à une autre époque de répondre, mais le livre imprimé actuellement peut glisser un mot sur la question. Quand le Ministère de l'Éducation de la Province de Québec remplaça le Département de l'Instruction Publique, toutes les structures changèrent; le programme «Formation des Maîtres» fut élevé au niveau universitaire. Alors que la Faculté des Arts fut supprimée de l'Université de Montréal, la «Formation des Maîtres» de la C.N.D. tomba sous la juridiction de l'Université du Québec, et le Collégial sous les lois du Ministère de l'Éducation.

En 1930, S.S.-Anne-Marie eut l'avantage d'accompagner la supérieure générale, Mère Ste-Marie-du-Cénacle, en Europe. Avec des yeux nouveaux, des expériences d'initiatives nombreuses et heureuses dans le secteur de l'enseignement depuis son premier voyage en Europe en 1925, elle s'étudia à capter d'autres ondes. Ce fut extrêmement précieux pour elle et pour l'œuvre de la Congrégation.

Au retour, elle communiqua aux sœurs par le courrier, le résultat de ses récentes visites pédagogiques outre-mer. Au Lycée Victor-Duroy, dit-elle, Mme Levaux, directrice, permit d'observer les classes de petites élèves où la méthode phonique appelée méthode phonétique là-bas, est la seule en vigueur. Chez les grandes, on présenta des expériences de physique et de chimie. Les deux visiteuses remarquèrent à regret que dans cette institution de haute valeur pédagogique, il ne se trouvait aucun emblème religieux.

À l'École de Musique, dans les classes de solfège où l'on suit la méthode Gédalge, elles furent heureuses de retrouver ce qui se fait à la C.N.D. avec le Chant à l'école: précieux encouragements pour S.S.-Marie-Théophile et pour S.S.-Cécile-des-Anges dans sa classe d'application.

Selon un désir exprimé par S.S.-Anne-Marie, les deux sœurs de la C.N.D. furent admises aux Écoles communales où elles voulaient se renseigner sur le cours primaire complet. À Auteuil, la visite prit un caractère officiel: Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique et deux autres éminents personnages les accueillirent. Elles étaient conduites par le haut commissaire canadien, l'honorable Roy. Chez les petites, elles retrouvèrent la méthode phonique; chez les grandes, M. le Ministre fit un petit discours et présenta les visiteuses comme les «Artisanes» de la culture française en Amérique.

Sous la direction de Mademoiselle Rigueur, elles visitèrent les salles d'Enseignement ménager, et constatèrent que le programme correspond à celui de la C.N.D.: joie pour S.S.-Marie-Vitaline, pensent-elles, sauf un petit détail, l'achat des provisions au marché sous la conduite d'un professeur.[51]

Mère Ste-Anne-Marie accordait un grand crédit d'éducation à l'art ménager. On en lit la preuve écrite de sa main, le 10 avril 1928:

> Comment est-il possible de ne pas voir qu'à l'heure actuelle la science domestique est l'œuvre sociale la plus nécessaire, parce qu'elle atteint tous les foyers. Songeons-nous assez que bien des familles sont dans la misère parce que les mères ne savent pas tenir un ménage?[52]

Sur le *Progrès du Saguenay,* du 15 juin 1933, on trouvait l'appréciation d'un manuel édité tout récemment:

> Les Sœurs de la C.N.D. viennent de publier une «Méthode de Lecture à Haute voix», 3e et 4e années du cours élémentaire,

51. AMC, 1930, p. 398 ss.
52. Archives C.N.D., notes manuscrites, 1928.

qui est appelé à faire beaucoup de bien dans les écoles, et par suite dans le public. En sous-titre: Étude théorique et pratique de prononciation et d'expression par la lecture à haute voix. (...) Qui ne sait combien notre prononciation est défectueuse? (...) Des leçons variées et fort pratiques sont données ici pour remédier à ce mal.

Mais la partie la plus originale de cet ouvrage est encore, à mon sens, celle qui concerne la lecture expressive. La théorie est juste, et elle est appliquée dans de nombreux morceaux accompagnés de signes conventionnels d'expression. Tout est à faire, chez nous, à cet égard. Si la bonne prononciation est rare, la bonne lecture l'est davantage. Convenons que l'art en est difficile, et qu'on n'en trouve le secret que dans l'analyse et l'intelligence du texte. Nombre de lectures aisées, agréables, en faciliteront l'exercice à ceux et à celles qui étudieront l'excellente méthode de ce manuel.

Abondamment illustré, le livre se présente sous un aspect attrayant. Qu'heureux sont les enfants d'aujourd'hui! On met sous leurs yeux une profusion de belles images. Si notre ancien livre «Devoirs du chrétien» un chef-d'œuvre par ailleurs, eût été illustré comme cela. Mais dans un volume assez épais, ne contenant que des pages massives, en texte serré, pas une seule image! Aujourd'hui, chaque page de manuel est ornée d'une figure illustre, d'un paysage agréable, d'un coin de carte géographique. Une leçon d'histoire du Canada se prend comme un petit pain chaud.

Telles, on peut le dire, sont les leçons de lecture à haute voix de S.S.-Louise-de-Savoie, l'auteur dont il m'a paru bon de dire quelques mots dans ces questions de français. Cette religieuse n'est pas une novice dans l'enseignement de la lecture française. Nous l'apprenons par un fac-similé d'une lettre très élogieuse datée du 9 juillet 1898. C'est donc une expérience d'une quarantaine d'années qui s'offre à notre jeunesse et à nous tous. Et c'est un service, ajouté à tant d'autres, de la part des Sœurs de Marguerite Bourgeoys, que la publication de cet ouvrage.

N. Degagné, ptre[53]

---

53. AMC, 1933, p. 352 ss.

Depuis 1932, les Sœurs de la C.N.D. avaient fait route vers le Japon, y apportant les idées pédagogiques et l'esprit de Mère Bourgeoys.

Mère Ste-Anne-Marie fut l'initiatrice du mouvement accéléré dans l'œuvre éducatrice de la Communauté. Après trente ans de ce rayonnement extraordinaire, elle pouvait dire à qui venait chercher de la clarté: «Consultez mes collaboratrices». Elle leur avait insufflé son idéal. Elle mourut en mars 1937, laissant la réputation d'une grande religieuse et d'un chef éminent.

Après elle, S.S.-Théophanie reprit le flambeau et le garda lumineux durant huit ans. Son œuvre a surtout consisté à conserver et à faire fructifier les trésors créés par son illustre devancière. En 1937, elle écrit dans sa circulaire de septembre:

> (...) N'oublions pas d'abord, mes chères sœurs, que la formation morale de nos élèves doit être notre premier objectif. Nous avons à préparer des examens difficiles, à fournir par conséquent, une somme considérable de travail, c'est vrai: mais à quoi servirait-il à nos élèves d'avoir obtenu les succès les plus éclatants si elles avaient le malheur de perdre leur âme? À quoi nous servirait-il à nous-mêmes d'avoir formé des demi-savantes si nous apprenions un jour qu'elles ne se conduisent pas en chrétiennes? Et quel compte nous devrions rendre au tribunal de Dieu!

Éducation et instruction. Le projet se poursuit, nuancé par les circonstances, mais reflétant toujours la pensée de Marguerite Bourgeoys: «La sainte Vierge a désiré de *prendre le parti de Dieu sur terre*; et nous le devons prendre en l'éducation des filles».

En 1937, les cours d'extension du Baccalauréat ès arts furent inaugurés le samedi par l'étude de la Philosophie

---

Note: EMB, p. 108.

et des Mathématiques. En 1938, S.S.-Théophanie a noté dans sa circulaire aux sœurs enseignantes:

> Lecture et diction. On se plaint partout que les élèves et même les sœurs lisent mal. Ne serait-ce pas que trop de maîtresses négligent la leçon de lecture dans leurs classes? Elles n'ont pas le temps, disent-elles. C'est un malheur. Si elles enseignaient à lire avec intelligence et avec soin, elles rendraient un grand service à leurs élèves pour toutes les matières du programme, et faciliteraient considérablement l'intelligence de la grammaire, de l'histoire, etc.

Dans la même lettre de directives, elle ajoute:

> Enfin, aucune classe ne se fera avec avantage et succès si elle n'est pas préparée. Veuillez donc, mes chères sœurs, préparer votre classe chaque soir, dans un cahier spécial. Indiquez bien le double but précis, intellectuel et moral. Les moyens que vous employerez etc (...) C'est un devoir de conscience professionnelle d'abord; c'est encore un devoir de stricte justice envers la Communauté.

En septembre 1940, S.S.-Théophanie écrit aux sœurs enseignantes de la C.N.D.:

> (...) Nos sœurs des pensionnats et académies indépendantes ne doivent pas faire subir à leurs élèves les examens du Comité de Régie. Puisque nos certificats sont acceptés par Monsieur le Surintendant de l'Instruction Publique comme donnant droit d'entrée aux Écoles normales, n'allons pas les déprécier aux yeux des parents en paraissant priser davantage ceux de Québec.
>
> D'autre part, toutes les élèves qui ne sont pas obligées de subir les examens du Département de l'Instruction Publique, ceux de la Commission Scolaire de Montréal ou ceux des Universités de Québec, de Montréal ou d'Ottawa, sont tenues de subir ceux du Bureau des études.

En 1941, elle insiste sur le chant à l'école, examens oraux et écrits, dont l'ensemble doit préparer au chant liturgique

recommandé dans le *Motu proprio* et la constitution *Divini cultus*. En juin 1941, elle annonce une session de musique à Joliette sous la direction de Monsieur Robert Schmitz, afin de préparer les sœurs à l'enseignement intelligent et artistique du piano. En 1942, elle fait paraître des recommandations relatives aux différents examens. En 1943, elle a publié pour les maisons une conférence sur l'éducation et l'instruction; elle désire qu'on s'applique sérieusement à la justice et à la bonté envers les élèves. On y trouve des conseils judicieux sur l'application du programme: préparation de classe, mode d'inspection, travail manuel, C.J.N., solfège, français, politesse.

En 1943, S.S.-Jean-du-Sacré-Cœur, Directrice des Études Musicales de la C.N.D. avait fait parvenir dans les maisons une circulaire annonçant le nouveau programme des études musicales de la Congrégation rédigé à la demande de la supérieure générale par la Direction de l'École normale de Musique de l'Institut Pédagogique, avec le concours des Préfètes de Musique. Le cours est réparti en dix ans, offrant un enseignement gradué et non précipité, qui doit pouvoir se faire simultanément avec le cours d'études régulier. Cette dernière disposition fit passer un souffle de printemps sur l'art musical à la C.N.D.

En juillet 1946, Mère Ste-Madeleine-du-Sacré-Cœur devint Maîtresse générale des études. Élève et collaboratrice de Mère Ste-Anne-Marie, elle s'occupe activement du progrès pédagogique dans la Communauté. La pensée de Marguerite Bourgeoys allait se développant avec harmonie et sagesse. Ce qui était, si beau fût-il, devait être dépassé. Le temps l'exigeait. Une période animée va surgir.

À cette époque, dans chaque province religieuse, une sœur fut désignée, sous le titre de Préfète provinciale des

études, pour visiter les classes comme déléguée de la Maîtresse générale des études. Elle devait fournir un rapport sur chaque maison au Conseil général et au Bureau des études. Elle avait aussi la mission de promouvoir les études en prenant note du degré d'avancement des sœurs, de leurs succès et de leurs aptitudes. Sous la direction de la Maîtresse générale des études, ces sœurs organisèrent des cours de vacances où les matières du programme de Pédagogie étaient enseignées à tour de rôle; elles étaient responsables de la sanction des examens officiels qui étaient alors subis, dont la note s'enregistrait au Département de l'Instruction Publique en vue du Diplôme supérieur de Pédagogie à obtenir.

Le 25 mars 1947, Mère Ste-Madeleine-du-Sacré-Cœur écrit une circulaire dynamique et lumineuse où chaque sœur peut entrevoir un idéal d'études personnelles pour perfectionner et accroître une compétence essentielle à la religieuse enseignante. Elle appuie sur la pensée de Mère Bourgeoys: «Les sœurs doivent prendre peine de se rendre savantes et habiles en toutes sortes d'ouvrages, pour apprendre aux filles à fuir l'oiseveté, qui est la source de plusieurs péchés». Elle commente la réflexion de Pie XII parlant aux maîtres catholiques: «Votre formation doit être complète: il est opportun ou plutôt il est indispensable que votre valeur professionnelle, pédagogique, soit éminente et suréminente; que, dans l'évolution des idées et des institutions vous soyez, comme on dit «à la page».

Le 29 septembre 1948, une répartition des matières du diplôme supérieur de pédagogie accompagne une circulaire: un autre souffle d'animation pour les études passe et réjouit; la Maîtresse générale des études insiste pour que «le devoir d'état» et «la vie religieuse» gardent toujours le premier rang.

C'est quand même une «ère nouvelle» qui s'ajoute au passé et se veut à la mesure d'exigences imprévues : un pilote sûr guide l'envolée avec sympathie, enthousiasme et ardeur. Ces années firent époque avant d'autres où les études en cours réguliers deviendront essentielles à l'évolution radicale. Période de transition digne d'une ascension qui n'a cessé de se faire d'une manière systématique depuis 1875, environ. Le rôle des préfètes provinciales prolonge l'action du chef incontesté qui est à la vigie avec la lucidité de l'heure, l'amour de l'Église et de la Communauté : éducatrice de grande taille !

En 1948, s'inaugura le cours de compétence pédagogique pour les institutrices religieuses et laïques de Montréal. En 1950, s'ouvrit à l'Institut Pédagogique un cours fermé de deux ans pour l'obtention d'un baccalauréat en pédagogie. Dès 1946, la Maîtresse générale des études avait fait parvenir dans les maisons le règlement des directrices de classes ; seize points présentés avec clarté, psychologie et sympathie. Le tour d'horizon atteignait le secteur entier de l'enseignement.

En 1949, la Maîtresse générale des études avait adressé la répartition des matières du Diplôme supérieur de Pédagogie pour un cycle énoncé ainsi : 1949-1952-1955 ; 1950-1953-1956 ; 1951-1954-1957. À long terme, les sœurs entrevoyaient où elles pourraient s'inscrire pour terminer les examens du brevet. Étape encore merveilleuse, car les études régulières pour terminer le Brevet A ou le Baccalauréat ès Arts ne devaient s'offrir qu'en 1950, pour un nombre limité de sœurs.[54] Chaque année, quelques sœurs obtenaient le parchemin conquis à même les tâches de l'enseignement,

54. AMC, 1947, p. 687 – EMB, p. 109.

par cours d'extension du samedi et des cours de vacances. Ce régime non idéal et héroïque représente une période qui préparait les développements que, même alors, on espérait.

À la fondation de l'Institut Pédagogique en 1926, le baccalauréat en Pédagogie était octroyé à l'institutrice munie du brevet supérieur d'enseignement ou du diplôme supérieur de Pédagogie, ou leur équivalent, après l'acquisition du Baccalauréat ès Arts.

L'exigence du baccalauréat ès Arts pour accéder aux études en vue du baccalauréat en pédagogie était onéreuse et n'existait ni à l'Université Laval ni dans les universités de langue anglaise. Aussi, Mère Ste-Madeleine-du-Sacré-Cœur intervint-elle avec succès auprès du Recteur de l'Université de Montréal, en 1948, pour que cette exigence disparût. En même temps, elle présenta un programme en vue du baccalauréat en pédagogie, programme qui faisait suite au brevet supérieur d'enseignement et qui pouvait se réaliser soit en deux ans à temps complet, soit en cours du samedi ou en cours de vacances en y mettant le temps voulu. Il représentait une 14e et une 15e année d'étude puisque le brevet supérieur des écoles normales de filles était évalué à 14 ans d'études.

Ce programme du Baccalauréat Pédagogique de 1948 servit, de toute évidence, de travail de base pour l'élaboration du nouveau brevet A du Département de l'Instruction Publique de la province de Québec, en 1953. On le vit en comparant la 14e et la 15e année spéciale du Brevet A avec le programme des deux années à temps complet du baccalauréat à temps complet de l'Institut Pédagogique. Mère Ste-Madeleine-du-Sacré-Cœur avait vu juste, en 1948,

au sujet des besoins du personnel enseignant de notre province.[55]

Le cours de Licence en pédagogie s'était ouvert, en cours de samedi, en septembre 1927, par Mère Ste-Anne-Marie, alors Maîtresse générale des études à la C.N.D. et directrice de l'Institut Pédagogique. Les cours qui se donnaient à ce dernier endroit, conduisaient à la Licence en Pédagogie après un minimum de trois ans. Il comportait un programme de soixante crédits et une thèse à présenter. Les premiers parchemins de Licence en Pédagogie furent octroyés le 17 mai 1930 à sept religieuses de diverses communautés. De 1930 à 1947, il y eut cinq promotions pour un total de trente-six parchemins, y compris ceux de 1930. Le programme offert pendant ces vingt années avait été élaboré par Mère Ste-Anne-Marie selon les normes qu'elle avait observées dans les grandes institutions et universités d'Europe: France, Belgique, Suisse, Italie, en 1925-1926. L'Université de Montréal sanctionnait les parchemins de l'Institut Pédagogique mais, outre un droit de regard théorique sur le programme, là se bornait l'intervention de l'Université. Il en fut toujours ainsi jusqu'en 1968, année où l'Institut Pédagogique donnait ses dernières Licences, quatre ans après la fondation de la Faculté des Sciences de l'Éducation à l'Université même.

Il est intéressant de noter ici le remaniement du cours de Licence en Pédagogie. Comment cela fut-il réalisé? Dans quel esprit les changements furent-ils apportés? Quels en furent les inspirateurs et les avantages? On en était venu à rencontrer un problème quasi insoluble pour les sœurs qui avaient à remplir une tâche professionnelle: celles-ci

---

55. Sœur Gérardine Samson, C.N.D., Docteur ès Lettres, qui fut Directrice du Collège Marguerite-Bourgeoys et de l'Institut Pédagogique, *Notes manuscrites.*

devaient obtenir d'abord le Baccalauréat ès Arts avant de poursuivre le cours de Licence en Pédagogie. Il y eut alors un ralenti considérable, et les années passaient.

De 1926 à 1946, lorsque Mère Ste-Anne-Marie et Mère Ste-Théophanie furent maîtresses générales des études, le Bureau des études n'avait pas de locaux spéciaux à la maison mère, les deux titulaires résidant à l'Institut Pédagogique. Mais en 1946, quand Mère Ste-Madeleine-du-Sacré-Cœur remplaça Mère Ste-Théophanie, elle eut sa résidence à la maison mère où on lui attribue trois pièces destinées à l'organisation d'un bureau.

Ses premiers soins furent d'établir un fichier complet des études de chaque enseignante et de remanier le programme de Licence en Pédagogie de l'Institut Pédagogique, en collaboration avec le Père Alcantara Dion, O.F.M., qu'elle avait choisi comme conseiller pédagogique et dont l'autorité faisait loi. Il fut conseiller pédagogique jusqu'à sa mort survenue en 1950. Elle avait aussi conféré de l'affaire auprès de Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal et Recteur de l'Université de Montréal, en étudiant la possibilité d'obtenir la Licence en Pédagogie sans le B.A., comme cela se pratiquait en Ontario et à Laval. Comme le Père Alcantara, il avait admis que ces normes pourraient présider ici.

Le Père Alcantara estimait que notre Licence en Pédagogie devait être une Licence pour enseignantes, par opposition à une Licence pour chercheurs. Il voulait que cette Licence pût permettre à une sœur «d'être meilleure religieuse et meilleure éducatrice» comme il disait tectuellement. La liste des matières au programme montre, en effet, une insistance sur l'éducation, l'enseignement religieux et l'enseignement du français.

Voici quelques titres des cours qui furent offerts entre les années 1947 et 1950: l'enseignement religieux au secondaire; la jeune fille moderne à l'école de Pie XI et de Pie XII; l'éducation et les systèmes américains: expérimentalisme en éducation, naturalisme, etc; philosophie chrétienne de l'éducation; apologétique nouvelle; l'enseignement du français au secondaire; séminaires d'éducation. La Licence en Pédagogie de l'Institut Pédagogique resta principalement une Licence pour éducatrices, bien qu'avec le temps il fallût offrir quelques cours plus techniques: méthodologie de la recherche, statistiques, ainsi que des cours complémentaires de philosophie et de psychologie.[56]

S.S.-Madeleine-du-Sacré-Cœur avait créé là un immense avantage pour celles qui voyaient enfin une issue possible, à court terme, à leur vie d'études unie à l'enseignement. À ce moment-là, le nombre de candidates s'accrut, le travail fut intense et les succès nombreux; quarante étudiantes verront leur labeur couronné par un parchemin en 1950.

Plus tard, en 1960, il y eut le cours de Licence en Pédagogie à temps complet. Mère Ste-Marie-Consolatrice, supérieure générale, Présidente de la C.R.C., en avait eu la demande de la part des communautés-sœurs, et avait confié le projet à la Maîtresse générale des études qui l'organisa à l'Institut Pédagogique; la classe recevait environ vingt élèves; ce cours faisait suite à celui du Brevet A. Cette Licence, obtenue après deux années d'études, contenait dans son programme des options dites académiques pour l'enseignement, au cours secondaire, du français, des mathématiques, des sciences et de la catéchèse. Toutefois, les cours de cette dernière option étaient suivis à l'Institut de Sciences

---

56. Sœur Gérardine Samson, C.N.D., Notes manuscrites.

religieuses de l'Université, selon une entente entre les deux instituts, entente qui dura de 1960 à 1968.

Un fait important changerait totalement l'avenir de la Pédagogie au Québec. L'Université de Montréal a toujours reconnu l'utilité des maisons de pédagogie de niveau universitaire qui lui étaient affiliées, mais pendant longtemps, elle n'eut ni le goût ni les moyens financiers d'organiser elle-même des cours de pédagogie. À vrai dire, elle ne se reconnaissait pas de vocation spéciale à la pédagogie. Aussi, lorsque des visiteurs étrangers s'informaient de la pédagogie au niveau supérieur, elle les dirigeait vers ses maisons affiliées. Avec le temps, après 1950 par exemple, et surtout avec l'avènement d'un Recteur pédagogue et après la publication du Rapport Parent, le souci de la pédagogie lui vint.[57]

Le Rapport Parent, en 1962 ou 1963, avait recommandé la création d'une Faculté de Pédagogie à l'Université de Montréal, et en même temps la désaffiliation des écoles pédagogiques alors existantes: l'Institut Pédagogique C.N.D., l'Institut Pédagogique St-Georges et l'École Normale supérieure. La Faculté de Pédagogie fut fondée en 1964 sous le nom de Faculté des Sciences de l'Éducation: désormais, toute l'orientation pédagogique s'y rattachera. Mais il eut des étapes dans la réalisation du projet. Ainsi, à la C.N.D., l'Institut Pédagogique, à la demande du doyen de la Faculté des Sciences de l'Éducation, cessa de donner les cours de Licence à l'intérieur de ses murs et envoya ses étudiantes à la nouvelle Faculté, pour terminer les Licences commencées. Toutefois, par un arrangement spécial avec le Doyen, l'Institut Pédagogique émit jusqu'en

57. Sœur Gérardine Samson, C.N.D., Notes manuscrites, entrevue.

1968 inclusivement ses propres parchemins avec signatures et sceau de l'Université, tel qu'indiqué plus haut. Il n'y eut donc pas de désaffiliation proprement dite; c'est par une évolution logique et inévitable que l'Institut Pédagogique cessa de donner les grades pédagogiques.

Quant à la cessation du Baccalauréat en Pédagogie par l'Institut, elle est surtout due au fait qu'on y arrivait par la possession du brevet A, à partir de 1954, qu'il fut d'abord émis par la Faculté des Arts des universités de langue française, avant de l'être par la Faculté des Sciences de l'Éducation des universités.[58]

Il est peut-être utile de rappeler que l'Institut Pédagogique, affilié à l'Université de Montréal en 1927, relevait directement du Recteur de l'Université, qui sanctionnait de sa signature, de la signature du secrétaire général de l'Université et du sceau de l'Université les parchemins de Licence et de Baccalauréat en Pédagogie que lui présentait la directrice de l'Institut Pédagogique.

Une autre initiative de Mère Sainte-Madeleine-du-Sacré-Cœur, dès le début de sa charge comme Maîtresse générale des études à la C.N.D., fut de faire nommer un certain nombre de jeunes sœurs aux études régulières. Avant elle, les études à temps complet étaient très rares. Avec elle, cela devint une institution, Mère Saint-Ignace, alors supérieure générale, ayant parfaitement compris la nécessité de donner aux jeunes sœurs une solide préparation à l'enseignement. Les sœurs furent d'abord étudiantes à l'Institut

---

58. Sœur Gérardine Samson, C.N.D., *Notes manuscrites,* entrevue.
Note: Il nous a paru utile de noter des aperçus concernant les études, après 1950, soit au cours pédagogique, soit au cours classique. Ce n'est qu'une façon de traiter le sujet en entier, sans pour autant le développer, ni dépasser par conséquent, comme histoire, ce qui existe dans ces secteurs, depuis 1950.

Pédagogique, au Collège Marguerite-Bourgeoys et bientôt, quelques-unes prirent des cours réguliers dans les universités canadiennes. Plus tard, la Communauté en viendra à accorder une ou deux années d'études à des sœurs plus âgées pour leur permettre de terminer des études commencées à temps partiel. On accordera aussi des stages d'études dans les universités américaines ou européennes. La Communauté a toujours voulu que ses sœurs eussent une préparation comparable à celle que se donnaient certains laïcs.[59]

Vue d'ensemble

Ce long regard, à vol d'oiseau, sur la période d'enseignement 1900-1950, à la C.N.D., ne donne qu'un aperçu de l'œuvre accomplie. Il permet, toutefois, de fixer pour l'Histoire le cheminement de la courageuse entreprise. Quand s'ouvrit l'École normale de Montréal en 1899, elle apparut comme le couronnement de ce qui avait été pensé, élaboré et mis en action à travers les années et même les siècles, depuis l'Étable de Marguerite Bourgeoys et les Tours de la Montagne. En enseignant aux élèves qui s'y inscrivaient, on aurait désormais un double but: former l'élève et lui fournir les techniques et l'art d'instruire et d'éduquer les autres, à condition qu'une vocation d'éducatrice ait été décelée chez la candidate. Moment d'intense labeur.

D'autre part, le Conseil général se réservait l'orientation des études pour les pensionnats où la C.N.D. était vraiment autonome et pour les sœurs qui enseignaient dans les écoles paroissiales et les écoles publiques afin que toutes poursuivent les mêmes objectifs. Il en fut ainsi longtemps.

---

59. Sœur Gérardine Samson, C.N.D., Notes manuscrites, entrevue.

Entre 1915 et 1920, le Bureau des études ajouta un cours de culture qui donnait une autre valeur au cours régulier. Le programme comportait différentes matières : Littérature canadienne, Littérature française, Art héraldique, Histoire, Analyse littéraire, auteurs, Composition française. Les examens qui portaient le nom de Collégiales donnaient droit à un Certificat du Bureau des études et à la médaille d'or du Cours gradué de la C.N.D.

Dès 1922, plusieurs couvents furent affiliés à l'Université Laval ou à l'Université de Montréal pour le cours qui, dans ce dernier cas, prit le nom de Lettres-Sciences. Le cours de quatre ans était sanctionné en onzième année par un parchemin de l'Université qui permettait l'entrée en Belles-Lettres dans les Collèges. Ce cours Lettres-Sciences dura jusqu'à la période de mutation profonde qui se réalisa par étapes. Ainsi, certains pensionnats devinrent École normale ; d'autres, prirent les examens du Département de l'Instruction Publique ; d'autres, disparaîtront et, un jour, les élèves se dirigeront vers une école régionale ou un cegep. On centralisa même les classes du cours primaire. Les institutions privées se firent rares et, pour être maintenues, prirent les examens officiels du Ministère de l'Éducation afin que les élèves aient entrée dans les cours supérieurs subséquents.

En Ontario et dans les Provinces Maritimes, il est peu probable que les normes offertes par la Communauté au sujet des études aient eu de l'influence soit dans les écoles, soit dans les programmes. Les sœurs suivaient les indications du Ministère de l'Éducation de ces provinces respectives. La langue officielle étant l'anglais, elles n'étaient pas libres d'enseigner dans une autre langue qui, d'ailleurs, n'aurait pas servi les intérêts des élèves, ni du milieu. Le programme de religion était aussi soumis aux lois de la province ou

de l'État, et l'horaire régulier ne l'incluait pas; dans bien des cas, ces leçons se donnaient en dehors des heures de classe. Il faut souligner en justice que, non seulement les sœurs y étaient fidèles, mais qu'elles participaient au «Sunday School» en faveur des élèves catholiques fréquentant les écoles publiques. En ce sens, elles demeuraient liées aux directives de la Communauté qui a toujours préconisé la primauté de l'enseignement religieux comme étant «l'esprit» de la Fondatrice et l'objectif premier de l'Oeuvre éducatrice de la grande Missionnaire que fut Marguerite Bourgeoys.

Aux États-Unis, les écoles catholiques étaient alors paroissiales et soumises au gouvernement des diocèses. Toutefois, les sœurs obéissaient à la pensée générale de la Congrégation de Notre-Dame et s'en inspiraient dans la réalisation du travail que le diocèse ou l'État leur demandaient. Les prescriptions pédagogiques, la marche des leçons, la présentation et l'utilisation des manuels scolaires regardaient plutôt la Province de Québec. Ce qui pouvait être semblable à travers toute la Communauté, c'était «l'esprit» de la Fondatrice qui guidait l'œuvre de l'éducation, forme spécifique et presque unique du travail d'Église qu'avaient, alors les Sœurs de la C.N.D.

Dans un Manuscrit daté de juillet 1882, et signé de Mère St-Bernard, supérieure générale, on trouve une preuve de ce que nous avons avancé concernant à la fois l'intérêt profond de la Communauté pour les écoles et internats de langue anglaise et la liberté essentielle que la Communauté laissait aux Sœurs de suivre les directives du diocèse ou de l'État.

> Que dans l'Ile du Prince-Édouard, on adopte les livres qui sont en usage à Charlottetown, sans aucune divergence entre les établissements de cette localité.

Au Nouveau-Brunswick, nos Sœurs sont priées d'adopter les livres en usage dans les écoles du gouvernement.

Que toutes les maisons du Haut-Canada (Ontario) soient uniformes dans l'usage des livres classiques obligatoires dans cette localité; qu'il en soit ainsi dans toutes celles des États-Unis.

De cette manière, la préparation des sujets sera moins difficile et l'enseignement moins onéreux pour les maîtresses, et plus avantageux pour les élèves.[60]

Pour comprendre que les programmes suivis à la C.N.D. de 1900 à 1950, offraient une continuité avec le labeur systématique qui a précédé, il est intéressant de noter une vue rétrospective des noms et des dates qui marquent certaines étapes dans une montée. Les plus lointaines directives pour l'enseignement conservées aux Archives de la C.N.D. sont de 1878: elles sont signées de S.S.-Georges, Directrice des Études. Et chronologiquement, on peut lire des directives portant les dates et les noms suivants:

1880 – Mère St-Bernard, supérieure générale
1880 – S.S.-Sabine, Directrice des Études
1882 – Mère St-Bernard, supérieure générale
1885 – S.S.-Jean-du-Calvaire, Directrice des Études
1886 – S.S.-Jean-du-Calvaire, Directrice des Études
1887 – S.S.-Jean-du-Calvaire, Directrice des Études
1891 – S.S.-Sabine, Maîtresse générale des études
1892 – S.S.-Sabine, Maîtresse générale des études
1892 – S.S.-Sabine, en vue de l'Exposition de Chicago (1893)
1893 – directives en français – autre circulaire en anglais
1893 – S.S.-Marie-Agnès – programme en anglais – 1ere à 8e année
1894 – S.S.-Sabine – Maîtresse générale des études
1894 – S.S.-Sabine – résultat de l'Exposition de Chicago, 1893
1894 – S.S.-Sabine – Programme d'études détaillé

60. S.S.-Bernard, C.N.D., Décisions du Conseil au sujet du cours d'études, juillet 1882.

Cours élémentaire: 7e classe, 6e classe, 5e classe, 4e classe = brevet d'école élémentaire
Cours moyen: 3e classe, 2e classe, $1^{\text{ère}}$ classe = brevet d'école modèle
Cours supérieur: 8e année du programme d'études des Commissaires
Cours sous-gradué: 9e année
Cours gradué: 10e année
Les trois cours: supérieur, sous-gradué, gradué = Diplôme académique

En 1888, un programme en anglais, selon les exigences du cours, le choix et l'emploi des manuels est adressé aux maisons de langue anglaise avec toutes les directives concernant le Programme d'Études C.N.D., pour chaque cours, y compris le cours sous-gradué et le cours gradué, en accord avec le Programme des Commissaires de Montréal. Il n'est pas signé, mais il est préparé, bien sûr, sous la direction de S.S.-Sabine, Maîtresse générale des études, qui considérait avec le même intérêt la section française et la section anglaise. En 1894, on a des conseils pour l'enseignement de l'anglais aux élèves canadiennes-françaises. Le document est daté ainsi: Office des Études, septembre 1894. En 1895, S.S.-Jean-Baptiste, supérieure générale, explique les exigences des lois scolaires, lors des visites de l'Inspecteur ou des Commissaires. En 1893, elle avait fait remarquer ceci: «Notre programme d'Études et les auteurs en usage dans nos classes sont approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique». En 1897, de la maison mère, sont venues des «Directives à la supérieure de chaque maison» pour les visites scolaires: «Monsieur le Visiteur est informé qu'il y a uniformité dans toutes nos maisons pour les livres, la méthode d'enseignement, l'emploi du temps, la discipline». En 1898, de la maison mère, fut publié: «Petite Règle des

Surveillantes des classes». Le titre équivaudrait à ce qui fut désigné plus tard par le mot Directrice».

En 1899, S.S.-Thérèse-de-Jésus écrit aux supérieures locales au sujet des élèves qui ont passé un examen devant le Collège de Musique du Dominion, notant qu'elles étaient bien choisies et bien préparées et qu'elles avaient eu un grand succès.

En 1901, une élève graduée de Villa-Maria, Mademoiselle O'Brien, ayant obtenu de concourir aux examens de Trinity College affilié à la célèbre Université catholique de Washington, conserva le plus haut nombre de points sur les matières d'examens et reçut son brevet avec grandes félicitations. Le Collège accordait ainsi à Villa-Maria un témoignage de la valeur de l'enseignement donné aux élèves.[61]

On a noté le succès des jeunes élèves musiciennes de Peterborough:

> The results of the annual examinations of the Toronto College of Music have been announced, and amongst the successful candidates appear the names of three pupils who took first class honours in the first year examinations. All of these young musicians received their training from the Sisters of the Convent of the Congregation de Notre-Dame, Peterborough, Ontario, and it must be a source of great gratification to the management of that excellent Institution to witness the high standing taken by their pupils.[62]

Une session de conférences pédagogiques se tint au Mont Ste-Marie, en 1901. Mgr Paul Bruchési en présida l'ouverture et Monsieur le Surintendant de l'Instruction Publique,

---

61. AMC, 1901, p. 210.
62. AMC, 1901, p. 219.

M. Boucher de la Bruère, prononça le discours d'inauguration. Plus de six cents institutrices laïques et des déléguées de tous les instituts enseignants se pressèrent dans la vaste salle du couvent. L'auditoire écouta avec respect et intérêt les vibrantes paroles de Mgr Bruchési qui assista à toutes les conférences. Il adressa chaque fois la parole à l'assemblée pour expliquer certains points de méthodes, et faire résonner la note religieuse en des accents qui, plus d'une fois, émurent son auditoire. Mgr insista sur le style, le bon langage et la lecture.[63] On voit par là, quel était le climat de paix et de solidarité qui présidait à l'œuvre collective de l'enseignement.

En dehors du cadre 1900-1950, mais reliée par un même fil conducteur, la citation d'une conférence donnée à Assise par une bachelière de 1919 au Collège Marguerite-Bourgeoys, nous fournit une pensée lumineuse sur la liturgie qui, en 1958, imprégnait comme autrefois la piété des élèves :

> Quand, en septembre 1958, la Sacrée Congrégation des Rites a publié une importante «Instruction sur la liturgie et la musique sacrée», où elle redemandait la participation des fidèles au culte, des étudiantes du Collège Marguerite-Bourgeoys décidèrent de dire pour prières du matin et du soir, les heures correspondantes de l'office : Prime et Complies. Elles rejoignent par là les efforts sincères de tous les groupements distribués dans tous les pays de la terre, et qui constituent le mouvement liturgique international dont Sa Sainteté Pie XII disait qu'il «est apparu comme un signe des dispositions providentielles de Dieu sur le temps présent... comme un passage du St-Esprit dans son Église.[64]

Un grand souci de l'éducation, un esprit patriotique de bon aloi, l'amour de l'Église, le sens professionnel inspirèrent

---

63. AMC, 1901, p. 238.
64. Notes : Vie étudiante, 1958 — Clotilde Mathys, cité dans *Bourg-Joie*, journal du Collège Marguerite-Bourgeoys, Montréal.

de belles initiatives aux sœurs enseignantes, mais alors, chaque groupe communautaire conservait comme un patrimoine ses idées et ses découvertes. L'heure vint où le bien commun de l'Oeuvre éducatrice engerba les richesses particulières pour en constituer un bien d'Église et, plus tard encore, de l'Église et de l'État.

De 1900 à 1950, la politique de la C.N.D. en matière d'éducation avait donc suivi une avance indiquée par les circonstances. L'esprit initial avait pu garder encore fidèlement ses droits et ses privilèges et, à même le progrès réalisé, les Sœurs pouvaient expérimenter encore dans leur vie d'enseignante et d'apôtre:

> À la communauté ou en mission, comme Notre-Dame au Temple, à la Visitation, au Cénacle, et ailleurs après la Pentecôte, les Sœurs n'auront qu'un emploi: enseigner et former les âmes, et une destinée, celle de porteuses de la lumière de Dieu.[65]

65. Dom Jamet, Marguerite Bourgeoys, II, p. 468.

CHAPITRE SEIZIÈME

VIE RELIGIEUSE: IDÉAL – DÉVELOPPEMENT: 1900-1950

Le propos de Marguerite
Le dessein se garde et se développe
Prospective

Le propos de Marguerite

La Congrégation de Notre-Dame est une communauté vouée à Marie et à l'imitation de ses vertus. Sa fondatrice, Marguerite Bourgeoys, est venue au Canada mue par le zèle et la ferveur apostolique, orientée et fixée dans son choix par la Vierge Marie elle-même.

Sans autre plan précis que d'être apôtre par l'éducation auprès des enfants des colons et des indigènes, Marguerite Bourgeoys quitta la France pour le Nouveau-Monde. L'Évangile inspirait sa spiritualité personnelle qui fut marquée par l'influence des fils de Monsieur Olier. La vie intérieure, la vie d'union à Dieu, ce qui peut y conduire et y assurer un progrès: tel est le thème sans cesse repris au cours des instructions toutes simples qu'elle faisait à ses Sœurs à l'origine de la Communauté, pour les engager à aimer Dieu et le prochain.

Les conseils de Marguerite Bourgeoys, Institutrice et première Supérieure de la Congrégation, sont pratiques, sans art; ils expriment ses convictions sur la vie de foi, la

grandeur de l'amour absolu du Seigneur, la mortification habituelle, l'humilité, la souffrance providentielle acceptée pour suivre le Christ de près, la dévotion à Marie, l'imitation de Marie, le respect de l'Autorité, l'amour de l'Église et la vénération pour le clergé, la fidélité aux promesses faites à Dieu, la vie en présence de Dieu.

Sur cette toile de fond, elle a greffé une manière de vivre les engagements du baptême en perfection; elle en a fait son idéal et l'a vécu de telle manière que, le 12 novembre 1950, l'Église a reconnu officiellement le mérite de cette pionnière de la vie religieuse non cloîtrée, au Canada, en inscrivant son nom au catalogue des Bienheureux. Héritage précieux à recueillir, à conserver, à développer personnellement et collectivement que le charisme d'une telle âme! Après le décès de la Fondatrice, celles qui gouvernèrent l'Institut scrutèrent ce miroir mystique pour y découvrir le secret de la continuité du projet initial. Les circonstances d'époques et de milieux ont dû changer considérablement la présentation du Message, mais par l'intérieur, la Congrégation de Notre-Dame reste et restera une communauté mariale dont les membres, outre leur propre sanctification, désirent participer à l'apostolat par l'éducation et les autres formes de don qui répondent aux appels successifs de l'Église de Jésus-Christ.

Ce qui est exigé est concrétisé dans la Règle qui a subi de profondes modifications au cours des siècles, mais doit demeurer la Règle de Marguerite Bourgeoys, adaptée, non fixée. La Règle devra de plus en plus traduire la forme actuelle de l'engagement, et exprimer avec insistance l'aspect évangélique et la consécration. Depuis le début, on y a toujours pensé, et l'on voit que, de 1900 à 1950, les Supérieures générales, présence continuée de la Fondatrice,

ont tour à tour insufflé un élan de ferveur dans la fidélité à l'esprit des origines qui est essentiellement clair et exigeant comme l'Évangile: Aime Dieu, aime ton prochain. Une anthologie glanée dans leurs circulaires ou dans les résolutions des Chapitres qui les élisaient permet de saisir leur détermination constante de veiller sur le trésor dont elles avaient la garde et de le développer.

Après le Concile Vatican II qui fera époque dans l'histoire de l'Église et des Communautés religieuses, les essais multiples qui laissent croire à un changement radical ne modifieront rien du Message vital de Marguerite Bourgeoys. L'Esprit Saint guide encore, et, sous des formes variées parfois déconcertantes pour celles qui vécurent d'autres heures, engage à suivre le Christ et l'Église avec amour et foi, comme le prévoyait la Fondatrice.

En 1903, Mère Saint-Anaclet prit le gouvernement de la Communauté. À l'instar de celles qui l'ont précédée, elle s'efforça de conserver nos richesses spirituelles et de les faire fructifier selon les désirs de perfection des sœurs. Dans sa Circulaire de juillet 1903, elle signale les abus relatifs à la pauvreté: dans l'ameublement, dans l'habit, les présents faits ou reçus, voyages trop fréquents et non motivés par la nécessité.

Elle met en garde contre les trop grandes relations avec le monde, la lecture des livres frivoles; elle recommande la *lecture spirituelle* «pour acquérir la vie intérieure» plutôt que la lecture des livres qui visent à former au beau style.

Elle appuie sur le respect envers l'autorité et sur la fidélité à la Règle. Elle rappelle que l'abstinence de la vigile des fêtes de la Très Sainte Vierge est un point de Règle dont il faut demander la dispense.

Elle recommande la pratique de la *charité.* «En général, on parle bien plus des défauts du prochain que de ses qualités qui sont quelquefois très remarquables, et qui produiraient un grand bien si elles étaient connues et appréciées. Sachons donc nous rendre heureuses en nous aimant dans le Seigneur».

«Réunissons donc nos forces, nos talents, nos énergies, chacune dans notre sphère d'action, dans le but de nous procurer mutuellement les joies et les douceurs de la vie religieuse».

Le 2 décembre, elle insiste sur l'imitation de Marguerite Bourgeoys: (...) «Vivons de *foi* comme notre digne et sainte Mère. Soyons *humbles* et *obéissantes,* faisons régner la *pauvreté* en souveraine dans nos maisons: qu'elle soit le signe de notre noblesse à la cour du roi Jésus».

Dans son deuxième sexennat, le 21 décembre 1909, elle écrit: «Plus que jamais, il faut resserrer nos rangs par la *charité,* la *concorde* et l'*esprit d'unité*». (...) Que la *prière* et le *recours à Marie* soient notre paratonnerre et conjurent les orages!»

Le 27 avril 1913, Mère Sainte-Marie-Joséphine, supérieure générale, signe la circulaire administrative et parle aussi de la *pauvreté* dans les détails. L'*obéissance* est de nouveau portée à l'attention: «Le parloir durant l'Avent, le Carême, la retraite annuelle» n'est pas permis.

Le 26 décembre 1913, «Je remercie nos vénérés sœurs anciennes de leur respectueuse *obéissance*». (...) «Pour toutes, je sollicite l'*esprit religieux* et l'esprit de régularité».

Le 15 août 1914, Mère Sainte-Marie-Joséphine écrit: «Plus nous devenons nombreuses, plus nous devons nous

mettre en garde contre l'esprit séculier». (...) Quand il y a nécessité de paraître au dehors, montrons-nous toujours parfaites religieuses dans notre tenue comme dans notre langage».

Le 26 décembre 1914, elle adresse les mots suivants à la Communauté: «Sommes-nous religieuses comme le demande notre vénérable Mère? religieuses dans notre tenue, dans nos conversations, dans la manière de porter notre saint Habit? (...) Sommes-nous religieuses dans nos allées et venues, au dehors comme au dedans: nos maisons doivent présenter l'aspect du recueillement, de ce silence si propre à édifier. Enfin, sommes-nous religieuses, surnaturelles, dans l'acceptation de nos croix, dans notre appréciation sur la manière d'agir de l'autorité, quelle qu'elle soit?»

Le 26 décembre 1915, la supérieure générale écrit encore: «Que votre travail soit sanctifié par une pensée constante d'offrande et d'union à Dieu; que vos âmes soient animées de plus en plus de l'esprit de zèle, d'humilité, de pauvreté, tant recommandé par notre vénérable Fondatrice».

Le message du 26 décembre 1916 se lisait ainsi: «Je vous engage donc, mes chères sœurs, à vous renouveler dans l'esprit religieux, dans la ponctualité à tous vos *devoirs de piété* qui doivent passer avant tout, et spécialement dans l'accomplissement exact de nos Constitutions».

Mère Sainte-Euphrosyne fut élue supérieure générale. Le 15 juin 1917, elle écrit à la Communauté. (...) «Les résolutions d'un chapitre général ne sont pas des recommandations ordinaires, un simple appel à un renouveau de fidélité et de générosité, mais ces résolutions sont des ordonnances émanant de la plus forte autorité d'un Institut, après celle du Saint-Siège, pour ce qui concerne le maintien

des Constitutions dans une Congrégation religieuse approuvée».

Le 8 décembre 1917, elle s'adresse aux sœurs des vœux temporaires: «Nous marchons à la suite d'un Dieu crucifié; ne l'oublions pas, nous l'avons choisi volontairement pour notre partage au jour de notre profession religieuse, soyons-lui fidèles jusqu'à notre dernier soupir».

Le 20 juin 1921, la Communauté reçoit des directives austères: «(...) «Dans ces recommandations, mes bien chères sœurs, vous trouverez sans doute matière à de nombreux sacrifices; mais ces sacrifices n'ont-ils pas été prévus et pesés devant Dieu, à l'heure bénie de nos saints engagements? Ils ne sortent pas de la vie que nous faisions profession de suivre jusqu'à la mort. C'est au prix de notre généreuse abnégation que nous préserverons notre belle et chère Communauté de l'esprit du siècle et de tous les relâchements qu'il entraîne après lui, esprit si subtil qu'il nous faut lui opposer toutes les énergies de nos âmes si nous ne voulons pas qu'il s'infiltre dans nos jugements, dans nos appréciations et partant, dans nos usages et dans notre conduite».

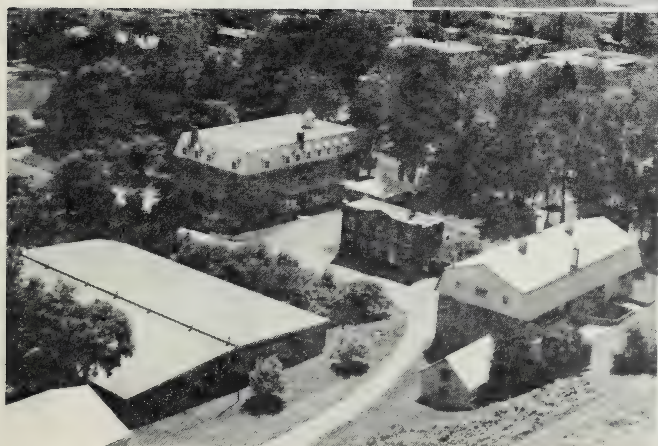
Au début de son sexennat, Mère Sainte-Marie-Rose, supérieure générale, écrit: «Aimons Dieu dans la personnne de nos sœurs: nous aurons pour elles cette *charité cordiale* qui fait le bonheur de nos maisons. Traitons-nous les unes les autres avec la plus exquise politesse; ce sera encore au profit de la charité».

La mort enleva prématurément Mère Sainte-Marie-Rose à son mandat et à la Communauté. Mère Sainte-Marie-du-Cénacle lui succéda. Elle se pencha avec la même foi et la même amitié sur le bonheur spirituel et humain des sœurs: (...) «N'oublions pas que nous perdons de notre prestige



Soeur Sainte-Louise-Marie surnommée "La Soeur agronome". Elle eut l'honneur de porter le titre de Commandeur agricole.





Vue d'ensemble de la Ferme Villa-Maria:
1. Maison Notre-Dame du Sacré-Coeur 2. Caveau funéraire de la C.N.D.
3. Maison des employés 4. Grange 5. Serre 6. Conserverie.
7. Maison des pommes



Sceau de l'Oeuvre

Statue couronnée de Notre-Dame des Ecoles

en paraissant trop dans le monde, en entretenant avec les personnes du monde des relations trop fréquentes; et notre avancement spirituel en souffre, tandis qu'au contraire l'éloignement du monde est la sauvegarde de *l'esprit religieux*, pour la conservation duquel nous devons être disposées à tous les sacrifices. L'esprit religieux nous maintiendra dans la ferveur et fera respecter et estimer notre Congrégation. Les gens du monde eux-mêmes s'attendent à le trouver dans une religieuse; le contraire les étonne: laisser-aller, dissipation, amour des aises, recherches de la vanité et de l'amour-propre. Suivons-nous donc pour ne pas donner prise à l'esprit du monde qui nous éloignerait de la perfection à laquelle nous devons tendre.»

Elle écrit le 18 décembre 1925: (...) «Nous nous affectionnerons de plus en plus à nos saintes Constitutions maintenant que, revisées et mises d'accord avec les saints Canons, elles ont reçu la dernière sanction du Saint-Siège. La généreuse *fidélité* que nous y apporterons sera le meilleur gage de notre perfection».

Un Message du 11 février 1929 se lit comme suit: (...) «Aimez le *silence*: il donne le goût des choses spirituelles, accroît la facilité de prier et de méditer, unit à Dieu par le recueillement, procure la paix intérieure».

Mortifions-nous en pratiquant la pauvreté dans toute son austérité, évitant de rechercher nos aises, de nous accorder toutes les commodités, de posséder des objets superflus ou luxueux, de nous procurer du beau pour notre usage personnel.

N'ayons pas peur de *la croix*; portons-la courageusement tous les jours de notre vie, comme nous l'avons promis en faisant profession.»

Le 12 mars 1930, elle écrit des conseils judicieux inspirés par son zèle éclairé: (...) «Tant d'âmes, même parmi celles qui sont consacrées à Dieu, semblent oublier *le but de leur vie* et ne pas comprendre le vrai sens de la sainteté: Ne soyons pas de ce nombre (...) Il ne suffit pas d'être entrées dans la voie indiquée, il faut voir à la lumière divine où elle conduit et ne rien négliger pour arriver au terme. Ici-bas, cette voie doit nous conduire à la sainteté et par elle à la vie éternelle, consommation de la sainteté».

Mère Saint-Valérien prit le gouvernement de la Communauté après Mère Sainte-Marie-du-Cénacle. Sous des termes différents, elle donne les mêmes conseils de perfection. La circulaire du 27 avril 1936 est magnifique: (...) «Ce qui, chez une sœur de la Congrégation de Notre-Dame, constitue l'*esprit religieux,* c'est, il me semble, quant à *l'extérieur,* cet ensemble de qualités: modestie et dignité dans le maintien, humilité et réserve dans la démarche, bienveillance, aménité, correction de langage, affabilité et politesse des manières, souci de garder en toutes choses un juste milieu entre le laisser-aller qui choque et l'affectation qui prête au ridicule.

Quant à l'*intérieur,* dont le rejaillissement sur l'extérieur est infaillible, l'*esprit de foi* qui met en garde contre les maximes du monde: amour des honneurs, des richesses, du bien-être; montre Dieu dans l'autorité à laquelle on se soumet *pour son amour* avec déférence, générosité et confiance; (...) esprit de foi qui faisant vivre en la présence de Dieu et ne voulant plaire qu'à Lui seul, place au-dessus de tout, les choses de la piété et de la religion».

Mère Saint-Valérien fit la visite canonique de plusieurs maisons; elle donna le résumé de la visite officielle de Mgr G. Gauthier, P.A., dans les cinquante-cinq maisons du

diocèse de Montréal et à la maison mère, afin que toute la Communauté puisse bénéficier des conseils reçus. Elle cite :

Soyez en garde contre l'*esprit du monde,* sans cependant trop vous retrancher dans les habitudes anciennes. «Ce n'est pas comme de notre temps», disent celles qui ont vieilli. Il faut être de son temps, tout en respectant les traditions. Le bien se fait aujourd'hui comme autrefois, mais avec d'autres moyens. Je dirai même qu'aujourd'hui il y a plus de convictions religieuses. Mais ce qu'il faut éviter dans l'esprit du monde, ce sont les conversations inutiles au parloir, au téléphone. Pas de causeries mondaines, pas trop de sorties dans les rues, surtout pas de sorties le dimanche». Sa lettre circulaire est datée du 16 novembre 1936.

Le 27 avril 1937, Mère Saint-Valérien fait parvenir un autre message de lumière à celles dont elle a la charge :

«Qu'il fut facile toujours à notre chère Fondatrice, le dédain des biens du temps, elle qui s'était embarquée «sans sous ni maille» pour son lointain apostolat, refusant les offres généreuses en espèces qui l'auraient mise à couvert des imprévus et de la disette ; qui voulait «qu'on cédât la robe à qui voulait le manteau» et gémit longtemps de l'extrême pauvreté disparue avec la chère étable. Oh ! qu'elle nous apparaît grande et admirable... Et que, souvent, au milieu de nos abondances et de nos conforts, de nos aises et de nos prévoyances, il devrait nous faire mal au cœur et à la conscience de n'être pas encore satisfaite, de trouver à redire, d'être à la recherche du plus et du mieux, de nous plaindre du dedans et du dehors. Pouvons-nous vraiment espérer le même ciel ? S'il nous faut bénéficier et jouir de ce que les temps modernes nous offrent de facilité de vie, résolvons-nous au moins à vivre de désappropriation au fond

du cœur, et de reconnaissance profonde envers la Providence et la Communauté qui nous traitent si maternellement et si généreusement.»

Dans la même circulaire, elle poursuit ses réflexions: «La surprenons-nous, la sainte Mère (Marguerite Bourgeoys), à trente-trois ans, seule sur l'océan pour répondre à sa vocation d'apôtre, oublieuse des premières nécessités, dès son arrivée au pays, jusqu'à céder aux pauvres soldats lit et couvertures, ne promettant que du pain et du potage à celles qui voudront la suivre, parce qu'à elle, cela suffit, portant bonnet d'épines, mêlant la cendre à ses maigres repas, faisant à pied un trajet de soixante lieues sur un désir de son évêque! Cette femme de vigueur, d'oubli d'elle-même, de totale énergie pourrait-elle bien laisser s'introduire dans sa maison les volontés énervées, les cœurs sans consistance, les âmes qui regardent en arrière et trouvent trop dur le joug du Seigneur?»

Et plus loin, elle ajoute: (...) ce que je conseille et désire si ardemment, c'est le maintien et le développement en chacune de nos âmes, comme dans l'Institut tout entier, de *l'amour* et de *l'imitation de Marie*, dont nous sommes et devons être toujours les écolières filialement appliquées, soumises et aimantes».

Mère Sainte-Héléna fut élue au poste de supérieure générale; la maladie l'empêcha de demeurer longtemps dans ce mandat où elle aurait pu rayonner tant de bien. Elle avait écrit le 25 mars 1939: «Cultivons-nous *l'humilité*, qui se manifeste par le goût des choses simples et modestes, des œuvres sans éclat? Dans l'exercice de notre emploi, comme dans les rapports avec nos compagnes et dans les réclamations nécessaires, avons-nous l'attitude de la religieuse bien humble? Témoignons-nous une sympathie sur-

naturelle aux enfants pauvres, aux élèves peu douées, aux personnes chargées de tâches ingrates? Comment pratiquons-nous *l'abandon*? Dans le détail de la vie, aussi bien que dans les grandes circonstances, faisons-nous taire nos inquiétudes, en nous confiant pleinement à la Providence? Autant de points qui prêtent à réflexion, et que nous devons peut-être réformer pour nous rapprocher davantage de la manière de penser et d'agir de la Vierge bénie, notre modèle».

Mère Saint-Ignace remplaça Mère Sainte-Héléna, comme supérieure générale. Dans le même esprit, avec des données qui traduisent une pensée personnelle, elle expliquera le Message permanent de Mère Bourgeoys; elle écrit le 9 avril 1942:

(...) «Développons *l'esprit de famille.* Soyons aimables, condescendantes, indulgentes les unes pour les autres. Ne nous abaissons pas aux mesquines jalousies. Luttons sans merci contre les amitiés particulières, écueil si dangereux pour les vocations. Entr'aidons-nous et aimons-nous comme des sœurs».

La circulaire du 7 mars 1943 engage à reviser l'application de la charité dans la vie communautaire: «Il faut que nous portions *le précepte de la charité* écrit sur notre front, dans nos mains, sur nos habits, dans nos maisons, jusque sur le seuil de nos portes» (Mère Bourgeoys). N'est-ce pas commander que nos pensées, nos paroles, nos jugements, nos œuvres s'inspirent de la charité? que notre physionomie, notre attitude rayonnent la charité? que l'atmosphère faite à notre entourage exhale un parfum de charité? que notre accueil épanouisse par une cordiale charité? N'est-ce pas encore nous commander que tout ce qui est en nous, tout

ce qui dépend de nous, tout ce qui est autour de nous soit charité ou amour de Dieu? N'est-pas nous commander, à nous, Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, de personnifier la charité, de n'avoir d'autre caractéristique que la charité?»

Le 15 mars 1944, elle encourage les sœurs dans la pratique du *zèle*: (...) «Et nous, filles de Marguerite Bourgeoys, notre vocation, notre mission, notre mandat, c'est aussi le zèle. Nous ne sommes pas entrées à la Congrégation pour nous y distinguer dans l'enseignement, les arts, les emplois ou les charges; non, mais pour y glorifier Dieu en le faisant aimer, adorer et servir par les âmes. Voilà notre grande, notre unique vocation. Comme simple chrétienne, j'y serais tenue, car «Il a ordonné à chacun d'eux de veiller sur son prochain» (Ecclésiastique, 17, 12).

«Si je n'exerce pas le zèle de l'enseignement, j'ai toujours la consolation de pratiquer celui de *la prière*, qui ne connaît ni les limites d'une classe, ni celles d'une ville, ni celles d'un pays. Peu m'importe la médiocrité de mon savoir, la rareté de mes talents, l'obscurité de mon emploi, l'infirmité ou la maladie qui m'enlève toute activité, rien de tout cela n'est une entrave à ma prière. Je puis toujours parler au bon Dieu et toujours Il m'écoutera parce qu'il l'a promis (...) Que notre prière soit donc incessante et qu'elle embrasse le monde».

«Seule *la vie intérieure*, ce recueillement attentif aux illuminations surnaturelles, nous défendra des mirages et illusions des apparences, du superficiel, de la médiocrité où se gaspillent les plus beaux dons, de la tiédeur si pleine de grands risques (...)» (23 février 1945)

Le 25 mars 1949, elle écrit à la Communauté: «Nous ne sommes religieuses qu'en autant que nous vivons reliées

à Dieu, unies à Dieu, avec la Foi vécue de sa Présence en nous, de cette Présence avec laquelle fréquemment nous entrons en contact, pour ensuite, la faire rayonner au milieu de nos sœurs et de nos élèves. Comment vivre de ce grand mystère de vie intérieure ou de Dieu vivant en nous si nous n'avons pas *le culte du silence?*»

Le 2 mars 1951, Mère Saint-Ignace insiste sur *le travail*: (...) «*Le travail*, pour une religieuse, ne peut donc être un passe-temps, une distraction, un délassement. Il doit être la réponse au précepte du Seigneur: «Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front». Il est bon aussi de me rappeler que ce n'est ni la Communauté, ni ma supérieure, ni les circonstances qui sont les premières à m'astreindre au travail; mais Dieu lui-même qui m'en fait une loi; et ensuite la condition de *pauvre* que j'ai voulue, et que j'ai fait serment de garder, qui, après Dieu, m'en impose l'obligation». Les Mères ont rappelé sans cesse avec énergie les exigences de la pauvreté, le sens et l'expression de la vertu de pauvreté dans les détails multiples de notre vie religieuse.

En 1950, Mère Saint-Ignace avait communiqué comme un trésor le mot d'ordre de Pie XII à la Congrégation de Notre-Dame, reçu lors de l'audience privée dont elle eut le privilège: «Qu'elles vivent de la *vie intérieure*; plus une œuvre nous extériorise, plus il faut intensifier notre vie intérieure».

Elle avait aussi noté qu'en souvenir, le Pape avait accordé mille jours d'indulgence chaque fois que les sœurs de la C.N.D. vénéreraient leur crucifix de chapelet de costume.

En méditant ce florilège, on perçoit une constante: approfondissement de l'idéal de Marguerite Bourgeoys,

souci continuel de conduire la Communauté dans l'esprit de simplicité et de pauvreté qu'elle a légué, dans la pratique généreuse et lucide de l'amour de Dieu et du prochain, dans la vie d'union à Dieu et l'apostolat de l'éducation. Chaque supérieure générale élue, selon sa personnalité propre et selon les circonstances et l'époque, projette ce même rayonnement avec des nuances d'expression.

De 1900 à 1950, on peut dire que les communautés restaient des zones fermées, obéissant à l'Église, soumises à leurs supérieurs ecclésiastiques respectifs, ne communiquant entre elles que par des relations d'amitié. La supérieure générale avec son Conseil assumait la création et l'interprétation des normes d'action qui convenaient à l'Institut. Leurs circulaires revêtaient donc par le fait même une grande importance parce qu'elles incarnaient l'esprit et les traditions de la Congrégation de Notre-Dame. Par cet organe officiel, se maintenaient l'unité et la sécurité du groupe. Tout était relié à la maison mère, c'est-à-dire à la supérieure générale et à son Conseil.

Ainsi, pour découvrir ce qu'était la vie religieuse à la C.N.D. à cette époque précise, il suffit de revoir en pensée la vie calme et assez uniforme qui existait, incluant un cycle annuel d'événements où, parfois, l'imprévu jetait une note de joie ou d'épreuve. Rythme aussi régulier que les saisons. Vie à l'intérieur. Enseignement inscrit dans un cadre connu et plutôt stable. Du noviciat aux vœux perpétuels, à la Noce d'argent, au Jubilé d'Or, vie humble marquée par le bonheur simple, l'abnégation, la prière, la vie d'enseignement, la vie fraternelle, la vie commune.

La vie spirituelle de chacune et du groupe était influencée par la paroisse, le diocèse, la province religieuse, les directives de l'Autorité majeure. Les sœurs suivaient les

mêmes retraites de huit jours, alimentaient leur vie avec Dieu aux mêmes lectures spirituelles en commun; la connaissance de l'Écriture sainte se bornait ordinairement à l'Évangile, selon l'usage du temps. La lecture des ouvrages profanes, des revues, des journaux était soumise aux circonstances et à la nécessité. Mais cette époque n'était ni sans lumière, ni sans joie, loin de là. Le missel favorisa une piété liturgique plus éclairée; la dévotion au Rosaire, au Chemin de la Croix, l'étude de la Bible, la retraite du mois, l'oraison, la dévotion intense à l'Eucharistie tissaient un réseau de bonheur et de piété où les âmes cherchaient et trouvaient leur cheminement vers la sainteté. Beaucoup de prières, de silence, de travail, d'austérité, de sacrifices «par amour pour le bon Dieu» : tel était le programme de la vie religieuse qu'on avait désirée et choisie comme un moyen idéal d'atteindre à la sainteté à la suite de Marguerite Bourgeoys. En fait, les sœurs réalisaient par là leur rêve de perfection chrétienne et religieuse.

L'une des caractéristiques de la période concernée était la stabilité dans les traditions et les coutumes. Par l'uniformité, à ce moment-là, le groupe était remarqué plus que les personnes individuellement; la Communauté était seule responsable du déroulement du projet religieux.

Prospective

Vu la date de parution du présent volume, pour compléter cet aperçu, une rapide prospective laisse voir qu'après 1950, la Conférence Religieuse Canadienne, la C.R.C., fut organisée avec ses structures et ses services que le temps devait développer. L'heure du *partage* avait sonné, les frontières entre les Communautés allaient s'abolir peu à peu. Les communautés repenseraient leur inscription dans

l'Église. Ensemble, sous l'égide de théologiens, de spécialistes, on étudierait la vie consacrée sous l'aspect théologique, humain et social : consécration baptismale mieux comprise, rayonnement social collectif, service d'Église, développement des personnalités, épanouissement des individus.

Il devint évident que les grands problèmes de la vie religieuse étaient généraux et que leurs solutions bénéficieraient d'une étude en commun, sans considération particulière. On distingua les communautés dites contemplatives, celles qui sont vouées à l'enseignement, aux œuvres caritatives, aux œuvres sociales, au service hospitalier, à la vie missionnaire. Bientôt, les sessions de Supérieures majeures créèrent un esprit d'Église dans les communautés reliées par les mêmes obligations et les mêmes objectifs.

Un jour, le Concile Vatican II, avec Jean XXIII, ouvrit les fenêtres sur le monde. Le document *Perfectæ Caritatis*[1] et *l'Exhortation apostolique Evangelica Testificationis*[2], les sessions, les Chapitres, les Congrès, la consultation des membres permirent d'entrevoir des horizons et des avenues jamais envisagés pour la vie religieuse. Mais il reste que ce mode de vie étant une entreprise surnaturelle et libre, doit sauvegarder le projet essentiel de la consécration et, pour la C.N.D., la pensée profonde de Marguerite Bourgeoys. Que dirait-elle en ce moment ? Quelle serait son attitude devant les options à prendre ? Qu'elle veille !

---

1. Paul VI, *Perfectæ caritatis*, 28 octobre 1965.
2. Paul VI, *Evangelica Testificationis*, 29 juin 1971.

Note : Un regard jeté sur la vie religieuse actuelle permet d'établir un point de comparaison et de réflexion pour mieux apprécier ce qui a existé, pour envelopper d'espérance l'avenir très prochain ou lointain. En fait, le chapitre n'inclut rien qui excède la date 1950.

NOS FERMES

Dans l'Histoire de la Congrégation de Notre-Dame, on peut lire des détails sur les fermes et les métairies, sur celles de Verdun et de la Pointe Saint-Charles, spécialement. Quelques-unes de ces terres provenaient de l'héritage de certaines Sœurs à qui elles tenaient lieu de dot; d'autres avaient été données ou achetées. Plusieurs de ces biens-fonds furent vendus quand la Communauté voulut se rendre acquéreur de l'Ile Saint-Paul.

Les notes suivantes fournissent des renseignements qui rejoignent les très lointains souvenirs écrits: elles forment un tableau qui peut servir à des recherches. Elles ne sont pas présentées sous forme de composition, mais simplement juxtaposées; cependant, elles permettent d'établir un lien de pensée et de continuité avec d'autres fermes dont la C.N.D. fut propriétaire à quelque titre, en différents endroits. On les maintint à travers les siècles, pourrait-on dire; elles disparurent peu à peu, à mesure qu'elles furent classées non rentables pour diverses raisons: salaires plus élevés, main-d'œuvre difficile à trouver, autres circonstances relatives à chacune d'elles.

Les notes sur la ferme de VERDUN sont ainsi réparties dans les premiers volumes de notre Histoire:

Verdun: «Métairie à une lieue de Ville-Marie».[1]
«La grange de Verdun a été brûlée et le blé gâté».[2]

---

1. HCND II, p. 110.
2. HCND II, p. 252.

Monsieur de Toulouse, père de S.S.-Félix (Angélique Piton-Toulouse) faisait partie de la Compagnie de Monsieur de Subercase ; il se peut que, dès lors, il ait fait connaissance avec notre Communauté (1689) par le moyen des sœurs de Lachine et de celles qui résidaient à Verdun et à la Pointe Saint-Charles,[3] où l'on faisait et raccommodait les habillements des militaires.

L'incendie empêche que nous ayons des données très certaines à ce sujet pour cette époque ; mais aussi loin que nous pouvons remonter dans nos archives nous trouvons cette famille Toulouse en rapport avec nous.[4]

Les biens-fonds possédés par la Communauté dans l'île de Montréal à cette époque (1717) étaient : 1°, 2° (...) 3° : un arrière-fief, appelé Verdun, de 340 arpents dont 30 en culture et le reste en bois.[5]

Daniel Auger de Subercase commandait un camp volant de 200 hommes campé à Verdun, à deux lieues de Montréal. Sous la responsabilité de Monsieur de Denonville, Monsieur de Toulouse faisait partie de ce camp volant.

D'où venait à la Congrégation de Notre-Dame de posséder la terre de Verdun ?

Le 12 novembre 1673, Zacharie Dupuy, écr. major de Montréal, fit don à notre Communauté de sa terre de Verdun et de celle du Bon-Pasteur, ainsi que de l'île aux Hérons. Le fief de Verdun, donné à Monsieur Dupuy par le Séminaire en 1671, en fief noble, était situé au-delà de la rivière Saint-Pierre en tirant vers le Sault Saint-Louis, et se composait de 320 arpents de terre. Le 2 mars 1674, Monsieur D'Ailleboust, bailli, prit possession de l'Ile aux Hérons et des ilets adjacents, au nom des Sœurs de la Congrégation.[6]

3. HCND III, p. 142.
4. HCND III, p. 143.
5. HCND III, p. 226.
6. HCND V, p. 55, 59.

Sœur Crolo commençait à résider à la Pointe Saint-Charles (vers 1681). Marie Barbier, elle aussi, alla résider à la Pointe, puis à la Ferme de Verdun.[7]

En 1689, dite année du massacre, nos Sœurs de Verdun et de la Pointe furent tenues en alarme pendant plus de deux mois, douze cents Iroquois rôdant sans cesse autour d'elles et menaçant de les détruire comme ils avaient fait à Lachine. Cette tragédie, la plus terrible qui se soit jamais accomplie en Canada, menaçait de se renouveler à chaque instant; et ce ne fut qu'au mois d'octobre que les barbares retournèrent à leurs bourgades.[8]

La terre de Laprairie (Baron) avait été vendue 6000 livres et cette somme fut divisée en trois: 2000 livres furent employées à réparer la terre de Verdun, tout à fait ruinée et en désordre, et à payer le fermier résidant sur cette terre 200 livres par an (...).[9]

Au mois de juin, il fut unanimement résolu que la Communauté vendrait plusieurs biens-fonds: l'Ile à l'Aigle, don de nos Sœurs de l'Angloiserie; la terre de Verdun, don de Monsieur Zacharie Dupuy, afin de pouvoir acheter l'Ile Saint-Paul, vu que nous avions déjà un tiers de cette Ile et que ce bien se trouvait à proximité. La première de ces propriétés (l'Ile à l'Aigle), héritage de l'assistante en charge, Sr St-Hippolyte, fut vendue à Monsieur Maxdell, seigneur de l'Ile Ste-Thérèse, pour 3600 livres; et Monsieur St-Dizier donna 8000 livres pour la terre de Verdun[10].

C'était alors la fin du 17e siècle. La Communauté veillait à nommer comme supérieure des couvents qui possédaient une ferme, une sœur capable de la conduire avec sagesse et efficacité. Cependant, cette situation comportait des inconvénients: il devenait urgent d'attribuer à une responsable la tâche de superviser «nos fermes» pour établir une

7. HCND V, p. 65.
8. HCND V, p. 68.
9. HCND V, p. 175.
10. HCND V, p. 175.

certaine uniformité, tenir officiellement la Communauté au courant du travail accompli, assurer le succès général, et même souligner la nécessité de changer la situation, à mesure que les circonstances l'indiquaient. Donc, après plus de deux siècles, en 1932, la supérieure générale donnait à S.S.-Louise-Marie une obédience inusitée: *Directrice des fermes de la Congrégation.* Poste nouveau, fonction à créer. La Communauté possédait quinze fermes et en confiait la gérance à cette religieuse qui avait enseigné vingt-quatre ans.

S.S.-Louise-Marie avait son pied-à-terre à Bellevue, près de Québec, et visitait, comme directrice, toutes les fermes de la C.N.D., conseillait ses responsables, participait aux décisions importantes, surveillait les employés. Chaque visite était l'objet d'un rapport détaillé. Pour mieux rendre service, elle suivit les cours de l'École d'Agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière dont le directeur était l'abbé Honorius Bois. On l'appelait «la Sœur Agronome». De plus, elle fut 30 fois diplômée des cours à domicile de *Terre de Chez nous*, ayant subi chaque fois les examens.

Quelles étaient les fermes de la C.N.D. à cette époque: Pointe Ste-Charles — Ile Saint-Paul — Ile d'Orléans — Neuville — Sainte-Croix — Bellevue — Ferme Villa-Maria — Saint-Eustache — Strathmore — Saint-Pascal (Kamouraska), Rivière-Ouelle — St-François (Montmagny) — Caraquet — Miscouche — Station horticole de l'Institut Pédagogique.

La directrice visiteuse a laissé des notes au sujet de «ses fermes». Ces renseignements ne sont ni chronologiques, ni très importants, ni complets, et ne portent pas toujours de date; cependant, ils projettent une certaine lumière sur le fait «Fermes de la C.N.D.»:

À *Strathmore*, nous avions un excellent troupeau de vaches Ayrshire.
À l'*Ile d'Orléans*, notre ferme est parfaitement équipée en machinerie et outillage agricole.
À *Neuville*, nous avons comme fermier la 4[e] génération de la famille Paré.
À l'*Ile Saint-Paul*, nous avons imaginé un plan spécial pour les dépendances, à la suite d'un incendie qui avait tout détruit. On appelait cela «les tours Sainte-Louise».

Mise au point sur nos fermes de Québec — 1945

Arpents en culture

82 Si la ferme de *St-François de Montmagny* est bien à nous, elle se trouve l'unique vraie ferme de la C.N.D. par son étendue. Son sol lourd convient à la grande culture. Son cheptel laisse à désirer dans le moment ainsi que sa tenue et sa direction. Il y aurait amélioration à faire à ses parties basses (baissières) pour pouvoir les cultiver.

45 À *Saint-Pascal de Kamouraska*, on réalise de grands progrès: le troupeau est beau et bon. Les lopins de terre débarrassés des grosses pierres viendront à faire une ferme appréciable avec sa belle forêt.

72 (60) La ferme de *N.-D. de Bellevue* a une belle position et une très bonne valeur. Malheureusement, elle est vouée à l'expropriation. Son jardin est arrivé PREMIER en 1944 et en 1945 sur 2000 concurrents de la Province de Québec.

24 *Sainte-Croix de Lotbinière* possède trop peu pour être appelée une ferme.

129 La ferme améliorée de *Sainte-Famille de l'Ile d'Orléans* nous serait un beau domaine, mais elle appartient à l'Évêché de Québec, nous n'en avons que la jouissance pour fin d'éducation. Sa forêt est épuisée dans le moment: il faut une vingtaine d'années de repos afin que son jeune bois grossisse. Depuis quelques années, cette ferme produit beaucoup de légumes: des tonnes de fèves, d'oignons, en plus de sa fraisière neuve.

77 La ferme de *Neuville,* Portneuf, appartient aussi à l'Évêché de Québec. Le sol de cette ferme n'a qu'UN pied d'épaisseur, sis sur le roc, donc sans valeur appréciable. Elle possède des galets et des savanes qui ne peuvent être d'aucune utilité. Un fermier la cultive de moitié. Revenus minces.

33 *Rivière-Ouelle* se compose de 3 lopins de terre, en tout 33 arpents, appartenant aussi à l'Évêché de Québec, pour fin d'éducation, nous en jouissons. Une parcelle de 5 arpents du «Rare billot» devrait être échangée pour une autre partie plus près du couvent, ce qui faciliterait la culture.

Strathmore. Nous ne savons pas au juste l'étendue réelle de la demi-ferme. Sol lourd, non favorable à la culture des légumes. Une partie de terre neuve a été faite l'an dernier. Elle ne possède pas de forêt.
Cheptel de 26 bonnes laitières et un bon poulailler: les deux sont sources de revenus.

Pointe Saint-Charles n'a qu'une étendue de 16 arpents dont la moitié est en culture maraîchère. Le poulailler promet du succès.

Notre-Dame du Sacré-Cœur a à peu près la même étendue, est favorable à la culture des légumes qu'elle fournit à la maison mère ainsi que ses conserves. Quelques maisons de la ville prennent leurs conserves de cette ferme.

Villa-Maria et l'*Institut pédagogique* possèdent chacun un jardin qui leur donne de beaux rendements.

Synthèse: Fermes de Québec dont nous avons la jouissance: 129 arp., 33 arp. 77 arp. = 239 arpents
Fermes à la C.N.D.: 82, 45, 72, 24, 15 = *239 arpents*

Pointe Saint-Charles

À quels lointains souvenirs se rattache la Ferme de la Pointe St-Charles? Monsieur de Maisonneuve avait fait don de la prairie Saint-Gabriel à Mère Bourgeoys. Elle avait pris possession des premières terres de la Pointe St-Charles

PROJET DE PROGRAMME D'ÉTUDES POUR LES ÉCOLES CATHOLIQUES.—(*Suite*)

MATIÈRES.	COURS MODÈLE.		COURS ACADÉMIQUE.	
	CINQUIÈME ANNÉE.	SIXIÈME ANNÉE.	SEPTIÈME ANNÉE	HUITIÈME ANNÉE.
Instruction morale et religieuse............	Catéchisme. Lecture latine.	Catéchisme. Lecture latine.	Catéchisme.	Catéchisme.
Langue française........	Lecture expressive.—Compte-rendu de la lecture. Exercices de mémoire.—Récitation de morceaux choisis. Grammaire.—Eléments revus, syntaxe.—Dictées, exercices. Analyse grammaticale, principes généraux d'analyse logique. Art épistolaire.—Lettres familières, lettres d'affaires, récits, descriptions et narrations.	Lecture expressive.—Compte-rendu de la lecture. Récitation de morceaux choisis. Grammaire.—Syntaxe revue. Analyse grammaticale et analyse logique. Préceptes élémentaires de littérature.—Lettres, narrations et descriptions.	Lecture expressive, élocution, déclamation. Toute la Grammaire.—Analyse logique. Littérature.—Qualités du style.—Figures de mots et figures de pensées.—Lettres, narrations, descriptions.	Lecture expressive, élocution, déclamation. Toute la Grammaire.—Analyse logique. Littérature.—Qualités du style.—Figures de mots et figures de pensées.— Analyse littéraire.—Lettres, narrations, descriptions.
Langue anglaise........ (Pour les écoles où l'anglais est enseigné comme le français.)	Lecture expressive.—Epellation et définition des mots tirés du livre de lecture.—Dictées, traductions. Comptes-rendus d'anecdotes lues ou racontées par le maître. Art épistolaire.—Lettres, narrations.	Lecture expressive. Dictées, traductions. Comptes-rendus d'anecdotes lues ou racontées par le maître. Grammaire et analyse. Art épistolaire.—Lettres, narrations, descriptions.	Lecture et déclamation. Dictées, traduction. Grammaire.—Analyse. Littérature.—Lettres, narrations, descriptions.	Lecture expressive.—Dictée, traduction. Grammaire.—Analyse. Littérature.—Lettres, narrations, descriptions.
Ecriture................	Cahiers avec modèles. Cahiers de devoirs journaliers.	Cahiers avec modèles. Cahiers de devoirs journaliers.	Cahiers avec modèles. Cahiers de devoirs journaliers.	Cahiers avec modèles. Cahiers de devoirs journaliers.
Mathématiques.........	Fractions ordinaires, fractions décimales et règles composées, revues. Méthode de l'unité, percentage élémentaire, intérêt simple. Problèmes variés. Calcul mental. Toisé.—Premières notions. Tenue des livres.-En partie double.	Récapitulation de l'année précédente. Percentage et ses applications ; commission, escompte, assurance, intérêt, profits et pertes, etc. Problèmes variés. Toisé.—Toisé des surfaces. Tenue des livres.—En partie double.	Percentage, revue générale. Racines carrées et racines cubiques. Exercices pratiques. Calcul mental. Toisé des surfaces, revue. Algèbre.—Préliminaires.—Les quatre opérations.—Equations du premier degré. Tenue des livres.—En partie double. Correspondance commerciale.	Revue générale. Exercices variés. Calcul mental. Toisé des surfaces et des solides. Algèbre jusqu'aux équations du second degré inclusivement. Tenue des livres.—En partie double. Correspondance commerciale.

Programme des cours modèle et académique: 5e, 6e, 7e et 8e années, en 1899-1900.

Les Soeurs devaient suivre ce programme dans les écoles publiques où elles enseignaient. Elles devaient aussi y référer pour qu'il y ait facilité de passer de l'école privée à l'école publique, ou inversement.

PROJET DE PROGRAMME D'ÉTUDES POUR LES ÉCOLES CATHOLIQUES.—(*Suite.*)

MATIÈRES.	COURS MODÈLE.		COURS ACADÉMIQUE.	
	CINQUIÈME ANNÉE.	SIXIÈME ANNÉE.	SEPTIÈME ANNÉE.	HUITIÈME ANNÉE.
Géographie	Europe et Asie. Cartographie.	Revue de l'année précédente.—Afrique et Océanie. Revue du Canada. Cartographie.	Revue générale. Usage des globes. Cartographie.	Revue générale. Globe terrestre et notions orales de cosmographie. Cartographie.
Histoire	Histoire du Canada.—Domination française. Histoire Sainte, revue générale.	Histoire du Canada.—Domination anglaise. Histoire sainte, revue générale.	Histoire de l'Eglise, jusqu'aux croisades. Histoire du Canada, récapitulation. Histoire de France, principaux faits.	Histoire de l'Eglise, des croisades aux temps modernes. Histoire d'Angleterre, principaux faits. Histoire des Etats-Unis.
Dessin	Dessin.	Dessin.	Dessin.	Dessin.
Connaissances usuelles..	Leçons de choses et comptes-rendus écrits.—Parler de commerce, d'industrie, de navigation, d'hygiène, etc. Organisation politique et administrative du Canada. Agriculture.—Enseignement oral.		Agriculture.—Enseignement oral.—Cours suivi. Notions élémentaires de philosophie, de physique, de géologie et de botanique. Economie sociale (*pour les garçons*).—L'organisation politique et administrative du Canada.—Ses produits agricoles, forestiers, miniers et industriels.—Son commerce intérieur et international. Economie domestique (*pour les filles*).	

Les Bienséances doivent s'enseigner simultanément à tous les élèves placés sous la direction du même maître au moyen de lectures ou de conversations.

N. B.—Dans tout leur enseignement, les maîtres et les maîtresses s'appliqueront à former leurs élèves aux vertus morales, aux bienséances et au bon langage.

le 25 août 1662, et en avait donné le soin à Sr Crolo, dite plus tard St-Joseph. Ce don comportait une terre de 3 arpents de largeur à la prairie St-Gabriel; le 31 octobre 1662, Maisonneuve ajoutait une autre terre de 20 perches de largeur avec droit de commune.

Le 24 septembre 1668, Marguerite Bourgeoys acheta de François LeBer, moyennant 12584 livres une maison avec terrain à la Pointe Saint-Charles, où elle fit transporter l'ouvroir ou Maison de la Providence qu'elle avait ouvert en 1663. Sr Crolo, tout en surveillant la Ferme, avait la direction de l'ouvroir.

En 1667, à la Pointe, il y avait 4 sœurs, 1 homme donné, 4 domestiques, 7 bestiaux, 25 arpents en valeur.

En 1681, 22 bêtes à cornes, 5 chevaux, 20 brebis, 150 arpents en valeur, 2 hommes donnés, 11 domestiques.

En 1694, dépenses pour les bâtiments de la Pointe St-Charles: 2528 livres.

En 1698, construction de la maison de pierre à la Pointe, 8333 livres, 12 sous, soit: $1388. Maison bâtie sur les ruines de la Maison de la Providence.

La Fondatrice et ses compagnes de la première heure ont cultivé cette portion de territoire, la plus ancienne de la ville de Montréal. Une partie du terrain fut vendue à la ville de Montréal et porte le nom de Parc Marguerite-Bourgeoys.[11]

Pour un temps considérable, les Annales de la Ferme ne donnent que peu de renseignements: c'est que, toutes

---

11. HCND X, p. 173-180 – Notes d'Archives CND.

choses étant établies, on poursuivait de jour en jour les travaux requis pour l'exploitation rationnelle de la terre. Les détails n'ajouteraient rien: on cultivait, on entretenait la ferme, on en tirait profit au bénéfice de la maison mère et des missions de la ville. Les Sœurs, 5 environ, vivaient de pauvreté, de sacrifices et travaillaient dur de l'aube au coucher du soleil, et même au-delà. Elles gardaient le souvenir de Mère Bourgeoys, de son austérité de vie et goûtaient le bonheur d'être religieuses et de servir. Jusqu'en 1916, on ne sait rien de plus. Cette année-là, l'électricité fut installée et le Saint Sacrement fut conservé en permanence dans la maison.

En 1918, Sœur Brault organisa l'aviculture avec S.S.-Adélard, supérieure, en tentant d'élever 1000 poussins. En 1922, elle commença l'élevage des lapins: on a noté que le couple de la race «Géant des Flandres» avait coûté un dollar!

Il faut rejoindre *1932* pour cueillir d'autres notes:i.e.

1. vendu 50 peaux de lapins pour $3.75
2. les poules donnent 100 œufs par jour
3. Les semis se font dans des boîtes ou dans les couches-chaudes avant la plantation en pleine terre. Travail important.

En *1933*, «le travail commencé en juillet continue».
1. Fruits en conserves
2. Boucherie de coqs pour la maison mère
Les races de poules qui sont mentionnées sont: Leghorn, Rhode Island, Plymouth Rock, Wyandotte.

D'année en année, des détails assez semblables:
Mai *1934*: transplantation de tomates
Mai *1935*: vente commencée de légumes et de fleurs
Juillet *1935:*
vente de conserves à la maison mère
vente de cochets à la maison mère et aux missions

mise en conserves: blé-d'inde, fèves, rhubarbe, carottes, citrouille, tomates, asperges, épinards, petits pois, fraises, framboises.

On fait la récolte des fraises, des framboises et des cassis.

Les Annales donnent l'atmosphère communautaire de la maison de la Ferme: on peut la découvrir un peu à travers les lignes: i.e.

1. On se réjouit de la chaleur, de la pluie, du soleil pour l'intérêt de «la terre».
2. Préparation des œufs pour la vente.
3. Prières «pour la pluie»
4. Les cassis sont retenus d'avance: grand débit.
5. Quand le soleil n'est pas favorable, les semis se font dans de larges boîtes «dans la maison».
6. Les fèves commencent à se partager le comptoir; aussi, laitue, betteraves, oignons, asperges sont à la vogue!
7. Gros travail pour les conserves: heures tardives, lever matinal pour les fermières. Longues journées, longues veillées, sacrifices nombreux vaillamment acceptés.

Les thèmes courants dans les Annales peuvent se classer ainsi: pluie, vent, sécheresse, semences, semis, couches chaudes, plants, récolte, vente des œufs.

En *1943*, septembre: «la mise en conserves continue sur une haute et large échelle. Des légumes, il y en a, oui, il y en a de toutes sortes!»

En janvier *1944*, 13 lapins furent envoyés, pour leur chair et leur fourrure, aux Pères Oblats de la mission de Grouard. Chaque année, on mentionne l'achat de 1000 poussins, environ: en *1945*, ils sont confiés à S.S.-Henri-de-Bavière. Les tâches sont vraiment multiples sur la ferme; la serre a déjà compris, en 1951, 20000 plants de tomates. Les Ouvrières C.N.D. ont toujours été en nombre limité: cinq à huit. Vie humble aux travaux lourds de peine et

de mérites! Vie humble, prolongement de la vie humble de Marguerite Bourgeoys, dans la maison où elle a habité.

Mais la Ferme qui exige tant de travail n'est guère rentable; elle est appelée à disparaître. On en parle effectivement: «Aujourd'hui, 26 septembre 1950, 800 volailles sont tuées». En fait, on gardera cette industrie encore quelques années puisqu'en 1955, il y avait encore 900 poules. Alors, l'administration générale demanda de faire deux abatages par semaine; les dernières poules disparurent en juin 1956. «Le 8 janvier 1951, le poulailler de Sœur Brault ainsi surnommé parce qu'elle y a travaillé 30 ans, commence à être démoli». La démolition de la serre construite en 1946 avec les vieux chassis des couches chaudes, s'inscrit en avril 1951. Cette année-là, on prépara 20000 boîtes de conserves: immense labeur exécuté avec des moyens un peu primitifs qui assurent quand même la sécurité vis-à-vis les produits. Jusque-là, il n'y avait pas d'eau chaude dans la maison: elle devait être chauffée au poulailler et transportée à la résidence. Ce n'est qu'en 1952 que quatre lits furent offerts pour remplacer les couchettes en bois avec montants pour rideaux et ciels de lit.

Un trait typique est relaté: Sœur Brault qui a 86 ans, ne pouvait plus s'occuper du poulailler: elle réclama la permission de «vendre des vers». Cette «industrie» nouveau genre rapportait de l'argent pour la chapelle de «son Notre-Seigneur»! soit $102. en 1953; $152, en 1954; $200. en 1955; $164. en 1956.

En mai 1956, l'annaliste constate que presque tout le terrain était vendu, que les poules avaient été tuées, mais que les Sœurs gardaient le loisir de cultiver un an, étant donné qu'il n'y a aucun plan de construction, sauf celui

de l'école des garçons. Lorsque le petit poulailler fut défait au bout de la maison, il ne restait plus que le terrain occupé par ce poulailler, une bande de terre au bord de la coulée en arrière de la maison, et un petit parterre en avant. Après la dernière brassée de savon du pays, le 6 avril 1961, le hangar fut démoli et le grand chaudron déclaré «hors d'usage».

À partir de 1961, les Annales de la Ferme semblent s'éclipser devant celles du Musée historique qu'organisera la supérieure élue, S.S.-Dominique-de-Marie, sous la direction de Monsieur Jean Palardy, antiquaire de renom. Après une visite à la maison mère qu'il visite de la cave au grenier avec S.S.-Damase-de-Rome, il s'offrit spontanément pour devenir l'antiquaire-conseil du Musée. Une autre époque commence. En novembre 1963, signature du contrat pour la nouvelle résidence dont la Compagnie Omega assumera l'exécution. Le 18, première pelletée de terre. Janvier 1964 est le dernier Jour de l'An à la «vieille maison». Le 31 mars, le travail extérieur est achevé; il reste celui de l'intérieur. Les visites des personnages de marque se succèdent: autre époque vraiment! Le 19 juillet 1964: dernière messe à la maison séculaire. Le 20, première messe à la Maison Jeanne-LeBer.

La Ferme de la Pointe Saint-Charles n'existe plus comme telle: la vieille Maison écrira une autre belle page d'Histoire!

Ile Saint-Paul

L'Histoire de la C.N.D. a consigné divers faits historiques concernant l'Ile Saint-Paul. On peut les retrouver dans les

volumes suivants:

Vol. III	p. 30, 62-82, 226, 228-232
Vol. IV	p. 389-398
Vol. V	p. 211
Vol. VI	p. 39, 253
Vol. VIII	p. 35
Vol. X	p. 178
Vol. X	p. 1°-10°

Le magnifique livre dû à la plume de Sœur Marie-Anne Gauthier-Landreville, intitulé *L'Ile Saint-Paul, Ile des Sœurs* a fait connaître la vie qui se déroula sur l'Ile, à la fois Ferme d'où la C.N.D. tirait une partie de ses ressources alimentaires, et maison de campagne pour ses religieuses. La référence à ce livre est la meilleure source d'informations authentiques: histoire, documents, chronique, projection sur la vie C.N.D. à l'Ile, souvenirs, poésie, tout y est![12]

Sainte-Famille, Ile d'Orléans

Le plan de la Ferme C.N.D., Ile d'Orléans, a été préparé par Monsieur E. Boudreau, B.S.A., en juillet 1931 et signé par Monsieur Wilfrid Corrivault, B.S.A.

La Ferme a une superficie totale de 129 A en culture. La maison en pierre (48′ par 22′) date de 1834. La grange étable (80′ par 34′) date de 1928. Le Couvent porte au cadastre le No 122 et la Ferme le No 96.

Le plan indique aussi des notes: nature des engrais pour chaque champ — tuyaux posés pour le drainage: en six ans, de 1930 à 1936, 7650 pieds de drains furent posés, au prix

12. Marie-Anne Gauthier-Landreville, L'Ile Saint-Paul, Éditions C.N.D., 1970, 367 p. J.J. Lefebvre, p. X, op. cit.

de $230. «Ce drainage a presque doublé la valeur de la ferme au point de vue du sol et des rendements (S.S.-Louise-Marie)». Le drainage a été exécuté sous la direction de l'abbé Honorius Bois, D.S.A., Directeur de l'École Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière.

Les nombreuses notes écrites sur le plan depuis 1929 indiquent le sérieux de l'économe qui s'étudie consciencieusement et scientifiquement à faire fructifier la ferme au maximum: i.e. «Faire trois parcelles de fourrage vert en plus du blé d'inde fourrager et des légumes pour les animaux. Commencer les semences par une parcelle et semer de quinze jours en quinze jours». La chaux sur les champs destinés aux céréales, 1000 à 1500 à l'arpent, avec 500 livres d'engrais chimiques simples: note à suivre.

La récolte est indiquée en détails avec le revenu: i.e. en 1933: foin, grain, légumes, fourrage, patates, engrais de ferme ont rapporté $1693.50 Tant d'ouvrage et de souci pour ce chiffre d'affaires peu important, vraiment.

Elle nomme les animaux qui sont sur la ferme: chevaux, vaches Ayrshire, moutons, porcs, un bœuf enregistré: Prince de l'Ile.

Une lettre incluse dans les documents est signée «M. et Mme Jos Lemieux», probablement les fermiers de l'Ile. Elle n'a d'autre en-tête que: «chère Rév. Mère» et doit être adressée à la Directrice des Fermes de la C.N.D., S.S.-Louise-Marie.

> Nous avons attelé Aiglon (poulain) cet hiver nous avons pas eu de misère il va très bien il a été seulement que sur une petite voiture légère.
>
> Nous avons pas été au Petit Pré pour le grain encore mais nous nous attendons d'y aller.

Nous espérons que nous allons encore envoyer de la crème à Québec encore cette été.

Le bois est presque tout charroyé au couvent il en reste un peu à scier c'est du petit en partie pour ici.

Nous avons tous été contents de vos étrennes.

Ces lignes incomplètes jettent pourtant quelque lumière sur ce coin de labeur où travaillaient des sœurs de la Congrégation.[13]

Ferme de Bellevue

La ferme du pensionnat de Notre-Dame-de-Bellevue avait une superficie totale de 72.5 arpents carrés, dont 60 en culture. Parmi les documents de l'Économe, S.S.-Louise-Marie, on trouve un plan préparé par E. Boudreau et signé par Wilfrid Corrivault. Sur ce plan sont indiqués la rotation de la culture, les engrais utilisés, la première récolte, la seconde récolte, les semences, la grande culture, le jardin, le verger. On a ainsi un véritable plan d'action portant les dates: 1932, 1934, 1935.

Des drains furent posés en 1930: côteau, champ de l'Avenue, jardin, terrasse des élèves, descente arrière de la maison.

L'Action Catholique, journal de Québec, et *Le Devoir*, de Montréal, soulignèrent un fait particulier à la Ferme de Bellevue:

Une fête intime présidée par M. A. Godbout, Ministre de l'Agriculture, eut lieu le 19 novembre 1932. Une coupe en argent, don de la Fonderie de l'Islet, était offerte en

---

13- Note ?

récompense du succès remporté par S.S.-Louise-Marie, directrice de la Ferme, dans le grand concours de luzerne.

À cette occasion, le C.J.N. fit une étude de cette plante dont la culture fut révélée récemment (1932) à la classe agricole, et encouragée par un concours dans le district de Québec.

Un programme littéraire et musical intéresse les personnalités présentes dont l'abbé H. Bois, B.S.A., directeur de l'École d'Agriculture de Ste-Anne et Monsieur A. Mathieu, chef de la section des champs de démonstration, organisateur du concours et instigateur de la séance.[14]

En 1942, des drains furent posés dans le champ no 9. La ferme du pensionnat de Bellevue est située dans la paroisse de Sillery et s'inscrit au cadastre sous le numéro 47.[15]

Saint-Pascal

Le terrain de l'Institut Chanoine-Beaudet, St-Pascal, Kamouraska, a une longueur de 1732 pieds et une largeur de 940 pieds. Sur cela, 7 lots sont utilisés en culture: No 320, 321, 311, 311 (A), 298, 298 (4A), 310.

Lot No 320	limite Est
Lot No 321	près de l'allée des Ave — Est
Lot No 311	près de l'allée des Ave — Ouest
Lot No 311 (3A)	près de la cour des jeux
Lot No 298	près de la montagne
Lot No 298 (4A)	près du Jardin Botanique
Lot No 310	près du hangar ou remise

14. AMC 1932, p. 480.
15. Notes de S.S.-Louise-Marie sur les Fermes.

En 1943 et en 1944, un plan indique que la ferme de St-Pascal comprend 70 arpents en culture, une terre à bois de 32 par 4 arpents, 10 arpents pour cours, chemins, dépendances, etc; 7 arpents par 17 pagées de 10 pieds, de l'autre côté de la voie ferrée (No 317 au cadastre).

L'inventaire annuel de la ferme, avec évaluation en argent, est fait fidèlement. Il accuse une attention minutieuse à tout suivre et à tout exploiter. La ferme est merveilleusement tenue, elle fait vivre ses gens. Les revenus de 1945 se chiffraient à $5663.49. En 1945, M. Henri LeBlanc, I.F., chef de division, fit l'inspection sur les boisés de l'Institution Chanoine-Beaudet, au rang V du canton Woodbridge et il écrivit un rapport dont nous citons un extrait:

> *Origine de la forêt*
> Sans avoir vu le tapis végétal indice de fertilité du sol, nous pouvons dire que cette forêt installée après feu, n'est vieille que de 70 ans. Les essences de transition telles les trembles et bouleaux en sont preuves évidentes.
>
> *Composition de la forêt*
> Elle se divise en deux parties distinctes:
>
> *Partie Sud-Est:* type mélangé tendant vers le type résineux pur. C'est une station favorable aux résineux.
>
> *Partie Nord-Ouest:* type résineux: épinette et sapin composent la forêt. Nous avons remarqué un très beau peuplement d'épinette rouge limité à une cédrière s'étendant jusqu'au fronteau. La belle venue des tiges, le faible défilement des arbres, leur hauteur, ainsi que la densité du peuplement frappent l'œil. C'est une très belle terre à bois, sagement administrée, qui vaut la peine d'être suivie et cultivée.
>
> *Conseils donnés:* Nous soulignons le travail fait jusqu'ici dans la forêt. Elle fut gérée avec compétence et souci de conservation. Nous souhaitons longue vie à cette politique. Faire de l'éclaircie dans le peuplement d'épinette rouge, excellent bois de sciage. Ce serait un travail payant.

Nous ajoutons à ce rapport un plan sommaire de la terre à bois, avec étendue approximative des peuplements et de leurs rattachements, espérant qu'il vous sera utile.

Le Bureau des Renseignements forestiers est un organisme au service des petits propriétaires forestiers. Le travail du Bureau est gratuit et c'est avec plaisir qu'il répond à vos besoins.

Henri LeBlanc, I.F.

En juillet-août, 1952, S.S.-Louise-Marie avait écrit son rapport: nous en extrayons deux paragraphes assez intéressants:

Les magnifiques succès obtenus dans le Cours Agricole du Gouvernement provincial sont les plus grands honneurs accordés aux fermes canadiennes. Gloire à la Ferme de l'Institution Chanoine-Beaudet qui y arrive PREMIÈRE sur tous les agriculteurs. Le bel exemple donné... Le Bel exemple à suivre... Action de grâces au Maître: Pater meus agricola. Sincères félicitations à qui de droit!

(...) Le rucher pourrait-il être oublié quand, cette année encore, il a produit plus de 3000 livres de miel No 1? Il faut être experte comme l'est ma Sœur Gérard pour obtenir de ses chères petites abeilles un travail si merveilleux... C'est un revenu de plus de mille dollars, en ajoutant la provision de miel pour ses abeilles pour l'hiver et toute la cire, etc, etc... Que dire encore de la framboisière et de la fraisière! Après toutes ces merveilles, comment ne pas admirer la puissance et la générosité de Dieu! Oserons-nous dire encore qu'une ferme ne paie pas?

On ne peut parler de l'évolution de la ferme de l'École Ménagère de St-Pascal sans rendre hommage au fondateur de l'Institution, Monsieur le Chanoine Beaudet? En 1905, l'année de la fondation, l'École possédait 1 vache, 12 poules, 1 ruche donnée par le Ministère de l'Agriculture. Un délégué spécialiste en agriculture envoyé par le Département donnait des démonstrations aux religieuses. Dès le printemps de 1906, M. le curé Beaudet acheta une terre avoisinant

l'École. Comment donner un enseignement ménager agricole, pratique et efficace sans terrains de culture? M. Beaudet obtint un octroi du Département pour l'acquisition du dit terrain, à certaines conditions qui furent toutes remplies à la lettre.

Après quatre ans de travail et d'expérimentation, M. Beaudet fit un voyage d'études à la Trappe d'Oka avec deux religieuses dont S.S.-Marie-Vitaline, directrice et co-fondatrice de l'Oeuvre de Saint-Pascal. De précieux avantages découlèrent de cette session d'études. En 1914, construction d'une serre et d'un petit poulailler. En 1922, construction d'un poulailler pour 300 poules. En 1926, agrandissement de la serre, construction d'une grange-étable pour 18 bêtes. À dater de 1937, on fit l'élevage des sujets Ayrshire pur sang. En 1941, création du jardin botanique. En 1943, construction du laboratoire apicole (le rucher de l'École ménagère compte 40 ruches). Sœur Gérard en assuma la direction et l'exploitation durant plus de vingt ans et donna des leçons aux étudiantes. M. Hubert Pelletier, diplômé de l'École Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière donnait des démonstrations aux élèves.

Ces notes succintes, mais historiques, expliquent un peu l'origine, le progrès et la raison d'existence de la Ferme de St-Pascal.

Le Jardin Botanique de St-Pascal, relié directement à l'Oeuvre de l'École renfermait des spécimens bien classifiés:

> 1. Bois feuillu 2. Plantes textiles 3. Plantes tincturiales 4. Plantes condimentaires 5. Arbustes et fleurs du parterre.

L'École Ménagère de St-Pascal devait un jour essaimer à Québec et devenir l'École des Sciences Domestiques soumise au programme universitaire de l'Université Laval.

La Ferme n'avait plus sa raison d'être: peu à peu, elle sera classée parmi les chers souvenirs!

Neuville

M. Nicolas Dupont qui posséda la seigneurie de Neuville après M. Jean Bourdon a donné par contrat, le 5 octobre 1713, un arpent et demi de terre en superficie aux Sœurs de la C.N.D. représentées par Sr Marguerite Lemoyne du St-Esprit, supérieure, et Sr M.-Madeleine Asselin de St-Ignace, acceptant la cession pour un établissement de leur Congrégation.

Le domaine rural de Neuville était formé d'une métairie où le fermier cultivait de moitié avec le couvent. Propriété concédée du temps même de Mère Bourgeoys, pour assurer l'éducation et l'instruction des jeunes filles de l'endroit. M. le curé Basset ne demandait en retour de cette ferme de 30 arpents par 3 arpents de surface que quelques mois de pension chaque année, au printemps, pour la préparation à sa première communion d'un enfant de la paroisse.

Durant 60 ans, d'après le rapport de 1952, la famille Paré était en charge de la ferme. Le 16 février 1931, des conventions furent signées entre M. Adrien Paré, régisseur de la ferme, et les Sœurs de la C.N.D.: M. Paré s'engageait à prendre soin de la ferme selon certaines conditions agréées de part et d'autre. La Communauté était représentée par S.S.-Marie-de-la-Réparation, dépositaire générale, et S.S.-Edmée, supérieure locale. Le bail lu et relu, les conditions peuvent rester les mêmes pour quelques années, à

16. Ferme de St-Pascal: notes de S.S.-Louise-Marie. Annales de l'Institution – C.N.D., *L'Oeuvre d'un grand éducateur,* Montréal, 1947.

l'exception de 18 arpents de SAVANE en haut de la terre; le passage des pelles mécaniques du Gouvernement a rendu presque toutes les savanes du comté de Portneuf cultivables. Ces savanes maintenant asséchées deviendront fertiles après des travaux multiples.

Sur la ferme, il y avait une érablière de 279 érables, mais pas d'autre boisé. Le sol de la ferme repose sur du galet et il n'y a pas de sous-sol.

En 1932, S.S.-Louise-Marie avait souligné la nécessité de la ferme pour aider le couvent à subsister. En 1955, elle a noté que des calculs prouvaient que le couvent ne pouvait continuer sa mission sans les revenus de la ferme. Donc, après vingt ans, le problème semblait le même.[17]

Sainte-Croix

Toute petite ferme, a noté la Directrice des Fermes de la C.N.D. En 1952, la ferme comprenait 20 arpents de terre. On y récoltait tous les légumes: patates, blé-d'Inde, fèves, carottes, tomates, betteraves, fraises, framboises et autres fruits ou légumes.

On avait la culture du foin. Un bon poulailler était organisé. Les arbres fruitiers et autres furent taillés en 1952: le terrain semble agrandi et la ferme offrait une belle apparence. Les fleurs y mettent une note de poésie.[18]

Rivière-Ouelle

Les notes sont incomplètes:

17. Notes manuscrites de S.S.-Louise-Marie. Notes d'Archives C.N.D.
18. Notes manuscrites de S.S.-Louise-Marie — Notes d'Archives CND.

En 1944, la terre a 33 arpents exploités; la ferme entière mesurait 54 arpents. On y trouvait 60 arbres fruitiers. L'inventaire de 1946 précise que l'outillage de la ferme est adéquat. Les recettes sont inscrites:

Grande culture:	$506.
Légumes fourragers:	$777.
Légumes de table:	$601.
Fruits divers:	$143.
Oeufs et lait:	$151.

En 1953, les notes accusent une plus grande connaissance du milieu et du travail accompli:

1. Les lots 1 – 2 – 3 – 5 –, soit 13 arpents carrés, furent donnés par Mgr Panet lors de la fondation du premier Couvent, avec l'aide des curés voisins.
2. Les 20 arpents carrés du lot 4 furent donnés et payés par Mgr J.S. Théberge, curé de Rivière-Ouelle en 1953, aidé de M. Joseph Bérubé, employé du couvent à cette époque.
3. La C.N.D. possède donc les lots 1 – 2 – 3 – 4 – 5 –
4. Les 20 arpents carrés indiqués par a) b) c) d) sur le plan appartiennent à la Fabrique, mais la Communauté en a la jouissance pendant le séjour de Mgr Théberge, curé.

Une autre note de 1953 est ainsi rédigée:

- 23 arpents sont semés en grain: avoine et orge pour moulée de base.
- La récolte des patates, des légumes et presque toutes les conserves de l'année viennent de la ferme.
- L'étable est neuve et le poulailler est très bon.[19]

Saint-François-du-Sud

La correspondance personnelle de S.S.-Exupère, supérieure locale, adressée à S.S.-Louise-Marie, directrice des fermes, de 1951 à 1954, donne une certaine idée de ce qui

se passait sur la Ferme de St-François-du-Sud: difficulté de trouver des employés, déboursés pour semences et instruments, pauvreté, faibles revenus, terre non rentable, récolte insuffisante pour les besoins de la maison.

Des lettres destinées au Ministère des Terres et Forêts de la Province de Québec, à Monsieur Marc Thiboutot, i.f., chef de la division Ste-Anne de la Pocatière, reçoivent considération et conseils appropriés. On y observe presque l'impossibilité pour l'autorité locale de conduire une telle entreprise avec la direction des études au pensionnat: i.e. soin et peuplement du boisé, employés qui n'ont ni la compétence, ni l'intérêt requis et qui, par surcroît, demeurent peu longtemps au poste.

L'analyse de ces documents inédits laisse voir une anxiété et une angoisse chez la supérieure qui ne réussit pas à faire fructifier la terre selon ses espoirs, qui rencontre beaucoup de complication avec les employés, qui ne peut vraiment pas assumer adéquatement le travail régulier d'un couvent où se trouvent des internes et des externes, avec la supervision efficiente d'une terre, partie boisée, partie en culture. Les livres de compte accusent chaque année un déficit.

En 1952, le rapport de la Directrice des Fermes a inscrit:

Terre en culture	80 arpents
Terre en jardin	1 arpent
Terre en forêt	40 à 100 arpents

En 1953, M. Marc Thiboutot, i.f. écrit des conseils judicieux concernant l'aménagement du boisé de ferme du couvent de St-François de Montmagny.

Le compte rendu se fait fidèlement par la supérieure: inventaire — produits — rentabilité — détails. Un plan de

la ferme indique les parties cultivées, leur proportion par rapport à l'ensemble de la propriété.[19]

Strathmore

La ferme de Strathmore fut acquise le 23 avril 1912, lors de la vente de l'immeuble de l'ancienne maison mère de la rue St-Jean-Baptiste pour la somme de $57400. Située sur la route conduisant de Montréal à Pointe-Claire, cette ferme comprenait 192 arpents dont 150 cultivables et 42 boisés, avec une maison en pierre à deux étages servant de résidence au contremaître.

> Le 23e jour du mois d'avril 1912, la C.N.D. a acheté de Joseph J. Smith, cultivateur, résidant en la Paroisse de la Pointe-Claire. S.S.-Marie-de-l'Espérance, dépositaire générale.
>
> *Description:*
>
> Portion du lot No 65 au plan et livre de renvoi officiels pour la Municipalité de la paroisse de la Pointe-Claire. L'Acte est signé, en la Cité de Montréal, sous le no 12 288.
>
> Joseph J. Smith
> Ella J. Smith (son épouse)
> S.S.-Marie-de-l'Espérance, dép. gén. CND
> E.R. Décary, notaire.

De 1912 à 1934, soit pendant vingt-deux ans, cette ferme fut confiée à des contremaîtres qui la cultivaient sous la direction plus ou moins éloignée de la supérieure locale de la maison mère et de l'économe. Au cours des années, plusieurs responsables se succédèrent:

> Le 17 mars 1915, un bail fut passé pour trois ans au sujet de l'engagement de Monsieur Théodule Leroux et de ses deux fils.
>
> Le 1er décembre 1919, on engagea pour trois ans Monsieur Raoul Comtois; le 30 mars 1933, un engagement fut signé en faveur

19. Notes manuscrites de S.S.-Louise-Marie.

de M. Stanislas Fontaine. M. Henri Pouliot signa un engagement le 28 août 1937, et le 15 avril 1943, Monsieur Ernest Brunet fut engagé.

Trois autres contremaîtres furent engagés sous un contrat signé: M. Donat Proulx, 2 mai 1943; M. Noël Jobin, le 10 septembre 1945; M. John Lefebvre, le 15 février 1946.

Le 2 novembre 1932, la Communauté avait loué pour trois ans — de novembre 1932 à novembre 1935 — une ferme faisant partie des lots 62 et 64 du cadastre de Pointe-Claire, pour la culture et le pacage des bêtes à cornes, moyennant le loyer annuel de cent dollars. On avait construit une laiterie au mois d'août 1932 au prix de $956. En 1935, la construction d'une grange moderne s'imposait: elle coûta $7500. et exigea des travaux supplémentaires pour $1947. La résidence du contremaître, bâtie en 1937, coûta $4953.32.

Le Conseil général décida que des sœurs prendraient la surveillance immédiate de la ferme et, le 5 octobre 1934, S.S.-Priscille, supérieure-fondatrice, et deux compagnes se rendirent à Strathmore pour y demeurer. Monsieur Roméo Neveu, supérieur provincial de St-Sulpice, célébra lui-même la première messe dans la nouvelle mission et laissa le Saint Sacrement au tabernacle. Des dons multiples permirent l'établissement rapide de la mission. Le dévouement de l'économe de la maison mère, S.S.-Aldégonde, fut bien remarquable: durant deux mois, elle suivit le travail des employés de la maison mère au service temporaire de la Ferme St-Joseph, à Strathmore. Le téléphone fut installé le 4 février 1935. Le 4 septembre 1935, la ferme reçut de la maison mère le piedestal et la statue de saint Joseph qui étaient sur la terrasse de la maison mère de la Montagne.

Le 25 mars 1936, Sœur Pelletier entailla 25 érables et, jusqu'au 18 avril, ce fut la «saison des sucres». Sœur Fleurant

recueillait l'eau et «l'industrie communautaire» rapporta quatre gallons de sirop d'érable. Comme les visiteurs nocturnes se rendaient à la ferme, on eut un chien qui répondait au nom de POLICE.

En janvier 1940, les représentants du Gouvernement fédéral étaient allés à Strathmore à plusieurs reprises pour l'achat d'une partie de la ferme en vue du Champ d'Aviation de Dorval. Les négociations se terminèrent en mai 1940. Le Gouvernement prit 110 arpents et donna en échange 126 arpents couverts de broussailles, non cultivés depuis quarante ans environ, plus une indemnité de 13 000 dollars, plus 500 dollars pour la clôture de démarcation. La ferme put bénéficier de la récolte de l'été. À l'automne, les travaux furent suspendus. Le bois fut abattu pendant l'hiver et, au printemps, les travaux de l'aéroport commencèrent d'après les plans de l'architecte Jean-Paul Brazeau de Montréal. Le 1er septembre, eut lieu l'inauguration de l'aérodrome en présence de l'Honorable MacKenzie-King, premier Ministre du Canada. Une cinquantaine d'avions de St-Hubert et d'ailleurs firent la parade et les envolées.

En 1945, S.S.-Romain-d'Auxerre apporte le secours de son expérience pour la fabrication du savon: 460 livres ont été le fruit de son travail. À l'aide d'une sertisseuse et de l'égreneuse, on mit en boîtes des provisions de blé-d'Inde. Sœur Fleurant commença l'élevage des dindes avec une population de cent, en mai 1947. Ce fut un succès. En juin 1950, il y en avait 560, dont plusieurs pesaient jusqu'à trente-cinq livres. En novembre 1950, l'annaliste a noté que 3200 pintes de toutes sortes de légumes avaient été mises en conserve.

La C.N.D. a vendu à René Lafleur, constructeur, et à Armand Laframboise, administrateur, tous deux de la ville

de Montréal, la ferme de Strathmore pour $47500. Mère Saint-Ignace était alors supérieure générale, et S.S.-Albert-de-Sion, dépositaire générale.

Bientôt, ce fut le définitif départ qui clot un véritable chapitre d'héroïsme, dans le pur esprit d'attachement à la pauvreté de Marguerite Bourgeoys.[20]

Station horticole de l'Institut Pédagogique

Ce qui est, sans doute peu connu, c'est qu'au cœur de Westmount, à l'Institut Pédagogique, Sœur Sainte-Louise-Marie avait organisé ce qui fut appelé: «Station horticole du Collège Marguerite-Bourgeoys». Elle fonctionnait par les soins d'un jardinier, Monsieur Rudolf Taparek.

On y cultivait: céleri, choux d'été, choux-fleurs, choux d'hiver, concombres, oignons blancs, oignons jaunes, piments, salade pommée, salade frisée, tomates. On trouvait un peu de chaque sorte des autres légumes.

Une note donne l'idée de l'importance de la récolte:

Tomates	de 1000 à 1500 pieds
Choux d'été	1000 pieds
Choux-fleurs	250 pieds
Choux d'hiver	350 pieds
Carottes	10 rangs de 200 pieds
Betteraves	5 rangs de 200 pieds
Oignons	5 rangs de 200 pieds

Par la force des choses, cette entreprise ne pouvait durer; elle rendit quand même un grand service tant que S.S.-Louise-Marie put en diriger l'exploitation.[21]

---

20. Notes d'Archives C.N.D.: «Titres d'acquisition de la propriété de Strathmore». Annales de la maison — Notes manuscrites de S.S.-Louise-Marie.
21. Notes manuscrites de la Directrice des Fermes C.N.D.

Saint-Eustache

L'Économat général conserve les renseignements officiels sur les Fermes. Les Rapports fournis aux chapitres généraux, les titres, les compte rendus de ventes représentent les sources. Il n'est pas opportun de tout reproduire dans un appendice: statistiques, état financier, opérations diverses, cessions, mais un aperçu général peut servir aux recherches, le cas échéant. Les notes suivantes au sujet de la Ferme de St-Eustache révèlent un peu l'ampleur et la richesse historique des documents concernés.

Messire Jacques Paquin, curé de Saint-Eustache, a été le généreux bienfaiteur et fondateur du couvent. Par son testament signé en 1846, il fit don à la Fabrique, pour le couvent de St-Eustache, de toutes ses propriétés foncières qui avaient une superficie totale d'environ 305 arpents dont 205 cultivables et 100 boisés, plus deux prairies de 6 à 7 arpents chacune où l'on cultive le foin.

Ces donations ont été faites à perpétuité, de manière à ce que les Sœurs en soient pleinement propriétaires. Les Sœurs ne prirent possession de la mission qu'en 1849. Cette année-là, la Fabrique offrit aux Sœurs, pour un parterre, la jouissance d'un terrain de 30 pieds de profondeur par 125 pieds de front sur la façade de la maison. L'ancien cimetière à l'arrière a été laissé «verbalement, pour l'usage des élèves.»

Il est spécifié qu'en 1898, un nouveau couvent fut construit en pierre, à deux étages. Les réparations sont nombreuses entre 1913 et 1932. De 1932 à 1938, elles furent réduites au minimum à cause des «déficits de la ferme».

En 1936, S.S.-Marie-de-la-Réparation, dépositaire générale, écrivait à la Municipalité Scolaire de St-Eustache:

> Vous n'ignorez pas, Messieurs les Commissaires, les nombreux sacrifices que la Communauté s'impose pour l'entretien de la dite terre, laquelle, toutes dépenses payées, ne nous laisse aucun revenu.[22]

Le 23 septembre 1937, S.S.-Gabriel-Archange, supérieure locale à St-Eustache, écrit à son tour:

> (...) La ferme Paquin dont les revenus nous ont été donnés *pour fins d'éducation* n'a plus sa valeur d'autrefois et ne suffit pas à couvrir les dépenses qu'elle occasionne.[23]

Il est intéressant de lire un extrait du testament de Messire J. Paquin, curé, qui atteste et prouve le don de la Ferme de St-Eustache aux Sœurs de la C.N.D.

> 9 décembre Précis du testament (olographe et codicilles)
> *1846*
>
> *Note:* Le donateur lègue toutes ses propriétés foncières, terres et maisons à la Corporation de l'Oeuvre et Fabrique de la paroisse St-Eustache (curé et marguillers pour le temps d'alors) pour le projet et l'usage du couvent des Sœurs de la C.N.D. de Montréal. Le dernier arpentage de la ferme de St-Eustache donne les dimensions suivantes:

Village	No 1	Terrain irrégulier au bord de l'eau *Superficie:* 25 555 pieds carrés.
	No 122	1 arpent, 5 perches × 3 arpents, 4 perches *Superficie:* 5 arpents, 10 perches.
Paroisse	No 50	1 arpent, 5 perches × 36 arpents, 5 perches *Superficie:* 54 arpents, 75 perches.
	no 415	3 arpents × 41 arpents, 5 perches, dans une ligne 38 arpents, 5 perches dans l'autre *Superficie:* 120 arpents.

22. Liasse I, Filière générale, Dépôt général, C.N.D.
23. Id.

No 416 4 arpents, 5 perches × 19 arpents, 5 perches
Superficie: 88 arpents, 50 perches

15 février *1848:*
Extrait: Considérations résultant de l'Homologation en Cour supérieure du testament olographe du 9 décembre 1846 de Messire J. Paquin. Copie délivrée au Presbytère St-Eustache.

Les notes suivantes sont conservées au Dépôt général. Elles ont le style des affaires et peuvent servir aux recherches à cause des précisions authentiques et légales.

La ferme de St-Eustache avait été depuis toujours, sauf quelques années, une cause d'embarras financiers plutôt qu'un profit à exploiter en faveur des élèves. Les comptes rendus font preuve de cet état de choses, et un relevé de vingt ans met en évidence que le pensionnat, loin d'avoir bénéficié des recettes de la ferme, s'est trouvé chaque année dans l'obligation de solder le déficit. Même à la fermeture des comptes lors du Chapitre général de 1938, Mère St-Valérien, supérieure générale, fit remise de la dette de $10 879.78 pour enfin équilibrer le budget. Plusieurs fois, d'après des lettres authentiques conservées aux Archives du Dépôt général, les Mères du Conseil et la Dépositaire générale en charge essayèrent de remédier à cette pénible situation de la mission de St-Eustache, mais on arrivait toujours à la même conclusion: un bill du Gouvernement seul nous permettrait de vendre cet immeuble. Les frais considérables qu'occasionnerait à la C.N.D. une telle démarche la faisaient abandonner le projet et la ferme fonctionnait toujours avec un déficit.

Enfin, en 1938, d'après l'avis de l'aviseur légal de la C.N.D., le notaire Joron, la Communauté décida de remettre à la Fabrique de St-Eustache, l'*administration de la dite*

ferme. Une lettre officielle de la Dépositaire générale datée du 7 décembre 1938 en fait foi:

> (...) puisque la Fabrique est le véritable et unique propriétaire de la ferme, selon le testament olographe de Messire A. Paquin et nous, les Sœurs de la C.N.D. de Montréal, que les usufruitières, à elle la Fabrique d'administrer ses propres biens en tenant compte de l'intention du donateur. De la sorte, la Communauté ne renonce pas à son droit d'usufruit, mais n'assume pas plus longtemps la charge onéreuse de l'administration.

Après maintes délibérations et objections de toutes sortes, la Fabrique a accepté ce nouvel arrangement. Une autorisation du Conseil général donnée à cette même Fabrique de St-Eustache, le 14 mars 1939, lui permettra de louer la ferme, et ce, aussi longtemps que l'occasion de la vendre — puisque elle seule peut le faire étant propriétaire — ne vienne favoriser l'une ou l'autre partie intéressée. En effet, la ferme fut louée au prix de $250. par an, au début de 1939-1940.

La Commission Scolaire, se conformant aux intentions de Messire Jacques Paquin assure, par une lettre datée du 24 mai 1939, que tous les revenus de la ferme seront au profit du couvent pour l'année scolaire 1939-1940. Mais les membres de cette même Commission se prévalent d'une clause peu précise du testament de feu Messire Jacques Paquin en leur faveur; il fut convenu le 19 janvier 1940 entre la C.N.D. et la Commission Scolaire que la moitié des revenus provenant des immeubles légués, appartiendrait à la Communauté. On demanda à la Législature provinciale une Loi donnant à la Fabrique les pouvoirs nécessaires pour vendre les immeubles légués par Messire J. Paquin. Le Conseil général autorisa Monsieur le curé et les marguillers de St-Eustache à vendre ces immeubles à tel prix et à telles conditions que la dite Fabrique le jugera à propos, le prix global ne devant pas être moindre que $9000., cependant.

Dans le courant de mars 1940, l'Oeuvre et Fabrique de St-Eustache obtint de la Législature provinciale un bill permettant de vendre les immeubles susmentionnés. Au mois d'août suivant, les dits immeubles étaient vendus à Monsieur X. Constantin pour la somme de dix mille dollars.

Donc, il ne sera plus question de la ferme de St-Eustache après 1940. Il restait quand même le problème du terrain indiqué à la note 22, c'est-à-dire 30 pieds par 125 pieds de front sur la façade, et l'ancien cimetière à l'arrière, laissé verbalement pour l'usage des élèves, en 1849. Il sera cédé par l'Oeuvre et Fabrique de Saint-Eustache, moyennant 1 dollar et autres considérations, le 4 avril 1965. La question venant du testament de Messire Paquin était enfin close pour la C.N.D. Un volume subséquent pourra donner les copies authentiques des Actes et Titres.[24]

Ferme Villa-Maria ou Ferme Notre-Dame-du-Sacré-Cœur

La dernière ferme à disparaître de la liste des endroits de culture de la C.N.D. au Québec est la Ferme Villa-Maria. Comme les autres, elle n'était pas rentable et accusait un constant déficit dans les chiffres d'affaires. Le terrain est inscrit au No P 201, 213, P 150, P 199 du cadastre de Montréal. Sa superficie est de 25 arpents ainsi répartis:

Terre non ensemencée, emplacement des bâtiments, routes:	6 arpents
Plantes d'ornement:	6 arpents
Légumes:	5 arpents
Patates:	4 arpents
Fraises et framboises:	2 ½ arpents
Pommiers et petits fruits:	1 ½ arpent

24. Saint-Eustache, Archives du Dépôt général, *Pièce 3 des Titres – Liasse No I* Filière générale, Dépôt général – *Notes d'Archives* C.N.D. – Copie d'un extrait du *livre des Délibérations de l'Oeuvre et Fabrique de St-Eustache*, Qué.

La C.N.D. a cultivé la Ferme Villa-Maria de 1854 à 1971. On s'occupait de la culture du foin et des légumes. Le verger comprenait 30 pommiers. Les animaux furent vendus en 1961. La serre avait été construite par un Polonais, Monsieur Konstant Lochocki. En face de l'Institut Pédagogique, rue Westmount, on cultivait le blé-d'Inde ; tous les environs de l'Institut étaient en culture. Le poulailler avait une population de 3500 poules de la race Leghorn, Shaver et Kimber Chick. Dans les couches chaudes, on préparait les plants à mettre en pleine terre ; elles servaient ensuite à cultiver le céléri jusqu'à l'automne. Depuis 1961, la distribution des produits de la ferme se faisait à la maison mère et aux maisons de la ville, comme celle des œufs, la vente à l'extérieur ayant été supprimée selon les directives de la Communauté en 1964.

En 1970, les fermiers étaient :

Monsieur Ilario Maïolo	15 ans de service
Monsieur Rocco Maïolo	11 ans de service
Monsieur Gérard St-Onge	12 ans de service
Monsieur Benoît Paré, aviculteur	17 ans de service
Monsieur Giovanni Facciolo	2 ans de service

Monsieur Médéric Berthelette, «Médé», a passé 50 ans au service de la Ferme.

Sur la ferme, croissent plusieurs essences d'arbres : bouleaux, saules, érables, pins hongrois, épinettes, ormes japonais, acacia, pruniers, poiriers, cerisiers, et arbustes de petits fruits.

On trouve des fleurs de tous genres : jonquilles, tulipes, pivoines, narcisses, lis, glaïeuls, pompons, marguerites, reines-marguerites, roses-d'Inde, sauge, roses : elles créent une oasis en plein Montréal.

Les légumes se cultivent avec succès: poireaux, choux de Bruxelles, aubergines, chou Brocoli, carottes, oignons blancs et plusieurs autres. Les tomates sont cultivées sur une large échelle.

La ferme Notre-Dame-du-Sacré-Cœur fut un royaume intérieur plein de labeur et de joie. Mais les activités durent être supprimées. Alors, le 30 octobre 1970, une équipe d'hommes sous la direction de Monsieur Raymond Demers, entrepreneur général, fit la démolition du vieux poulailler et de la vieille éleveuse qui ne sert plus depuis 1963.

Le 25 février 1971, le Provincialat avertit que la ferme ne sera plus exploitée: la vente des produits prit fin en 1965, et les déficits annuels se sont accrus avec l'augmentation des salaires des employés et la diminution des heures de travail. L'histoire de la culture de ce coin de terre a débuté bien avant le 13 juillet 1906, date d'ouverture de la mission; on sait que de 1893 à 1907, les employés prenaient leurs repas à Villa-Maria, mais on ne sait pas la date exacte où la ferme Villa-Maria se délimita à même la propriété de Villa-Maria et où l'on commença à cultiver sur telle ou telle échelle.

Le 24 mars 1971, parvint à la maison la décision du Conseil général de faire disparaître l'aviculture avec le mois d'août suivant. La dernière des fermes de la C.N.D. au Québec ne sera plus exploitée, après l'étude fournie au Conseil général par le conseil local et le Conseil provincial.

La Ferme Villa-Maria est donc la dernière des «métairies» de la C.N.D. au Québec à disparaître: elle clôt un chapitre de dévouement obscur et exigeant endossé par un grand nombre de Sœurs depuis les premiers temps de la colonie. C'était là quelque chose qui faisait penser au travail

des moines du Moyen-Age! Des Sœurs s'étaient identifiées à ce labeur, ambitionnant d'y obtenir les ressources essentielles à l'Oeuvre. En réalité, les fermes fonctionnaient avec déficit, malgré certains avantages.

Quelques notes doivent être citées pour donner une idée des activités:

En 1970, on a inscrit:
11 400 chopines de fraises
3 500 chopines de framboises
172 chopines de cassis
325 chopines de groseilles

Le travail avait fourni:
2 000 livres de gelée de pommes
45 gallons de catsup vert
64 gallons de catsup rouge
10 gallons de «relish»

De 1954 à 1971, le troupeau avicole produisit:
6 807 540 œufs, soit
567 295 douzaines d'œufs

Durant le même temps:
25 000 poulets furent abattus et vendus.

Ces chiffres ne disent qu'une partie minime de ce que voulait signifier: L'Oeuvre de la Ferme Notre-Dame du Sacré-Cœur! Décor champêtre au cœur de la ville; ruche bourdonnante d'activités en pleine solitude; espaces verts, coin de poésie où vibrent encore les échos de prière et de ferveur de la Maison mère de la Montagne!

Désormais, au Québec, est révolue l'ère des fermes de la C.N.D. qui devient un fait d'Histoire!

Quelques extraits de la correspondance de S.S.-Louise-Marie fournissent des détails qui peuvent servir à l'Histoire.

La Directrice des Fermes a entretenu une correspondance importante exprimant un profond désir de faire fructifier les fermes, de travailler selon les directives du Ministère de l'Agriculture, du Ministère des Terres et Forêts, selon l'esprit de la C.N.D. et de Mère Bourgeoys. Elle avait une vue d'ensemble merveilleuse, un bon sens pratique, un sens social averti, un esprit de suite remarquable pour diriger les travaux à travers des postes variés. Jamais découragée, toujours en alerte vers le progrès et désireuse de supprimer les causes de retards ou d'erreurs: telle était son attitude! Que de soucis, que de démarches, que de dévouement caché! Son nom doit passer à l'Histoire comme celui d'une sœur qui a retracé un aspect un peu oublié de la personnalité de Marguerite Bourgeoys «femme d'affaires» et «directrice des fermes».

1. Elle écrit à Monsieur Antoine Roy, B.S.A., agronome à Deschambault, comté de Portneuf:

> (...) J'aurais aimé vous rencontrer sur les lieux, mais voici: notre ferme en sol arable, très pauvre, semble vouloir nous mieux servir depuis qu'un cours d'eau assèche cette SAVANE (18 septembre 1953).

3. À Monsieur Armand Favard, elle écrit encore le 30 janvier 1954:

> (...) Vous qui connaissez notre boisé de 168 arpents carrés, ne pouvez-vous pas écrire à Monsieur Eugène Croteau et lui dire ce qu'il pourrait faire pour cela?

Il s'agissait de prendre dans le boisé tout le bois nécessaire à une construction, quand l'employé ne croit qu'à la possibilité d'y prendre le quart.

4. Elle écrit à Monsieur Hubert Pelletier, contremaître de la ferme de St-Pascal:

(...) Maintenant que vous achevez d'améliorer la ferme et son sol, je suppose que vous pensez à la faire produire pour répondre à ses divers besoins : moulées laitières, de croissance, d'engraissement, etc. Vous avez si bien réussi dans vos pâturages et vos foins. Quels magnifiques champs de grains n'aviez-vous pas cette année ? Il ne s'agirait qu'à les multiplier, c'est-à-dire à les agrandir et à réussir vos légumes fourrages afin d'avoir le moins possible à acheter.

2. À Monsieur Armand Favard, I.F., chef du Ministère des Terres et Forêts :

(...) Cependant, j'aimerais à savoir s'il y aurait avantage pour nous de planter des érables sur ce sol pauvre de la métairie de Neuville. (18 septembre 1953).

Le 5 février 1953, à la suite d'une visite à la Ferme de l'Ile d'Orléans, Monsieur Armand Favard, I.F., écrit à S.S.-Louise-Marie :

(...) La partie boisée de cette ferme de 288 arpents (72 × 4), que votre Communauté possède depuis 1682 présente une étendue approximative de 168 arpents (42 × 4), soit 58.4% de toute l'étendue.

Le peuplement qu'on y rencontre se présente comme suit :
Feuillus 120 arpents en superficie
Résineux 26 arpents en superficie
Mélangés 12 arpents en superficie

Peuplements résineux : Les peuplements résineux sont situés dans 4 parcelles différentes et sont composés de cèdres, pruche, sapin, épinette de tout âge.
Peuplements mélangés : Cette étendue est d'environ 12 arpents; les mélangés et les résineux sont distribués en proportion à peu près égale.
Peuplements feuillus : C'est le peuplement le plus important : il couvre 72.4% de la partie boisée de la ferme, soit une superficie de 120 arpents. Il se compose d'une grande variété d'essences où l'érable à sucre, l'érable blanc (plaine blanche) et l'érable rouge (plaine rouge) tendent à s'établir un peu partout.

> Parmi les feuillus que j'ai rencontrés, soit: les érables, merisier (bouleau jaune), le bouleau blanc, le hêtre, le tremble, le frêne, etc, il y a certainement un bon nombre de hêtres de gros diamètre qui sont une nuisance pour la seconde pousse qui se cherche un place «au soleil».

Avec largeur de vues, elle poursuit son œuvre auprès des Fermes. Elle s'occupe sincèrement des employés; ainsi, en mars 1943 et en janvier 1944, elle réclame l'exemption de l'enrôlement militaire pour M. Paul-Émile Tousignant qu'elle trouve essentiel au travail à l'Ile St-Paul, durant l'hiver, et à la station horticole du Collège Marguerite-Bourgeoys, durant l'été. Elle encourage les uns, donne des conseils aux autres; elle insiste pour obtenir un bon rendement dans l'exploitation des Fermes. Elle n'hésite pas à réclamer ce qui est dû, en ce sens:

> (...) Il y a du progrès, mais je vous demande de les continuer en faisant du nettoyage plus à fond du jardin et de toutes les mauvaises herbes de partout, sous les clôtures, etc. Je ne connais pas de connaisseurs qui pardonneraient les chardons qui poussent dans le champ près de la grange.
>
> (...) Il me reste à vous parler de vos clôtures qui laissent à désirer. Les belles clôtures donnent une si belle apparence aux fermes. J'ai confiance que vous y verrez.

Et les détails se multiplient. Elle utilise toutes les influences pour obtenir la protection de ce bien de Communauté que sont les arpents cultivés et boisés. Avec le sourire, avec fermeté, elle sut répondre à un austère mandat sans but lucratif, bien sûr, en travaillant efficacement pour les intérêts matériels qui lui était confiés.

Ses lettres d'affaires ont de l'importance; ses rapports annuels sont préparés avec clarté. À titre d'exemple, un rapport envoyé à Mère Sainte-Marie-Consolatrice en 1955:

Saint-Pascal de Kamouraska:
Le verger s'est classé premier dans tous ses prix.
Race ovine: tous les premiers prix
Poulailler: resté dans l'ombre
Jardin Botanique: admiration de tous les visiteurs.
La Ferme fournit tout ce dont la maison a besoin.

Sainte-Famille (Ile d'Orléans)
Ferme mieux outillée que celle de Saint-Pascal
Verger qui rivalise avec les meilleurs de l'Ile
Érablière parfaitement arpentée — 3500 érables qui apportent un revenu substantiel.
130 arpents en culture (arpentés en 1931) sous les ordres de l'abbé Bois.

La propriété de 300 arpents de Ste-Famille de l'Ile d'Orléans est clôturée de tous côtés. Au cadastre de l'Ile, elle porte le no 96. L'ancien couvent portait le No 122 au Registre public. Le couvent neuf doit avoir le même no puisque ce ne fut qu'un échange de terrain, 2 arpents plus haut.
La comptabilité agricole est claire et à point, pour voir le rendement de chaque item.
En 1955, construction d'un silo de 72 tonnes de capacité.

Bellevue:
La ferme qui fut prospère s'est modifiée.
Poules et porcs vendus.
Les vaches laitières le seront sous peu.
50 arpents de terre en plein rapport à une époque donnée.

Rivière-Ouelle:
La ferme (1955) répond encore aux besoins du couvent.
Il y a à considérer le cas des 20 arpents de terre achetés par Mgr le curé J.S. Théberge, conjointement avec Monsieur M. Bérubé, ancien employé du couvent. On prévoit un acte de mutuelle entente «dûment signé» avant le décès des donateurs.

Sainte-Croix:
La ferme a un problème: pourquoi ne fournit-elle pas la provision de pommes de terre, de légumes, de conserves, de fraises et autres fruits? Le cas doit être étudié.

Neuville:
La Savane (18 arpents) a fourni des champs de terre noire qui pourront offrir un rendement appréciable.
Un puits fut creusé à la métairie de Neuville.

D'autres notes prises dans les papiers de S.S.-Louise-Marie renferment des détails inédits importants, non reliés entre eux, ni offerts chronologiquement: c'est un ensemble qui laisse voir l'esprit sérieux de la Directrice des fermes. Elle va, vient considérant «son immense domaine» comme un coin du domaine de Marie à exploiter pour le bien commun, y mettant intelligence et courage.

À titre d'honneur très mérité, au dire de ceux qui appréciaient son travail, S.S.-Louise-Marie reçut des mains de l'Honorable Adélard Godbout, en 1940, la médaille de Commandeur du Mérite agricole: rare distinction pour une femme du Québec! Et quand les terres de la C.N.D. furent vendues, chacune à son heure, dix sur quinze, S.S.-Louise avait vieilli: elle comptait 84 ans. Elle eut alors les réactions d'un vieux terrien à sa retraite quand ses fils vendent «le bien». Elle se consolait en pensant à l'Ile d'Orléans qui demeurait avec ses 300 âcres, ses deux vergers, ses 5000 érables. Elle pensait aussi aux fermes moins importantes de Saint-Pascal, Rivière-Ouelle, Neuville, St-François-du-Sud, Bellevue, Villa-Maria. Elle garda son titre de «Directrice des fermes» parce que personne ne l'a remplacée dans ce mandat qu'elle avait inauguré.[25]

En dehors du Québec, la C.N.D. avait aussi deux fermes: Miscouche et Caraquet. Quelques notes à leur endroit complètent la vue d'ensemble de la série des quinze fermes dont il faut garder mémoire comme d'un fait inscrit à telle

25. Marthe Beaudry, *La Terre de Chez nous,* 18 mai 1960, p. 19.

époque et qui eut de l'importance à la Congrégation car il se relie à la Fondatrice «femme d'affaires», «femme contemplative» et «femme d'œuvres».

Miscouche

Messire Joseph Quévillon fit construire la maison de Miscouche, en bois, à trois étages, mesurant 60 pieds par 40 pieds, sur un terrain rectangulaire d'environ 480 pieds dans sa plus grande longueur par 162 pieds dans sa plus grande largeur, avec l'intention d'en faire un hospice, et il l'avait dotée d'une certaine somme d'argent. N'ayant pu réussir son projet, il abandonna le tout à Mgr P. Mc Intyre, évêque de Charlottetown, qui en donna l'usage aux Sœurs de la C.N.D. en vue de l'éducation.[26]

En 1869, les Sœurs achetèrent de Monsieur J. Quévillon, une terre de 34 arpents pour la somme de 75 louis sterling; la surface cultivée mesurait 32 arpents et l'étendue boisée, 1/8 d'arpent. La terre d'un voisin la séparait du couvent.

le 12 juillet 1875, Mgr P. Mc Intyre bailla pour 21 ans le terrain et les bâtisses à la Communauté, ce transport étant le seul permis par les lois de la Province de l'Ile du Prince-Édouard. Ce bail, quoique non renouvelé, laisse actuellement aux Sœurs l'usufruit de l'immeuble; le tout, cependant, appartient à la Corporation Épiscopale Catholique Romaine de Charlottetown.

La terre cultivable achetée en 1869 appartient en due forme à la C.N.D.

---

26. Volume X, II, p. 345, 346.
27. Note: l'Acte de Vente ne donne que 18 arpents en superficie, mais en réalité, cette terre mesure 34 arpents.

En novembre 1920, S.S.-Marie-Ananie, dépositaire générale, demandait à Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, l'autorisation de vendre un petit lopin de terre dont la C.N.D. était propriétaire à Miscouche, spécifiant que les deux lots valaient environ quatre cents dollars chacun.

Mgr Georges Gauthier, administrateur du diocèse, écrivit de sa main au bas de la dite lettre originale:

> En vertu de l'Indult apostolique du 7 février 1912, Nous accordons l'autorisation demandée par la présente supplique.
>
> Georges, év. de Philip.
> adm.
>
> 19 nov. 1920

Sur la terre, on cultivait les pommes de terre et le blé, le foin et les légumes. On avait deux chevaux, trois vaches, un poulailler: aucune vente ne se faisait à l'extérieur, tout servait pour le couvent ou pour les besoins de la ferme. Par ventes successives, on a diminué la superficie de la ferme. Ainsi, furent vendus:

Un lot à l'école élémentaire en 1957
Un lot à l'école Régionale en 1963
Un lot à la Paroisse pour un Centre de récréation en 1971.

Les Actes concernant ces ventes ne sont pas entrés aux Archives du Dépôt général.

Ce qui reste de la ferme est loué à Monsieur Martin Poirier pour la culture. La valeur approximative de la ferme s'élevait à $1600.

Quelques employés ont été longtemps au service de la ferme:

Joseph Félix Gaudet
Joseph Caissie

Robert LeClair
Wesley Gallant
Antonin Arsenault

On a abandonné l'exploitation de la ferme de Miscouche devant la difficulté de trouver des employés et devant les conditions trop onéreuses et trop dispendieuses de salaires.[28]

Caraquet

Dès l'année 1869, l'abbé Joseph-Marie Paquet, curé de Caraquet, voulant gratifier sa paroisse d'un couvent, fit don en mourant d'une certaine somme d'argent et d'un terrain en vue de cette fondation. L'abbé Joseph Pelletier qui lui succéda exécuta les volontés de ce bienfaiteur en construisant sur l'emplacement légué, une maison en pierre à deux étages mesurant 60 pieds par 40 pieds. Trois sœurs de la C.N.D. se rendirent à Caraquet le 10 août 1874; le 2 septembre, elles accueillirent 24 élèves dont 2 pensionnaires.[29]

Comme le propos de cet appendice concerne «les Fermes», Caraquet n'est considéré ici que sous cet aspect, et non au point de vue de l'œuvre de l'éducation.

Divers dons et achats agrandirent la propriété initiale. Ainsi, le 30 juin 1875, Monsieur John-Louis Légère de Caraquet fit DON à la Corporation Épiscopale de Chatham représentée par Mgr Rogers, de 3 pièces de terre dans le haut Caraquet, au profit du couvent, dont 2 en culture à environ 6 milles du couvent et mesurant ensemble 18 âcres; l'autre, boisée, à 7 ou 8 milles est d'une étendue approxima-

28. Archives du Dépôt général, Notes manuscrites de Miscouche — Archives CND.
29 - Note ?

tive de 60 âcres. Ces trois pièces de terre furent données à condition que les Sœurs instruisent à perpétuité, chaque année, une jeune fille pauvre désignée par la supérieure.

Terre à bois: superficie de 60 acres
Terre en culture 14 acres
Terre en culture 4 acres

Le 1er mars 1881, les sœurs ACHETÈRENT de Michel Landry une terre située à l'opposé de l'emplacement du couvent et contenant en superficie 175 arpents anglais pour la somme de deux cents dollars. En 1912, de très pénibles débats s'engagèrent au sujet de la validité possessive de cette terre. Les Sœurs en avaient abandonné la culture pendant quelques années et la Fabrique la cultivait et semblait en être devenue propriétaire. Mais enfin la lumière se fit et les droits de la Communauté furent reconnus en 1917 après le départ des Eudistes, de Caraquet. L'Acte du 1er mars 1881 en donne un témoignage irrécusable.

Le 2 juin 1883, S.S.-Marie-du-Carmel ACHETA de Monsieur Césaire Haché une terre d'environ 3 acres pour la somme de soixante dollars avec condition de donner à une enfant l'instruction, mais cette condition n'est pas insérée dans l'Acte de Vente.

Deux ans plus tard, le 10 août 1885, cette même supérieure et fondatrice LOUA de Thomas Haché pour 999 ans une pièce de terre de 154 verges par 11 pieds, à l'angle sud-ouest du jardin, moyennant certaines conditions d'instruction, énumérées dans l'Acte, et pour la rente annuelle de dix centins.

Lors de la construction d'une annexe en 1903, la mission de Caraquet ÉCHANGEA le terrain mesurant 3 acres en superficie et assez éloigné du couvent, acquis en 1883 de

Monsieur Césaire Haché, contre celui de Monsieur Joseph Haché: l'échange de ce terrain, situé à l'ouest du couvent, borné au sud par le chemin du roi et au nord par la voie ferrée, sur lequel est bâtie une partie de l'annexe, ne mesurant que 33 verges de largeur par 150 verges de profondeur, était tout de même avantageux, non par son étendue mais par sa position attenante à l'emplacement du couvent.

Le TITRE clair du terrain et du couvent de la C.N.D. à Caraquet, N.B. est daté du 24 août 1964 et enregistré le même jour; il fut signé par l'évêque catholique romain de Bathurst, Mgr Camille Leblanc, en présence de Monsieur Rodolphe Nadeau, prêtre de la ville de Bathurst.

Les Archives du Dépôt général conservent une correspondance considérable concernant les titres d'acquisition des propriétés de Caraquet, les Actes de vente, les échanges de terrain, les droits de passage, les expropriations. Elles conservent les titres eux-mêmes, les Actes d'enregistrement, des doubles d'Actes. La plupart des documents officiels sont en anglais. On garde un plan où se situent exactement les propriétés de la C.N.D.

Au cadastre de la ville, la propriété porte le no K 195 1009 4000. Quelques lettres des supérieures locales font connaître les finances de la mission, certaines difficultés, des réparations effectuées. Peu de choses au sujet de la culture ou des rendements de la ferme. Il s'agit toujours des titres de la propriété, des transactions, du bien-fonds. Des employés dirigeaient la ferme; les sœurs y étaient peu ou presque pas impliquées. On avait la culture du foin, des légumes, des patates; l'aviculture était à l'honneur; les produits ne servaient qu'à l'utilité de la maison ou pour

les exigences de la ferme. Plusieurs employés s'y dévouèrent au cours des ans: l'Histoire garde leur nom:

Dominique Lanteigne	
Jacques Mallet	
Patrick Robichaud	
Joseph Étienne Landry	
Maxime Dugas	1901
Marcellin Landry	1915
John Blanchard	1915 à 1930
Ernest Blanchard	1930 à 1934
Raymond Cormier	1934 à 1940
Émilien Haché	1940 à 1943
Marcellin Blanchard	1943 à 1957
Émery Landry	1957 à 1964
Séraphin Cormier	1964 à 1966

La difficulté de trouver des fermiers fut la principale raison de l'abandon de la culture. Deux Actes importants concernent la propriété: 3 juin 1875 et 10 janvier 1878. Ils sont résumés dans l'Acte définissant le TITRE clair, le 24 août 1964.[30]

Les lignes de cet appendice sont vraiment très différentes comme valeur d'Histoire: elles présentent simplement ce qui est conservé dans les sources indiquées et voudraient servir de jalons de recherches.

Pourquoi l'appendice dépasse-t-il la date 1950? C'est qu'il ne sera plus question des fermes dans la tranche d'histoire C.N.D. subséquente, et cette page, comme certaines autres, peut se classer sous le titre général de «Rapport d'une période d'Histoire».[31]

30. HCND X, II, p. 353, 354. Actes conservés au Dépôt général.
Note: L'Acte du 30 juin 1875 – et l'Acte du 10 janvier 1878 – l'acte du 24 août 1964 se trouvent au Dépôt général – ils sont en langue anglaise.

31. Il est essentiel de le noter pour ceux qui poursuivront l'Histoire de la C.N.D.

ÉCOLE NORMALE DE MUSIQUE

C.N.D.

À l'heure où Sœur Sainte-Anne-Marie inaugurait l'œuvre de l'Institut Pédagogique et, en même temps, l'École Normale de Musique affiliée à l'Université de Montréal, elle confiait à sœur St-Édouard-Martyr l'important mandat de première directrice de l'École Normale de Musique. Cette École était dans son projet d'envergure pour la formation des professeurs et faisait partie intégrante de l'Institut Pédagogique, et plus tard, de l'Institut Marguerite-Bourgeoys.

L'ouverture de l'École Normale de Musique eut donc lieu en septembre 1926 dans des locaux de l'immeuble réservés à cette fin. La directrice générale, à la demande de Sœur Ste-Cécile-des-Anges et de Sœur St-Émile-de-Rome avait fait appel aux maîtres de l'époque pour élaborer des programmes de valeur.

> Grâce au travail de ces personnes d'expérience, les cours offerts pour l'obtention d'un Brevet d'Enseignement et d'un Baccalauréat en musique étaient suivis dès l'automne de 1926 par un groupe de religieuses musiciennes de la C.N.D., par des religieuses de communautés-sœurs et par des élèves porteuses d'un Lauréat en musique ou d'un diplôme équivalent. Les cours furent sanctionnés par des examens et reconnus par l'Université de Montréal qui décerne les degrés universitaires à l'École Normale de Musique depuis ce temps. Les programmes officiels ont subi des transformations, et des degrés universitaires plus avancés ont été conférés, tels la Maîtrise, la Licence et le Doctorat. Le début prometteur avait posé les bases d'une merveilleuse évolution.

Plusieurs artistes contribuèrent à la montée de l'Oeuvre. Nous voulons inscrire certains noms qui doivent être mis en relief dans l'Histoire de l'École Normale de Musique C.N.D.: Victoria Cartier, Maître Robert Schmitz, pianiste de réputation internationale, Rodolphe Mathieu, compositeur canadien, professeur d'harmonie, Fréderic Pelletier, Albert Chamberland remplacé plus tard par Maurice Onderet, Messieurs Henri Garrouteight et Ethelbert Thibault, P.S.S. À l'école de ces Maîtres et de leurs professeurs assistants, furent formées plusieurs générations d'élèves. Durant cette période, l'École Normale de Musique commençait à connaître un rayonnement remarquable.

Sr St-Édouard-Martyr quitte la direction de l'École Normale de Musique, en septembre 1930, pour étudier en vue du Baccalauréat ès Arts; ses loisirs étaient réservés à l'étude du piano pour obtenir la Licence en Musique.

Sr Ste-Cécile-des-Anges fut la deuxième directrice de l'École, soit de 1930 à 1942. De 1942 à septembre 1954, Sr Charlotte Cadoret dirigea l'École Normale de Musique. En 1954, Sr St-Roméo, préfète des études musicales, prit la charge de la direction de l'École et assuma ce rôle de septembre 1954 à septembre 1957: elle fut la quatrième directrice de l'École. Sr Marcelle Corneille, cinquième directrice détient ce mandat depuis 1957.

Le personnel dirigeant de l'École comprenait:

Mgr H.-V.-J. Piette, Recteur de l'Université de Montréal,
Sœur Ste-Anne-Marie, Directrice de l'Institut Pédagogique
Sœur St-Flavius, Directrice des études musicales à la C.N.D.

Au début, les élèves étaient ainsi réparties: Sœurs de la C.N.D. — Sœurs des autres Communautés — élèves du cours régulier — élèves de l'École d'application.

Le *personnel enseignant* avait des tâches précises:

Solfège et harmonie: Claude Champagne, élève d'André Gédalge, du Conservatoire de Paris —
Composition contrepoint: Claude Champagne —
Technique du piano: Marion Cassell, professeur-assistant de Robert Schmitz —
Interprétation des pièces musicales: M. Robert Schmitz, Premier prix du Conservatoire de Paris —
Enseignement du piano:
S.S.-Édouard-Martyr, Licence en Musique — Université de Montréal.
S.S.-Cécile-des-Anges, B.M.
S.S.-Émile-de-Rome, Brevet d'Enseignement.
S.S.-Augustin-du-Sauveur, Brevet d'Enseignement.
Histoire de la Musique: Fréderic Pelletier, Docteur en Musique
Mécanique et Acoustique: S.S.-Alphonsine, B.A.
Violon: Maurice Onderet, Diplômé du Conservatoire de Bruxelles
Orgue: Eugène Lapierre, Docteur en Musique — Directeur du Conservatoire National de Musique de Montréal —
Chant: Roger Filiatrault, Jean Riddez de l'Opéra de Paris
Chant grégorien: M. Henri Garrouteigt, P.S.S. de l'École de Solesmes (France).

Les études sont sanctionnées par des témoignages confirmant la réalisation des divers programmes: attestation, certificat, diplôme, Brevet d'Enseignement, grades universitaires.

Les examens de l'E.N.M. comprennent les examens collégiaux et les examens universitaires; les élèves doivent exécuter les pièces requises pour obtenir les certificats et diplômes: pièces classiques, romantiques, modernes.

Le doctorat exige la préparation et la soutenance d'une thèse de 250 à 300 pages: Histoire de la Musique, Esthétique ou Pédagogie musicale.

Les Brevets d'Enseignement, les baccalauréats en Musique ont toujours été conférés lors des collations de diplômes de l'Institut Pédagogique et du Collège Marguerite-Bourgeoys, par le Recteur de l'Université de Montréal.

L'École Normale de Musique poursuit un double but:

a) former des professeurs qui puissent donner un enseignement rationel et artistique aux élèves —

a) présenter aux élèves de tous les cours des leçons qui puissent développer leurs qualités musicales —

L'enseignement théorique et pratique comporte entre autres les branches suivantes:

> théorie — technique — solfège — éducation de l'oreille — dictée musicale — harmonie — analyse formelle — construction musicale, contrepoint — composition — fugue — chant grégorien et accompagnement — lecture à vue — déchiffrage — transposition, histoire de la musique — acoustique — technique pianistique, pédagogie musicale — musique d'ensemble — piano — orgue, violon — violoncelle — harpe — chant — exécution de pièces.

L'enseignement se divise ainsi: études musicales élémentaires — études musicales primaires — études musicales primaires supérieures — études musicales secondaires — études musicales supérieures.

On a pu discuter de l'opportunité de posséder chez nous un maître français de France; mais l'E.N.M. ne s'en est pas émue. Ses convictions basées sur l'expérience se sont au contraire affermies. Lorsque M. Robert Schmitz accepta de donner aux religieuses et aux élèves de l'E.N.M. un enseignement qu'elles ne pouvaient pas aller chercher en Europe, M. Fréderic Pelletier écrivit sur le Devoir:

> L'Institut Pédagogique de la Congrégation de Notre-Dame a retenu les services de l'éminent pianiste R. Schmitz comme professeur. Il ne pouvait mieux choisir. M. Schmitz occupe en effet une place de premier plan parmi les artistes qui apportent à l'Amérique le trésor de la mentalité européenne. Pianiste de concert renommé, avisé fondateur de la Société «Pro Musica» qui fait tant pour l'éducation artistique de tous les pays et surtout de l'Amérique, il ne peut que donner un singulier relief à l'enseignement musical, en particulier celui du piano, aux institutions qui retiennent ses services. Il ne peut être question de le voir à l'œuvre pour le juger.
>
> L'enseignement de M. R. Schmitz a dépassé de longtemps ce stage; il s'affirme au-dessus de toute discussion; on doit féliciter l'Inst. Péd. de son choix.

Le jury d'examens groupe toujours des personnes compétentes dans l'art de la musique. En 1926-1927, il était ainsi composé:

> Rodolphe Mathieu — Arthur Letondal — G.E. Tanguay — Victoria Cartier.

En 1930, le jury comprenait:

> Fréderic Pelletier — Rodolphe Mathieu — Maurice Onderet — Claude Champagne.

Dès 1935, et même avant, des pièces remarquables furent présentées et exécutées par des groupes d'élèves choisies qui les avaient préparées comme application du cours de composition dirigé par M. Claude Champagne. D'autre part, les œuvres de Mozart, Chopin, Beethoven, Bach, Ravel, Brahms, César Franck, Shumann, Schubert, Mendelssohn, Haendel, Liszt, Debussy, Scarlatti, Tchaïkovsky, Rameau, Grieg, Fauré, Poulenc, Berlioz apparaissent tour à tour sur les programmes d'études et sur les programmes de concerts.

L'Institut Pédagogique était tout désigné pour devenir le siège de l'œuvre du chant grégorien en abritant dans

son École Normale de musique le chant liturgique. Pie X promulgua son Motu proprio le 22 novembre 1903, suivi de l'Instruction sur la musique sacrée. Le mouvement fut lent dans les églises. La C.N.D. par Sr Ste-Marie-Théophile, aidée de ses collaboratrices, a songé à utiliser le Chant à l'École en lui donnant un cachet liturgique. M. Henri Garrouteigt, P.S.S. et S.S.-Jeanne-du-Sacré-Cœur ont contribué largement au développement de l'œuvre. Les divers centres d'enseignement de la Communauté devaient bénéficier de cette nouvelle discipline incluse dans le programme régulier de l'E.N.M. Le programme comprend des cours avec examens, des conférences, des journées liturgiques, la formation de la masse au chant d'ensemble, la formation des chorales.

Les Maîtres qui ont donné leur science et leur dévouement à l'E.N.M. ont puissamment influencé les répertoires, les programmes, les jeunes compositeurs. M. Schmitz eut une influence particulière par ses concerts, par les journées qu'il a présidées et dirigées, les livres qu'il publiés: *Culture of Inspiration — L'Oeuvre de piano de Claude Debussy* et d'autres. Les artistes ont largement contribué à la culture musicale des élèves. On entendit tour à tour: Maître Robert Schmitz, Marion Cassell, Maurice Onderet, Arthur Leblanc, J. Vallerand, Dom David, M. Henrik.

Des artistes renommés vinrent à Montréal: les entendre contribua à créer le goût du beau chez les élèves de l'E.N.M. qui prirent un très grand intérêt à leurs récitals. Les élèves préparèrent elles-mêmes des concerts sous la direction de leurs professeurs et présentèrent des pièces de piano et de chant; quelques-unes se méritèrent des bourses d'étude pour leur talent et leurs succès.

Le 10 septembre 1932, les Annales ont noté: «Le programme d'études et d'examens pour les différentes années du Cours de l'E.N.M. vient d'être définitivement établi et imprimé». Plusieurs témoignages d'appréciation ont été reçus; ils sont insérés dans le Cahier Souvenir de l'École.

Les Archives de l'E.N.M. conservent fidèlement le nom des élèves, le nom des élèves plus brillantes, des photos de ces élèves, le nom des pièces jouées dans les concerts. Le choix des auteurs et des pièces indique la montée de l'École depuis sa fondation, ainsi que l'appréciation de plus en plus grande des connaisseurs qui préparent des chroniques musicales dans les journaux: Le Devoir, Le Canada, La Presse, Montreal Star.

Les élèves et les professeurs de l'École ont bénéficié des Concerts Symphoniques de Montréal inaugurés sous la direction de Monsieur Wilfrid Pelletier, à l'Auditorium du Plateau. M. Pelletier, Docteur en Musique, chef d'orchestre au Metropolitan Opera de New York, fut le premier directeur du Conservatoire de Musique et d'Art dramatique de la Province de Québec fondé par l'Assemblée Législative de la Province de Québec. Il avait été nommé par le secrétaire provincial, M. Hector Perrier.

Des élèves de l'E.N.M. ont pu présenter des concerts de grande valeur artistique en exécutant des pièces de maîtres: classiques, romantiques, modernes. Ces récitals révélaient un peu l'œuvre accomplie et obtinrent une haute appréciation. Le Festival de 1935 fut particulièrement remarquable.

Le 22 mai 1935 eut lieu le concert de la Faculté sous la présidence de l'Honorable Athanase David. Un program-

me magnifique fut présenté par Maître Robert Schmitz, Marion Cassell et Maurice Onderet.

Le 24 mai, concert des religieuses étudiantes sous la présidence de M. Roméo Neveu, P.S.S., devant un auditoire composé uniquement de religieuses.

Le 31 mai, concert de Mademoiselle H. Fréderick, élève de M. Schmitz à New York, sous la présidence de M. l'abbé Agis Choquette, aumônier de l'Institut Pédagogique.

Le 14 juin, concert des élèves séculières de l'École sous la présidence de Mgr V. Piette, recteur de l'Université de Montréal.

Deux grands concerts furent donnés à l'Auditorium du Plateau: l'un en mai 1938, sous la présidence de M. Jean Lallemand; l'autre, en mai 1940, sous la présidence de Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal. Ainsi, les concerts ont toujours été considérés comme l'une des expressions de la formation des élèves. En présidant celui du 14 juin 1934, Mgr Piette avait dit entre autres pensées qui encourageaient les professeurs et les élèves: «L'E.N.M. de l'Institut Pédagogique, affiliée à l'Université de Montréal, fait honneur au pays canadien. Puisse-t-elle continuer à former des professeurs compétents qui sauront défendre et garder à un haut niveau l'art délicat et divin de la musique».

Les cours d'été avaient comme objectifs la formation des professeurs et la préparation du répertoire des élèves des maisons de la C.N.D., en rapport avec les exigences des programmes indiqués par l'Université pour l'acquisition des diplômes et des grades universitaires. Les religieuses musiciennes qui bénéficiaient des sessions durant l'année



Staten Island (1903)



Ste-Adèle (1924)



Fukushima (1932)



Coppell (1949)



Hachinohé (1935)



Tobata (1949)



Ecole normale de Sherbrooke (1922)



Saint-Pascal (1905)



Ecole des Sciences Domestiques
de Québec (1941)



Asbestos (1909)

et au cours des vacances furent ensuite dans l'occasion d'enrichir la culture des élèves. On vit les programmes se préciser et s'intensifier avec des examens préparés par les autorités musicales de la C.N.D.

En juillet 1934, Dom Georges Mercure, O.S.B., maître de chapelle au monastère bénédictin de Saint Benoît-du-Lac, donna durant une semaine une série de conférences sur le chant grégorien: des religieux, des religieuses et un bon nombre de laïques eurent l'avantage d'y participer. Les Annales de l'E.N.M. ont noté:

> Le chant grégorien est intériorisant. Il ne vise pas à l'effet et, à cause de cela, ses beautés ne sont saisies que par les âmes délicates, tout comme l'action divine dans l'ordre surnaturel.
>
> Son effet propre est de pénétrer les âmes doucement et avec suavité. Si son exécution est vraiment artistique, malgré son humilité, son calme, sa douceur, il atteindra son but.

Les premiers Brevets d'Enseignement furent conférés à trois élèves laïques en juin 1927: Eileen Gillis, Charlotte Cadoret, Jeanne Turcotte. Les premières bachelières en musique de l'E.N.M. de l'Institut Pédagogique furent aussi deux élèves laïques: Charlotte Cadoret, Juliette Corbeil. S.S.-Cécile-des-Anges obtint son doctorat en musique en 1949. Elle avait préparé une thèse de 360 pages intitulée: *Le piano et sa technique* qu'elle a soutenue devant un jury composé de Maître Robert Schmitz, de M. Clément Morin, P.S.S. et de M. Claude Champagne.

De 1927 à 1950, plusieurs candidates, religieuses et laïques, complétèrent les examens requis pour: le Brevet d'Enseignement, le Baccalauréat, 1ère année, le Baccalauréat, 2e année, la Maîtrise en Musique, la Licence régulière en Musique (après le Baccalauréat), la Licence en Interprétation, le Doctorat (après la Licence). Les noms de ces

personnes sont conservés au Bureau de la directrice générale des études musicales, à la maison mère; ce Bureau a été ouvert en 1954, et les Préfètes des études musicales y réfèrent directement. Toutes les Sœurs musiciennes de la C.N.D. y reçoivent toujours un large accueil, quel que soit l'endroit où elles enseignent.

On garde au Bureau les programmes préparés pour les cours inférieurs au Brevet d'Enseignement: de la classe des Débutants jusqu'au Lauréat 2e année, ce qui représente une dizaine d'années d'études musicales. Ces années d'études se font à la classe d'application de l'École Normale de Musique, et surtout dans les différentes maisons de la C.N.D. Les examens sont faits par les Préfètes des études musicales et par la Directrice générale des études musicales. On veut donner ainsi aux élèves une préparation aux degrés universitaires. Cette discipline d'enseignement est exigée par les Facultés de Musique.

L'enseignement de l'orgue débuta vers 1930; comme l'Institut Pédagogique n'avait pas d'instrument, les professeurs et leurs élèves se rendaient à Villa-Maria pour les leçons. Cela dura de longues années. Les orgues Casavant de la chapelle du Christ-Roi de l'Institut Pédagogique furent installées en 1949 et inaugurées par Monsieur Eugène Lapierre, secrétaire de la Faculté de Musique de l'Université de Montréal, le 23 janvier 1951. En même temps, elles reçurent la bénédiction de Mgr P.E.-Léger, archevêque de Montréal. Plus tard, un concert d'orgue fut donné par Raymond Daveluy, prix d'Europe, et groupa les autorités et les amitiés musicales.

L'E.N.M. eut son Amicale sous le vocable de Notre-Dame-des-Arts; Madame Sylvio Frappier (Jeanne Turcotte) en fut la première présidente.

Avant de se soumettre aux Examens de Musique des Préfètes qui sont en relation directe avec le Bureau des Études musicales de la C.N.D., les élèves subissaient les examens du Conservatoire National de Musique, de l'Académie ou École de Musique, du Conservatoire de Toronto ou d'autres organismes qui, selon les provinces et les régions, décernent des certificats ou des diplômes.

L'Histoire de la C.N.D. doit conserver certains noms de religieuses de la Congrégation sur un tableau d'honneur qui brille sur l'œuvre de l'École Normale de Musique: S.S.-Édouard-Martyr, S.S.-Cécile-des-Anges, S.S.-Émile-de-Rome, S.S.-Flavius, S.S.-Anicet, S.S.-Fréderic-Marie, S.S.-Roméo, S.S.-Bernard-de-Rodez, S.S.-Madeleine-de-Pazzi, S.S.-Marie-Ernest, S.S.-Jeanne-du-St-Sacrement, S.S.-Jean-du-Sacré-Cœur. Comme Préfètes des études musicales ou comme professeurs à l'École Normale de Musique, comme directrice générale des études musicales à la C.N.D., chacune a accompli une œuvre importante en découvrant les talents à faire fructifier, en donnant les lumières de son expérience, en offrant un inlassable dévouement, en révélant les splendeurs du beau artistique. À ces noms, il faudrait sans doute joindre ceux des ouvrières magnifiques qui ont œuvré dans des sphères moins éclatantes, mais en relation avec les dirigeantes. La C.N.D. est fière de ces artistes qui ont passé chez nous en apôtre, en vraies filles de Marguerite Bourgeoys.

Sous la poussée de l'évolution, l'E.N.M. a vu changer son statut et dut s'inscrire comme un Module de l'Université de Québec à Montréal. Il existe donc un contrat de service entre l'E.N.M. et l'U.Q.U.A.M. depuis trois ou quatre ans. Avec des normes différentes, avec d'autres structures, elle restera aussi longtemps que possible un centre d'art, de

lumière et de beauté. Elle saura unir les valeurs du présent aux richesses d'un grand passé, dans l'esprit de la fondation et du développement, selon le style classique et le style moderne. Dès 1932, les Archives de l'E.N.M. avaient défini ces deux langues qui au long des laborieuses années ont créé une œuvre à l'École:

> *Les œuvres classiques* ont une beauté objective, elles s'imposent comme les œuvres de la nature ou comme les dessins décoratifs de ligne très pure. Mesure impeccable, rythme, puissance, sobriété, expression, élévation: voilà ce qui caractérise la musique de l'époque classique.
>
> *La musique moderne* est un langage humain en même temps qu'un art admirable: elle représente des expériences hardies en dissonances, en rythmes variés, en combinaisons subtiles de couleurs. Elle est caractérisée encore par une grande mobilité d'expression, de nombreuses demi-nuances et le goût de l'originalité.

L'harmonie qui vibre dans cette aile de l'Institution est inscrite au ciel et chante la gloire de Dieu et de Notre Dame. Pour la période comprise entre la fondation et 1950, les Archives de l'E.N.M. révéleraient de trésors de dévouement, des milliers de parchemins, des centaines d'heures d'audition de musique instrumentale et vocale; elles permettraient de connaître des procès-verbaux et des chroniques de journaux, des photos-souvenirs, des programmes d'études, des programmes de concerts, les notes et les succès des élèves, laïques et religieuses, les Annales de l'École; elles donneraient lieu de saisir les cheminements lents et courageux, parfois audacieux, de relire des noms connus, des noms moins connus. Merveille et joie de se pencher sur de si précieuses choses qui sont les notes oubliées d'une symphonie!

Les Archives de l'E.N.M. peuvent soulever un peu le voile derrière lequel se dérobe une œuvre grandiose qui garde la marque indélébile d'artistes qui ont voulu y incarner avec amour leur rêve et leur don!

- *Notes manuscrites:* S. *Charlotte Cadoret,* C.N.D. — notes textuelles et fiches d'idées.
- *C.N.D. École Normale de Musique,* Université de Montréal, Institut Pédagogique.
- S.S.-*Émile-de-Rome,* C.N.D., *Historique des activités musicales de l'Institut depuis*
- *sa fondation,* Manuscrit dactylographié, mai 1944.

- *C.N.D., l'École de chant liturgique à l'Institut Pédagogique de la C.N.D. de Montréal,* Éditions C.N.D., 1929.

- *Archives* de l'École Normale de Musique de la C.N.D.

- Une *note* de prospective complète le tableau de l'œuvre. Il appartiendra à la tranche d'Histoire qui suivra de situer le problème et de l'éclairer.

NOTRE DAME SECRETARIAL SCHOOL

En septembre 1905, quand s'ouvrit la première classe commerciale de la C.N.D. à Montréal, on ne comptait dans la ville que trois collèges pour ce genre d'études: Miss Graham's, H.N. Harris, Moon's Syllabic Shorthand and Business College. Et l'on réclamait beaucoup plus de commis de bureau que ce que ces institutions pouvaient préparer.

Pour répondre au désir de personnes compétentes en ce domaine, Notre Dame Secretarial School fut établi en septembre 1907. Sous la direction de sœur Sainte-Catherine-du-Rosaire, on inscrivit sa fondation dans la classe de 8e année de l'École Saint-Charles, à la Pointe Saint-Charles, à Montréal.

À la date du 27 septembre 1907, l'insertion suivante est faite dans les Annales de l'École Saint-Charles:

> M. le Chanoine O'Meara fait à ma sœur Sainte-Catherine-du-Rosaire la surprise d'une visite à son intéressante et belle classe. Il la félicite chaleureusement, et avec raison, de ce qu'elle sait retenir au couvent les élèves jusqu'à un âge si avancé, alors que la plupart des jeunes filles laissent la classe si jeunes.
>
> Toutes les élèves finissantes de l'an dernier et un bon nombre de nouvelles suivent actuellement le cours commercial que cette chère sœur leur donne si bien et si rapidement.

Les premières élèves à suivre ce cours furent: K. Quain, R. Mc Grath, S. Mc Aulay, M.A. Black et L. Coleman. Le 23 juin 1909, les mêmes Annales ont noté:

> Ma sœur Ste-Catherine-du-Rosaire qui travaille avec tant de zèle pour le cours commercial a eu plein succès dans son enseigne-

> ment: dix-huit grandes filles qui ont terminé ce cours avec avantage ont obtenu des emplois qui leur rapportent chaque semaine un bon salaire. Nos meilleures félicitations à cette chère compagne.

En 1909, l'École fut transférée à la maison mère de la rue Sherbrooke pour former une section de «l'École Supérieure» récemment établie pour l'enseignement supérieur aux jeunes filles de langue française et de langue anglaise. Dans les Annales de l'École Saint-Charles, à la date du 17 juillet 1909, on peut lire ce qui suit:

> Les sœurs sont heureuses de revenir continuer leur œuvre de dévouement dans notre humble mission de la Pointe Saint-Charles, à l'exception de sœur Ste-Catherine-du-Rosaire qui est nommée à l'École Supérieure; elle fait sans doute un sacrifice, mais elle le fait généreusement puisqu'il s'agit du bien de l'Institut.

On sait qu'à cette époque, l'autorisation d'ouvrir un Collège pour jeunes filles fut demandée à l'archevêque de Montréal qui accorda son entière approbation au projet. La Maîtresse générale des études avait écrit une lettre personnelle aux évêques du Canada pour annoncer l'ouverture de l'École Supérieure; leurs réponses sont conservées comme de précieux documents dans les Archives du Collège Marguerite-Bourgeoys.

L'autre étape importante fut d'obtenir la reconnaissance de l'École par l'Université Laval et l'affiliation à cette Université. Une note de journal datée du 28 juin 1908 laisse voir l'intérêt que l'Université attachait à l'ouverture de l'École Supérieure:

> Déjà, grâce à la bienveillance de Monsieur le vice-recteur de l'Université Laval, la répartition de l'enseignement est faite. Il comprendra trois sections: les section des Lettres, la section des

Sciences, la section du Commerce. Le français et l'anglais marcheront de pair.

Même si le besoin d'une section du commerce fut reconnu, la réalisation du projet ne devint une réalité que plus tard. L'affiliation de l'École à l'Université Laval fut donnée à sœur Ste-Anne-Marie le 11 septembre 1908. Les Constitutions de l'École ont écrit qu'elle donnait droit aux grades universitaires ainsi qu'à des diplômes et certificats correspondant à ses cours spéciaux de commerce et autres (art. VII).

Le cours commercial qui devint plus tard *Notre Dame Secretarial School* fut annoncé de manière à renseigner ceux qui étaient intéressés à cette discipline :

Announcement
Notre Dame Ladies College
(in affiliation with Laval University)
1010 Sherbrooke Street, West,
Montreal
Re-opens, Thursday, Sept. 30th, 1909

Location

The College is situated in one of the most desirable residential sections of Montreal, and is easily accessible from all parts of the City; the St Catherine Street cars pass within a few yards of the grounds.

Courses of study

The Classical Courses leading to the degree of Bachelor of Science, Bachelor of Letters, and Bachelor of Arts.

A *Commercial Course* has been newly organized. It embraces the following subjects: Bookkeeping, Business Practice, Commercial Geography, Banking, Business Correspondence, Stenography, Penmanship, Typewriting, Indexing, Letter Press copying, Manifolding and Mimeographing, and Letter Filing.

The time required to complete the course depends upon the previous qualifications and present application of the student.

> Admission may be at any time, as individual attention is given to each pupil.

Sœur Sainte-Catherine-du-Rosaire fut chargée de la section commerciale qu'elle dirigea durant vingt-sept ans. Dans le compte rendu de l'École Supérieure pour l'année scolaire 1909-1910, on trouve la note suivante concernant cette branche de l'enseignement:

> The most eloquent certificate and diploma that can be bestowed upon the students of the Commerce Department is to state that out of the thirty-three young ladies that composed the class directed by Sister St Catherine of the Rosary last June, twenty-two are today occupying gainful positions.

Il devint nécessaire que la Directrice ait une assistante et puisse former un personnel de quatre ou cinq professeurs laïques. En 1913, l'inscription fut de 62 élèves.

En 1916, à l'Ouverture officielle de l'École Supérieure, un hommage fut rendu en français à la section commerciale. Il fut conservé et traduit dans les Annales de Notre Dame Secretarial School:

> Founded for the purpose of preparing young girls to be self-supporting by enabling them to earn their living and to hold lucrative positions, the section has been, since the second year of the school, in full activity.
>
> The most practical methods in stenography and typewriting are followed and every model of typing machine is available to the students.
>
> Bookkeeping is taught according to the methods in use today in the large business firms and in the best-known banks.
>
> The enrollment this year was 86 students, eighty-two of whom are now gainfully employed as stenographers, typists and book-keepers.

En octobre 1918, dans le Rapport officiel présenté au secrétaire de l'Université Laval à l'ouverture des cours, on

trouve la référence suivante concernant la section du Commerce:

> La section du Commerce en activité depuis la deuxième année de l'École a toujours été la plus encouragée. Le nombre des élèves qui était généralement de quatre-vingts à cent, a atteint cette année le chiffre de cent cinquante-quatre. Cette augmentation est due non seulement au fait qu'à l'heure actuelle la jeune fille doit se rendre de plus en plus apte à se suffire à elle-même, mais surtout au zèle des dames de la Voluntary Aid Division qui se préparent à devenir buralistes au service de la Croix-Rouge.
>
> Nous devons des félicitations à ces dames qui n'ont pas craint de redevenir élèves pour se mettre en mesure de rendre service à ceux des nôtres qui défendent ou ont défendu là-bas la cause du droit contre la force.
>
> Parmi les élèves qui ont suivi le cours commercial en dehors de celles qui se dévouent à la Croix-Rouge, 98 ont obtenu des emplois comme comptables, sténographes ou dactylographes.

L'admission dans les classes de ces personnes qui avaient passé l'âge scolaire habituel eut une heureuse influence dans la société et aida l'École à être mieux connue et appréciée.

Jusqu'à 1926, il y eut très peu de changements dans le déroulement ordinaire des cours à la section commerciale. Cette année-là, «l'École Supérieure» s'installa dans l'édifice de l'Institut Pédagogique nouvellement érigé sur l'avenue Westmount. La section commerciale demeura à la maison mère sous le nom de *Notre Dame Ladies College* et devint une école privée indépendante. Comme l'École maintenait toujours des objectifs de valeur, les élèves furent réclamées par les dirigeants des différentes maisons d'affaires de la ville de Montréal.

L'extrait suivant des Annales du Collège Marguerite-Bourgeoys est le dernier qui date du temps où l'École

Supérieure comprenait *la section commerciale*:

> Cette classe est de toutes la plus fréquentée. Plus de deux cents jeunes filles ont été inscrites et 195 placées dans des bureaux d'affaires cette année, par la Directrice de la section, Mère Ste-Catherine-du-Rosaire. En mère prudente, et qui veut le bien de sa famille, Mother St Catherine ne consent pas à ce que ses enfants ne reçoivent pas un salaire proportionné à leur travail. Les cours de la classe d'affaires continuent à se donner à la maison mère de la Congrégation, rue Sherbrooke.

Sœur Saint-Alphonse-de-Ména fit partie du personnel de Notre Dame Secretarial School de janvier 1929 à juin 1932. D'elle, nous tenons l'information qui suit:

> The Perrault Duployer system of stenography was taught to the bilingual students. The admission requirements were not strictly High School Level of Matriculation. Some of the students in attendance had merely completed Grade 8; while others, a small minority, had college degrees. The length of the course depended upon the ability and application of the student. Some completed the course in six months while others took longer.

En octobre 1933, Sr St Margaret Maureen fut nommée pour aider la Directrice dans la charge de voir au développement de l'École. S.S.-Catherine-du-Rosaire mourut le 1er janvier 1935, après avoir fondé l'École Commerciale et être restée à sa tête durant 28 ans, à partir de l'ouverture de la classe de la Pointe St-Charles en 1907. Un extrait du journal *Montreal Star,* édition du 3 janvier 1935, donne une idée de l'estime dans laquelle elle était tenue:

> One of the foremost figures of Montreal's educational circles as directress of the Commercial College for girls at the Mother House of the Congregation of Notre Dame, Reverend Mother St Catherine died at that institution yesterday after an illness of several months.
>
> She was known to hundreds of students and graduates of the school, during 25 years of teaching, from the time she herself

> established it; for the Order, for her personality, she was one who made a lasting impression on all who came in contact with her.

Les Annales de l'École avaient conservé son souvenir :

> Sister St Catherine of the Rosary, it is true, had many friends but she deserved to have many for she was a leader with a leader's personality — quick to see — strong to command — fearless to go ahead, reluctant to take defeat, generous to reward, and glad, supremely glad, to encourage. In fact, encouragement, the grandest apostolate on earth apart from the apostolate of prayer, was the one she steadily sponsored and unswervingly practiced in all her professional and personal dealings.

Sr Ste-Catherine-de-Palma succéda à Sr Ste-Catherine-du-Rosaire à la direction de Notre Dame Secretarial School. Des professeurs laïques faisaient partie du personnel enseignant. On peut citer entre autres parmi les pionnières :

> Kathleen Arcand, Madeleine Arcand, Marguerite Arcand, Daphne Beaman, Alice Berry, Marjorie Gallagher, Louisa Keegan, Marie-Anne Latreille, Madeleine MacDonald, Gabrielle Lévesque-Mousseau, Marjorie Leahey-Smith. Father William Ryan et Father Royden Thoms furent les premiers chapelains.

Sr Ste-Catherine-de-Palma ne se contenta pas de maintenir la réputation et la valeur de Notre Dame Secretarial School, mais durant 27 ans, elle ouvrit des sentiers nouveaux par l'adoption de méthodes nouvelles et par l'adaptation des méthodes d'enseignement et de travail afin de mieux répondre aux exigences de l'époque. Ainsi, les conditions d'admission à l'École furent plus exigeantes : d'abord, avoir obtenu un certificat de 1ère, 2e ou 3e année du High School ; plus tard, détenir le diplôme de 4e année de High School ou le certificat d'Immatriculation. C'était là le minimum requis pour l'admission, et les cours s'étendirent à une année entière obligatoire. C'est alors que le nom de l'École fut

changé en celui de Notre Dame Secretarial School. L'Institution fut aussi connue sous le titre de «Mother House», et cela devint synonyme de tout ce qu'on pouvait attendre d'une graduée dans les connaissances d'affaires et du bureau.

À cette époque, l'inscription était de 232 élèves, soit 200 dans les classes du matin, et 32 dans les classes de l'après-midi. En 1935, les cours de l'après-midi furent supprimés. Cette année-là, Sr Ste-Marie-de-Sion fut nommée à l'École où, pendant 20 ans, elle réalisa une œuvre importante d'enseignement et d'éducation.

Les nouvelles conditions d'inscription occasionnèrent une diminution dans le nombre des élèves; ainsi, il n'y en eut que 197 en 1936. Mais les années suivantes, on en reçut encore 232. On comprit peu à peu que la culture générale était importante pour servir de base à une spécialisation.

Jusqu'à 1937, un certain nombre d'étudiantes prenaient chaque année des cours de recyclage à l'École. On dut discontinuer cette discipline en septembre 1937, faute d'espace. Le nombre des élèves fut sensiblement le même jusqu'à 1942 alors qu'un appartement réservé aux professeurs fut pris sur les salles de classe; le nombre des élèves de cette année-là se réduisit à 213. On fit d'autres modifications pour l'organisation d'une pièce où l'on vendrait les différentes choses requises pour les élèves.

De 1935 à 1947, l'École comptait 2 religieuses et 5 professeurs laïques. En septembre 1947, S.S.-Alice-Miriam devint titulaire de la classe «French Bilingual Class».

Au cours des ans, Notre Dame Secretarial School garde toujours sa valeur d'enseignement. Des religieuses de haute compétence dans les études commerciales y œuvrèrent

durant un nombre plus ou moins grand d'années de service. Un temps viendra où l'admission exigera le certificat du High School avec une moyenne de 70%. Des professeurs laïques forment avec les Sœurs une équipe compétente et dévouée qui sert les intérêts des jeunes filles qui se préparent à entrer dans le monde du travail. L'École inclut aussi l'influence apostolique d'un prêtre et le développement du sens social, de la charité cordiale et effective envers les moins favorisés.

Ce secteur de l'enseignement commercial est cher à la Congrégation de Notre-Dame qui sait y trouver une occasion de rayonner par ces élèves sur des sphères importantes à caractère spécial.

— *Annales de Notre Dame Secraterial School*, cité des *Annales du Collège M.-Bourgeoys*.
— Journal *Montreal Star*, édition du 3 janvier 1935.
— Journal *La Presse*, édition du 28 juin 1908.
— *Annales du Collège Marguerite-Bourgeoys* — id. École Supérieure en 1908.
— *Entrevue* avec S.-S. Alice-Miriam (Sr Patricia Landry)



CHAPITRE 101

Loi modifiant la charte de "Les Sœurs de la congrégation de Notre-Dame", de Montréal

(*Sanctionnée le 11 mars 1926*)

ATTENDU que les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, de Montréal, ont, par leur pétition, exposé qu'elles ont des pouvoirs déterminés par la loi 8 Victoria, chapitre 99 (1845); **Préambule.**

Attendu que ces pouvoirs ont été étendus, définis et confirmés par la loi 48 Victoria, chapitre 47 (1885);

Attendu que depuis, ladite congrégation a constaté qu'il est opportun que ses pouvoirs et modes d'emprunt soient plus explicitement déterminés, notamment quant au mode d'emprunt sous forme d'obligations; et

Attendu que ladite congrégation a demandé par sa pétition qu'une loi soit adoptée lui accordant ce pouvoir et qu'il y a lieu d'accéder à sa demande;

A ces causes, Sa Majesté, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète de qui suit:

1. La loi 48 Victoria, chapitre 47, est modifiée en y ajoutant, après la section 3, la suivante: **48 V., c. 47, s. 3a, aj.**

"**3***a*. Les Sœurs de la congrégation de Notre-Dame, de Montréal, pourront en outre sur simple résolution de leur conseil: **Pouvoirs de la corporation:**

a. Faire des emprunts de deniers sur le crédit de la corporation; **Faire des emprunts;**

b. Émettre des obligations ou autres valeurs de la corporation et les donner en garantie ou les vendre pour les prix et somme jugés convenables; **Émettre des obligations;**

c. Nonobstant les dispositions du Code civil, hypothéquer, nantir ou mettre en gage les biens mobiliers ou immobiliers, présents ou futurs, de la corporation, pour assurer le paiement de telles obligations ou autres **Hypothéquer, etc., ses biens pour assurer le paiement des obligations, etc;**

valeurs, ou donner une partie seulement de ces garanties pour les mêmes fins; et constituer l'hypothèque, le nantissement ou le gage mentionnés dans ce sous-paragraphe, par acte de fidéicommis, conformément aux articles 11 et 12 du chapitre 227 des Statuts refondus, 1925, ou de toute autre manière;

Hypothéquer etc., ses biens pour le paiement de certains emprunts.

d. Hypothéquer ou nantir les immeubles, ou donner en gage ou autrement frapper d'une charge quelconque les biens meubles de la corporation, ou donner ces diverses espèces de garanties pour assurer le paiement des emprunts faits autrement que par émission d'obligations, ainsi que le paiement ou l'exécution des autres dettes, contrats et engagements de la corporation."

Emprunt du 1er octobre 1925, approuvé et ratifié.

2. L'emprunt fait par ladite congrégation, le premier octobre mil neuf cent vingt-cinq, au moyen d'une émission d'obligations au montant de sept cent cinquante mille dollars ($750,000.00) est, en autant qu'il est besoin, pour tout ce qui concerne la capacité de la congrégation, approuvé et ratifié.

Entrée en vigueur.

3. La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction.

Les C.J.N. à la C.N.D.

Origine des Cercles des Jeunes Naturalistes

Depuis 1931, à l'occasion d'un concours organisé par le journal le Devoir, les C.J.N. existent pour le public. À cette époque, le Frère Adrien de la Congrégation de Sainte-Croix dirigeait deux Cercles depuis six ans. Il rêva de provoquer des fondations semblables dans les diverses maisons d'enseignement, afin de stimuler le goût de l'histoire naturelle. Il exposa un projet à la Société Canadienne d'Histoire naturelle qui nomma un comité de trois membres chargés d'étudier le projet: le Frère Marie-Victorin, F.E.C., directeur de l'Institut Botanique à l'Université de Montréal, le Frère Adrien, C.S.C. et Monsieur Jacques Rousseau. Le comité fit un rapport favorable à la Société canadienne d'Histoire naturelle qui résolut de tenter l'aventure. Elle nomma une commission dite des C.J.N. et désigna le Frère Adrien comme directeur général du mouvement. Dès lors, s'inaugura cette merveilleuse floraison de Cercles s'ouvrant comme spontanément sous le souffle de l'essor scientifique qui allait renouveler le monde des Sciences, au Canada français.[1]

Qu'est-ce au juste qu'un C.J.N.? C'est un groupement de jeunes qui s'associent pour l'étude des sciences naturelles. C'est une société ayant pour but d'initier ses membres à l'étude de la nature et de les tenir en contact avec les centres de diffusion des sciences naturelles.

---

1. S.S.-Marie-Médiatrice, C.N.D., *Les Cercles des Jeunes Naturalistes*, Éditions de la Nature, 1950, p. 15.

Chaque C.J.N. est affilié à la S.C.H.N. et, par elle, à l'Association canadienne-française pour l'avancement des Sciences (ACFAS).

La devise des C.J.N. est la parole du Christ aux hommes: «Voyez les lis des champs»[2]

Quel but les C.J.N. poursuivent-ils? Nous trouvons dans le Manuel publié par la S.C.H.N. la réponse officielle à cette question: Les buts principaux des C.J.N. sont les suivants: a) stimuler et diffuser l'étude des sciences naturelles; b) développer chez les jeunes l'initiative et l'esprit d'observation; c) favoriser la protection de nos ressources naturelles, l'embellissement de la propriété et l'amour du sol.[2]

Fondés en 1931, à Montréal, les C.J.N. se sont répandus à travers la province dans les collèges, les couvents, les écoles normales, les écoles rurales; ils ont peu à peu franchi les frontières de la Province de Québec, du pays et même du continent.

En 1947, on crut bon, pour fin de décentralisation, de faire administrer les Cercles par des Coordonnateurs et des Coordonnatrices. Les C.J.N. furent alors partagés en deux groupes: les C.J.N. canadiens et les C.J.N. étrangers. Ces derniers qui comprennent des groupements aux États-Unis (Maine, Alaska); en France (métropole et colonies); aux Antilles, aux Indes, etc., ont une administration locale et sont représentés par un délégué à la Commission des C.J.N.

Les C.J.N. nationaux se fractionnent en trois faisceaux: les secteurs géographiques qui ont une administration laï-

---

2. *Manuel des C.J.N.*, p. 16.

que; les secteurs psychologiques, sous la direction d'une Communauté; les secteurs anglais qui seront constitués plus tard.

Le chef des C.J.N. d'un secteur s'appelle coordinateur ou coordonnatrice.

C'est dans ce contexte qu'il faut situer l'œuvre des Cercles de Jeunes Naturalistes à la Congrégation de Notre-Dame. Le 2 novembre 1932, la Circulaire No 1, signée de S.S.-Alphonsine, indique les débuts de cette initiative, chez nous.

Bien chères Sœurs,

Lors des Cours de vacances, en juillet 1931, votre enthousiasme et votre ardeur à vouloir fonder un Cercle de Jeunes Naturalistes m'ont laissé un souvenir plein de promesses (...).

Vous pouvez organiser un programme qui fasse d'une même pierre deux coups. La géographie physique, les Sciences usuelles, la Technologie, les arbres, les plantes, les animaux, les roches, les légumes, les industries de la localité, etc, etc, sont autant de sujets qui, présentés au Cercle par vos élèves ont un autre intérêt parce que la forme est nouvelle.

(...) Il suffit de m'adresser la liste des membres du Conseil du Cercle, le nom de la directrice, le nombre des membres et le nom qui a été choisi pour le C.J.N. Je demande ensuite l'affiliation à la S.C.H.N. qui vous adressera un diplôme gratuitement, des tracts de vulgarisation et toutes sortes de renseignements précieux.

(...) Déjà, 31 Cercles sont nés, et cette belle floraison fait espérer que, bientôt, ce nombre sera doublé.

(...) Et lorsque viendra la grande Exposition des Cercles des Jeunes Naturalistes, à l'Institut Botanique de Montréal, en octobre 1933, vous serez heureuses, bien chères sœurs, d'être prêtes à faire votre part large et belle.

S.S.-Alphonsine, C.N.D.

Le 26 juin 1933, elle écrit quelques mots:

> Les directrices des C.J.N. sont priées d'envoyer ou mieux d'apporter à l'Institut Pédagogique, avant la mi-juillet, les travaux pratiques de leur Cercle: causeries, études, collections, rapports, en un mot tout ce que le dévouement et l'ingéniosité ont su créer. C'est ainsi que les sœurs s'aideront mutuellement pour l'honneur de notre bien-aimée Congrégation!

La Circulaire No 2 est datée du 8 avril 1934:

> Il y a si longtemps que j'aurais dû écrire à chacune de vous pour resserrer les liens qui groupent en un riche faisceau, les 94 Cercles des Jeunes Naturalistes de la C.N.D.

Elle y propose un concours, nouveau genre:

> (...) Après en avoir conféré avec S.S.-Théophanie, obtenu des prix de Mère Ste-Anne-Marie et du Frère Marie-Victorin, j'ai pensé vous présenter les cadres suivants:
>
> 1. Faire la recherche des fleurs de nos arbres. Les élèves apportent leurs trouvailles, les pressent, les collent sur la feuille d'herbier réglementaire, les identifient et les étiquettent. Il faudra tenir compte qu'il y a plusieurs espèces d'érables, de saules, de bouleaux, d'ormes et de chênes.
> 2. Une exposition de travaux de vos élèves est organisée chez vous, vers la fin de mai.
> 3. La collection primée à cette exposition locale est envoyée par votre Cercle à l'Institut Pédagogique pour le 30 mai.
> 4. Le jury décidera quelle collection est la plus riche, la plus originale, la plus soignée, la plus méritante.
>
> La réunion d'une centaine de collections venant de toutes les régions de la Province: Beauce, Québec, Golfe St-Laurent, Laurentides, Cantons de l'Est, Outaouais, Montréal, restera exposée à l'Institut jusqu'aux vacances. Les sœurs étudiantes des cours d'été pourront jouir et profiter largement d'un travail aussi aimable qu'instructif, d'une œuvre considérable qui n'aura demandé qu'un peu d'effort à chacune (...).
>
> S.S.-Alphonsine, C.N.D.
> Sous-directrice des Cercles des Jeunes Naturalistes

Elle indique ensuite les travaux des concours: recueillir des fleurs staminées et des fleurs pistillées sur un certain nombre de nos arbres. Le 22 mars 1935, elle adresse aux sœurs directrices des Cercles des Jeunes Naturalistes la Circulaire No 3. Elle y annonce l'Exposition Régionale des C.J.N. qui devait avoir lieu en octobre 1935. Elle y inclut quelques points de la circulaire du Frère Adrien et désire qu'on les considère comme approuvés par elle-même:

1. Obtenir de vos élèves un travail réel et profitable.
2. Les former à une honnêteté convaincue.
3. Diriger les recherches vers tous les règnes de la nature: animal, minéral, et non végétal seulement.
4. Tenir plus à la qualité qu'à la quantité.
5. Encourager les dessins, les croquis abondants et simples.
6. Les concours littéraires, comme les autres concours d'ailleurs, devront être le travail des élèves.

S.S.-Alphonsine, C.N.D.

Le 8 juin 1935, paraît la Circulaire No 4. Elle note que la deuxième Exposition Régionale des C.J.N. se tiendra à Montréal pour les Cercles qui occupent sur la carte des endroits situés à l'ouest de Trois-Rivières, et que la C.N.D. aura vingt-huit Cercles pour la représenter. Au cours de la lettre, on peut lire ce mot-clé:

> Outre les pures jouissances que donnent ces études variées et originales, l'intelligence y trouve une satisfaction de clarté, d'ordre et de simplicité qui sert à l'équilibre général de tout l'être.

La Circulaire No 6, 6 novembre 1935, annonçait une conférence du Frère Adrien, C.S.C., directeur général des C.J.N. Le 30 décembre 1935, S.S.-Alphonsine s'adresse aux

3. *Manuel des C.J.N.*, Société Canadienne d'Histoire Naturelle (rédigé en collaboration) Montréal, 1948, cité dans opus cit., p. 16 et 17.

directrices des C.J.N. pour leur donner le compte rendu de l'Exposition: 48 premiers prix avaient été décernés à la Congrégation et de nombreux rubans rouges distinguant les meilleurs travaux. Elle nomme les Cercles particulièrement méritants: Berthier, Mont Notre-Dame, Pensionnat Sainte-Catherine, Villa-Maria, Mont Sainte-Marie, École Normale de Montréal, Institut Pédagogique, Collège Marguerite-Bourgeoys, Rosemont, Oka, Verdun, École Marguerite-Lemoyne, Sherbrooke-Est. Elle propose l'étude des Rosacées et des Renonculacées.

Le 2 septembre 1936, elle annonce la 5e Exposition Régionale des C.J.N. pour le 23 mai, à l'Académie Commerciale de Québec. La Circulaire No 8, datée du 12 juin 1938, prône la participation au Concours général lancé par l'Action Nationale à l'intention de la jeunesse des écoles, insinuant que Sœur Ste-Théophanie, maîtresse générale des études, promet des prix aux meilleures ouvrières.

La retraite et le décès de la sous-directrice des C.J.N., S.S.-Alphonsine, occasionna un long arrêt dans l'essor des C.J.N. à la C.N.D. Ainsi, de 1938 à 1947, les Cercles fonctionnèrent sans directrice générale dans la Communauté, par la seule initiative des directrices locales intéressées à ce genre de travail et de dévouement. Durant cette période de stagnation, pourrait-on dire, les tracts publiés par la Société Canadienne d'Histoire Naturelle, entretenaient une certaine flamme. Le premier tract imprimé, daté du 30 janvier 1932, est signé du Frère Marie-Victorin.

En 1947, l'abbé Ovila Fournier de l'Université de Montréal, fut nommé Directeur général des C.J.N. par la S.C.H.N. dont le président fut le Frère Marie-Victorin, F.E.C. Un Manuel des C.J.N. fut préparé en collaboration

par Sœur Marie-Jean-Eudes, S.S.A., le frère Martin-Samuel, F.E.C., Marcelle Gauvreau, directrice de l'École de l'Éveil et chef du Secrétariat de la S.C.H.N. et l'abbé Ovila Fournier, directeur général des Cercles. L'organisation nouvelle prévoyait le rôle de coordonnatrices qui devaient faire le lien entre les cercles et la Commission des C.J.N. dont elles étaient membres.

Le Bureau des études dirigé alors par Mère Sainte-Madeleine-du-Sacré-Cœur, maîtresse générale des études, nomma Sœur Sainte-Marie-Médiatrice, 1ere Coordonnatrice des C.J.N. de la Communauté. Elle remplit ce rôle de mai 1947 à juillet 1955 et publia 25 circulaires pour atteindre, ressusciter et activer les Cercles. En 1947, 102 C.J.N. étaient inscrits pour la C.N.D., mais 20 seulement étaient actifs. Certaines maisons comptaient plusieurs C.J.N., car ils étaient organisés dans les classes. Il fallait, désormais, ne garder qu'un Cercle par maison, cela convenait mieux aux programmes scolaires.

En décembre 1948, une circulaire faisait part aux Cercles des succès remportés lors du couronnement des lauréats du concours lancé par la S.C.H.N. Elle mentionne: Saint-Pascal, Ste-Thérèse-de-Blainville, Pensionnat de St-Jean, et pour la série 48-49, Bellevue, Baie St-Paul, Ste-Croix, Joliette, St-Roch, St-Jean, Sherbrooke qui avaient déjà fait parvenir des spécimens magnifiques.

Chaque mois de septembre active le feu. Les Cercles revivent. Les Préfètes provinciales des études des autres provinces religieuses collaborent; le travail s'organise et s'amplifie: musées, expositions locales, excursions de botanique, bibliothèque des C.J.N., conférences, participation aux concours, études en équipe de la chronique sur les Sciences Naturelles de *l'Action Catholique* et du *Devoir* et, plus tard,

de *La Patrie*, de *Ma paroisse*. À mesure que l'œuvre reprend vie, les circulaires prennent une note gaie:

> Le caillou, l'insecte ou la fleur ont leur manière de nous parler de Dieu: on trouve de la poésie dans le coloris des feuilles, dans les fleurs sauvages ou les cris d'insecte. Plusieurs élèves guidées par leur directrice de Cercle l'ont merveilleusement exprimé par la plume, le pinceau ou le travail de laboratoire.

Étude supplémentaire qui fait partie de la culture générale. En janvier 1950, les Cercles de la C.N.D. étaient au nombre de 65 dont 48 actifs. Les concours de la S.C.H.N. ont mentionné 53 fois C.N.D. parmi les 200 noms du palmarès. À ce moment-là, le programme officiel des écoles élémentaires de la Province de Québec a inscrit les Cercles comme moyen de culture générale.

En janvier 1951, 63 Cercles C.N.D. existent, dont 9 nouveaux C.J.N. Le 11 novembre 1950, au Jardin Botanique de Montréal, avait lieu le couronnement des lauréats du concours. Deux mille concurrents avaient préparé des spécimens; 72 prix dont 8«1er prix» furent décernés aux élèves de la Congrégation de Notre-Dame. (C. No 11).

La circulaire no 12 suggère l'ensemencement des boîtes à fleurs, la fête des arbres, l'organisation d'herbiers classifiés, les conférences par un agronome, les films documentaires, la visite à une ferme, à une industrie. Elle parle d'un coin d'affiches C.J.N. dans les classes, de la prise de photos de beaux coins de nature, de saynètes, sketches, etc.

Une Exposition internationale des C.J.N. se tint à l'Auditorium du Mont St-Louis, à Montréal, du 12 au 16 avril 1952: la Coordonnatrice avait réclamé 65 spécimens, soit un par Cercle, pour le kiosque de la C.N.D. Le C.J.N. du Japon fut fondé en 1951. Les réponses furent généreuses

et magnifiques d'expression. Entre autres: Saint-Pascal, École Normale de Joliette, École normale de Sherbrooke, École normale des Iles de la Madeleine, École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur de St-Jean, Montmagny, Pensionnat de St-Jean, École de Saint-Roch, Collège de Bellevue, Collège de Fukushima, École supérieure Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, École normale de la Baie St-Paul, École supérieure St-Sauveur, Iberville, École normale de Montréal, École La Salle de St-Jean, Institut Pédagogique, École supérieure Sts-Martyrs-Canadiens, Québec, St-Romuald, Asbestos, Mégantic.

Avec l'Exposition, il y avait un Congrès sur l'enseignement de l'Histoire Naturelle et sur la protection de la nature: les Sœurs de la C.N.D. eurent l'avantage d'y participer avec quelques congressistes, des élèves qui représentaient les C.J.N. de la C.N.D.

En décembre 1951, la Coordonnatrice remercie pour les 30 saynètes sur un sujet de Science Naturelle qui furent composées par les Cercles particulièrement à St-Jean, à Bellevue, à Mégantic, à l'École normale de Sherbrooke. Les élèves des Iles de la Madeleine avaient fait parvenir «des trésors.» Et du Japon, un herbier de 40 spécimens de plantes identifiées scientifiquement: joie de l'Asie s'unissant à nos joies du Canada!

La circulaire No 17 était une invitation à visiter l'Exposition avec les élèves, les 14, 15 et 16 avril 1952. Avec l'autorisation du Bureau des études, trois élèves de quelques maisons de la ville furent convoquées pour garder le kiosque C.N.D. avec les religieuses, durant trois heures consécutives. La garde entière représentait soixante heures. La circulaire No 19 donnait à tous les C.J.N. de la C.N.D. le compte rendu

des jours du Congrès. Parmi les conférenciers sur l'étude des Sciences naturelles à faire progresser par l'enseignement, on trouvait S.S.-Florence-de-Poitiers, C.N.D. Elle présenta un beau travail statistique, basé sur un échantillonnage de cinq cents réponses obtenues pour le questionnaire qu'elle avait soumis au personnel enseignant des écoles primaires catholiques de la Province de Québec (thèse de Licence en Pédagogie).

Le chant des C.J.N. imprimé dans le programme du Congrès était dû à la plume de S.S.-Marie-Médiatrice, coordonnatrice des Cercles de la C.N.D.

Dix Cercles très méritants choisis parmi les 768 C.J.N. existants se sont vu décerner la médaille Marie-Victorin. Le C.J.N. Maurais de l'Institution Chanoine-Beaudet de St-Pascal a mérité ce grand honneur.

Les élèves du C.J.N. des Cerisiers de Fukushima avaient fait parvenir un riche herbier préparé sous la direction de S.S.-Rose-Martyre: le Jardin Botanique l'a réclamé pour sa collection de plantes exotiques; les spécimens étaient signés en caractères japonais.

Deux de nos saynètes furent choisies par le jury représentant la S.C.H.N.: a) Mémoires d'un poisson (École normale de Sherbrooke) et Saynète dans un bois (Pensionnat de St-Jean-de-Québec). La première fut interprétée par les élèves du cours Lettres-Sciences du Pensionnat Ste-Catherine; la deuxième fut très finement jouée au théâtre des Marionnettes (Pensionnat de St-Jean). Ces deux concours ont fait honneur à la Communauté.

En juillet 1953, la C.N.D. comptait 58 Cercles actifs et un total de 69 Cercles inscrits. Durant l'année scolaire

1952-1953, 21 expositions locales avaient été organisées, et ce renouveau extraordinaire marqua la vie des Cercles.

En septembre 1954, la Coordonnatrice fait un vibrant appel pour obtenir une participation aux concours. Elle signale à chaque circulaire que les Directrices des Cercles sont admirables de dévouement. Le 10 juillet 1955, la 25e Circulaire voulut être un merci vibrant et sincère pour le travail réalisé depuis huit ans, 1947-1955, et l'annonce d'une mutation qui changeait la direction des C.J.N. Il existait alors 68 C.J.N. «héritage de Cercles que la Coordonnatrice a formés, aimés, soutenus, stimulés». Une autre époque s'ouvrait.

Le 26 septembre 1955, S.S.-Sabine, nouvelle Préfète des études de la Province Marguerite-Bourgeoys, devenue aussi Coordonnatrice des C.J.N., adressait un message qui entrait en continuité avec le travail précédent. Hélas! la mort vint la ravir très tôt à son œuvre. (26e circulaire)

Le 7 septembre 1956, S.S.-Julienne-Falconiéri, devenait à son tour Préfète des études et Coordonnatrice des C.J.N. à la C.N.D. Une ère de grand progrès allait s'inaugurer. La nouvelle Coordonnatrice apportait à l'œuvre des C.J.N. une culture et une expérience dont elle les fera bénéficier jusqu'à nos jours: 1956-1971. Elle prenait 70 Cercles inscrits, dont 44 actifs. Elle adressa aux C.J.N. la 27e circulaire, et dans la suite, la 37e inclusivement. La 28e lettre collective datée du 12 août 1957 mentionnait l'existence de 82 C.J.N. Elle renfermait un graphique illustrant le nombre de C.J.N. à la C.N.D. de 1931 à 1956. A) Courbe de croissance B) Cercles actifs. Total réel des Cercles actifs. Le graphique fut complété au mois d'août 1960 pour la convocation des Directrices de C.J.N. au Pensionnat Ste-Catherine, à Montréal.

La Circulaire No 29 donnait le nombre de Cercles: 72, dont 38 actifs. Elle faisait connaître que huit sœurs avaient suivi les cours d'Introduction en Sciences Naturelles à St-Césaire; que six sœurs avaient suivi les cours de Minéralogie et de Géologie à Ste-Anne de la Pocatière. Ces cours étaient sous l'égide du Ministère du Bien-être social et de la Jeunesse (Québec). Ils furent suivis aussi en 1959, en 1960. En 1957, les sœurs avaient participé aux cours donnés à Grande-Rivière, en Gaspésie.

La Circulaire No 31 fait mention des visites de la Directrice générale des Cercles aux C.J.N. (1960). Le Programme officiel des écoles élémentaires de la Province de Québec (édition 1948) avait mentionné les cercles comme des moyens de culture générale: les C.J.N. n'étaient donc plus marginaux, ils faisaient partie intégrante de l'esprit de l'enseignement des Sciences Naturelles. En 1960, la C.N.D. comptait 12 Écoles normales. La Directrice des C.J.N. leur adressa un mot spécial pour inviter les Directrices à promouvoir la création et l'animation des cercles parmi les élèves-institutrices en vue de l'école rurale où la plupart enseigneront.

En 1957, avait paru le journal *Tour d'horizon* ainsi que les brevets en Sciences Naturelles, 1er, 2e et 3e degrés, couronnant le travail des cahiers préparés pour les jeunes naturalistes. Encore là, les Cercles de la C.N.D. rejoignirent le Mouvement. En 1959, la Communauté avait enregistré 94 Cercles dont 58 actifs.

La première Exposition Régionale se tint à Québec en mai 1961. Les Cercles de la C.N.D. y obtinrent un beau succès. Douze Cercles de la région avaient envoyé des exhibits. Les Cercles ont mérité 6 «1er prix», 2 «2e prix»,

5 «3e prix». Un très grand nombre de brevets furent distribués.

La deuxième Exposition Régionale s'organisa à Sherbrooke, du 19 au 25 mai 1962. Il y eut collaboration de 42 Cercles de Jeunes Naturalistes de l'Estrie. Le kiosque jugé le plus méritant reçut un trophée spécial: l'École normale de Sherbrooke. L'École Sainte-Marie a mérité le trophée Desjardins pour les travaux de l'année 1961-1962. Une centaine de brevets furent distribués.

La troisième Exposition Régionale s'est tenue à Rimouski, du 12 au 18 mai 1963. Les Cercles de St-Pascal, de Montmagny, de Rivière-Ouelle y prirent part. Le Cercle Maurais de l'École normale de St-Pascal remporta le trophée Desjardins. Une soixantaine de brevets ont été distribués.

Deux C.J.N. avaient participé à l'Exposition scientifique d'avril 1963: une élève de Villa-Maria a mérité un 4e prix de science biologique et une élève du Collège de Bellevue, Québec, un premier prix, $75., pour son travail sur la mesure de la vitesse du son.

Les 12, 13 et 14 octobre 1963, des journées d'études furent organisées par S.S.-Julienne-Falconiéri, directrice générale des C.J.N., à Notre-Dame-des-Bois. Journées très enrichissantes dans un décor féerique!

La Circulaire No 35, en septembre 1966, note la disparition de 8 cercles en 1963-64, et de 7 cercles en 1964-1965. Ils sont disparus sous la poussée des événements: maisons cédées aux laïques, cours secondaire supprimé, etc. La Circulaire confirme le fait que les Cercles peuvent être très viables au cours élémentaire, quand le cours secondaire n'existe plus dans la maison. En 1964-1965, pour la deuxième

fois Villa-Maria remporta le trophée Desjardins. Pour les travaux de l'année 1965-1966, le Collège Regina-Assumpta fut à l'honneur. Au Congrès provincial des C.J.N. tenu à Québec les 9, 10 et 11 octobre 1965, 60 C.J.N. étaient représentés, mais 8 seulement de la C.N.D. Un problème semble se dessiner: aussi, le 18 septembre 1966, y eut-il une convocation spéciale des directrices de C.J.N. de Québec pour étudier la situation.

En septembre 1967, une Circulaire faisait part du Congrès tenu à l'Institut de Technologie agricole de St-Hyacinthe les 7 et 8 octobre 1967. Les Cercles seraient informés et invités. Le thème du Congrès se lisait ainsi: Les C.J.N. dans le milieu scolaire et dans les loisirs. Le C.J.N. de Richmond reçut le trophée Desjardins. Un panel fut tenu par des élèves du cours secondaire, et le lendemain par des adultes. Ce fut très enrichissant, mais la Directrice générale était à peu près seule de son secteur. On pressent que les Cercles devront s'intégrer dans les programmes scolaires. En 1967-1968, 48 Cercles seulement à la C.N.D., dont 7 actifs réguliers. La réorganisation des écoles secondaires est cause de cette différence notable. En 1968-1969, 36 C.J.N., dont 5 seulement sont actifs réguliers.

Les chiffres font réfléchir. Le Mouvement merveilleux qui a semé lumière et beauté dans les Maisons d'enseignement de la C.N.D. est-il appelé à disparaître? Les nouvelles formes d'enseignement incluent les sciences naturelles dans le programme régulier. La flamme sera-t-elle assez forte pour rester vive dans des cadres tout différents? Il faut savoir que

> l'influence du Frère Marie-Victorin, tant dans le domaine de l'éducation que dans le domaine scientifique, fut des plus décisives pour le Québec. Sa confiance en la jeunesse permit à près d'un

demi-million de jeunes de s'initier à l'observation, à l'interprétation et à la conservation de la Nature, dans les Cercles des Jeunes Naturalistes.[4]

Après 1946, l'abbé Ovila Fournier, deuxième directeur général et Président général, suscita un travail immense et la C.N.D. entra dans le mouvement de réveil des C.J.N. Le R.P. Dollard Sénécal, S.J. lui succéda. Au 40e anniversaire de la création des Cercles, en 1971, le Ministre de l'Éducation du Québec, Monsieur Guy St-Pierre annonçait que les autorités scolaires seraient avisées que le nouveau programme académique en vigueur pour 1971-1972 permettra aux étudiants de participer aux activités du C.J.N., puisque des périodes seront prévues à l'horaire pour des activités libres de leur choix. On signale que le nouveau règlement no 7 fournit deux exemples d'activité: le théâtre, les Cercles de Jeunes Naturalistes.

La C.N.D. trouvera-t-elle le secret d'intégrer les C.J.N. dans le plan général de l'application du programme officiel? Dans quelles maisons cela se pourra-t-il? Dans combien de maisons? Qui gardera brillant le flambeau? Le dévouement extraordinaire déployé depuis 1931 par la fondatrice des C.J.N., S.S.-Alphonsine, et par les autres directrices qui ont continué son œuvre suscitera-t-il un élan prometteur? Au cours des années, depuis 1931, quatre sœurs ont assumé le travail supplémentaire de coordonner le travail des cercles:

S.S.-Alphonsine	1931-1939	8 ans
S.S.-Marie-Médiatrice	1947-1955	8 ans
S.S.-Sabine	1955-1956	1 an
S.S.-Julienne-Falconiéri	1956-1971	15 ans

4. Bulletin de Nouvelles, No 8, mai 1971, citation de M. *Gilles Houde*.

Le Bulletin de Nouvelles, publié chaque mois par l'organe des Cercles de Jeunes Naturalistes au Jardin Botanique de Montréal laisse voir que nous ne devons pas trop facilement croire que l'œuvre n'est plus possible. La formule variera, les réalisations seront différentes, mais les C.J.N. atteindront le groupe entier des élèves à même le programme scolaire. En souvenir du travail déjà réalisé, la C.N.D. gardera un lien authentique avec les C.J.N. Les abonnements à la revue *Jeunes Naturalistes* demeurent une attraction. Longue vie aux cercles de la C.N.D. qui s'adaptent!

Au compte de la C.N.D., il existe un imprimé: *Un nouvel intérêt pédagogique, les Cercles des Jeunes Naturalistes,* par S.S.-Marie-Médiatrice.[5]

En 1966, à la journée du 35e anniversaire des Cercles, Mgr André Cimichella, délégué du Cardinal Léger disait:

> En face d'une science qui prétend se suffire et s'idolâtrer, c'est à vous, guides de jeunes savants chrétiens, que revient la tâche de la resituer par rapport à son Créateur. La nature et les sciences naturelles sont le tremplin par excellence de la vocation chrétienne du parfait savant.

L'appendice sur les Cercles de Jeunes Naturalistes dépasse la date 1950 pour fournir un historique complet, étant donné que les C.J.N. qui furent un instrument précieux de formation et d'éducation ont dû être modifiés, selon les exigences du programme de Sciences dressé par le Ministère de l'Éducation qui inclut les expériences et l'étude que les Cercles préconisaient. La Directrice des C.J.N., S.S.-Julienne-Falconiéri (Sœur Maria Leroux) a remis son mandat à la Commission des Cercles; les Archives des Cercles furent

5. S.S.-Marie-Médiatrice, C.N.D., *Les Cercles des Jeunes Naturalistes,* thèse de Licence en Pédagogie.

confiées aux Archives de la C.N.D. au cours des vacances 1971.

Il semble opportun de reproduire ici la réponse du Père Sénécal, soulignant le travail accompli par la dernière Coordonnatrice des C.J.N. à la C.N.D., Sœur Maria Leroux. La lettre met un sceau officiel sur une œuvre particulière d'éducation et de dévouement inscrite entre 1931 et 1971.

Le 16 février 1972

Sœur Maria Leroux, C.N.D.
Villa-Maria
4245, boulevard Décarie
Montréal, 260, Qué.

Révérende Sœur,

C'est avec regret que le Conseil d'administration des C.J.N. se voit forcé d'accepter votre démission comme coordonnatrice des Cercles de la Congrégation de Notre-Dame.

Vous avez été pionnière des C.J.N. dans votre communauté ; grâce à votre compétence, à votre dévouement et à vos convictions solides, les Cercles de votre secteur ont connu une période florissante. Vous avez assisté à la naissance de l'organisme, vous avez travaillé à son expansion, vous avez suivi son évolution, vous l'avez vu fortement ébranlé par les transformations du milieu scolaire. Vous quittez à un moment où s'annonce une nouvelle ère de prospérité pour les Cercles.

Le Conseil d'administration tient à vous rendre des hommages bien mérités et à vous remercier vivement de tout le travail accompli. Le nom de Sœur Maria Leroux ou Julienne-Falconiéri restera à jamais lié à la petite histoire des C.J.N.

Au nom de tous les membres du Conseil, de tous les directeurs et directrices des Cercles, des milliers de jeunes qui vous doivent l'amour de la nature, nous vous disons merci !

Le Conseil d'administration des C.J.N.
par Dollard Sénécal, président[6]

6. Copie de l'original.

Une page d'histoire se referme sous la poussée du temps. D'autres objectifs, d'autres formes de créativité intéressent les jeunes. L'Histoire, elle, dresse froidement ses dossiers pour l'information.[7]

7. En soulignant l'immense mérite de la Coordonnatrice des C.J.N., de 1956 à 1971, il faut dire, pour l'Histoire, que *la pionnière des C.J.N. à la C.N.D.* fut S.S.-Alphonsine, collaboratrice du Frère Marie-Victorin, au tout début de l'Oeuvre, en 1931.

Publications pédagogiques de la C.N.D.
1900-1950

1906 Épitres et évangiles des dimanches et fêtes
1921 Catéchisme illustré des petits enfants
Réédition: 1936, 1943, 1945, 1947 S.S.-Euphrosyne
1930 Illustrated Catechism for Little Children
Réédition: 1944, 1962 traduction
1905 Le Syllabaire gradué, Le premier livre des enfants
Réédition: 1908, 1912 S.S.-Fabien
Original: 1890, 1893
1914 Le Syllabaire gradué, Exercices supplémentaires adaptés à la méthode phonique 1ère partie S.S.-Joseph-des-Séraphins
1923 Le Premier Livre des enfants. Méthode phonique illustrée, lecture, écriture, orthographe S.S.-Joseph-des-Séraphins
Réédition: 1928, 1929, 1935, 1939, 1940, 1943
1923 Le Deuxième Livre des enfants, 1ère année du cours: lecture, grammaire, rédaction S.S.-Joseph-des-Séraphins
Réédition: 1926, 1938, 1939, 1940
1921 Le Livre des enfants, 3e partie, 2e année du cours: lecture, grammaire, rédaction S.S.-Joseph-des-Séraphins
Réédition: 1927, 1929
1914 Lecture à haute voix, cours préparatoire, méthode phonique
Réédition: 1917 S.S.-Fabien
1915 Lecture à haute voix, cours élémentaire
Réédition: 1917 S.S.-Fabien
1901 Lecture à haute voix: lecture et récitations, cours élémentaire et moyen S.S.-Fabien
1909 Lecture à haute voix, cours moyen
Réédition: 1914, 1917 S.S.-Fabien
1919 Lecture à haute voix, cours de 3e et 4e années
Réédition: 1933, 1936, 1938 S.S.-Louise-de-Savoie
1918 Lecture à haute voix, cours de 5e et 6e années
Réédition: 1935 S.S.-Louise-de-Savoie

1940 Lecture à haute voix, 6e et 7e années
Réédition: 1941, 1945, 1954, 1956 S.S.-Louise-de-Savoie

1912 Réponses aux questions qui suivent les morceaux choisis — cours supérieur 1898 S.S.-Fabien

1933 Méthode de Lecture à haute voix, 3e et 4e années — livre du maître
S.S.-Louise-de-Savoie

1941 Lecture à haute voix, 4e et 5e années
Réédition: 1951 S.S.-Louise-de-Savoie

1941 Lecture à haute voix, 8e et 9e années
S.S.-Louise-de-Savoie

1940 Méthode de lecture, cours préparatoire et première année
Méthode phonique par syllabation directe
S.S.-Marie-du-Perpétuel-Secours

1941 Mon Premier livre de lecture S.S.-Marie-du-Perpétuel-Secours

1948 Mon Premier Livre de français par la lecture
Réédition: 1954 S.S.-Marie-du-Perpétuel-Secours

1948 Mon Premier livre de français par la lecture, guide du maître
Réédition: 1949 S.S.-Ignace-de-Loyola

1954 Mon Cahier d'écriture et de lecture, complément de mon Premier livre de français par la lecture, No 1
S.S.-Ignace-de-Loyola

1954 Mon Cahier d'écriture et de lecture, complément de mon Premier livre de français, No 2
S.S.-Ignace-de-Loyola

1941 Ma préparation de classe, 1ère année, ou Mon Premier livre de lecture S.S.-Ignace-de-Loyola

1941 Mon Livre de lecture, 2e année S.S.-Ignace-de-Loyola

1941 Ma préparation de classe, 2e année, ou Mon livre de lecture (2e)
S.S.-Ignace-de-Loyola

1949 Mon deuxième livre de lecture S.S.-Ignace-de-Loyola

1955 Mon Cahier d'écriture et de lecture, complément de mon 2e livre de français par la lecture, No 1 S.S.-Ignace-de-Loyola

1955 Mon Cahier d'écriture et de lecture, complément de mon 2e livre de français par la lecture, No 2 S.S.-Ignace-de-Loyola

1949 Mon 2e Livre de français par la lecture, guide du maître
Réédition: 1961 S.S.-Ignace-de-Loyola

1961 Mon deuxième livre de français par la lecture
S.S.-Ignace-de-Loyola

1939 Le français par la lecture, 3e année
S.S.-Marie-du-Perpétuel-Secours

1941 Ma préparation de classe, 3e année
S.S.-Marie-du-Perpétuel-Secours

1950 Mon troisième livre de français par la lecture
S.S.-Ignace-de-Loyola

1950 Mon troisième livre de français par la lecture, guide du maître
S.S.-Ignace-de-Loyola

1957 Mon Cahier d'écriture et de français, complément de mon 3e livre, No 1 S.S.-Ignace-de-Loyola

1957 Mon Cahier d'écriture et de français, complément de mon 3e livre, No 2 S.S.-Ignace-de-Loyola

1905 Grammaire française suivie d'exercices d'application.
S.S.-Fabien

1911 Cours de langue française d'après la méthode analytique, cours élémentaire
Réédition: 1922 S.S.-Solange

1912 Cours de langue française, cours élémentaire, manuel auxiliaire
S.S.-Solange

1921 Cours de langue française d'après la méthode analytique, cours moyen
Réédition de 1912 S.S.-Solange

1912 Cours de langue française, cours moyen, manuel auxiliaire
S.S.-Solange

1913 Cours de langue française, cours supérieur, Manuel auxiliaire
S.S.-Solange

1915 Cours de littérature, 7e et 8e années, brevets de capacité
Réédition: 1918 S.S.-Solange

1918 Cours de littérature, 7e et 8e années: brevets de capacité, Manuel auxiliaire S.S.-Solange

1925 La littérature au brevet élémentaire
S.S.-Adolphe

1926 La littérature au brevet élémentaire — examens de 1926-1927
S.S.-Adolphe

1927 La littérature au brevet élémentaire, examens de 1928-1929-1930
S.S.-Adolphe

1925 La littérature au brevet élémentaire et au brevet supérieur, examens de 1925 S.S.-Adolphe

1926 La littérature au brevet supérieur, examens de 1926-1927
S.S.-Adolphe

1927 La littérature au brevet supérieur, examens de 1925-1926
S.S.-Adolphe

1907 Petit traité de diction à l'usage des élèves-institutrices de l'E.N. de Montréal

1924 L'économie domestique à l'école primaire, 3e année
Réédition: 1926 S.S.-Marie-Vitaline

1927 L'économie domestique à l'école primaire, 4e année
Réédition: 1925 S.S.-Marie-Vitaline

1928 L'économie domestique à l'école primaire, 5e et 6e années
Réédition de 1925: 1932, 1936 S.S.-Marie-Vitaline

1931 L'économie domestique à l'école primaire, 3e et 4e années
Réédition: 1934, 1938 S.S.-Marie-Vitaline

1940 L'économie domestique à l'école primaire, 4e, 5e, 6e, 7e années
Réédition: 1942, 1945 S.S.-Marie-Vitaline

1929 L'économie domestique à l'école primaire complémentaire, 7e et 8e années
Réédition: 1931, 1932 S.S.-Marie-Vitaline

1929 L'économie domestique à l'école primaire supérieure, 9e et 10e années
S.S.-Marie-Vitaline

1935 L'économie domestique à l'école primaire complémentaire, 7e, 8e, 9e années
Réédition: 1942 S.S.-Marie-Vitaline

1938 L'économie domestique à l'école normale, 1ère, 2e, 3e, 4e années
S.S.-Marie-Vitaline

1943 L'économie domestique à l'école complémentaire et au cours Lettres-Sciences
Réédition: 1950 S.S.-Marie-Vitaline

1948 L'économie domestique à l'école primaire supérieure, à l'école normale et au cours Lettres-Sciences
Réédition de 1942: 1954 S.S.-Marie-Vitaline

1947 Premier livre d'Économie domestique à l'école primaire, 4e et 5e années
Louise et sa maman Réédition: 1960
S.S.-Madeleine-de-la-Passion

1947 L'économie domestique à l'école primaire, 4e et 5e années, guide du maître
Louise et sa maman S.S.-Madeleine-de-la-Passion

1951 Deuxième livre l'Économie domestique à l'école primaire, 6e et 7e années
Louise et ses éducatrices S.S.-Madeleine-de-la-Passion

1933 L'Économie domestique à l'école primaire supérieure — Supplément
S.S.-Marie-Vitaline

Supplément à l'Économie domestique, 3e et 4e années — Causeries sur les Bienséances S.S.-Marie-Vitaline

Supplément à l'Économie domestique, 5e et 6e années — Causeries sur les Bienséances S.S.-Marie-Vitaline

Mon programme d'économie domestique, 5e année. Ce résumé édité par la Librairie Parent, sans notre permission, a été retiré du marché; S.S.-Marie-Vitaline

Un résumé semblable avait été préparé pour 6e; 7e; 8e; 9e; retiré du marché pour la même raison de droits d'auteur non respectés. S.S.-Marie-Vitaline

1944 Économie domestique: Programme du cours Lettres-Sciences

1929 École domestique à l'école complémentaire: Manuel du Foyer Mon programme d'économie domestique, 4e année.

1927 L'enseignement ménager à l'école primaire, directives pédagogiques (Extrait du volume: Premier congrès pédagogique provincial d'enseignement ménager) S.S.-Marie-Vitaline

Interprétation du programme d'enseignement ménager des Règlements du Comité catholique de l'école primaire, élémentaire et primaire complémentaire, avec application pratique.

1924 Notions de sciences ménagères préparées en vue des examens du Bureau central de juin.

Interprétation du programme d'enseignement ménager des Règlements du Comité catholique de l'école primaire élémentaire et complémentaire, plus programme spécial aux écoles centrales.

1925 Science and Arts of Home Life, Beginners Course, for Elementary Grades

1929 Science and Arts of Home Life, More advanced Course, for Elementary Grades

1921 Puériculture ou éducation physique, intellectuelle et morale, cours aux élèves de l'école normale classico-ménagère de St-Pascal
S.S.-Marie-Vitaline

1940 Éducation familiale pour les Écoles normales, Ménagères et Primaires supérieures: Idéal de Femme; idéal d'enfant.
Réédition: 1943 S.S.-Marie-Vitaline

1922 La cuisine à l'école primaire, théorie et pratique
S.S.-Marie-Vitaline

1935 La cuisine à l'École complémentaire, édition abrégée de la Cuisine raisonnée
Réédition: 1939 S.S.-Marie-Vitaline
La cuisine à l'école primaire
1928 Les secrets de la bonne cuisine S.S.-Marie-Edith
1928 The Secrets of Good Cooking S.S.-Marie-Edith
1919 Manuel de cuisine raisonnée (par l'École normale de St-Pascal)
1936 La Cuisine raisonnée à l'École Supérieure et à l'École normale
4e édition entièrement refondue
Réédition: 1943, 1949, 1945, 1954, 1957, 1959, 1961, 1967
The Whys and Wherefores of Cooking. A simple text book for elementary cooking schools
1942 Exercices pratiques d'art culinaire: 235 recettes pour dîners et soupers 8e année S.S.-Marie-Vitaline
1948 Exercices pratiques d'art culinaire, 8e, 9e, 10e, 11e années: 235 recettes pour dîners et soupers — édition revue, corrigée et augmentée S.S.-Marie-Vitaline
1940 Travaux à l'aiguille. Supplément de la coupe des vêtements à l'École primaire. Livre du maître, édition refondue.
Travaux à l'aiguille, 1ère année: petits canevas divers.
1902 Travaux manuels, méthode de coupe
Réédition: 1903, 1905 S.S.-Cordule
1924 Éléments de coupe et de confection des vêtements
S.S.-Cordule
1934 La coupe des vêtements à l'école primaire: directions pédagogiques
Réédition de 1930
1940 La coupe des vêtements à l'école primaire: directions pédagogiques. Livre du maître
1905 Modèles de dessin pour les jeunes élèves; série A: les lignes
S.S.-Théotiste
1905 Modèles de dessin pour les jeunes élèves; série B: les lignes et les surfaces S.S.-Théotiste
1905 Modèles de dessin pour les jeunes élèves; série C: les lignes, les surfaces et les solides S.S.-Théotiste
1902 Syllabaire gradué ou alphabet du dessin, livre du maître
1904 Grammaire du dessin, cours élémentaire. Théorie de la forme et de ses éléments S.S.-Théotiste
1911 Système éclectique d'écriture, cours élémentaire No 1

1916 Système éclectique d'écriture, No 2, No 3, No 4,
S.S.-Marie-Archange
1916 Système éclectique d'écriture Compendium
S.S.-Marie-Archange
Éclectic System of Writing, Compendium
1921 Méthode d'enseignement du système éclectique d'écriture
S.S.-Marie-Archange
Method of Teaching the Eclectic System of Writing
1918 Aperçu général du système éclectique d'écriture
1911 Méthode d'enseignement du système éclectique d'écriture, cours élémentaire et cours modèle S.S.-Marie-Archange
1927 Pédagogie: conférences pratiques S.S.-Louis-Bertrand
1905 Conversations anglaises et françaises
S.S.-Élie
1906 Notes pour l'enseignement de la gymnastique des filles à l'usage des élèves-institutrices de l'E.N. de Montréal
Réédition: 1910
1926 Le chant à l'école; initiation musicale, cours élémentaire
S.S.-Marie-Théophile
1926 Le chant à l'école; initiation musicale, cours élémentaire, guide du maître S.S.-Marie-Théophile
1927 Le chant à l'école, cours préparatoire, guide du maître
S.S.-Marie-Théophile
1935 Le chant à l'école, solfège: 2e année
S.S.-Marie-Théophile
1938 Le chant à l'école, 1ère, 2e, 3e années, guide du maître
S.S.-Marie-Théophile
1940 Le chant à l'école, 4e, 5e années S.S.-Marie-Théophile
1948 Le solfège à l'école, 1ère, 2e, 3e années
Réédition: 1949 S.S.-Marie-Théophile
1949 Le solfège à l'école, initiation à la musique, guide du maître
1ère, 2e, 3e années S.S.-Marie-Théophile
1950 Le solfège à l'école, 4e, 5e années S.S.-Marie-Théophile
1950 Le solfège à l'école, 4e, 5e années, guide du maître
S.S.-Marie-Théophile
1951 Le solfège à l'école, 6e, 7e années
1956 Le solfège à l'école 6e, 7e, 8e, 9e années
S.S.-Marie-Théophile

1958 Le solfège à l'école, 6e, 7e années
Réédition : 1959

1960 Le solfège à l'école, 8e, 9e années

1960 Le solfège à l'école, 8e, 9e années, guide du maître

1958 Le solfège à l'école, 6e, 7e années, guide du maître

1906 Théorie de la musique et du solfège
S.S.-Marie-Théophile

1944 Recueil de chant grégorien, précédé des principes à la portée des élèves du cours primaire S.S.-Marie-Théophile

1940 Cantate Domino, Recueil de chant collectif aux divers temps de l'année liturgique

1902 Géographie locale
Réédition : 1906 S.S.-Yolande

1906 Géographie-Atlas, cours élémentaire
S.S.-Fabien

1905 Géographie-Atlas, cours moyen et supérieur
S.S.-Fabien

1912 Géographie-Atlas, cours élémentaire
Édition revisée : 1916 S.S.-Solange

1914 Géographie-Atlas, cours moyen
Édition revisée : 1920 S.S.-Solange

1915 Guide pour les leçons orales de Géographie
Réédition : 1919 S.S.-Solange

1918 Cours d'histoire ancienne, 8e année, brevet de capacité
S.S.-Solange

1918 Ancient History, eight year — Diplomas

1919 Cours d'Histoire de France, 8e, brevet de capacité
S.S.-Solange

1919 Cours d'Histoire de France, 7e, brevet de capacité
S.S.-Solange

1919 History of France, seventh year — Diplomas

1918 History of England, Eight year — Diploma

1917 Cours d'Histoire d'Angleterre, 8e ; brevet de capacité
Réédition : 1919 S.S.-Solange

1920 Abrégé d'Histoire des États-Unis, brevet de capacité.
S.S.-Solange

1901 Abrégé de l'histoire du Canada en rapport avec l'arbre historique
Réédition : 1905, 1911, 1914, 1916
Préparé en 1882 S.S.-Léonide

1909	Abrégé d'histoire sainte: ancien et nouveau Testament	
		S.S.-Léonide
1915	Abstract of Sacred History, the Old and New Testaments	
1905	Histoire de l'Église, cours moyen	
		S.S.-Louis-Bertrand
1905	Histoire de l'Église	
	Réédition: de 1916	S.S.-Louis-Bertrand
1908	Histoire de l'Église du Canada	S.S.-Louis-Bertrand
1929	Histoire de l'Église Édition revue et adaptée au Programme des Écoles normales et aux cours de 7e et 8e années. 1	

1. Note: a) L'ordre chronologique n'est pas strict: les publications sont inscrites selon les fiches préparées aux Archives de la C.N.D.

b) Remarquer que les écrits sont plutôt classés sous un titre général: Religion — Français — Enseignement ménager — Chant — Écriture — Dessin — Histoire — Géographie, et autres sujets.

THÈSES DACTYLOGRAPHIÉES DÉPOSÉES AUX ARCHIVES 1900-1950

BEAUDET Gertrude, C.N.D. (S.S.-Gertrude-de-la-Croix)
Oeuvre pédagogique de Marguerite Bourgeoys
Licence en pédagogie, Université Laval, 1951

COUILLARD Simone, C.N.D. (S.S.-Charles-Garnier)
Part de la C.N.D. dans l'évolution pédagogique du Canada français
Licence en pédagogie, Université de Montréal, 1950

GIRARD Marie-Hermine Georgiana, C.N.D. (S.S.-Marie-Emma)
Bio-Bibliographie de S.S.-Marie-Vitaline, fondatrice de l'Enseignement Ménager
Diplôme de Bibliothéconomie, Université de Montréal, 1947

LAMOUREUX Aline, C.N.D. (S.S.-Agnès-de-Montepulciano)
Le sens de l'adaptation à la Congrégation de Notre-Dame
Licence en pédagogie, Université de Montréal, 1950

LAMBERT Thérèse, C.N.D. (S.S.-Marie-Médiatrice)
Un nouvel intérêt pédagogique: les C.J.N.
Licence en pédagogie, Université de Montréal, 1950

MALO Imelda, C.N.D. (S.S.-Adélina)
Intelligence, présence, succès
Baccalauréat en pédagogie, Université de Montréal, 1948

MEUNIER Yvonne, C.N.D. (S.S.-Sabine)
Marguerite Bourgeoys et son œuvre d'enseignement
Licence en pédagogie, Université de Montréal, 1950

MOREL Marie-Angéline, C.N.D. (S.S.-Marie-Odile)
Sources à consulter sur la vie et les œuvres de Marguerite Bourgeoys
Diplôme de Bibliothéconomie, Université de Montréal, 1945

MOREL Marie-Angéline, C.N.D. (S.S.-Marie-Odile)
Bibliographie critique de la Vénérable Marguerite Bourgeoys
Diplôme de Bibliothéconomie, Université de Montréal, 1949

SAMSON Gérardine, C.N.D. (S.S.-Stanislas-de-Jésus)
L'art oratoire en Grèce au 5ᵉ et au 4ᵉ siècles
Doctorat ès lettres, Université de Montréal, 1943

MARIN Marie-Louise Balda, C.N.D. (S.S.-Madeleine-du-Carmel)
The Educational Influence of Venerable Marguerite Bourgeoys
Maîtrise ès Arts, Collège de Boston, 1937

PAQUIN Thérèse, C.N.D. (S.S. Thérèse)
Les Sciences naturelles à l'école primaire.
Une soutenance en vue d'une thèse à présenter à l'Institut pédagogique C.N.D., 1932

PAQUIN Thérèse, C.N.D. (S.S.-Thérèse)
L'image de la Providence chez Paul Claudel
Doctorat ès Arts, Université d'Ottawa, 1939

BAESZLER Julia, Louise (S.S.-Alfred-de-Rome)
The Contribution of the Congregation of Notre-Dame of Montreal to Education in the United States
Dissertation en vue de la Maîtrise ès Arts, Université de Fordham, 1938

Supérieures générales
1900-1950

Mère Sainte-Sabine	Marie-Philomène Lesieur	1897-1903
Mère Saint-Anaclet	Pulchérie Cormier	1903-1912
Mère Sainte-Marie-Joséphine	M.-Anastasie-Thaïs Choquette	1913-1917
Mère Sainte-Euphrosyne	Marie-Léontine Gauthier	1917-1923
Mère Sainte-Marie-Rose	Rose-Anna Albina Lesieur	1923-1925
Mère Sainte-Marie-du-Cénacle	Marie-Sara Paradis	1925-1932
Mère Saint-Valérien	Marie-Rose-Alda Dragon	1932-1938
Mère Sainte-Héléna	M.-Anne-Euphémie Trudeau	1938-1940
Mère Saint-Ignace	Léa Mandeville	1940-1952

CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME

Fondations

1900-1950

Province de Québec

1900	École Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, Verdun
1901	Sherbrooke-Sud
1902	Saint-Malo, Québec
1903	Bromptonville
1903	École Marguerite-Lemoyne, Montréal
1905	Institution Chanoine-Beaudet, Saint-Pascal
1905	École Sainte-Hélène, Montréal
1906	Danville
1907	École Notre-Dame-Auxiliatrice, Saint-Jean
1907	Sainte-Claire de Tétraultville
1907	Notre Dame Secretarial School, maison mère (Résidence, 1971)
1908	École d'Enseignement Supérieur (Collège Marguerite-Bourgeoys, 1926)
1908	École Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, Montréal
1909	École Jacques-Cartier, Québec
1909	Asbestos
1911	École Marie-Charlotte, Joliette
1911	École Marie-de-l'Incarnation, Montréal
1913	École Sainte-Philomène, Rosemont
1913	École Saint Willibrord
1915	École Notre-Dame, Sorel
1915	École Saint-Antonin
1915	École Notre-Dame-de-Lourdes, Iberville
1915	École Notre-Dame-de-la-Paix, Verdun
1922	École normale Marguerite-Bourgeoys, Sherbrooke
1922	École Sainte-Jeanne-d'Arc — École Sylvestre
1923	École Jeanne-Mance, Montréal
1923	Villeneuve, Québec
1924	Sainte-Adèle
1925	École Lartigue, Montréal
1925	Sainte-Marie de Tétraultville

1926	Institut Pédagogique, École normale de Musique, Montréal
1929	École Notre-Dame-de-Lourdes, Verdun
1931	École des Saints-Martyrs-Canadiens, Québec
1931	École D'Arcy-Mc Gee, Montréal
1931	École Saint-David, Victoriaville
1931	École Notre-Dame de Fatima, Mégantic
1932	École La Salle – École Félix-Marchand, Saint-Jean
1941	École des Sciences Domestiques, Québec
1943	Rosemère
1943	Alma, Lac Saint-Jean
1944	Collège Marianopolis, Montréal
1948	École Ste-Bernadette, Sherbrooke, résidence (fondation, 1927)
	Province d'Ontario
1932	Saint Brigid's Convent, Toronto
1932	Notre Dame College, Ottawa
1944	Notre Dame High School, Toronto
	Provinces Maritimes
1900	Sydney Mines
1902	Sydney Holy Redeemer Convent
1904	Inverness
1938	Saint Columba Convent, Iona
1940	North Rustico
1941	New Victoria
1943	Baker Brook
1943	Kedgwick
	États-Unis
1903	Notre Dame Academy, Staten Island, New York
1912	Saint Anthony's Convent, Providence
1926	Waterbury Catholic High School
1929	Saint Sebastian's Convent, Providence
1937	Notre Dame College, Staten Island, New York
1945	Saint Columba's Convent, New York
1950	Saint John Baptist Convent, New Haven
	Japon
1932	Notre-Dame-du-Levant, Fukushima
1949	École Notre-Dame-de-Bon-Secours, Tobata[1]

1. Note: Les nombreuses succursales où les Sœurs sont employées ne sont mentionnées que dans l'historique du couvent où elles résident.

ARCHIVES CONSULTÉES

ARCHIVES DES C.J.N.

Historique de l'œuvre à la C.N.D. — Circulaires des Coordonnatrices — Littérature concernant le sujet — Rapports des Congrès, des Expositions — Montée de l'œuvre — Le Mouvement des C.J.N. après l'avènement du Ministère de l'Éducation.

ARCHIVES DU CENTRE MARGUERITE-BOURGEOYS

Historique du Centre — Annales du Centre : dates, documents, renseignements divers — Évolution de la Cause de Mère Bourgeoys — Photos — Notes sur la Béatification de Marguerite Bourgeoys

ARCHIVES DE LA C.N.D.

Historique des maisons — fondations, développement de l'œuvre de chaque mission — Livres de compte — inventaire des maisons ou des offices de la maison mère — Événements importants de la vie de la maison mère (1900-1950) — Nom civil des Sœurs : fichier du personnel de la Communauté depuis Marguerite Bourgeoys — Notice biographique des Sœurs de la C.N.D. — Correspondance et Circulaires des Mères générales — Renseignements divers : chronologie — vérification historique, original de documents — Liste des maisons et provinces — Correspondance concernant les fondations, le projet religieux de la C.N.D., l'éducation — Publications pédagogiques de la C.N.D. — Photos des Mères générales — des maisons — Documents divers.

ARCHIVES DU COLLÈGE MARGUERITE-BOURGEOYS

Notes recueillies par Sœur Gérardine Samson: statistiques, évolution de l'œuvre de l'enseignement supérieur féminin.

ARCHIVES DE L'ÉCONOMAT GÉNÉRAL

Actes — Plans — Cessions — Ventes — Titres — Correspondance et notes manuscrites de Sœur Sainte-Louise-Marie (Fermes) — Renseignements officiels concernant les Fermes de la C.N.D. (Province de Québec et Provinces Maritimes).

ARCHIVES DE L'ÉCOLE NORMALE DE MUSIQUE C.N.D.

L'œuvre: But — Évolution de la fondation à 1950: notes fournies par Sœur Charlotte Cadoret, C.N.D. — Recherches dans les documents.

ARCHIVES DU JAPON — C.N.D.

Notes manuscrites (Sr Rose Cauchon, C.N.D.) — Documents (Sr Frances Kirwan).

ARCHIVES DES DIOCÈSES

Prénoms de prêtres — dates.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Renseignements historiques — documents.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Signature des Mères générales et des Maîtresses générales des études (1900-1950).

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES IMPRIMÉES

ALLAIRE (Chanoine Jean-Baptiste-Arthur), *Dictionnaire bibliographique du clergé canadien-français.* Montréal, Imp. de l'École catholique des Sourds-Muets, 1908-1934.

ANONYME, *Manuel des C.J.N.*, Montréal, 1948, Éditions de la Nature.

BEAUDRY, Marthe, *La terre de Chez nous*, mai 1960, article.

CANADA ÉCCLÉSIASTIQUE (LE), Montréal, Cadieux et Derome, 1887-1972.

COMITÉ CATHOLIQUE DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, Québec, procès-verbal, 7 mai 1947.

C.N.D., *Courrier Marguerite-Bourgeoys*, I, 1971.

——, *L'œuvre d'un grand éducateur*, Montréal 1947.

——, *Annales de la maison mère*: 1901, 1902, 1905, 1906, 1907-1914, 1917-1921, 1924, 1925, 1926, 1928-1936, 1938, 1941, 1942, 1944, 1947, 1950, 1951, 1953, 1957.

——, *Échos de la Béatification,* Nos 2, 4, 5, 10.

——, *Les Écrits de Mère Bourgeoys,* Montréal, 1964.

DAMASE-DE-ROME (Sr St-), C.N.D., *La Bienheureuse Marguerite Bourgeoys, Sa Béatification,* Montréal, 1951.

DEJONGHE (Maurice), S.M.M., *Notre-Dame des Écoles*, article publié dans *Sanctuaires et pèlerinages.*

DESAULNIERS (Omer-Jules), lettre citée dans *l'Instruction Primaire*, revue officielle.

DESROSIERS (Léo-Paul), *Dans le nid d'aiglons, la Colombe*, Fides, 1963.

FRANÇOISE-DE-LA-VISITATION (Sr Ste-), C.N.D., citation dans *Échos no 10.*

GAUTHIER-LANDREVILLE (Marie-Anne), *L'Ile Saint-Paul*, Éditions C.N.D., 1970, citation de J.J. Lefebvre.

HENRIETTE (Sr Ste-), C.N.D., *Histoire de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal*, volumes I à IX inclusivement, Montréal, Éditions: 1910, 1913, 1941, 3522 pages.

HOUDE (Gilles), article publié dans *Bulletin de Nouvelles, C.J.N.*, 1971.

JAMET (Dom Albert, O.S.B.), *Marguerite Bourgeoys*, La Presse Catholique Panaméricaine, 1942, Ile de Montréal.

LAMBERT (Thérèse), C.N.D., HCND, Volume X, Montréal, 1969, 686 pages.

MADELEINE-DES-ANGES (Sr Ste-), C.N.D., *Sœur Sainte-Anne-Marie*, Montréal.

——, *Sœur Sainte-Théophanie*, C.N.D., Montréal.

MARIE-DAMASE (Sr Ste-), C.N.D., *Vingt-cinq ans au Japon*, éditions C.N.D.

MARIE-JOSEPH D'ANJOU, S.J., article publié dans le journal *Le Devoir*, édition du 10 avril 1951.

MATHYS (Clotilde), cité dans *Bourg-Joie*, 1958.

MAURAULT (Mgr Olivier, P.S.S., P.A.,) notes citées de *l'Histoire générale de l'Art* par GEORGES HUISMAN, École des Beaux-Arts, Paris.

MARIE-MÉDIATRICE (Sr Ste-), C.N.D., *Les Cercles des Jeunes Naturalistes*, Éditions de la Nature, 1950. Thèse.

PATRIE (LA), édition de juillet 1962.

RIVEST (Germaine), C.N.D., article intitulé *À la Frontière*, cité dans *l'Inédit*, décembre 1971.

SPIRITAINS, revue avril-mai, 1959.

TILLARD (J.M.R., O.P.), *Religieux aujourd'hui*, éditions Lumen Vitae, Bruxelles, 1969.

VALERY (Paul), *Variété*, tome I, Paris 1934, cité dans *Éléments de critique historique*, Liège, 1960.

YELLE (Gérard, P.S.S.), *Notre-Dame des Écoles*, Montréal.

SOURCES NON IMPRIMÉES

ANACLET (Mère St-), C.N.D., lettres autographes, notes personnelles.

ARCHIVES C.N.D., Notices sur les supérieures générales.

____, Fiches des publications pédagogiques de la C.N.D., 1900-1950.

____, Liste des maisons de la C.N.D.

ARCHIVES C.M.B., Notes sur la statue de marbre de la chapelle.

ARCHIVES Économat général, Actes, titres, Liasse I.

ARCHIVES C.J.N., documentation variée.

ARCHIVES Notre-Dame des Écoles, documents, feuilles manuscrites, lettres.

BERNARD (Mère St-), C.N.D., Décisions du Conseil au sujet des études, 1882.

CAUCHON (Rose), C.N.D., Notes manuscrites sur le Japon.

C.N.D., *Miettes d'Histoire.*

LOUISE-MARIE (Sr Ste-), C.N.D., Notes manuscrites sur les Fermes de la C.N.D.

MARIA-DES-NEIGES (Sr Ste-), C.N.D., Notes inédites, 1950.

MARIE-JOSÉPHINE (Mère Ste-), C.N.D., lettres autographes.

MARIE-ROSE (Mère Ste-), C.N.D., Rapports des visites officielles, lettres.

MARIE-DE-L'ESPÉRANCE (Sr Ste-), C.N.D., Mémoire (maison mère 1908).

MARIE-DU-CÉNACLE (Mère Ste-), C.N.D., Notes.

RAPPORT ANNUEL DES ANNALES DES MAISONS DE LA C.N.D., 62 Cahiers dactylographiés, dont 18 en langue anglaise.

SAMSON (Gérardine), C.N.D., Notes sur le Collège Marguerite-Bourgeoys.

THÉOPHANIE (Sr Ste-), C.N.D., Notes sur Sœur Sainte-Anne-Marie.

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AACND	Archives des Amicales de la C.N.D.
ACJN	Archives des Cercles des Jeunes Naturalistes, C.N.D.
ACNDJ	Archives de la C.N.D., au Japon
ACMB	Archives du Centre Marguerite-Bourgeoys
ACND	Archives de la Congrégation de Notre-Dame
AEG	Archives de l'Économat général
AENM	Archives de l'École normale de Musique C.N.D.
AIMB	Archives de l'Institut Marguerite-Bourgeoys
AFACC	Association de la Fédération des Amicales de nos couvents
AMC	Annales manuscrites de la Communauté
ANDE	Archives de l'Oeuvre de Notre-Dame-des-Écoles
B.A.	Baccalauréat ès arts
BMBB	Bienheureuse Marguerite Bourgeoys, Sa Béatification
BVM	Bibliothèque de la Ville de Montréal
CEGEP	Collège d'enseignement général et d'enseignement professionnel
CECM	Commission des Écoles catholiques de Montréal
CJN	Cercles des Jeunes Naturalistes
cf	confère
CND	Congrégation de Notre-Dame
CSV	Clercs de Saint-Viateur
CSLT	Canadian Society of Laboratory Technology
E.N.	École normale
FDAC	Fédération diocésaine des Amicales des couvents
HCND	Histoire de la Congrégation de Notre-Dame
J.I.C.F.	Jeunesse indépendante catholique (filles)
J.O.C.	Jeunesse ouvrière catholique
Mgr	Monseigneur
MB	Marguerite Bourgeoys ou Mère Bourgeoys
MM	maison mère
ND	Notre Dame
NDE	Notre-Dame-des-Écoles
NDSS	Notre Dame Secretarial School
O.M.I	Oblats de Marie-Immaculée
O.S.A.	Ordre de St-Augustin (Augustiniens)

O.S.B.	Ordre de St-Benoît
P.A.	Protonotaire apostolique
P.M.E.P.	Prêtre des Missions Étrangères de Paris
P.S.S.	Prêtre de St-Sulpice
S.J.	Société de Jésus
Sr	Sœur
St	Saint
S.S.S.	Prêtre du Saint-Sacrement
S.C.H.N.	Société Canadienne d'Histoire Naturelle
U.Q.U.A.M.	Université du Québec à Montréal
V.G.	Vicaire général

INDEX ONOMASTIQUE

— A —

– C –

– E –

— F —

– K –

– M –

– U

Note 1. Dans les références, on trouve également comme orthographe, pour désigner la même personne: McKINNON, et MacKINNON – McDONALD et MacDONALD, etc. – ce qui explique certaines différences remarquées dans des noms connus.

Note 2. L'usage avait prévalu de donner le nom de *Mère* à la Maîtresse générale des études et à la Dépositaire générale. Le Chapitre général de 1946 rendit l'expression officielle; le Chapitre de 1968 supprima le nom de Mère pour tous les cas où il était en vigueur.

- Les maisons de langue anglaise situées dans la Province de Québec sont à leur rang de fondation, ainsi que celle de la Province d'Ontario.
  Ces maisons sont rattachées à la Province religieuse Holy Angels d'Ottawa, qu'elles appartiennent à la province civile de Québec ou à celle de l'Ontario. Désormais, elles seront probablement classées d'après leur province religieuse respective.
- Lors même que des Sœurs poursuivent l'enseignement dans une école, l'historique s'achève avec la fermeture de la Maison comme résidence. Ces Sœurs appartiennent à une autre maison comme *résidence* (vie religieuse), et à celle qui est fermée comme *emploi*.
- De nombreuses recherches par correspondance furent faites dans les archives des diocèses, au Canada, aux États-Unis, en France, pour retracer les prénoms des prêtres et les dates qui les situent dans l'Histoire. Un grand nombre eurent un résultat, d'autres sont restées sans réponse.
- Le nom de religion à la C.N.D. eut cours du 25 juin 1698 au 2 juillet 1966, soit pendant 268 ans.

Dépôt légal — 3e trimestre 1974
Bibliothèque nationale du Québec

Achevé d'imprimer
le 15 août 1974
Ateliers des Sourds (Montréal) Inc.




U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 06 13 09 17 04 2